



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172478 7

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172478 7



*DM
MERCURE

MERCURE DE FRANCE

DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles , les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits , Arrêts ; les Avis particuliers , &c. &c.

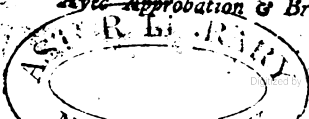
SAMEDI 2 FÉVRIER 1782.



A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou,
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.



T A B L E

Du mois de Janvier 1782.

P I È C E S F U G I T I V E S.

<i>Lès Amours en marche vers le Berceau du Danphin,</i>	3
<i>La Neige, Conte,</i>	7
<i>Vers à M. Des...,</i>	49
<i>Sur la Naissance de Mgr. le Dauphin,</i>	51
<i>Pour mettre sous le Portrait de M. de Broffes,</i>	52
<i>Bouquet à Sophie,</i>	ibid
<i>Le Nouvel An,</i>	97
<i>Du Caractère & de l'importance de l'Homme de Mer,</i>	100
<i>Vers pour être mis au bas des Portraits du Roi & de la Reine,</i>	145
<i>Air de Colombine à la Cour</i>	146
<i>Notice sur la Vie & les Ouvrages de M. Barbeau de la Bruyère,</i>	148
<i>Enigmes & Logogryphes,</i>	151
	53, 105, 153
NOUVELLES LITTÉR.	
<i>Elémens de la Langue Française,</i>	16
<i>Épître à un Anonyme,</i>	21
<i>Almanach Littéraire,</i>	25
<i>Bibliothèque Universelle des Romans,</i>	31
<i>Dictionnaire de Jurisprudence & des Arrêts,</i>	33
<i>Traduction des Odes d'Horace,</i>	54

<i>Collection Académique,</i>	68
<i>Réflexions Philosophiques sur la Civilisation,</i>	76
<i>Nouveaux Elémens de la Science de l'Homme,</i>	84
<i>Discours prononcé dans l'Eglise Métropolitaine d'Auch,</i>	108
<i>Histoire des Hommes,</i>	120
<i>Les Après-Soupers de la Société,</i>	229
<i>De l'Influence des Affections de l'Ame dans les Maladies Nerveuses des Femmes,</i>	132
<i>Vie de M. le premier Président de Lamoignon, premier Extrait,</i>	154
<i>Etrennes Lyriques Anacréontiques,</i>	168
<i>La Tribu, Comédie,</i>	177
S P E C T A C L E S.	
<i>Rêve de l'Observateur,</i>	36
<i>Les Deux Soirées, Conte qui n'en est pas un,</i>	89
<i>Honny soit qui mal y pense,</i>	134
SCIENCES ET ARTS.	
<i>Invention d'une Machine propre à élever l'eau,</i>	186
<i>Gravures,</i>	42, 140, 188
<i>Musique,</i>	45, 142, 189
<i>Annonces Littéraires,</i>	49, 95, 142, 191

A Paris, de l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près S. Côme, 1782.

M E R C U R E

D E F R A N C E.

S A M E D I 2 F É V R I E R 1782.

PIECES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

V E R S.

*Adressés à Mde ANGELICA KAUFMANN,
célèbre Peintre, lors de son passage à
Thionville, en retournant d'Angleterre en
Italie.*

J'AI vu ce qu'on voit rarement,
Des Grâces sans coquetterie,
De l'Esprit sans faux ornement,
Du Savoir sans pédanterie ;
J'ai reconnu le Sentiment
Qui parloit sans affecterie
À l'oreille tout doucement,
Mais au cœur avec énergie ;

A ij

J'ai vu dans un souris charmant
 La perle au corail-réunie :
 Dans des yeux remplis d'agrément
 J'ai vu tout le feu du génie ,
 Et ce qu'ailleurs bien vainement
 On chercheroit, je le parie ,
 J'ai vu le plus rare talent
 Embelli par la modestie.

Si mon plaisir alors fut grand ,
 Et si j'en eus l'ame ravie ,
 Ce fut le plaisir d'un moment :
 Mes regrets seront pour la vie.

(Par M. Rebel.)

*Mes Adieux au Château de la V.....
 Romance.*

AIR : *Faut attendre avec patience.*

O LIEUX ! objet de ma tristesse ,
 Jadis objet de mon desir ,
 Que le temps coule avec vitesse !
 Que la peine est près du plaisir !
 Adieu : je touche au jour funeste ,
 Qui loin de vous porte mes pas ;
 Je vous fuis... mais mon cœur vous reste ;
 Non , mon cœur ne me suivra pas.

DE FRANCE.

ADIEU , Nymphes intéressantes ,
Qui parez ces aimables lieux !
Les Grâces sont moins séduisantes ;
J'en crois mon oreille & mes yeux.
L'une plaît sans art & sans peine :
Son œil bleu fait tout enchanter.
L'autre est encore une syrène
Quand elle a cessé de chanter.

Mais , que dire de leur cadette ,
A l'air , au maintien vif & doux ?
L'hommage est-il la seule dette
Que ses yeux exigent de nous ?
Talens , vertu , grâce touchante ,
Que de charmes à regretter !
Heureux qui la voit , qui la chante !
Malheureux qui doit la quitter !

COMBIEN son heureuse famille
Doit s'applaudir de son bonheur !
Les mères la voudroient pour fille ,
Les filles la voudroient pour sœur.
Moi , je ne serois pas son frère
Si mes vœux étoient accomplis !....
Je serois celui que sa mère
Appellera du nom de fils !



*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *le Lys* ; celui du Logogryphe est *Paupière*, où se trouvent *papier, eau & Ère*.

É N I G M E.

J'AI pris une compagne, ah ! c'est une merveille.

Douce, gentille, faite au tour,

Et frétilante nuit & jour,

En tout temps elle agit, & jamais ne sommeille.

J'ai la clef de son cœur & suis ses mouvemens ;

Je la gouverne à mon caprice ;

Mais, par un retour de justice,

Elle fixe ma marche & règle mes instans.

J'en suis extasié, c'est un bijou de Reine ;

Oui, son père est un Artisan ;

Mais, certes, le fils d'un Traitant

Se feroit un plaisir de la mettre à sa chaîne.

(*Par M. P. D. St. C. Avocat au Parlement.*)

L O G O G R Y P H E.

AU naturel, au figuré,

Dans mes huit pieds que de sens je présente

A tout Amateur éclairé !

Contenant, contenu, ma forme est différente,
Ainsi que la matière à qui je dois mon nom :

Tantôt errant & vagabond,

L'on me voit à travers l'épaisseur des ténèbres ;

Tantôt dans un festin j'embellis un sa'llon,

Moi qui brille aux pompes funèbres.

De deux frères connus * je précède les pas.

Mais si l'on met mon chef à bas,

Je ne suis plus qu'un objet méprisable

Dont l'humanité misérable,

Durant l'âpre saison, fait pourtant quelque cas.

En moi sont réunis deux élémens contraires ;

J'enferme le ressort qui nous anime tous ;

L'on trouve encor chez moi le nom si doux

De l'innocent Berger, cher à nos premiers pères,

Qui, d'un frère inhumain, jaloux,

Près du Tygre éprouva les fureurs sanguinaires ;

Plus, un bon lot ; un ton de l'Arétin ;

Un vêtement sacré tissu du plus beau lin ;

A l'esprit comme aux yeux ce qui toujours fut plaire ;

Pour terminer enfin ce futile mystère,

J'offre à mes Lecteurs curieux

Un animal sauvage ; une arme meurtrière ;

Et cet individu, qu'à l'égal de ses Dieux

Le Tartare ignorant révère.

(Par M. l'Abbé Dourneau.)

* L'Amour & l'Hymen.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Fin de la Vie de M. le premier Président de Lamoignon.

PORTRAIT de M. Puffort, fait par M. le premier Président de Lamoignon; ce portrait semble n'être que celui de M. Colbert un peu exagéré.

« C'étoit assurément, dit M. le premier Président, un homme de beaucoup d'intelligence & de capacité, mais si féroce, d'un naturel si peu sociable, si emporté dans ses préventions, & si éloigné de l'honnêteté & de la déférence qu'on doit avoir dans une Compagnie, & d'ailleurs si prévenu de son sens & si persuadé qu'il n'y avoit que lui seul qui eût bonne intention, qu'il étoit toujours prêt à perdre le respect dû à la Compagnie (la Chambre de Justice) & à la place que j'y tenois. »
 Il se distingua dans le procès de Fouquet, en opinant à mort avec une ardeur que M^{de} de Sévigné qualifie d'emportement & de rage.

Ce que M. le premier Président de Lamoignon dit du caractère tranchant & impérieux de MM. Colbert & Puffort, de leur ignorance des formes, ou de leur peu d'égard pour ces formes si souvent utiles, paroît justifié par l'anecdote suivante :

*fut secret, & qu'en lui la loi n'avoit été niquée à aucune de publier par la c'est-à-dire, enregi-
 tice. M. de Lamoignon & plein des grande Jurisprudence qui Arrêtés, & qu'il communiqués à ce Prince; il lui pressante, & con- son règne, cette après les Finance qu'il avoit fait s- roitre instruit de occupé. Le Roi actuellement M. M. Colbert, & puyé de cet or- s'expliquer ave de la confiden- le premier Pr despotiques ex ainsi que s'en l'Ordonnance procès-verbal bien elles éto- rité d'articles formes ou Colbert & M.*

Le premier projet de M. Colbert étoit que le travail de M. Puffort, sur les Loix, fût secret, & que l'Ordonnance de 1667, qui en fut la suite, sans avoir été communiquée à aucune personne du Parlement, fût publiée par la seule autorité souveraine, c'est-à-dire, enregistrée dans un Lit de Justice. M. de Lamoignon, averti de ce projet, & plein des grandes vûes de Législation & de Jurisprudence qui ont produit le *Livre des Arrêts*, & qu'il avoit déjà plus d'une fois communiqués à Louis XIV., alla trouver ce Prince; il lui proposa d'une manière plus pressante, & comme un moyen d'illustrer son règne, cette idée de réformer la Justice après les Finances; il lui reparla du travail qu'il avoit fait sur cette matière, sans paroître instruit de celui dont M. Puffort étoit occupé. Le Roi lui dit : *M. Colbert emploie actuellement M. Puffort à ce travail; voyez M. Colbert, & concertez vous ensemble.* Appuyé de cet ordre, M. de Lamoignon alla s'expliquer avec M. Colbert, qui, surpris de la confiance que le Roi avoit faite à M. le premier Président, vit par-là ses projets despotiques entièrement déconcertés. Ce fut ainsi que s'entamèrent les conférences sur l'Ordonnance de 1667, conférences dont le procès-verbal imprimé prouve assez combien elles étoient nécessaires, puisque quantité d'articles de l'Ordonnance ont été réformés ou modifiés en conséquence, M. Colbert & M. Puffort ayant voulu profiter,

pour la correction de leur Ouvrage, de l'obligation où ils se virent de le communiquer.

Voici une autre anecdote qui mérite d'être enfin connue. Le Parlement voulut s'élever contre cet ouvrage. La cinquième Chambre des Enquêtes se distingua sur-tout par son opposition, & se donna de grands mouvemens pour faire entrer les autres Chambres dans le même esprit. La Cour fut instruite de ces mouvemens ; on croira peut-être qu'elle engagea M. le premier Président à les reprimer, au contraire : elle sentoit sa force alors, & vouloit se venger, par un coup d'autorité, des affronts qu'elle avoit éprouvés du temps de la Fronde ; il lui falloit un prétexte ou une cause, & ces mouvemens fournissoient l'un ou l'autre ; elle desiroit que le Parlement se rendît coupable à ses yeux, pour avoir le droit de le punir par la suppression de cette cinquième Chambre des Enquêtes. Les Ministres, pleins de ce projet, épuisèrent toute leur adresse & toutes les ressources de l'intrigue pour empêcher le premier Président d'opposer sa modération & sa prudence à la chaleur de sa compagnie. On avoit éprouvé son désintéressement en plus d'une occasion ; on lui avoit offert une riche Abbaye pour un de ses fils qui n'étoit pas encore en âge de faire le choix d'un état. M. de Lamoignon avoit craint que dans la suite l'Abbaye ne tint lieu de vocation, & il l'avoit refusée. On voulut

pourtant, dans cette occurrence, l'attaquer encore du côté de la fortune : on abusa du besoin qu'il avoit des grâces du Roi pour l'établissement d'une famille nombreuse, & du droit que ses services lui donnoient aux récompenses. Un Émissaire de M. de Colbert vint, de la part de la Cour, offrir à M. de Lamoignon une gratification de deux cens mille livres, pourvu qu'il voulût laisser agir le Parlement. M. de Lamoignon ne voulut point être complice d'une Cour injuste, qui, lorsqu'on pouvoit prévenir les fautes, aimoit mieux les laisser commettre pour avoir le plaisir de les punir. Placé entre le Parlement, qui couroit au-devant du piège sans le voir, & la Cour, qui tendoit ce piège, il résista constamment & à la Cour, au prix des grâces qu'il en attendoit, & au Parlement, au prix de la faveur populaire qu'il perdit pour un temps, le Public trompé l'ayant cru d'intelligence avec la Cour contre sa Compagnie. Fléchier paroît avoir connu ce secret d'État. Il y fait évidemment allusion, lorsqu'il dit : « Que ne puis-je
 » vous faire voir, du moins en éloigne-
 » ment, des espérances rejetées, quand
 » elles ont pu l'engager à quelque basse
 » complaisance.... Des reproches soutenus
 » constamment, quand il a eu pour lui le
 » témoignage de sa conscience.... Sa propre
 » réputation sacrifiée au bien public ! Ici,
 » Messieurs, mon silence le loue plus que
 » mes paroles : il est plus grand par les ac-

» tions que je ne dis pas , que par celles que
 » j'ai dites. La postérité les verra quand le
 » temps , qui dévore tout , aura rongé les
 » voiles qui les couvrent , & qu'il ne restera
 » plus d'intérêt que celui de la vérité. »

On accomplit aujourd'hui la prédiction
 de Fléchier.

Le Ministre des Finances l'avoit emporté
 sur le Magistrat dans une affaire de Legisla-
 tion (l'Ordonnance de 1667 ;) le Magistrat à
 son tour l'emporta sur une affaire de Fi-
 nances dans l'occasion qu'on va voir.

Lorsque Louis XIV. s'engagea dans la
 grande guerre de 1672, il fallut de l'argent
 pour la faire. M. de Louvois, qui la conseil-
 loit, parce que , d'après les idées vulgaires ,
 il la regardoit comme un moyen d'illustrer
 son Ministère & le Règne de Louis XIV. , &
 parce que , d'après ses vues d'ambition, il
 espéroit reprendre dans la guerre l'ascendant
 que M. Colbert avoit dans la paix. M. de
 Louvois craignoit que des impôts ne com-
 mençassent par décréter la guerre , & desiroit
 peut-être , un peu contre son caractère ,
 qu'on trouvât des moyens plus doux. M.
 Colbert, à qui les desseins & les motifs de
 M. de Louvois ne pouvoient échapper ,
 n'étoit pas fâché de faire ce que craignoit
 son rival de crédit , & tenoit d'ailleurs à la
 voie des impôts par des raisons qu'il ne
 disoit pas. M. de Lamoignon, consulté sur
 cette affaire pour le Parlement, selon l'usage
 de ce Règne, ne suivit que les mouvemens

de son cœur; ennemi de toute contrainte, & favorable à tout ce qui portoit un caractère de douceur & de liberté, il chercha des moyens volontaires, & proposa la voie des emprunts & des créations de rentes. Soit de lui-même, soit à l'instigation de M. de Louvois, M. Colbert s'y opposa; mais obligé de taire les véritables raisons, qui n'eussent pas été goûtées, il combattit avec désavantage, & il succomba. Les paroles mémorables qu'il dit à M. de Lamoignon en sortant de la chambre du Roi, lui rendent peut-être tout l'avantage qu'il avoit perdu dans le combat. « Vous triomphez, dit-il avec » dépit, vous pensez avoir fait l'action » d'un homme de bien! Eh! ne savois-je » pas aussi-bien que vous que le Roi trou- » veroit de l'argent à emprunter; mais je » me gardois avec soin de le dire. Voilà » donc la voie des emprunts ouverte : » quel moyen reste-t-il désormais d'arrêter » le Roi dans ses dépenses? Après les em- » prunts il faudra des impôts pour les » payer; & si les emprunts n'ont point de » bornes, les impôts n'en auront pas davan- » tage. »

Il faut voir dans l'Ouvrage même les réflexions qui prouvent que les principes à cet égard ont dû changer avec le temps, & que M. Colbert peut avoir eu raison alors, sans qu'on en puisse rien conclure pour le temps présent.

M. le Premier Président de Lamoignon

laissa deux fils. M. le Président de Lamoignon, tige des deux branches de la Maison de Lamoignon actuellement existantes, & M. de Baille, Intendant de Languedoc, tige d'une branche éteinte depuis quelques années par la mort de M. de Montrevault.

Le Président de Lamoignon avoit été d'abord Avocat Général; il partageoit les soins vigilans de son père pour le bien public; il se signala sur-tout dans une occasion qui fait époque dans notre Jurisprudence, je veux dire l'abolition du *Congrès*. Le fils provoqua par un plaidoyer éloquent l'Arrêt que le père eut la satisfaction de prononcer.

On trouve ici un Supplément à l'Éloge de M. le Président de Lamoignon, inséré dans le Recueil de l'Académie des Belles-Lettres. Ce Supplément contient encore des Anecdotes fort ignorées, dont la plupart sont tirées de la vie de M. le Président de Lamoignon, écrite par M. le Chancelier de Lamoignon son fils.

M. Talon (Denis) premier Avocat Général (il n'y en avoit que deux alors) avoit une pension de 6000 livres: on proposa d'en donner une semblable à M. de Lamoignon, alors second Avocat Général à la place de M. Bignon (Jérôme II). On fut ensuite six mois sans en parler. Le Roi s'en souvint de lui-même, & dit un jour à M. de Lamoignon: Vous ne me parlez pas de votre pension. *Sire*, répondit M. de Lamoignon.

gnon, *j'attends que je l'aye méritée. A ce compte*, répliqua le Roi, *je vous dois des arrérages.* La pension fut accordée sur-le-champ avec les intérêts, à compter du jour où elle avoit d'abord été proposée.

Des personnes considérables, dont le nom n'a pas été connu de la famille, confièrent à M. de Lamoignon un dépôt important de papiers. La Cour en fut instruite. L'inquisition ministérielle s'éveilla, un Secrétaire d'État écrivit à M. de Lamoignon que le Roi vouloit savoir ce que contenoit le dépôt. M. de Lamoignon répondit : *Je n'ai point de dépôt, & si j'en avois un, l'honneur exigeroit que ma réponse fût la même.* M. de Lamoignon mandé à la Cour, parut devant le Roi en la présence du Secrétaire d'État; il supplia le Roi de vouloir bien l'entendre en particulier; il lui avoua pour lors qu'il avoit un dépôt de papiers, & l'assura qu'il ne s'en feroit jamais chargé si ces papiers eussent contenu quelque chose de contraire à son service & au bien de l'État. « Votre Majesté, ajouta t-il, me refuseroit son estime si j'étois capable d'en dire davantage. Aussi, dit le Roi, vous voyez que je n'en demande pas davantage. Je suis content. » Le Secrétaire d'État rentra dans ce moment, & dit au Roi : « Sire, je ne doute pas que M. de Lamoignon n'ait rendu compte à Votre Majesté des papiers qui sont entre ses mains. Vous me faîtes-là, dit le Roi, une

» belle proposition d'obliger un homme
» d'honneur de manquer à sa parole. » Puis
se tournant vers M. de Lamoignon : « Mon-
» sieur, dit-il, ne vous défaisissez de ces
» papiers que suivant la loi qui vous a été
» imposée par le dépôt. »

L'histoire du refus que M. de Lamoignon fit d'une place à l'Académie Française est rapportée ici d'après les papiers de la famille ; mais ces papiers fournissent peu de lumières sur les motifs du refus, & il paroît qu'il faut s'en tenir à cet égard au récit de M. l'Abbé d'Olivet, dans l'Histoire de l'Académie Française, d'autant plus que M. l'Abbé d'Olivet, Ecrivain exact, dit avoir été instruit par M. le Cardinal de Rohan, qui eut la place destinée à M. le Président de Lamoignon. Il paroît qu'en effet l'intention de ceux qui mettoient M. de Lamoignon sur les rangs, étoit d'exclure l'Abbé de Chaulieu ; mais qu'un Prince du Sang, protecteur de l'Abbé de Chaulieu, engagea M. de Lamoignon à refuser. Suivant M. l'Abbé d'Olivet, ce Prince étoit M. le Duc. Dans la nouvelle vie de M. le Premier Président de Lamoignon, il est dit que c'étoit M. le Prince de Conti. M. Duclos parle de deux Princes du Sang ; il ne les nomme pas ; mais l'un pouvoit être M. le Duc, l'autre M. le Prince de Conti.



ALMANACH DES MUSES, ou choix des
Pièces Fugitives de 1781. A Paris, chez
Delalain l'aîné, Libraire, rue S. Jacques,
vis-à-vis la rue du Plâtre.

DE tous les Recueils Littéraires qui paroissent annuellement, celui-ci est sans doute le plus en butte à la critique. Il ne faut en chercher la cause que dans le très-grand succès qu'il a eu presque dès sa naissance. Il trouve plus de censeurs, parce qu'il a plus de Lecteurs. C'est à ce grand succès aussi qu'il doit la gloire (car il y a tant de genres de gloire !) d'avoir fait naître beaucoup d'autres recueils annuels, tels que *les Étrennes du Parnasse*, *le Secrétaire du Parnasse*, *l'Almanach Littéraire*, *les Étrennes Lyriques*, &c. &c. &c. L'Almanach des Muses, plus répandu que ses enfans, dont quelques-uns ont cependant prospéré, a eu d'autant plus de peine à échapper à de justes critiques, qu'il étoit exposé au plus grand jour ; & il s'est fait plus d'ennemis, parce qu'étant plus couru à cause de sa grande publicité, il a dû faire aussi plus de mécontents. Ce n'est pas que nous pensions que tous les vers insérés dans ce Recueil aient mérité d'y occuper une place ; mais peut-on se dissimuler qu'avec le plus ferme projet de demeurer incorruptible, il est difficile d'échapper à la séduction de l'amitié, des liaisons, des noms même ? Peut-on se dissimuler

encore , bien qu'il n'y ait qu'un seul bon goût , que ce bon goût , dans les petites choses , telles que des poésies fugitives , est sujet à des caprices de prédilection ou d'inimitié , qui doivent mettre souvent les Lecteurs & le Rédacteur en contradiction. D'ailleurs , (& ce n'est pas là le plus foible argument en faveur de l'Almanach des Muses) l'Auteur de cette Collection s'est imposé la tâche d'un Volume ; & *bon an , mal an* , il doit nous donner les fruits poétiques de l'année , sans avoir à répondre ni de la négligence des cultivateurs ni de l'inclémence des saisons.

Il faut convenir aussi que depuis quelques années , la mort nous a enlevé des talens qui formoient la principale richesse de l'Almanach des Muses ; mais ils ont laissé de jeunes héritiers qui courent assez gaîment à la succession ; & la liste nombreuse des noms qui se trouvent inscrits cette année dans ce calendrier poétique , doit faire espérer au Rédacteur que sur tant de jeunes candidats il s'en trouvera bientôt quelques-uns qui pourront aider à réparer les pertes.

Nous regrettons qu'il n'insère pas un plus grand nombre de morceaux de grande poésie. Outre qu'il en résulteroit plus de variété pour ses Lecteurs , son Recueil offriroit encore le tableau annuel des progrès ou du déclin des Muses Françaises ; au lieu qu'il roule souvent dans un cercle assez étroit d'idées galantes , ou dans le sentier mono-

tone du persiflage. Quoi qu'il en soit, nous avons lû dans le Recueil de cette année nombre de Pièces qui feront plaisir aux Amateurs de la Poésie. Nous y avons regretté cette franchise, cet heureux abandon qui caractérise les Poésies du siècle dernier ; mais nous y avons trouvé cette facilité ingénieuse, qui est le partage des Poètes modernes.

L'un des genres qui a peut-être le plus dégénéré de nos jours, c'est celui de la chanson. Les efforts de l'esprit, qui ont succédé aux grâces du sentiment, lui ont fait perdre de sa gaieté & de sa négligence voluptueuse. Néanmoins, comme il est difficile de faire des vers sans se permettre quelques couplets dans la Société, il s'en fait toujours quelques-uns qui nous consolent un moment de la perte de nos anciens Chanfonniers. Parmi les chansons insérées dans ce Volume, nous avons distingué la *Soixantaine*, qui rappelle l'ancienne gaieté bachique ; les *Amourettes*, de M. Berquin ; des Couplets ingénieux de M. de Murville, & cette charmante Chanson anonyme, *J'ai vu Lise hier au soir*, que nous ne citerons point, parce qu'elle est trop connue. Nous nous contenterons de transcrire ici les Couplets de M. Berquin, qui ont de la gaieté & de la gentillesse.

L E S A M O U R E T T E S ,

Air de M. Albanèze.

VIVENT les fillettes ,
 Mais pour un seul jour !
 J'ai des amourettes
 Et n'ai point d'amour.

HIER , pour Céphise
 Je quittai Doris :
 Aujourd'hui c'est Life ,
 A demain , Cloris.
 Vivent les fillettes , &c.

J'AIME fort ma Belle ,
 Lorsqu'il m'en souvient ;
 Je lui suis fidèle
 Quand son tour revient.
 Vivent les fillettes , &c.

ON entre au bocage ,
 Le plaisir vous suit.
 On rentre au village...;
 Eh bien ! tout est dit.
 Vivent les fillettes ,
 Mais pour un seul jour !
 J'ai des amourettes
 Et n'ai point d'amour.

Nous aurions pu citer aussi dans un genre

tout différent, une Romance d'une simplicité intéressante, par Mde la Comtesse de B.... mais nous sommes forcés de nous restreindre & de nous borner à citer des noms avec éloge. Nous avons vu avec plaisir, dans ce Recueil, MM. de Fontanes, le Chevalier de B..., Favart, Lemierre, Collé, Rochon de Chabannes, de Sauvigny, de la Louptière, Blin de Saintmore, Sélis, &c. des vers d'une aimable facilité, par Mde de Bourdic; trois Pièces qui soutiennent la réputation de M. Berenger; plusieurs Morceaux ingénieux & piquans de M. Diderot; quelques Poésies de M. François de Neufchâteau, dignes de celles dont il a déjà enrichi cette Collection; un Récit agréablement rajeuni des amours de Diane & d'Endimion, par M. de la Dixmerie; une Imitation d'une Églogue de Virgile, qui confirme l'opinion que M. le Chevalier de Langeac avoit donnée de son talent; une Pièce qui fait également honneur à l'esprit & au cœur de M. Marfollier; une jolie Épître de M. le Chevalier de Bertin, & une autre piquante & originale sur le Vaudeville, par M. de Piis.

Peut-être quelques-uns de nos Lecteurs sont déjà curieux de savoir comment nous traiterons quelques Pièces qu'on a insérées de nous dans ce Volume; mais nous n'en parlerons que pour demander la permission de n'en rien dire. Sans prétendre à la gloire un peu fastueuse de nous condamner nous-mêmes, nous nous bornerons au plaisir de

nous récuser pour Juge. Si , en nous chargeant de cet Extrait , nous avons renoncé à l'espoir de quelques louanges qu'auroit pu nous accorder un collaborateur indulgent , nous esquivons aussi par-là les justes reproches qu'une saine critique lui auroit dictés. Ce n'est pas là ce qu'on appelle un marché de dupe , & notre amour-propre est assez content du gain qu'il a fait , pour n'y avoir aucun regret.

M. de Choisy , l'un de nos jeunes Poètes qui se distinguent dans la Poésie galante , a contribué cette année par plusieurs Pièces pleines de grâce & d'esprit. On a loué surtout des Vers à une Demoiselle qui avoit demandé à l'Auteur son épitaphe. En mêlant nos éloges à ceux qu'on a donnés à cette Pièce , nous nous permettrons une observation critique sur les deux vers qui la terminent. Voici comment elle finit.

Crois-tu , dit-il , qu'à son aurore

Chloé, plus brillante que Flore ,

Ait rendu le dernier soupir ?

Le premier même est à venir ;

Mon ami , je l'attends encore.

N'est-ce pas là ce qu'on appelle une pensée fautive ? Assurément à l'âge qu'on suppose à cette Demoiselle , on a déjà poussé plus d'un soupir ; on ne peut donc pas dire que le premier soupir est encore à venir. On sent bien que l'Auteur entend un soupir amou-

reux ; mais alors ce soupir-là ne peut avoir aucune analogie avec *le dernier soupir*, qui présente un tout autre sens. Cette idée n'est donc qu'éblouissante & manque de vérité. L'intérêt qu'inspire le talent de M. de Choisy nous a dicté cette observation ; il en fera l'excuse tout-à-la-fois.

L'un de nos Poètes accoutumés à réunir le plus de suffrages, c'est M. *le Chevalier de Parny*. Au lieu de rappeler ici la grace, la mollesse, la vérité de son style, nous allons citer une de ses Pièces, qui le louera beaucoup mieux que tous nos éloges. Nous aurions mieux aimé rapporter ses charmantes Stances, intitulées : *Confession d'Aglaé* ; mais elles ont trop d'étendue pour le peu d'espace qui nous reste.

A M. DE FONTANES.

JEUNE favori d'Apollon,
 Vous vous ressouvenez, peut-être,
 Qu'autrefois au sacré vallon
 Le même jour nous vit paroître.

Vous preniez un chemin pénible & dangereux.

Je n'osai m'engager dans cet étroit passage ;

Je vous souhaitai bon voyage,

Et le voyage fut heureux.

Pour moi, prêt à choisir une route nouvelle,

Sous des bosquets de fleurs j'aperçus Érato :

Je la trouvai jolie ; elle fut peu cruelle :

Tandis que vous montiez sur le double coteau,

Je perdois mon temps avec elle.

Votre choix est meilleur ; vos hommages naissans
Ont déjà pour objet la Muse de la gloire ;

Et dans le Livre de mémoire ,

Sa main notera tous vos chants.

A de moindres succès mes vers doivent prétendre.

Les belles quelquefois les liront en secret ;

Et l'amante sensible , à son amant discret ,

Indiquera du doigt le morceau le plus tendre.

M. Carbon de Flins nous paroît avoir pris aussi , pour nous servir des expressions de *M. de Parny* , *un chemin pénible & dangereux* ; il s'est consacré à la grande Poésie , & des succès ont déjà payé ses premiers efforts. Il vient d'obtenir de l'Académie Française une mention honorable qui nous paroît méritée. Son style , quelquefois trop ambitieux , a de la rondeur , de la noblesse , de l'harmonie , & l'expression poétique. Nous avons moins de bien à dire de son Épître à *M. le Chevalier de* , le ton nous en a paru un peu grimacé. Dans quelques années , *M. Carbon de Flins* ne voudra plus que sa maîtresse soit *Catin* , fût - ce même *comme une honnête femme* ; dans quelques années il ne comprendra plus cette expression qu'il croit entendre aujourd'hui , puisqu'il l'écrit : *Catin comme une honnête femme* ; & il ne se croira pas obligé de calomnier ses mœurs en l'honneur de *coquin* qu'on appelle le bon ton.

Nous

Nous avons trouvé dans cette même Épître deux vers que M. de Flins croit sans doute avoir faits, & qu'il ne doit qu'à sa mémoire. Il dit, en parlant de ces Dames qu'on acquiert avec de riches écrins, & qu'on garde *pour mille écus par quartier* :

Et vont toujours à leurs affaires
Lorsqu'elles volent dans vos bras.

Nous avons dit nous-mêmes sur le même sujet, dans une autre Épître insérée aussi dans l'Almanach des Muses,

Elle volera dans tes bras,
Comme l'on court à ses affaires.

Nous n'aurions pas été tentés de dénoncer cette reminiscence évidente, si l'occasion ne s'en étoit trouvée sous notre main sans la chercher. Nous en avons même déjà trop dit ; & quand on regarderoit, de la part de M. de Flins, comme un véritable projet ce qui n'est qu'un tort de sa mémoire, il y auroit peut-être encore moins de mal à avoir pris ces deux vers-là, qu'il n'y auroit de ridicule à les réclamer.

Nous préférons de beaucoup à cette *Épître très-légère*, une *Élégie* que M. de Flins adresse à M. de Fontanes *. Quoiqu'on puisse

* M. de Flins désire que nous relevions ici quelques fautes graves qui sont échappées à l'Imprimeur, dans cette *Élégie* : *Où jusqu'au fond de*

reprocher à cette Pièce un peu de longueur & de la négligence dans quelques détails , comme ce ton-là a bien plus de vérité & de naturel !

Parmi les noms qui paroissent pour la première fois dans cet Almanach , on distinguera M. de *Bonneville* , Auteur d'un Dialogue plein de vérité , & semé de détails intéressans ; & M. *Collin* , qui a fourni à ce Recueil plusieurs morceaux d'une gaîté originale & piquante. Ce Volume renferme aussi quelques Poésies anonymes , parmi lesquelles on remarquera une Chançon sur la Naissance du Dauphin , qui avoit paru dans ce Journal ; des vers à Mde..... qui s'étoit chargée de faire le Portrait de l'Auteur ; un Madrigal à Mistriss B.... & des détails heureux dans les Adieux de l'Arbre de Cracovie.

On y trouve aussi trois Pièces posthumes , l'une de Bernard , assez médiocre ; une autre de feu M. Dorat , plus piquante , & que nous citerions si le même Recueil ne nous en offroit une autre de Voltaire qui n'avoit pas encore été imprimée , & qu'il a faite à l'âge de quatre-vingt-cinq ans , pendant son séjour à Paris.

L'Ode , élevant son délire , lisez : où jusqu'au ton de l'Ode. Il chantoit Lalagé sur un char amolli , lisez : sur un luth amolli. D'intéressans Auteurs ont animé l'Idille , lisez : d'intéressans Auteurs. Que du coteau d'Ay le jus riant m'inspire , lisez : que des coteaux d'Ay.

AU ROI DE PRUSSE.

ÉPICTÈTE, au bord du tombeau,

A reçu ces présents des mains de Marc-Aurèle.

Il a dit : mon sort est trop beau ;

J'aurai vécu pour lui, je lui mourrai fidèle.

Nous avons cultivé tous deux les mêmes Arts

Et la même Philosophie,

Moi Sujet, lui Monarque & favori de Mars,

Et parfois tous les deux objets d'un peu d'envie.

Il rendit plus d'un Roi de ses exploits jaloux :

Moi, je fus harcelé des gredins du Parnasse.

Il eut des ennemis, il les dissipa tous,

Et la troupe des miens dans la fange croassa.

Les Cagots m'ont persécuté :

Les Cagots à ses pieds frémissaient en silence.

Lui sur le Trône assis, moi dans l'obscurité

Nous prêchâmes la tolérance.

Nous adorions tous deux le Dieu de l'Univers ;

Car il en est un, quoi qu'on dise ;

Mais nous n'eûmes pas la sottise

De le déshonorer par des cultes pervers.

Nous irons tous les deux dans la céleste sphère,

Lui, fort tard ; moi, bientôt. Il obtiendra, je croi,

Un trône auprès d'Achille, & même auprès d'Homère ;

Et je vais demander un tabouret pour moi.

Ces vers sont bien évidemment de Voltaire, & ils nous paroissent dignes de son meilleur temps.

B ij

Ce Volume est terminé, comme à l'ordinaire, par une Notice de tous les Ouvrages de Poésie qui ont paru dans l'année. Cette Notice, qui ne peut manquer de choquer bien des gens, est faite avec précision; & souvent même avec gaieté; mais il est dangereux de juger en si peu de mots, parce qu'il est également difficile de satisfaire ainsi les Lecteurs, & de convaincre l'Auteur intéressé. Nous autres courtisans des Muses, nous avons de la peine à voir juger en deux lignes ce qui nous a coûté des années de travail. Au reste, si le Rédacteur de l'Almanach des Muses s'expose à donner prise à la critique par cette Notice quelquefois trop légère, il prouve tous les jours par de plus importantes analyses, que la Nature l'a doué d'assez d'esprit & de raison pour exercer les fonctions de Juge & d'Ecrivain.

(*Cet Article est de M. Imbert.*)

INSTRUCTION sur les Bois de Marine, contenant des détails relatifs à la Physique & à l'analyse du Chêne, & en ce qui concerne l'économie & l'amélioration du Bois en général. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Jombert, fils aîné, & Cloufier, Libraires.

Illi robur & as triplex

Circa pectus erat, qui fragilem truci

Commisit pelago ratem

Primus. . . .

Il commença à naviguer sur des radeaux

faits avec des poutres jointes ensemble, & couvertes de planches, que des animaux traînoient le long des rivages; il imagina ensuite des radeaux sans bois ni planches, formés avec des vessies enflées, des outres, des ballons & des peaux cousues & remplies d'air. Annibal fit passer son armée sur des outres, & Alexandre le fleuve d'Oxus & le Tanaïs. Ceux d'osier couverts de peaux de bœuf furent long-temps en usage parmi les habitans de la Grande-Bretagne. Isaïe parle de certains Ambassadeurs qui bravoient les flots avec des barques de joncs. Les Egyptiens en firent de papier, espèce de roseau qui vient sur les bords du Nil. Juvénal dit que, pour leur donner plus de solidité, on les couvrit de terre cuite, ce qui fit imaginer à un Marin d'en faire de tronc d'arbre. Lorsque Grijavala entra dans la rivière de Tabasco, les Indiens vinrent le trouver dans des canots d'un seul arbre, qui contenoient vingt hommes. Pline dit que les Pirates d'Allemagne s'en servoient, & qu'on en a vu sur la mer Rouge faits d'une écaille de tortue qui couvroit une maison entière. Les Sauvages de la Terre de Feu en construisent d'écorce d'arbre qui sont portatifs; ceux du Détroit de David sont en forme de navette.

Ainsi l'Architecture Navale, depuis son origine, qui se perd dans la nuit des temps, a essayé toutes sortes de moyens pour dompter l'élément le plus terrible; elle a sur tout employé des bois de toute espèce pour la cons-

B iv

truction de ses bâtimens. Vitruve préféroit le cyprés, parce qu'il duroit plus long temps. Le *Nautica Pinus* de Virgile prouve en faveur du pin. Les Phéniciens se servoient du cèdre. Apollonius nous apprend que la quille du navire d'Argos étoit de hêtre tiré de la forêt Dodonienne. Théophraste dit qu'on faisoit les côtes du vaisseau avec de l'épine noire ; & si nous en croyons l'histoire, le navire de l'Empereur Trajan, qui étoit de pin & de cyprés, resta treize cent ans sous l'eau au lac de Momorance sans se gâter.

Cependant, de tous les bois le chêne est le plus nécessaire. Le premier parmi les arbres, il est le plus beau de tous les végétaux. Les Grecs & les Romains l'avoient consacré à Jupiter, & les Druides lui procurèrent les hommages de nos pères. Harlay rapporte que dans le Comté d'Oxford, en Angleterre, un chêne dont le tronc avoit cinq pieds quarrés & quarante pieds de longueur, ayant été débité produisit vingt tonnes de matières, & que ses branches rendirent vingt-cinq cordes de bois à brûler. Il paroît que c'est le même que Plot a cité dans son Histoire Naturelle, dont les branches avoient cinquante-quatre pieds de longueur mesurées depuis le tronc, sous lequel trois cent quatre cavaliers ou quatre mille trois cent soixante-quatorze piétons pouvoient se mettre à l'ombre.

Le chêne qui fut employé à la construc-

tion du vaisseau le Royal - d'Orveling de Charles Premier, Roi d'Angleterre, a fourni quatre poutres ou baux de quarante-quatre pieds de longueur, sur quatre pieds cinq pouces d'équarrissage.

Mais si cet arbre est d'une grande ressource pour la Marine, il n'est pas moins propre à enrichir le Citoyen qui en couvre ses terres; & comme les exemples sont plus frappans que les démonstrations, nous nous contenterons de citer des faits rapportés par M. Duhamel, qui sont capables d'encourager. Un Armateur de Saint-Malo a fait construire des vaisseaux marchands avec un bois que son père avoit planté. Un bois de chêne semé en 1749 dans un bon terrain de sable gras, qui n'avoit point été cultivé, avoit, en 1766, quatorze pieds de haut & neuf pouces de tour. Un autre, dans un pareil terrain cultivé, s'est élevé de vingt-cinq pieds sur quatorze pouces de gros. M. le Maréchal de Belle-Ile, à Bisy, a fait deux & trois coupes des bois qu'il avoit plantés; il a augmenté son revenu de 25000 livres. M. Trudaine, Conseiller d'Etat, a doublé le produit de sa Terre de Montigny pour avoir fait mettre en bois toutes les terres qui rapportoient peu. Dans la forêt de Fontainebleau, deux cent cinquante arpens repeuplés en 1735, étoient garnis, en 1760, d'un taillis de chêne de vingt-cinq pieds de haut, qui rendoit huit cordes de chauffage par arpent.

Le hêtre est encore très-utile à la Marine Royale. On a décidé qu'on pouvoit s'en servir pour les quilles & les bordages dans les fonds de la partie extérieure la plus submergée. Le seul défaut de ce bois est d'être très-corrosif; & de détruire promptement les chevilles de fer & les clous qui servent à lier la masse du vaisseau; mais on a trouvé le moyen de diminuer cet effet en faisant rougir jusqu'à un certain degré les fers, & en les précipitant dans de l'huile de lin. Le chêne est aussi très-nécessaire pour faire des marteaux de forge, & on doit juger de sa force & de sa résistance par cet emploi. Un marteau de forge, qui est mis en mouvement par un grand courant d'eau, pèse au moins un millier; le manche, qui a neuf pouces d'équarrissage, reçoit non-seulement l'effort du coup de marteau, mais encore le contre-coup d'une autre pièce de bois de hêtre de huit pouces de gros: le bois de chêne le plus fort ne peut servir pour cet usage, parce qu'il se tortille & se brise en petits éclats dans la tête du marteau.

Pourquoi le cèdre n'est-il pas plus commun en France? On en fait de belles charpentes qui sont presque incorruptibles. Lors de la découverte de l'Amérique, les Espagnols l'employèrent à l'Architecture Navale. Pline, si nous nous en rappelons bien, dit qu'il a vu un mât de cent trente pieds de long, sur plus de cinq pieds de diamètre.

Il est fâcheux qu'on n'ait pas cultivé cet arbre de préférence lorsque la fureur des peupliers d'Italie s'est manifestée. C'est avec raison qu'on reproche aux Européens d'avoir négligé de planter un bois qui auroit fait l'ornement des forêts, des parcs, & qui peut donner du produit en peu de temps. Il croît sur les plus hautes montagnes, & avec la plus grande facilité, aussi bien que dans les endroits bas & marécageux.

Mais pourquoi nous amusons-nous à parcourir les différentes classes d'arbres qui font l'objet & l'espoir de la Marine? Ce n'est que sous les yeux de M. Tellés qu'il est permis d'examiner ces importantes productions, leurs qualités & leurs défauts, les terrains, les expositions & les climats qui leur sont propres, la manière la plus sûre & la moins dispendieuse de les conserver; enfin tout ce qui concerne le choix & le débit. Ce grand-Maitre des Eaux & Forêts qui, par une étude de vingt-sept ans, a prouvé son amour pour ses devoirs & pour la patrie, & a encore la modestie de dire *docete me & ego tacebo*; ce bon Citoyen, qui n'a d'autre but que de rendre à la Marine les secours de l'Etranger inutiles, nous prouvera qu'avec une bonne économie il y a de grandes ressources en France, & que c'est à tort que M. de Réaumur a cherché à répandre l'alarme sur l'état des bois. Il est donc vrai que nous pourrons toujours, à l'ombre des lys, dans des citadelles flottantes, braver les léopards,

B v

& que la France peut déjà dire de ce Peuple ,
si fier d'être son rival :

*Iste tulit punctum jam nunc certaminis hujus ,
Quod cum victus erit , mecum certasse feretur.*

PROVERBES Dramatiques, par M. de
Carmontel, Tomes VII & VIII, in-8°.
A Paris, chez Esprit, Libraire, au Palais
Royal.

LES premiers Volumes de cet Ouvrage
ont eu le succès le plus flatteur pour M. de
Carmontel. On trouvera le même intérêt
dans ceux qu'il vient de publier : nous nous
bornerons à donner une Notice du sujet de
chacun de ces nouveaux Proverbes, & de la
Moralité que renferment la plupart d'entre-
eux.

Le septième Tome contient dix Drame,
& le huitième onze.

Le premier a pour titre : *Les Filoux*.
C'est un Proverbe de quatre Acteurs. Un
fat y est la dupe de son amour.

2°. *La Diette*, Comédie de sept Acteurs.
Un homme, réduit à une diette trop aus-
tère, est devenu fou. Sa Gouvernante & un
Valet le font revenir dans son bon sens par
un moyen très-comique.

3°. *Les deux Auteurs*, Prologue en
vers de celui qui suit.

4°. *Ulzette & Zaskni*, espèce de Tra-
gédie en cinq Actes de quatre cent vers au
plus. On y suit toutes les Scènes d'Anette.

& Lubin ; c'est une plaisanterie qui est le contraire d'une parodie. Il y a quatre Acteurs, dont une femme & plusieurs Acteurs muets.

5°. *Dame Jeanne*, Proverbe de cinq Acteurs, où règne une méprise continuelle d'une bouteille appelée *Dame Jeanne*, que des Ecoliers font entrer remplie de vin furtivement dans un Collège, & que les Supérieurs prennent pour une femme.

6°. *L'Aveugle avare*, Proverbe de trois Acteurs. L'Aveugle est attrapé d'une manière singulière. On peut faire jouer le rôle de la femme par un homme.

7°. *Le Chanoine de Reims*, Proverbe de cinq Acteurs. C'est un Chanoine bavard qui ne parle que d'un dîner pour en venir à une chose qu'il ignore entièrement.

8°. *Le sot Héritier*, Comédie de cinq Acteurs, où il n'y a qu'une femme. L'Héritier est berné par son rival.

9°. *Le Fripon orgueilleux*, Comédie de six Acteurs. Le Fripon est confondu par la sagacité d'un Ministre.

10°. *Les Voyageurs*, Proverbe de sept Acteurs. Un Fripon est enfin découvert & puni.

11°. *Les Ennuis de la Campagne*, Proverbe de huit Acteurs. C'est une critique des Acteurs de Proverbe ; il sert de Prologue à la Pièce suivante.

12°. *Criardus & Scandée*, espèce de Tragédie burlesque de quatre Acteurs qui sont

Bvj

rous estropiés; c'est ce qui en fait le comique.

13°. *Le Mal-entendu*, Proverbe de sept Acteurs, dont trois femmes & une jeune fille. Un mot pris pour un autre en produit tout le comique. La Scène est dans un Couvent de femmes.

14°. *La Queue du Chien*, Comédie de six Acteurs. Deux mauvais plaisans se font des tours qui tournent au profit d'un jeune payfan & d'une jeune paysanne amoureux l'un de l'autre.

15°. *Le bon Seigneur*, petite Comédie de six Acteurs. Un Procureur Fiscal est la dupe d'une tromperie qu'il vouloit faire; elle tourne à l'avantage de son rival.

16°. *L'Uniforme de Campagne*, Comédie de huit Acteurs. C'est un nigand avare berné & renvoyé.

17°. *Le Persifleur*, Comédie de quatre Acteurs. Le Persifleur est déconcerté par une femme qui a l'habitude de rire toujours en parlant de quelque chose que ce soit.

18°. *Les Voisins & les Voisines*, Proverbe de onze Acteurs. Ce sont des Habitans du Fauxbourg Saint Laurent à Paris. L'un d'eux veut se donner des airs, & tous ses projets sont renversés.

19°. *Arlequin chien enragé*, Comédie de quatre Acteurs. Cette Pièce est dans le goût des Comédies Italiennes qu'on ne joue plus.

20°. *Les deux Braconniers*, Proverbe

de trois Acteurs. Un Garde veut arrêter deux Braconniers qui sont plus fins que lui, & qu'il est obligé d'abandonner.

2.^o. *Les deux Comédiens*, Proverbe de six Acteurs. Deux Comédiens de Province, en habits de théâtre, se donnent pour ce qu'ils ne sont pas, & celui qui est le mieux mis en est la dupe.

La plupart de ces Pièces nous ont paru fort agréables; mais nous pensons que l'Auteur a tort de croire qu'on peut les jouer de tête. En les jouant ainsi, l'on perd tout le mérite du Dialogue. Chaque Personnage étant écrit selon son caractère, soit noble, bourgeois ou bas comique, il est presque impossible de le bien rendre en jouant de tête; car ceux qui ont le plus de facilité à parler s'éloignent trop souvent de leurs rôles, & déroutent ceux qui sont en scène avec eux. Il faut lire ces Proverbes pour juger de leur variété & du plaisir qu'ils peuvent faire à la représentation.



V A R I É T É S.

RÉFLEXIONS sur l'état actuel de la Musique Dramatique en France , par M. Lafont du Cujala.

LES progrès rapides & presque inconcevables que la Musique Dramatique a faits en France depuis un petit nombre d'années ; la fermentation que les derniers chef-d'œuvres ont causée chez un peuple devenu plus éclairé sur ses propres plaisirs ; le génie enfin appelé de divers pays à la fois pour orner notre Scène Lyrique des productions les plus sublimes ; tout semble annoncer à la Nation l'instant où elle va égaler en ce genre les Nations les plus célèbres. Cependant, au milieu de si brillans succès, deux partis balancent les suffrages , & le Public divisé n'a pu se réunir pour faire un choix.

Plusieurs causes ont dû contribuer à nous laisser dans cette incertitude. La différence des deux genres qui partagent encore aujourd'hui les Amateurs de bonne-foi ; l'expression & les beautés dont l'un & l'autre sont une source également féconde ; la renommée & le génie des illustres rivaux qui se disputent à l'envi nos hommages & notre admiration ; les intrigues même de la cabale & de l'envie : voilà sans doute des motifs qui ont pu suspendre le jugement du Public , & laisser la victoire si long-temps incertaine. Mais ne peut-on pas soupçonner encore une cause bien plus puissante ? Sera-t'il permis à un Amateur impartial de chercher à la découvrir , d'oser interroger la Nature elle-même , & d'adresser quelques réflexions à ceux qui , véritablement zélés pour la perfection de l'Art , ne sont déterminés dans leurs jugemens par aucune impulsion étrangère ?

On a dit depuis long-temps qu'il y avoit une musique convenable à chaque langue & à chaque Nation. Je pense qu'on devoit chercher dans le climat l'origine d'une telle diversité dans les convenances : en effet, puisque le climat a une influence si puissante & sur la formation de la langue & sur les mœurs des divers habitans du Globe, il est sans doute la cause primitive qui doit déterminer le genre de musique le plus propre à chaque région & à chaque idiôme. Il suffit de développer ce principe pour en constater l'évidence.

Les sons musicaux agissent à-la fois sur nous de deux manières différentes. Considérés comme de simples sons, ils ébranlent l'organe de l'ouïe ; comme signes des passions, ils affectent l'ame de celles qu'ils expriment ; mais si les passions sont plus ou moins fortes, si la tyrannie du besoin ne les dirige plus vers les mêmes objets en différens climats *, elles ne sauroient être exprimées en tous lieux par des signes absolument semblables. En négligeant ces différens rapports, la musique ne seroit plus qu'une glace infidelle qui ne sauroit nous attacher, puisqu'elle n'offriroit à nos yeux qu'une image étrangère. L'expression musicale ne sauroit donc être par tout la même, & la vérité en est relative à l'action du climat.

D'après cela, quelle différence étonnante ne doit pas se trouver entre la musique des peuples du Nord & celle des peuples du Midi ? Ne doit-elle pas suivre la proportion de la distance qui les sépare ? Toutes les causes qui modifient la température du climat agissant vivement sur la constitution physique de nos organes, & par-là sur l'énergie du caractère, n'influeraient-elles pas en même-temps sur la nature de

* Voyez l'Esprit des Loix, Livre XIV.

nos sensations & sur la force des objets destinés à les produire ?

*Comme on distingue les climats par les degrés de latitude, dit M. de Montesquieu *, on pourroit les distinguer, pour ainsi dire, par les degrés de sensibilité. En effet, l'âme n'est pas dans tous les lieux aussi facilement émue. La sensibilité est plus vive dans les pays chauds; le moindre objet suffit pour l'émouvoir. Plus profonde, plus concentrée dans les régions du Nord, elle ne peut être excitée que par une forte secousse. L'expression d'un sentiment trop doux glisseroit sur l'âme d'un peuple flegmatique, tandis qu'elle suffiroit pour attendrir le cœur d'un peuple plus délicat & plus sensible. Réciproquement l'expression la plus forte est la seule capable d'émouvoir le premier & de plaire à son cœur. Présentée au second, elle lui paroîtroit gigantesque, & par-là manqueroit son effet, ou bien elle ne produiroit chez lui qu'une impression révoltante, à laquelle il s'arracheroit avec horreur.*

Il seroit aisé de faire l'application de cette vérité à tous les Arts dont l'expression est l'objet & le terme. Mais en nous renfermant dans notre sujet, nous verrons naître de ce principe la différence des deux genres qui partagent aujourd'hui notre Scène; les beautés que les Allemands & les Italiens trouvent chacun dans leur Musique, les défauts que chacun de ces Peuples reproche à son rival, & peut-être la cause qui fait que nul de ces deux genres n'a pu entièrement prévaloir parmi nous.

« Notre mélodie est plus naturelle, plus facile, » plus régulière & plus touchante; notre harmonie

* Esprit des Loix, Livre XIV. Il est à remarquer que M. de Montesquieu donne pour preuve de cette vérité l'impression différente produite par les mêmes Opéras en Italie & en Angleterre.

» plus pure & moins recherchée, disent les Italiens.»
« L'une & l'autre sont chez nous, répondent les
» Allemands, plus animées & plus énergiques. »
Heureux rivaux, leur dirois-je, cessez de vous
contester vos mutuels avantages. Ils ne sauroient
être communs à des climats si différens. Également
favorisés du Dieu de l'harmonie, vous avez en
partage l'expression la plus propre à vous toucher, à
vous séduire. Descendez en vous-mêmes pour y
consulter la nature. Elle n'a pas mis dans votre
bouche le même langage, elle n'a pas donné à vos
cœurs les mêmes affections; pouvoit-elle vous émoi-
voir par les mêmes accens ?

Quand on considère en effet le génie de ces deux
Langues, & le caractère de ces deux Nations, on
est forcé d'y reconnoître une différence entièrement
analogue à celle de leur chant & de leur harmonie.
L'Italien a dans sa musique, ainsi que dans son lan-
gage & dans ses mœurs, plus de douceur, de grâces
& de facilité; l'Allemand, plus de vigueur, de véhémence
& de force. Le luxe voluptueux du premier
a passé dans sa mélodie; le second y conserve en-
core la grave simplicité de ses mœurs. L'un s'émeut,
pour ainsi dire, à chaque instant, & pour les plus
petits sujets; l'autre reste froid & tranquille jusqu'à
ce qu'on lui présente un objet capable de lui causer
les plus violens transports. Aussi n'a-t-il fallu au
premier qu'une mélodie douce & tendre qui reçût
plus d'inflexions que d'élangs; tandis que pour émoi-
voir son ame, le second a employé les cris véhémens
des passions, soutenus par tout l'effet d'une
harmonie déchirante.

Rien n'est donc plus injuste que les reproches faits
à chacune de ces Nations sur le genre de leur Mu-
sique. La perfection à laquelle l'Art s'y est élevé de-
puis long-temps, les succès constans qu'obtiennent,
parmi chaque Peuple, les chef-d'œuvres de ses

grands Maîtres, leur obstination à rébuter, ou du moins à ne pas laisser prévaloir les productions d'un genre étranger, tout annonce que l'Italie & l'Allemagne ont déjà la meilleure Musique qui puisse convenir à leur climat.

La France peut-elle raisonnablement se flatter d'être à cet égard dans une position aussi heureuse ? Long-temps barbare parmi nous, la Musique, dans le siècle dernier, étoit à peine à son aurore ; & quoique le génie de Rameau'en eût accéléré les progrès, nous avons été forcés d'avouer notre infériorité, lorsque l'orgueil national, lassé de s'opposer à nos plaisirs, a laissé parvenir jusques sur notre Scène les chef-d'œuvres des Nations voisines. Alors les François, se livrant à des jouissances nouvelles, ont applaudi avec transport. Mais en rendant hommage tour-à-tour aux talens de deux Compositeurs sublimes, les Amateurs de bonne-foi n'ont pu s'accorder pour adjuger le prix. Les Partisans de l'Italie, déchirés par les accens de M. Gluck, plus d'une fois peut-être ont désiré une plus grande véhémence dans le genre qu'ils avoient adopté. Les Admirateurs de ce grand Homme, séduits par les charmes de son Rival, avoueroient aussi peut-être qu'ils eussent voulu alors en embellir la Musique Allemande. Que les uns & les autres veuillent bien consulter leur cœur ; ce que je n'ose donner que pour des conjectures, pourra bien leur paroître une réalité.

Le Public tout entier n'a donc encore pu se décider à faire un choix. Il éprouve tout l'embarras d'un tendre adolescent, qui paroissant pour la première fois dans un cercle nombreux embelli par les grâces, admire tout sans pouvoir se fixer. Un seul objet peut enchaîner son cœur ; mais cet objet, le sort ne le présente pas encore à ses regards. Telle est à présent l'incertitude du François par rapport à la Musique dramatique ; telle sera la rapidité & la constance de

son choix, lorsqu'on lui offrira le genre le plus propre à son climat, & par conséquent à son cœur. Les rivalités seront alors pour jamais suspendues, ou reléguées dans les détours obscurs de la cabale & de l'envie. Nous applaudirons, nous admirerons même le génie de nos voisins ; mais nous reconnaitrons qu'il ne peut suffire à notre ame, & faire éprouver les mêmes sensations à un peuple né dans un autre climat.

Quel est donc ce genre que la nature nous destine, & qui seul peut réunir & fixer pour jamais nos suffrages ? Nous ne pouvons là-dessus hasarder que des conjectures ; mais en les formant nous trouverons au moins nos principes d'accord avec la vérité des faits.

Un homme célèbre par la délicatesse de son goût, a déjà remarqué que nous n'avons pas *le sentiment intérieur aussi vif que les Italiens* *. Nous ne pouvons donc pas attendre de leur musique tous les effets qu'elle produit sur une nation bien plus facilement émue. La température de la meilleure partie de la France, & surtout celle de Paris, se rapproche bien moins de la température de l'Italie que de celle de l'Allemagne. Notre musique paroît donc aussi s'éloigner un peu plus du genre Italien que de celui de leurs rivaux, & suivre ainsi le rapport du climat.

L'expérience ne vient-elle pas à l'appui de cette opinion ? Quelque grand que soit l'enthousiasme des véritables amateurs pour les chef-d'œuvres que l'Italie nous communique, & pour ceux qu'elle fait éclore dans notre sein, n'avons-nous pas vu le génie du Nord obtenir des succès plus généraux & plus constants ? Quels transports n'ont pas excité parmi nous

* Réflexions critiques sur la Poésie & la Peinture, par l'Abbé Dubos.

les ouvrages de M. Goffec, le *Stabat* de M. Hayden, les Opéras de M. Gluck !

Voilà donc la route que nous devons tenir indiquée à la fois , & par la raison , & par le sentiment , & par l'expérience. Rapprochons-nous davantage du genre qui a su captiver parmi nous le plus grand nombre de suffrages. Le sentiment plus concentré chez nous que chez les Italiens , ne peut être excité dans notre cœur que par une musique à plus grands traits , une mélodie plus véhémence , une harmonie plus âpre , une succession plus rapide & plus inattendue dans les modulations *. Plus faciles à émouvoir que les Allemands , adoucissions un peu la force de la musique du Nord par les grâces touchantes de celle du Midi. La nuance sera peut-être difficile à saisir ; mais est-il rien d'impossible aux talens supérieurs , quand ils sont animés du desir de la gloire ? Depuis la révolution qui s'est faite sur notre Scène Lyrique , aucun François n'a pu y disputer le prix. Pourquoi serions-nous condamnés à n'admirer jamais que des productions étrangères ? Le François seroit cependant plus capable d'apprécier exactement le degré de sensibilité de sa nation , & la force des moyens nécessaires pour l'émouvoir. Il est dans ce moment des Auteurs nationaux qui se disposent à entrer dans cette brillante carrière. S'ils daignent fixer un instant leur esprit sur ces réflexions , il leur sera aisé d'en reconnoître la justesse ou l'erreur. Je m'estimerois heureux si elles pouvoient contribuer à leur donner de nouvelles vûes , pour fixer enfin le goût de la Nation , & rendre ainsi leur triomphe plus éclatant & plus durable.

* M. Rouffcau reproche à la musique Allemande le changement trop fréquent de modulation. Il est vrai que ce seroit un défaut pour les Italiens ; mais dans nos principes , ce seroit du moins une véritable beauté pour les Allemands.

GRAVURES.

HERBIER de la France, ou Collection complète des Plantes indigènes de ce Royaume, avec leurs détails anatomiques, leurs propriétés & leurs usages en Médecine, par M. Bulliard, N^o. 19 & 20. A Paris, chez l'Auteur, rue des Postes, au coin de celle du Cheval verd; & chez Didot, Debure & Belin, Libraires.

Portrait de feu M. Tronchin, Docteur en Médecine, dessiné par Listard, gravé par Gaillard. Prix, 1 liv. 4 sols. A Paris, chez Bafan & Poignant, rue Poupée.

MUSIQUE.

MUSIQUE de la Matinée & de la Veillée villageoises, ou le Sabot perdu, Divertissement en deux Actes, par MM. Piss & Barré. Prix, 1 livre 16 sols. A Paris, chez Brunet, Libraire, à côté de la Comédie Italienne; & Lawalle Lécuyer, Cour du Commerce.

Trois Sonates pour le Clavecin ou le Forte-Piano, avec Accompagnement de Violon, par M. l'Abbé le Bugle, Œuvre première. Prix, 7 livres 4 sols franc de port par-tout le Royaume. A Paris, chez M. Leduc, rue Traversière-Saint-Honoré, au Magasin de Musique. Cet Ouvrage donne l'idée la plus avantageuse des talens de l'Auteur. On y reconnoît une composition savante, des idées neuves, une mélodie inspirée par l'imagination la plus brillante.

Quatrième Recueil de six Airs choisis & variés

pour le Clavecin ou Forte-Piano, dont deux sont en Duo, dédiés à Madame la Comtesse de Sparre, par M. Charpentier, Organiste de l'Abbaye Royale de Saint Victor & de la Paroisse Royale de Saint Paul, Œuvre XII, gravés par Mme Moria. Prix, 7 liv. 4 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue Saint Antoine, Passage Saint Pierre, & aux Adresses ordinaires, 1782.

Douze petits Airs pour le Clavecin ou le Forte-Piano, avec Accompagnement de Violon, par M. Bambini. Prix, 3 liv. 12 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue des Vieux Augustins, aux Eaux de Passy; Mlle Castanière, rue des Prouvaires, & aux adresses ordinaires.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

EPREUVES *du Sentiment*, par M. d'Arnaud, nouvelle Édition, en 12 Volumes in-12. Prix, 1 livre 5 sols chaque Volume broché rendu franc de port par tout le Royaume. Les huit premiers Volumes de cet Ouvrage sont en vente, les autres paroîtront de mois en mois. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins.

Lettres édifiantes & curieuses, écrites des Missions étrangères, nouvelle Édition. Mémoires de la Chine. Tomes XIX, XX, XXI, XXII, XXIII & XXIV, in-12. A Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins.

Entretien sur le Havre, par Mlle Lemaçon de Golf, Volume in-12. Au Havre; & à Paris, chez les Libraires qui vendent les Nouveautés.

Le Voyageur François, ou la Connoissance de

l'Ancien & du Nouveau Monde, Tomes XXVII & XXVIII, in-12. Prix, 3 livres reliés. A Paris, chez Cellot, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine.

Troisième Voyage de Cook, ou Journal d'une Expédition faite dans la mer Pacifique du Sud & du Nord en 1776, 77, 78, 79 & 1780, traduit de l'Anglois, un Volume in-8°. avec fig. Prix, 5 liv. broché. A Paris, chez Pissot père & fils, Libraires, quai des Augustins; & Laporte, Libraire, rue des Noyers. — On trouve chez Pissot *les Voyages dans la mer du Sud par les Espagnols & les Hollandois*, Ouvrage traduit de l'Anglois de Dalrymple, un Vol. in-8°. Prix, 5 liv. broché; & chez Mérimot, *les premiers Voyages du Capitaine Cook*, 5 Vol. in-4°.

Traité Chimique de l'Air & du Feu, par C. G. Scheele, Membre de l'Académie des Sciences de Suède, avec une Introduction, par Torbran Bergmann, Ouvrage traduit de l'Allemand par le Baron de Dietrich, Volume in-12. Prix, 2 liv. broché. A Paris, rue & Hôtel Serpente. C'est à la même adresse qu'on trouve le Poëme & la Traduction de *Silius Italicus* annoncé dans le dernier Mercure.

Nouveau Théâtre Allemand, ou Recueil des Pièces qui ont paru avec succès sur les Théâtres des Capitales de l'Allemagne, par M. Friedel, Professeur des Pages du Roi en survivance, Vol. 1. A Paris, chez l'Auteur, rue Saint Honoré, au coin de la rue de Richelieu; la Veuve Duchesne, Libraire, rue Saint Jacques; & Couturier fils, Libraire, quai des Augustins. A Versailles, chez Blaizot, Libraire, rue Satory. MM. les Souscripteurs sont priés de faire retirer leurs Exemplaires. Il en paroîtra un Volume tous les trois mois, à compter du premier Janvier de cette année.

Almanach nécessaire, ou Porte-feuille de tous les jours pour l'année 1782, in-8°. Prix, 3 livres

relié, A Paris, chez Pissot père & fils, & Didot le jeune, Libraires, quai des Augustins. Chaque année on ajoute à la perfection de cet Ouvrage, qui est réellement fort utile aux Étrangers comme aux Habitans de la Capitale. Parmi les articles nouveaux, on trouve, 1°. l'Indication des jours de Conseil & d'Audience des Ministres, & autres Personnes attachées à l'Administration; 2°. la Liste de toutes les Académies du Royaume, avec l'époque de leur établissement; 3°. l'Adresse des Bureaux des Corps & Communautés de Paris; 4°. les Spectacles, avec le prix des places & les jours de Représentation; 5°. les Journaux & Gazettes, avec le prix de leur Abonnement & les jours où ils paroissent, soit à Paris, soit en Province, &c.

Les Saisons, Poème, nouvelle Édition, en petit format, de l'Imprimerie de Didot. A Paris, chez Pissot, Libraire, quai des Augustins. — On trouve à la même adresse un *Corps d'Extraits de Romans de Chevalerie*, par M. le Comte de Tressan, de l'Académie Française, 4 Vol. in-12.

T A B L E.

<i>V</i> ERS à Madame Angelica	Marine,	28	
Kaufmann;	3	Proverbes Dramatiques,	34
Mes Adieux au Château de la		Réflexions sur l'état actuel de	
V....., Romance,	4	la Musique Dramatique en	
Enigme & Logogryphe,	6	France,	38
Fin de la Vie de M. le premier		Gravures,	45
Président Lamoignon;	8	Musique,	ibid.
Almanach des Muses,	17	Annonces Littéraires,	46
Instruction sur les Bois de			

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 2 Février. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 1 Février 1782. DE SANCY.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 9 FÉVRIER 1782.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

V E R S

*Que j'ai mis sur ma porte le soir que j'ai
donné à souper à dix de mes Amis ,
pour célébrer la Naissance de Mgr. le
Dauphin.*

L'AMOUR avec l'Hymen , & Bellone & la Gloire,
Semblent, en ce beau jour , unis pour les François;
Les deux premiers, comblant nos plus ardens souhaits,
Nous donnent un Dauphin.... Bellone, la Victoire;
La dernière par-tout avec le sang Anglois
A lavé nos affronts, & signera la Paix.

(Par M. l'Abbé..... à Sancerre.)



Nº. 6, 9 Février 1782.

CLÉMENTINE ET LA ROSE,
Idylle.

JEUNE reine des fleurs, l'orgueil de la Nature,
Toi, que pour Pŷché même auroit cueilli l'Amour,
Prends ta robe vermeille, enrichis ta parure,
Tu vas de Clémentine habiter le séjour.

Ton front se réjouit d'étaler auprès d'elle
L'éclat de la beauté qui te soumet tes sœurs ;
Moi je triomphe aussi de te trouver si belle,
Pour te voir lui céder des tributs plus flatteurs.

Que le zéphir léger sur ta tige orgueilleuse
Te balance avec grâce en son vol caressant,
De ton sein qui frémit sous sa bouche amoureuse,
Exhale en tes soupirs un parfum ravissant.

De ta tige flexible imitant la mollesse,
Voluptueuse & fière, aisée avec grandeur,
Sa taille en ses contours va prendre ta souplesse,
Et son souffle embaumé nourrira ta fraîcheur.

Toujours belle, jamais d'une plus vive flamme
Tu ne vois s'animer tes tranquilles attraits ;
Tout, jusques aux desirs captivés dans son âme,
Varie à chaque instant le charme de ses traits.

De cent bras épineux le Ciel pour ta défense
Eut besoin de t'armer contre tes ravisseurs :

Son cœur simple & naïf, par sa seule innocence,
Échappe, sans détours, aux pièges séducteurs.

De ces tendres boutons que ton sein fit éclore,
Tu ne dois jamais voir la fleur s'épanouir ;
De ses nombreux enfans un jour plus belle encore,
Elle verra ses traits dans leurs traits s'embellir.

CROISSEZ, ô jeunes fleurs, & noblement rivaux,
Formez-vous l'une à l'autre un plus brillant destin.
Clémentine avec toi ne craindra point d'égaux,
Et tu n'en auras plus en régnaant sur son sein.

(Par M. Berquin.)

LE SAGE DE LA PERSE, Apologue.

UN Philosophe de la Perse,
Victime trop long-temps de l'envie & des sots,
Avec le genre-humain voulut rompre commerce,
Et s'en fut chercher le repos
Au fond d'un bois affreux, séjour des animaux.
Quoi ! lui dit un ami, vous fuyez vos semblables,
Qui ne sont après tout que fourbes & méchans,
Pour aller habiter les antres effroyables
Des lions affamés & des loups dévorans !
Notre Sage en ces mots réfuta la Harangue :
« Pour me faire du mal ceux-ci n'ont que des dents,
» Et les hommes ont une langue.

(Par M. le Bailly.)

*L'EXEMPLE INUTILE , ou les Amours
Invraisemblables , Anecdote.*

IL est bon d'offrir aux hommes des exemples d'amour & de fidélité. Ils ne sont guère suivis, mais ils amusent, ils intéressent un moment les Lecteurs; & si ces récits-là sont instructueux, on les lit au moins sans danger. Je ne m'attends pas à voir mon Heroïne trouver beaucoup d'imitateurs; mais en la faisant connoître, je suis sûr de la faire estimer, admirer même; & si la tendre Suzette (c'est ainsi qu'on l'appelle) ne devient pas le modèle des Amans, elle obtiendra d'eux au moins le tribut d'hommage qui lui est dû.

Dans une petite Ville de Province, vivoit & vit encore (car mon Histoire est très récente) une jeune enfant dont le portrait seroit difficile à faire; elle ne ressembloit à personne. Je ne jetterai pas ici à pleines mains les lys & les roses; toutes les Heroïnes en sont pourvues; je dirai seulement qu'elle étoit jolie comme on ne l'est guère, & qu'elle savoit aimer comme on n'aimera jamais. Mais tout son bien étoit dans sa beauté, & sa noblesse dans son cœur; je veux dire qu'elle étoit sans fortune & sans naissance. Par bonheur elle n'y avoit jamais songé; les grandes Dames envioient la beauté de Suzette, & Suzette n'envia jamais leur fortune ni leur

rang. Quant à son caractère, c'étoit de ces naturels aussi rares que précieux qui pouroient se passer de l'éducation. Ses parens avoient toujours été pauvres ; elle étoit alors orpheline, & l'on peut dire qu'elle avoit toutes les vertus, ou du moins toutes les qualités du cœur, sans qu'on eût pris soin de lui en inspirer aucune. On ne lui avoit jamais dit, elle n'avoit jamais songé qu'on doit secourir les malheureux, & elle ne manquoit jamais de le faire, même à ses dépens ; elle n'avoit pas besoin de réfléchir pour être bonne ; la bienfaisance n'étoit pas chez elle un principe, mais un sentiment. Jolie comme elle étoit, elle ne manqua point d'adorateurs ; la séduction tendit autour d'elle tous ses filets ; mais étant née sans ambition & sans coquetterie, & la séduction n'arrivant pas jusqu'à son cœur, elle n'avoit pas même besoin de combattre pour triompher. Sa vertu n'avoit pour principe ni le desir de la gloire, ni même la crainte de la honte ; elle n'étoit pas défendue par son esprit, mais par son cœur, qui avoit besoin d'être vertueux comme on a besoin de respirer pour vivre : en un mot, son innocence étoit pour elle comme un bien physique, & elle n'auroit pas plus consenti à la perdre qu'on ne consent à être malade, à être malheureux. Elle remplissoit tous les devoirs de l'amitié sans les regarder comme des devoirs ; elle se faisoit aimer de toutes les femmes comme si elle n'eût pas été jolie. Loin que

la sagesse de sa conduite lui donnât l'austérité d'un censeur , elle étoit indulgente jusqu'à l'excès ; elle plaignoit les fautes comme les malheurs ; elle pardonnoit tout, & ne se permettoit rien. Ce portrait-là n'est pas celui de tout le monde ; mais, comme je l'ai déjà dit, Suzette ne ressembloit à personne.

On ne tarda pas à s'appercevoir que s'il étoit difficile de la voir sans la désirer , il étoit bien aussi difficile au moins de la séduire, & l'on finit par renoncer à un projet qui passoit pour extravagant. Mais cette conquête qui avoit lassé les prétentions des Riches & des Grands, ne devoit coûter qu'un moment & un coup-d'œil à un jeune homme sans naissance & sans fortune comme Suzette. Charles (c'est ainsi qu'on le nomme) étoit destiné à enflammer ce jeune cœur si bien fait pour l'Amour. Suzette l'aima dès qu'elle le vit, & il est inutile de dire qu'elle s'en fit aimer. Il la trouva aussi jolie que s'il eût été un grand Seigneur, & ses yeux pour le dire étoient plus éloquens auprès de Suzette que de brillantes promesses & les plus riches présens. Elle n'avoit point cette coquetterie qui retarde un aveu pour y donner plus de prix : Ses regards, sa bouche même , tout annonça bientôt à Charles qu'il étoit aimé. Comme elle ne s'étoit pas fait un mérite de rejeter de magnifiques propositions, elle ne se fit pas un devoir de cacher un amour innocent. Mais la sympathie

de deux cœurs ne suffit pas pour faire deux heureux ; il faut accorder des parens , concilier plusieurs intérêts ; si l'amour méprise la fortune , la fortune s'en venge bien. Notre orpheline , comme je l'ai dit , étoit pauvre ; elle vivoit du produit de son travail. Les parens du jeune homme n'étoient pas riches ; mais soit par un orgueil déplacé , soit qu'ils craignissent qu'un tel hymen ne fit obstacle à la fortune de leur fils , soit par quelque autre raison , ils refusèrent constamment de les unir. On défendit à Charles de voir sa chère Suzette ; c'étoit lui ordonner de l'aimer davantage. Les deux Amans ne cessèrent point de se voir ; mais ils se virent plus secrètement & avec plus de précaution. Une aventure qui survint alors auroit suffi pour unir leurs cœurs quand l'amour n'en auroit pas pris le soin auparavant.

Les armes de notre jeune Roi , qui semble avoir soumis la fortune à ses vertus , venoient de remporter un avantage sur l'ennemi. Tous les cœurs françois étoient pénétrés de la joie la plus vive , & ceux dont la richesse favorisoit les vœux , la manifestoit par des fêtes publiques. L'un des principaux de la Ville avoit voulu se signaler par un bal & de brillantes illuminations , & il avoit établi la scène dans son Château , qui n'étoit séparé de la Ville que par une rivière qui en baigne les murs. Quelque motif , étranger sans doute à la curiosité , y appela Suzette. Tout s'y passa comme on l'avoit désiré. Il y

eut de l'affluence sans confusion ; aucun désastre n'empoisonna leurs plaisirs , & ne fit succéder le repentir à la joie publique.

Au retour , Suzette s'étant remise dans le bateau qui l'avoit menée à la Fête , alloit être rendue sur le rivage , lorsqu'une de ses compagnes , en jouant tout près de l'eau , s'y laissa tomber. Suzette , qui vit la moitié de son corps hors du bateau , s'élança promptement vers elle pour la retenir ; mais se trouvant entraînée elle-même , elles furent précipitées l'une & l'autre dans les flots. Tout l'équipage jette alors un cri de terreur ; & l'on appelle du secours. Charles , qui par hasard promenoit dans ce moment sur le rivage sa tristesse & sa rêverie , entend ce cri , & à la faveur de la lune qui éclairait assez pour laisser voir , pas assez pour faire reconnoître les deux malheureuses victimes que les flots avoient englouties , s'y précipite aussitôt pour les sauver. Dans le même moment , un autre jeune homme qui étoit dans le bateau avec elles , s'y étoit jeté aussi. Ils furent heureux l'un & l'autre. La compagne de Suzette fut sauvée par le jeune homme inconnu ; & Charles , qui par hasard , ou par un mouvement involontaire de son cœur , s'étoit attaché à Suzette sans la reconnoître , eut le bonheur de la ramener sur la rive. On accourut alors avec des flambeaux pour lui porter les secours nécessaires. Que devint Charles , quand s'étant mêlé à ceux qui la secouroient , il reconnut sa chère Su-

zette ? La surprise, la joie, la crainte, toutes les passions à la fois s'emparèrent de son âme, & il n'eut que la force de s'écrier : Suzette ! Suzette en même temps, rendue à la vie, ouvre les yeux ; & le premier objet qu'elle apperçoit, c'est son amant. Ah ! Dieu ! s'écria-t-elle avec joie, mais d'une voix faible : c'est lui ! Oui, c'est moi, c'est moi, lui répond Charles en se jetant dans ses bras ! c'est moi qui t'ai sauvé la vie sans te connoître. Tous les spectateurs attendris demeureroient muets de surprise ; & il seroit difficile d'exprimer ce qui se passoit alors dans le cœur de Charles. O Comme il bénit le hasard qui l'a conduit si heureusement au bord de la rivière ! comme il s'applaudit de s'être élancé dans les flots ! & en effet, jamais acte d'humanité n'eut une plus douce récompense. Sa joie, en reconnoissant Suzette, venoit de s'accroître au centuple. Il avoit cru d'abord n'être qu'humain ; il avoit cru ne sauver qu'une femme, & il avoit sauvé sa maîtresse : Ce seroit insulter aux cœurs sensibles que d'essayer de leur faire sentir cette différence. Mais comme l'amour est toujours inquiet, & que sa délicatesse est excessive, Charles est fâché de n'avoir pas reconnu plus tôt Suzette. L'Amour eût augmenté sa force avec son zèle ; il l'eût sauvée plus promptement ; Suzette eût moins souffert. Cette idée lui donne même des scrupules qui empoisonnent presque son bonheur. Ses bras, en s'attachant à elle, ont pu

ne pas ménager assez sa foiblesse ; il a pu la blesser en l'entraînant. Enfin il se reproche comme un crime d'avoir tenu sa maîtresse dans ses bras sans la deviner , sans que son cœur lui ait dit : c'est elle.

Cependant de prompts secours , & surtout la vûe de son amant , avoient rendu la vie & la force à Suzette. On la ramena chez elle ; & Charles ne la quitta qu'avec plus de regret. Il sembloit pour le coup que Suzette dût lui appartenir incontestablement. En racontant à ses parens son aventure , il ne manqua point de l'interpréter comme un don que le Ciel lui avoit fait de Suzette. N'étoit ce point par un miracle évident qu'il s'étoit trouvé-là à point nommé pour lui sauver la vie ? Charles à ces raisons joignit les supplications les plus touchantes ; mais ses parens , qui ne voyoient qu'un heureux hasard dans cette aventure , ne se crurent pas obligés de changer d'avis pour cela ; ils lui dirent que Suzette , pour avoir été noyée , n'en étoit pas devenue plus riche ; & ils persistèrent dans leur refus.

Quelques jours après il vint redemander à son père la main de Suzette avec plus d'instance & de chaleur. L'entretien fut très vif ; le père mit plus de dureté qu'à l'ordinaire dans son refus ; Charles sortit peut-être des bornes du respect ; & son père , dans le premier mouvement de son indignation , le chassa en lui jurant par tout ce qu'il y a de plus sacré , que jamais il ne lui accorderoit

Suzette. Charles se retira; & guidé par un aveugle désespoir, il alla s'enrôler dans un Régiment pour lequel on recrutoit alors; il ne vouloit que mourir, puisqu'il lui falloit renoncer à Suzette.

Charles étoit si persuadé que son malheur lui faisoit un devoir de mourir, qu'il ne sentit sa faute que par la douleur qu'en témoigna Suzette en l'apprenant. Le désespoir de cette tendre amante fut si grand, qu'elle lui reprocha plusieurs fois de lui avoir sauvé la vie: Je ne serois plus, lui dit elle; je ne sentirois point la douleur de te voir partir. Il allégua, pour se justifier, le désespoir qui l'avoit égaré, l'affreux serment que son père avoit prononcé devant lui; Mais Suzette étoit prête à le perdre, & peut-être pour toujours; rien ne pouvoit la consoler. Elle conçut mille projets, dont la plupart annonçoient le trouble de sa raison, mais qui tous prouvoient son amour.

Le père de Charles sentit du remords d'avoir réduit son fils à cette fatale extrémité. Dans le regret cuisant qu'il avoit, il auroit consenti peut-être à lui donner enfin sa chère Suzette; mais l'enrôlement étoit un malheur que sa fortune ne lui permettoit point de réparer. Il demanda à revoir son fils; il le serra dans ses bras; tâcha de le consoler, & lui témoigna le plus amer repentir; & Charles n'eut pas la force de lui dire: mon père, vous m'avez mis un poignard dans le sein.

On fixa le départ du malheureux Charles à un terme peu éloigné; & en attendant on lui montrait plusieurs fois par jour l'exercice, ainsi qu'à d'autres nouveaux Soldats qui devoient partir avec lui. Suzette se rendoit sur les lieux pour le voir. Elle se plaçoit un peu à l'écart pour n'être pas remarquée; mais avec quel tendre intérêt elle suivoit tous ses mouvemens! elle voyoit avec plaisir que Charles étoit le plus beau, le mieux fait de tous ses camarades; mais combien ce plaisir étoit empoisonné par cette cruelle réflexion: il va partir! elle le plaignoit quelquefois de la peine que lui coûtoit cet apprentissage militaire; si l'exercice duroit long-temps, Suzette, sans avoir quitté sa place, étoit plus fatiguée que lui; & si elle s'apercevoit qu'on le grondât, de grosses larmes couloient de ses yeux.

Arrive enfin le jour du départ. Charles avoit voulu s'épargner & épargner à Suzette le déchirement d'un si cruel adieu. Il écrivit une lettre de congé; choisir quelqu'un pour la remettre à sa chère Suzette; mais au moment de la donner lui même, tout son courage parut l'abandonner; & il jugea qu'il étoit encore moins douloureux pour deux amans de se dire adieu, que de partir sans se voir. Il n'en jugea plus ainsi quand il eut dit à Suzette, il faut nous quitter. Les tendres reproches qu'elle lui adressa, ses larmes, son désespoir lui faisoient souffrir mille morts; il se repentoit d'avoir voulu la voir; & ce:

pendant il ne pouvoit s'arracher de ses bras. Mais le moment du départ approchoit ; un retard étoit dangereux pour Charles ; il fallut se séparer.

Suzette, les yeux baignés de larmes, le suivit long-temps du geste & du regard. Charles n'avoit presque plus la force de faire un pas dès qu'il s'étoit retourné pour la voir, & il se retournoit sans cesse. Mais ce n'étoit pas assez pour la tendre Suzette. Quand elle eut perdu de-vûe son amant, elle s'élança sur ses traces pour le suivre, au moins de loin, aussi long-temps qu'elle le pourroit. Que dis-je ? ce n'étoit pas là un projet qu'elle eût formé ; elle étoit comme entraînée sur ses pas par une force irrésistible. Arrivée sur le grand chemin que Charles avoit pris, malgré la foiblesse de son sexe & de son âge, elle le suivoit toujours, sans avoir d'autre projet que de le suivre. Elle le voyoit ou croyoit le voir au milieu de sa troupe, qui étoit déjà loin, & qui marchoit assez vite ; cette illusion trompa quelques instans ses ennuis. Enfin, toute en sueur, épuisée, hors d'haleine, elle marchoit toujours, jusqu'à ce que la fatigue la fit tomber presque mourante au pied d'un arbre. Elle y resta long-temps sans avoir la force de se relever ; & quand elle se sentit le courage d'aller, elle regagna tristement sa maison, ne voyant, n'entendant plus rien, la poitrine gonflée & les yeux secs ; la douleur sembloit avoir tari la source de ses larmes.

Voilà donc la pauvre Suzette livrée à elle-même , seule au monde. Elle ressembloit , dans la ville où elle étoit née , à un voyageur égaré la nuit dans une forêt. La douleur auroit tranché bientôt ses jours , si l'espérance , cette enchanteresse du monde , n'avoit suspendu le coup mortel. Dès que l'espérance eut parlé au cœur de Suzette , elle y fit entrer le courage. Suzette , au lieu de succomber à ses maux , résolut de les terminer ; & elle conçut un projet bien digne de son cœur. J'ai dit qu'elle vivoit du produit de son métier. Elle retrancha sur ses vêtemens & sa nourriture , & doublant son travail , elle se mit à amasser de quoi dégager son amant. Le jour entier & les trois quarts de la nuit , elle promenoit sans cesse , une aiguille meurtrière qui piquoit ses doigts délicats. Le peu d'instans qu'elle donnoit au sommeil & à ses repas , lui sembloient un vol fait à son amant. Le seul délassement qu'elle se permît , c'étoit de lire les lettres que Charles lui écrivoit , & qui ranimoient son courage. Elle n'avoit pas voulu l'instruire d'un projet qu'elle n'avoit pas formé pour acquérir des droits à sa reconnaissance ; elle lui donnoit son temps & son travail , parce qu'elle croyoit lui appartenir toute entière. C'est ainsi qu'elle passa plus d'une année ; & par un effort incroyable de travail & d'économie , elle parvint à ramasser la somme dont elle avoit besoin.

Quand elle se crut sûre d'avoir la somme

complete (& elle avoit pris sur cela des informations) elle la mit dans son tablier , courut chez le Capitaine de Charles , & lui jeterant tout son argent à ses pieds , lui redemanda son amant. Le Capitaine , attendri par tant d'amour & de naïveté , expédia sur le champ le congé , & mouilla de ses larmes la lettre qu'il écrivit. On se figure bien la joie que sentit Charles à cette nouvelle. Il eut bientôt terminés les apprêts de son voyage ; les adieux qu'il fit au Régiment ne furent pas longs ; & il ne s'amusa guère en route. Précipitons son arrivée , qui doit faire d'autant plus de plaisir à tous deux , que la fortune sembloit avoir cessé de les persecuter. Le Capitaine , après avoir délivré le congé , s'étoit rendu chez le père de Charles , pour lui raconter cette aventure , & pour l'engager à ne plus tyranniser d'aussi tendres amans ; & sur cela le père ayant mandé Suzette , lui avoit fait beaucoup de caresses.

Suzette , à qui Charles avoit annoncé son arrivée , voulut aller au devant de lui : elle reprit la route où elle s'étoit traînée autrefois avec tant de douleur. Mais que son cœur aujourd'hui est bien autrement agité ! fût-elle maintenant six fois plus de chemin qu'elle n'en avoit fait la première fois , elle seroit bien moins fatiguée. Elle l'aperçut enfin ; & Dieu sait s'ils volèrent dans les bras l'un de l'autre. Charles ne la remercia point , quoique son Capitaine eût informé de tout ; la joie , la reconnoissance lui avoient

ôte l'usage de la voix. Mais Suzette avoit de trop bonnes nouvelles à lui conter pour se taire long-temps : mon ami , lui dit-elle , j'ai vu ton père chez lui.... & c'étoit par son ordre ; il m'a parlé ; il m'a caressée... il m'aime... nous serons heureux.

Il seroit difficile en effet de trouver un couple plus fortuné. Charles est libre , & sa liberté est un bienfait de sa Maîtresse ; Suzette a retrouvé tout ce qu'elle aime au monde , l'homme à qui elle doit le jour qu'elle respire ; & la seule personne qui pouvoit s'opposer à leur bonheur , le père de Charles , vient de leur rendre son amitié. Leur bonheur est trop parfait ; il ne sauroit être durable.

A peine sont-ils rentrés dans la Ville , qu'on leur apprend que le père de Charles vient de mourir subitement. Ce malheur est encore plus effrayant qu'on n'imagine ; car les droits de ce père , qui étoit prêt à les unir , ont passé dans les mains d'un tuteur qui a déjà déclaré qu'il n'approuvera jamais cet hyménée. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour eux ; & en effet ils n'avoient jamais été aussi malheureux que dans ce moment funeste ; ils étoient d'autant plus à plaindre qu'ils avoient passé presque en un moment du faîte du bonheur au comble de l'infortune.

C'est ainsi que le sort sembloit se complaire à frapper de coups imprévus les plus

tendres des Amans. Suzette, malgré tout son courage, ne peut supporter ce dernier malheur ; sa santé, qui avoit résisté à plus d'une année d'un travail excessif, succombe au chagrin de reperdre son Amant ; dans peu de jours on désespéra de sa vie. Tous ceux qui étoient instruits de cette histoire versèrent des larmes sur ces deux infortunés. Mais la douleur qu'on en ressentit fut suspendue par une heureuse nouvelle qui vint combler de joie toute la France ; On apprit que le Ciel venoit de remplir nos vœux par la Naissance d'un Dauphin, & toutes les Villes s'empresèrent de témoigner leur sensibilité par des fêtes & par des actes de bienfaisance. Celle où Suzette étoit née voulut marier un nombre de jeunes filles, & on l'inscrivit sur la liste. Comme on connoissoit la cause de sa maladie, on s'imagina que l'offre de la marier à Charles pourroit bien en devenir le remède. Par le moyen de la dot qu'on lui donna, peut être même par de justes menaces, on fit consentir le tuteur & la démarche eut un plein succès ; car cette nouvelle rendit en peu de jours à Suzette sa première santé.

Nos deux Amans furent mariés, & l'ancien Capitaine de Charles joignit à la dot de Suzette la somme dont elle avoit dégagé son Amant. O comme ces heureux Epoux bénirent cette Naissance fortunée qui a comblé les vœux de tout un peuple ! Comme ils célébrèrent les vertus d'un jeune Roi,

qui ne fait qu'exercer ou inspirer la bien-faisance ! Suzette se repentit presque de lui avoir enlevé un Soldat en dégageant son Epoux ; mais celui-ci fit vœu de consacrer à son service un de ses fils.

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Montre* ; celui du Logogryphe est *Flambeau* , où se trouvent *lambeau* , *eau* , *feu* , *âme* , *Abel* , *ambe* , *la* , *aube* , *beau* , *bufle* , *lame* , *Lama*.

É N I G M E.

A MA haute naissance on rend peu de justice ;
Voilà pourquoi jamais je ne vais à la Cour.

Au hameau je fais mon office ,
Allant & revenant , tant que dure le jour.

S'il n'avoit plus mon bénéfice ,
Le Monarque appauvri pourroit mourir de faim.
Plus je suis déchirant , sans mesure & sans frain ,
Plus je fais lui rendre service.

(*Au Palais Bourbon , le 25 Janvier 1782.*)



L O G O G R Y P H E.

EN langage logogryphique ,
Combien font cent-cinquante , & puis rien & puis fix ?
Certes ! qui sait l'Arithmétique
Ne doit pas rester indécis ;
Le cas n'est pas problématique.
Mais pourtant ce seul numérique
Ne suffit pas pour savoir qui je suis.
Ajoutez-donc à ce calcul magique
Le caractère alphabétique
Qu'on trouve entre l'R & le T.
C'est l'S. Oui , la place l'indique.
Eh, bien ! dites-le moi , qu'en est-il résulté ?
(Par M. de Somer.)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRES écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile & de Malthe, par M. ***, Avocat en Parlement, de plusieurs Académies de France, & des Arcades de Rome.

Qui mores hominum multorum vidit, & urbes.

A Mlle **, à Paris, en 1776, 1777 & 1778, 6 Vol. in-12. Amsterdam, & se vend, à Paris, chez B. Morin, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques.

LE nombre de Voyages d'Italie que nous avons déjà, ne semble pas promettre à celui-ci un accueil empressé; cependant il diffère autant des autres par la diversité des choses, que par la manière de voir, de sentir & de juger du Savant qui l'a entrepris. Histoire Naturelle, Agriculture, Commerce, Arts, Spectacles, Musique, Langage, Poésie, Mœurs, Gouvernement, tout est observé avec l'œil d'un homme déjà instruit, mais avide d'augmenter ses connoissances; tout est peint avec la chaleur & la liberté d'une ame forte & pensante, beaucoup plus occupée des choses que des mots & des phrases.

La Suisse, visitée par l'Auteur en plusieurs voyages dont il donne les résultats, présente, par ses sites & ses accidens, sa politique &

ses usages, son industrie & ses relations, un tableau que le Savant & le Philosophe ne peuvent jamais considérer avec indifférence. C'est au milieu des horreurs du S. Gothard, des aspects étonnans & variés d'une nature imposante, que notre Voyageur descend dans les Bailliages Italiens, sur le bord des lacs de Côme & Majeur, dont il nous fait connoître les habitans qui n'avoient pas encore été observés. L'économie rurale & l'état des Arts fixent par-tout son attention. Considérée sous ce dernier rapport, Turin, dont on prend d'abord une idée attrayante, finit par ennuyer à cause de sa monotone uniformité. Le Palais Ducal offre la plus belle collection de Tableaux Italiens & Flamands qu'il y ait en Italie; mais toutes les Sciences y sont négligées, & la Bibliothèque nombreuse de l'Université est déserte.

Les Pays qui fournissent au Piémont des objets de consommation en échange de ses soies, la combinaison des avantages qu'ils en retirent, sont exposés dans l'Ouvrage avec beaucoup de sagacité.

Milan, où il faut chercher les monument remarquables, où tout est épars, & dont cent mille ames peuplent à peine la vaste étendue, n'a pas un Dessinateur, pas un Peintre, pas un Sculpteur.

« L'état de langueur dans lequel tous les
 » Arts s'y trouvent, pourroit bien avoir son
 » principe dans les impôts qui enchérissent

» les matières premières & la main-d'œuvre.
» vre. »

On quitte les États de la Reine, en traversant le Pô, pour entrer dans *Plaisance*, peu peuplée, mal bâtie, à quelques beaux Palais près.

Parme décèle de toute part des efforts impuissans « pour parvenir à une grandeur
» très-au-dessus de ses forces.... Ses Églises
» renferment des beautés du plus grand
» genre; le peu de soin qu'on prend de la
» plupart fait croire qu'on est chez un Peuple
» barbare. »

Modène a vû naître quelques hommes célèbres; « elle montre encore des monu-
» mens ou des débris de son savoir, des
» Bibliothèques, des Cabinets d'Histoire
» Naturelle.... On y voit des Tableaux
» d'une grande beauté, des Destins des plus
» grands Maîtres... des Antiques, &c....
» Du reste, comme à Parme, de grands
» bâtimens commencés qui ne seront jamais
» finis.

» Les projets des Princes qui visent à une
» grandeur fastueuse, sont toujours très-
» onéreux aux Peuples. On commence, les
» idées s'aggrandissent, l'ambition se boursouffle, les impôts pleuvent, rien ne suffit,
» & l'on finit par tout abandonner, excepté
» les impôts. »

Bologne intéresse singulièrement le Voyageur; sans doute il intéressera de même ses Lecteurs.

« Nulle part, en Italie, je n'ai encore vu
 » autant de monumens du goût & du savoir
 » que dans Bologne; nulle part, autant de
 » penchant pour les belles connoissances,
 » & d'ardeur à s'instruire, autant de cet
 » amour du Pays qui réveille l'imagination
 » & donne de l'effor à l'ame. On n'y a plus
 » cet esprit inquiet qui a occasionné tant de
 » révolutions... Aucun ne voudroit être d'un
 » autre Pays, ni vivre sous un autre gou-
 » vernement.....

» La Ville n'a été ni vendue, ni achetée,
 » ni conquise; elle s'est donnée, & tient
 » ses conventions....

» Tout le monde, dans ce Pays, juge de
 » l'Art; & si l'on ne prononce pas toujours
 » exactement, du moins on y sent bien la
 » nature; la douceur de ses traits, comme
 » celle de ses accens, pénètre les ames,
 » & y cause des émotions. »

Le Volcan de *Pietra Mala* arrête le Voya-
 geur sur le chemin de la Toscane, dont la
 Capitale fournit un grand nombre de détails
 curieux.

« Qu'on se rappelle les grands Hommes
 » qui sont nés dans son sein, l'exemple
 » rare qu'elle donna au monde, en tirant
 » la vertu d'un état très-subordonné, pour
 » la placer sur le Trône, & l'exemple plus
 » rare encore, que l'Idole d'un Peuple ait eu
 » une suite de successeurs dignes de son
 » choix. Si l'on songe qu'elle fut le berceau
 » des connoissances humaines, que ce fut

» elle qui tira l'Europe de l'ignorance où la
 » barbarie des siècles l'avoit replongée ,
 » qu'elle cultiva , qu'elle perfectionna les
 » Sciences & les Arts , qu'elle en répandit
 » le goût dans le reste du monde , alors on
 » se croira au milieu d'Athènes.» Viennent
 ensuite la description des beautés de la fa-
 meuse galerie de Florence & de ses divers
 Palais, des observations particulières sur son
 gouvernement si justement célèbre dans l'Eu-
 rope entière, sur le commerce & sur l'in-
 dustrie de ses habitans, &c.

« L'espèce humaine, dans cette contrée ,
 » est belle , de cette beauté de caractère à
 » la Raphaël & à la Dominiquin. Dans les
 » formes , dans la taille, dans les teintes ,
 » on lit l'influence d'un beau climat , d'une
 » bonne température , d'un bon air , &
 » d'excellens alimens. »

L'article de *Sienn*e est enrichi d'un mé-
 moire sur la Maremme , dans lequel on
 examine les causes du mauvais air , & les
 moyens de les détruire.

La description du Vésuve, alors en cor-
 ruption , présente un des objets les plus pi-
 quants de l'Ouvrage.

Des beautés d'un autre genre se succèdent
 dans le voyage de Pouzzole , Baies , Cumes ,
 &c. Les débris d'antiquité , les fameux
 champs-élisées , les étuves de Néron , le lac
 Averno , la Solfatarre , &c. paroissent tour-
 à-tour & fixent l'attention.

Palerme

Palerme , & toute la Sicile parcourue , observée & décrite avec soin , forment un article important , & qu'on ne rencontre point dans les autres voyages d'Italie. Les mœurs des Siciliens , la richesse de l'Histoire naturelle , le nombre des ruines , le commerce en particulier , présentent une variété d'objets , propres à intéresser également le Philosophe , l'Antiquaire & le Négociant.

Malthe , dont l'Auteur nous développe le gouvernement , donne lieu à des idées neuves & des faits peu connus ; l'ordre des Élections , l'influence de chacun des ordres , les loix , la marche de l'administration , les mœurs , les productions , les relations , &c. enfin , des remarques sur le gouvernement d'Alger rendent cette partie très-étendue. L'ancienne Syracuse , Catane , l'Erna , Messine , complètent la description de la Sicile.

On nous offre ensuite le tableau de Naples , ses fêtes , ses usages , ses mœurs , & de tout ce qui peut servir à la connoissance de cette Ville. « Il n'est pas possible d'assigner un caractère aux Napolitains en général ; ces gens-là n'en ont point & ne sauroient en avoir. A cet égard , ils sont dans le cas d'une infinité d'autres Peuples. Par-tout où il y a un Maître , son exemple donne le ton , chacun se modifie sur ses goûts , sur ses inclinations ; & les influences du climat , sans être absolument détruites , seront

» tellement voilées , tellement étouffées ,
» que , malgré les grandes différences
» qu'elles jetteront dans la manière de sentir
» & d'être des individus , on n'y verra que
» des nuances qui ne suffiront jamais pour
» déterminer un caractère.

» Les mœurs , chez une Nation , influent
» sur les Arts. De-là , l'idée & l'exécution
» du sublime chez les Grecs , le grand & le
» pompeux chez les Romains , »

Arrivé à Rome par le Mont-Cassin , l'Auteur , donne sur le gouvernement de cette Ville , sur ses Spectacles , & , à leur occasion , sur la Langue , la Poésie & la Musique , enfin sur les antiquités & toutes les productions des Arts , des détails que nous ne pouvons même indiquer.

« Quelle que soit Rome aujourd'hui , plus
» cultivée que bâtie , plus déserte que peuplée , nulle part l'ami des Arts n'est seul
» dans sa vaste enceinte ; tous les lieux lui
» offrent à l'envi des objets d'admiration
» & d'étude ; tout le rappelle à la grandeur
» des temps antérieurs , à la haute élévation
» du génie , à l'immensité des entreprises
» dont l'idée seule forme un poids qui
» accable les esprits du siècle , à la hardiesse
» dans l'exécution , tantôt à la fécondité ,
» à l'immense richesse dans les ornemens ,
» tantôt à la simplicité , à la noblesse qui
» caractérisent les plus beaux temps de Rome.
» Il suit les siècles , il lit leur décadence

» dans leurs monumens mêmes ; il pleure
 » sur ces temps de barbarie, où les horreurs
 » de l'ignorance ou de la cruauté arrachèrent
 » aux Romains les restes de leurs triomphes
 » & de leur gloire, & à l'Univers entier,
 » les uniques sources de la science & du
 » goût..... Patrie des Arts, depuis que la
 » Grèce fut anéantie, mère du goût, pro-
 » tectrice des talens, ta bénigne influence
 » en inspire l'idée, en féconde le germe ;
 » tu dictes les loix du beau, tu aggrandis
 » l'ame, tu échauffes l'imagination, tu en-
 » flammes le cœur. On ne vit point chez
 » toi, on n'est point accueilli dans ton
 » sein, sans passer d'une douce émotion à
 » l'enthousiasme ; & celui qui peut te
 » quitter sans répandre des larmes, est indi-
 » gne de te voir. »

La route de Rome à Venise par Lorette,
 Ravenne, Ferrare & Mantoue, présente la
 description de ces divers lieux & des campa-
 gnes qui les séparent, ainsi que des observa-
 tions sur une manière particulière de cul-
 tiver la vigne & le mûrier dans le Man-
 touan, &c.

L'aspect de Venise est plutôt singulier
 qu'agréable.

« Une situation basse ; au lieu de rues,
 » des canaux étroits, tortueux, des maisons
 » hautes, des vûes courtes, de la malpro-
 » preté, de la mauvaise odeur ; tout cela
 » peut beaucoup étonner, parce que ne
 » voyant toutes ces choses qu'en petit, mais

D ij

» par tableaux continuellement répétés, on
 » s'en fait un tour, une masse, dont assu-
 » rément on n'a rien vu de semblable
 » ailleurs....

» Reste, pour intéresser, l'intérieur des
 » édifices publics ou particuliers, où les
 » étrangers ont accès, comme par-tout,
 » pour y voir les curiosités de divers genres
 » qui y sont répandues; les spectacles, dont
 » ils peuvent jouir comme les Nationaux,
 » & qu'ils embellissent par leur concours;
 » enfin, la société, plus séduisante peut-être
 » que nulle part.»

Le détail de ces curiosités, la peinture
 des mœurs douces des Vénitiens, le Gouver-
 nement, les Arts, & particulièrement la
 Musique & les Spectacles, concourent à
 faire de Venise une des parties les plus agréa-
 bles de l'Ouvrage.

Padoue, presque déserte, eu égard à son
 étendue; Vicence, Ville pauvre malgré le
 grand nombre de ses Palais; Véronne, agréa-
 blement située, & la plus peuplée des États
 Vénitiens; Brescia, qui, avec beaucoup de
 noblesse ancienne, est encore riche & puis-
 sante; enfin, Bergame & Milan, sont exa-
 minées par le Voyageur qui les traverse pour
 aller à Gènes, où il s'arrête.

Embarqué pour la Toscane, il va visiter
 Pise, toujours agréable par sa situation,
 quoique fort déchue; l'Isle d'Elbe, célèbre
 par ses mines de fer, & Livourne, « où la
 » diversité des Nations réunies, dont cha-

» cune conserve quelque chose de ses mœurs
 » & de ses manières , fait un ensemble qui
 » s'éloigne assez des mœurs & des manières
 » Italiennes pour y trouver de la différence ,
 » mais pas assez pour que celles - ei n'y
 » dominant point encore. »

De retour à Gènes, il passe à Antibes , à Grasse , traverse le Var , voit Nice & Villefranche , gagne Turin par le col de Tende , rentre en France par le Mont-Cenis , visite la grande Chartreuse , & fait de Lyon le centre de plusieurs excursions en Dauphiné , en Forêt , au Puy , en Bresse , &c. continuant toujours ses observations sur le sol , les productions , la culture , les mœurs , les arts & le commerce , il finit par la comparaison des États qu'il a visités.

Cet Ouvrage , en six Volumes , est une suite de Lettres , genre d'écrire qui semble excuser les répétitions & la fréquente incohérence des matières. Les idées y abondent , ainsi que les choses ; mais celles-ci , présentées comme elles le sont , ne forment pas un ensemble qu'on puisse saisir au premier coup-d'œil ; il faut relire pour tout distinguer. La diction , quoique rapide , est souvent négligée ; la partie Typographique ne l'est pas moins. Au reste , on y retrouve l'empreinte d'une ame forte & sensible , d'un esprit cultivé & philosophique. La multiplicité des faits , la nature & la variété des observations , les détails de mœurs , &c. en font un Ouvrage qui peut servir de Manuel

aux Voyageurs , & satisfaire la curiosité de ceux qui ne sont pas à portée d'entreprendre un aussi long voyage.

LES APRÈS - SOUPÉS de la Société. A Paris, chez l'Auteur, rue des Bons-Enfans, vis-à-vis la cour des Fontaines du Palais Royal.

M. de Sauvigny, qui se déclare l'Auteur du second Volume de ce Recueil, y insère plusieurs Pièces d'un genre différent pour y jeter plus de variété ; & l'on pourra se procurer les unes ou les autres séparément. Il se propose de donner dans le même format la Collection entière de ses Ouvrages.

Le cayer que nous annonçons contient les *Amans François*, Comédie en deux Actes & en vers, à l'occasion des Avantages remportés sur mer & sur terre par les François & les Etats-Unis de l'Amérique dans la Virginie. On lira cette Pièce avec plaisir, surtout dans les circonstances.

Clarice, nièce de M. Lisimon, avoit été promise à Saint-Clar, qui sert dans la Marine, mais, depuis, la mère de la jeune personne l'a promise au Marquis Lucidor. Floricour, oncle de Saint-Clar, arrive de la Bretagne pour demander à son ami Lisimon la main de sa nièce, promise depuis si longtemps à son neveu. Lisimon, qui est un novelliste, un politique comme il y en a tant,

le reçoit d'un air très-occupé, lui objecte l'éloignement de sa femme pour ce mariage, & lui apprend d'ailleurs qu'ils sont brouillés depuis quelques jours. Floricour, qui les avoit toujours vus bien unis, lui demande la cause de cette brouillerie.

J'ai toujours entre vous vu régner l'harmonie,
Et je ne conçois pas ce qui peut la troubler.

L I S I M O N.

Tenez, en vérité, je rougis d'en parler.

C'est la maudite Anglomanie :

Tout ce qu'on fait, vaut mieux à Londres qu'à Paris.

Ses robes, ses chevaux, ses gens sont à l'Angloise.

Quoiqu'elle sache bien que cela me *déplaît* *,

C'est toujours contre nous qu'elle fait des paris.

Je venois d'en perdre un; je suis un peu colère,

J'ai rompu tout-à-fait.

Floricour sort dans l'intention de les raccommoder. Saint-Clar, qui vient d'apprendre en arrivant à Paris, qu'on doit donner Clarice au Marquis Lucidor, se présente à Lisimon pour s'en éclaircir sans se faire connoître. Lisimon demande à Saint-Clar lui-même des nouvelles de Saint-Clar : savez-vous, lui dit-il, s'il est de retour ? Saint-Clar lui répond, avec quelque embarras :

* Il falloit, pour l'exacritude grammaticale, me *déplaît*.

Monsieur, il est ici.

L I S I M O N.

De quand ?

S A I N T - C L A R.

D'aujourd'hui même.

L I S I M O N.

Le voyez-vous ?

S A I N T - C L A R.

Mais.... oui.

L I S I M O N.

Sa valeur est extrême.

Dans la dernière affaire il s'est très-bien montré.

S A I N T - C L A R.

Il a fait son devoir.

L I S I M O N.

Il a fait davantage.

Monsieur, on m'a fort assuré

Qu'il s'étoit distingué par un trait de courage.

S A I N T - C L A R.

J'ignore de quel trait vous voulez me parler :

Des Marins le courage est le moindre mérite :

Je les ai vu combattre , & tous se signaler

Par la capacité , le zèle & la conduite ;

Je n'ai point distingué St-Clar à ses hauts faits ;

J'ai vu par-tout la gloire où j'ai vu des François.

Tout ce que dit-là St-Clar est noble & intéressant. Il mérite d'être heureux. Aussi les deux oncles & M^{de} Lisimon s'accordent-ils pour lui donner Clarice; mais dans la persuasion que le mariage de Clarice & de Lucidor va se conclure, St-Clar a disparu, & on le cherche long-temps en vain. Enfin, son propre rival, par un retour de générosité qui l'emporte sur son amour, parvient à le découvrir, & le ramène aux pieds de sa maîtresse. Mais Saint-Clar a perdu toute sa fortune; il a le courage de le déclarer à Clarice, qui, sans l'en aimer moins, ne fait que l'estimer davantage; d'ailleurs, l'oncle de Saint-Clar lui donne tout son bien; leur mariage se termine, & Lisimon s'écrie:

Ah! que je suis content! une fois dans la vie
Ma femme a fait ma volonté.

ODE sur la Mort de l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohême, avec des Notes Historiques, par M. Courtial. A Paris, chez les Libraires qui vendent les Nouveautés. — Ode sur la Naissance de Mgr. le Dauphin, & sur les Avantages remportés récemment par les Armées du Roi, par le même. A Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Augustins.

LA mort de l'illustre Marie-Thérèse a fait couler des larmes au-delà des bornes de les États; c'est que sa gloire & ses bienfaits

ont franchi les limites de sa domination. M. Courtial vient de joindre à tant d'Oraisons Funèbres un nouvel hommage poétique. Son Ode pourroit donner lieu sans doute à des observations critiques ; mais le Lecteur doit mesurer son indulgence à la difficulté du genre ; & l'on sait qu'après la Muse de l'Épopée , celle de l'Ode offre le plus de difficultés à vaincre au Poète. On voit que M. Courtial a étudié ses modèles , & qu'il connoît le ton lyrique. Nous allons citer une strophe qui donnera une idée du style de l'Auteur.

La Discorde , planant pour l'effroi de la terre ,
 Sur deux Trônes long-tems jaloux de leurs grandeurs ,
 Ébranloit l'Univers de sa voix de tonnerre ,
 Appelant les combats , les haines , les fureurs ;

Son œil est brûlant de rage ;

Sa torche peint le carnage ;

Ses serpens sifflent épars ;

De tous les fléaux ministre

Elle étale un front sinistre

A la fille des Césars.

M. Courtial ayant travaillé sur le même fonds que les Auteurs des Oraisons Funèbres qui ont paru , craint qu'on ne lui reproche des ressemblances apparentes & inevitables. Il atteste *plusieurs personnes dignes de foi , des Académiciens même* , que toutes les idées de son Ode lui appartiennent ; que par exemple , le parallèle entre l'Impéra-

trice & Sémiramis étoit dans son Ouvrage avant qu'on eût rien publié sur la Mort de l'Impératrice.

Son Ode sur la Naissance de Mgr. le Dauphin, &c. est un hommage patriotique, qui ne peut qu'être applaudi par tous les bons Citoyens. Nous allons en faire connoître deux strophes.

CHAÎNE d'un ordre qui commence ,
 Tu te dévoiles à mes yeux.
 Ta noble destinée , ô France ,
 Égale la hauteur des cieux ;
 L'Océan te soumet ses ondes ;
 Ta gloire embrasse les deux mondes ;
 Ils te prodiguent leurs trésors ;
 Des vents l'haleine mugissante ,
 A tes desirs obéissante ,
 Les précipite vers tes bords.

Du sein du nouvel hémisphère ,
 L'Américain te tend les bras ;
 Puisqu'on l'opprime, il est ton frère ;
 Il suffit, tu le vengeras ;
 Sous une favorable étoile ,
 Tes forêts qu'entraîne la voile ,
 En forts tonnans couvrent les mers ;
 Pour prix de tes grands sacrifices ,
 La liberté sous tes auspices
 Fleurit dans cet autre Univers.

LETTRES du Chevalier de *Saint-Alme* & de *Mlle de Melcourt*, par *Mlle de * * **, Volume in-12 de 241 pages. A Paris, chez Delormel, Imprimeur - Libraire, rue du Foin; la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, &c. 1781.

CET Ouvrage est d'une jeune personne : beaucoup de chaleur, trop peut-être; quelques situations assez heureuses, les idées singulières d'une imagination qui paroît exaltée : en voici au hasard un exemple.

C'est *Rosette* qui, après avoir eu le malheur de céder au Chevalier de *Saint-Alme* par des circonstances qui la rendent pour ainsi dire excusable, lui dit : « Non *Saint-Alme*, je ne t'épouserai jamais ; tu m'as pu soumettre, tu pourrois un jour m'embrâser. Ne t'élève pas contre cette appréhension de ma part, parce que je te crois trop de justice & de noblesse dans l'ame pour t'imaginer capable de m'accabler jamais d'un reproche ; mais tel feroit l'état pénible de mon cœur, qu'il croiroit entendre la plainte avant même qu'elle eût pris le plus léger accès dans ton idée, & par le plus bizarre contraste, jusqu'à des ménagemens trop délicats de ta part, me feroient encore rougir de la réserve à laquelle te contraindroit ma foiblesse.

D'ailleurs, mon cher *Saint-Alme*, les vœux des Amans diffèrent de celles des

Epoux; l'Amour implore des sacrifices, & l'Hymen exige des tributs; j'ai satisfait à l'un au préjudice de l'autre; il est sensible que je trouverois occasion de me repentir des dons que je t'ai faits trop tôt. Vis à-vis de moi l'apparence d'un tort pourroit t'en offrir la réalité, & j'aurois perdu ce droit puissant de la vertu intacte qui fait anéantir tout soupçon par l'évidence soutenue de son innocence, & pour lors un tendre mouvement de jalousie n'est qu'un souffle propre à ranimer le feu du sentiment. Mais, grand Dieu! si par une injustice involontaire, si par une de ces erreurs que l'Amour lui-même enfante, mon Epoux osoit concevoir des doutes sur ma constance, j'aurois l'amertume affreuse de savoir ses craintes motivées, & qu'il pourroit se dire: " Elle s'est bien égarée dans mes bras, elle peut échouer contre un semblable écueil. O souffrance inexprimable, ô pensée déchirante! Non, Saint-Alme, je ne t'épouserai jamais; je le répète, je t'aime trop pour me mettre à même d'éprouver pendant un seul instant de l'altération de ta tendresse.

Mais ne crois pas non plus que jamais je dispose de mon être en faveur d'un autre; je t'appartiens à trop de titres; mon amour me lie à toi pour ma vie; & je regarderois comme la plus vile bassesse ou de tromper ou de n'apporter à un homme que les débris flétris d'un cœur dont un autre auroit recueilli les fraîches prémices; d'ailleurs, mon

ami, j'ai dans l'idée que la constance elle seule peut rendre l'Amour une vertu; que la creature sensible, pensante & délicate, ne doit contracter dans sa vie qu'un seul engagement (que le penchant doit déterminer); & dans ma manière de penser, en former un second me paroît faire une prostitution de soi-même. »

Ce système, que l'Héroïne du Roman s'est formé, qu'elle soutient long - temps avec courage & avec esprit, donne lieu à des développemens intéressans, à des peintures vives, à des lettres enfin qui annoncent dans ce jeune Auteur de l'imagination, de l'esprit & de la sensibilité; c'est en effet le premier Ouvrage d'une très - jeune Demoiselle, qui ne pourra manquer d'occuper un rang distingué sur le Parnasse des illustres Françoises.

(Cet Article est de M. de Lalande.)

S P E C T A C L E S.

L E F O Y E R.

FORT bien, va-t'on dire en lisant ce titre; mais à quel Spectacle sommes-nous? De la discrétion, mon cher Lecteur. Si elle vous contrarie un peu, elle me sert à merveille, & j'ai bien des raisons pour en faire usage.

Peut-être m'allez-vous demander pourquoi je ne vous donnerois pas des moyens détournés de satisfaire votre curiosité. Eh bien ! quand je vous dirois : c'est le Foyer où l'on écoute avec une attention suivie les faiseurs de pointes & de calembourgs , tandis qu'on y baille aux observations des gens de goût ; c'est le Foyer où les talens sont souverainement jugés par les personnes qui ont employé tout le temps du Spectacle à étourdir les Spectateurs par leurs éclats de rire immodérés , & par le scandale de leur étourderie ; c'est le Foyer où l'Artiste , qui a salué la veille un Observateur dans l'espérance de s'attirer quelques éloges , lui tourne le dos le lendemain , indigné de ce qu'il n'a été que juste. Quand je vous dirois tout cela , en seriez-vous plus avancé ? Non , m'allez-vous dire. En effet , car je ne cherche qu'à vous dépaïser. Écoutez seulement mon récit. J'y entre ce soir , & j'entends le vieux Gêronte , qui , escorté du grand Licidas , son survivancier dans le titre d'Orateur des Foyers , s'explique sur les événemens récents de nos Théâtres. — Non , Messieurs , on ne me persuadera pas que le Public ait eu le droit de demander que M. Grammont ne jouât pas le rôle d'Orosmane (le Samedi 26 Janvier) après deux ans de succès , & après que ce Comédien a réuni les suffrages des vieux connoisseurs. Comment se peut-il que de jeunes têtes se croient plus instruites que nous , & s'élèvent avec indécence contre les

talens d'un homme dont nous avons apperçu le mérite, nous autres qui n'avons pas vieilli pour rien. Il y a quelque chose là-dessous, j'en suis sûr. Monsieur, reprit un homme encore jeune, & dont la physionomie composée annonçoit de la finesse & du bon sens, je crois pouvoir être sûr qu'il n'y a rien là-dessous que de l'humeur, & que si cette humeur a éclaté avec infiniment de vivacité, c'est que depuis long-temps le Public s'efforçoit de la cacher. Mais le moment est venu, & il s'est fait justice. Ce n'est pas que je l'approuve; car elle a été poussée si loin, que j'en gémis encore pour celui qui en a été la victime. Observons cependant que plus le Public a vu un Comédien avec l'œil de l'indulgence; plus il a fondé d'espérance sur ses talens, plus il lui a prodigué d'encouragemens, & plus il a le droit d'exiger de lui que ses études, ses travaux habituels, se réunissent tous sur son état & sur les progrès qu'il a besoin d'y faire pour mériter de la réputation. Le Kain venoit de mourir, M. Grammont a paru, & tout le monde a crié au miracle; on a eu tort. Cette effervescence a duré long-temps, beaucoup trop long-temps pour l'avantage de cet Acteur, dont l'amour-propre a dû se familiariser avec l'idée de supériorité qu'on s'efforçoit de lui donner de lui même. De-là, plus de travail, ou seulement ce qu'il en faut pour connoître légèrement un rôle; de-là, quelques marques de mécontentement de la part du Public

que l'Acteur , par une suite de son amour-propre , a dû trouver très-injuste ; de-là enfin , de l'obstination d'un côté , de l'humeur de l'autre , & puis la vengeance. Je ne vois rien là que de naturel. Je suis fâché que le Public se laisse emporter à des mouvemens aussi impétueux , aussi barbares que ceux qui l'engagent à se venger de la négligence d'un Artiste , comme on se vengerait d'un ennemi capital ; mais je trouve encore tout simple que celui qui est extrême dans son amitié , soit extrême dans sa fureur. Elevons-nous contre la légèreté avec laquelle on accorde aujourd'hui du mérite , & même un grand mérite à ceux qui font les premiers pas dans une carrière , & nous épargnerons des chagrins aux jeunes gens dont la tête se seroit perdue sans retour aux éloges immodérés dont on les auroit enivrés. Afin d'être exactement vrai , & quoique j'aie pour mon compte bien des reproches à faire à M. Grammont , je n'aimerois pas à voir le Public s'accoutumer à faire de pareilles exécutions ; car il est certain qu'avec une vingtaine de sots en cabale , la médiocrité & la haine pourroient conduire le Public à l'oubli de toute décence , & nous priver , par ces excès , de talens que l'on auroit des raisons pour ne point aimer , & que l'on parviendroit à éconduire. Je ne vois guères que des abus au Théâtre ; il faut , je crois , s'opposer à ceux que l'on pourroit y introduire encore. Laissons-là cette Scène malhonnête , dit Licidas , & parlons

de la Tragédie nouvelle. Monsieur a sans doute vu *Manco* * ? — Oui, Monsieur. — Qu'en pensez-vous ? — Puisque vous me faites l'honneur de m'interroger, je vous dirai franchement que l'Ouvrage, avec de très-beaux détails, me paroît dénué d'intérêt, & n'étoit pas susceptible d'entraîner un grand nombre d'esprits raisonnables. Ce n'est peut-être pas au Théâtre qu'il faut discuter les avantages qui résultent de la civilisation, ni examiner la différence qui existe entre les vices & les vertus de l'homme civil & de l'homme naturel. Voyez le rôle que l'Auteur fait faire à Manco. Ce Prince a subjugué les Anquis; Huascar, leur chef, est instruit par Manco même du desir qu'il a de faire leur bonheur en les civilisant; il tient de sa générosité la vie & la liberté, & il n'en fait usage que pour méditer la perte de son bienfaiteur, pour projeter soudainement des conjurations & des assassinats. Manco le fait; & ce Prince, au mépris de tout ce que la politique lui ordonne de faire pour le salut de son Royaume, pardonne, & ne se laisse point de pardonner à un frénétique qui peut, en suivant l'essor de sa rage, boule-

* *Manco Capac*, Tragédie en cinq Actes & en vers, par M. Leblanc, remise au Théâtre le Lundi 28 Janvier. Cet Ouvrage a été donné pour la première fois en 1763 avec un succès très-médiocre. La première Représentation de la reprise a été fort mal reçue; à la troisième, on a demandé l'Auteur... & puis prenez les caprices du Public pour la base de vos observations.

verser l'État, assassiner le Roi, faire périr tous ceux qui pourroient avoir des prétentions au Trône, & replonger un Pays entier dans toutes les horreurs de la barbarie. Soyons vrais: Est-ce là le rôle que l'on doit faire jouer à un grand Prince? C'est une belle chose que la Philosophie; elle est en soi bien respectable, & bien utile au bonheur de l'homme; mais, dans la bouche & dans les actions d'un homme placé à la tête d'un grand Royaume, & qui doit à ses sujets compte de leur bonheur, elle ne doit jamais s'éloigner des intérêts des Peuples: elle doit au contraire s'y rapporter sans cesse, & ne marcher jamais sans la politique, sans cette politique ferme & raisonnable qui fait conduire à propos aux moyens de paix & de conciliation, & qui sévit avec un courage égal contre les caractères indisciplinables, contre les Sujets qui peuvent occasionner des révolutions dangereuses. Huascar ne m'a point satisfait. Ce n'est pas un homme sauvage; c'est un tigre féroce, c'est un raisonneur orgueilleux, qui connoît à-peu-près, & qui condamne la civilisation, parce qu'il la croit fatale au bonheur de l'homme; & ce bonheur, dont il parle sans cesse, c'est toujours au prix du sang humain qu'il voudroit l'acquérir. J'ai cru d'abord qu'il seroit généreux, mais sa facilité à conspirer, son orgueil insupportable, son ame inflexible & barbare, son ingratitude affreuse, tout cela m'a convaincu qu'il n'étoit réellement digne ni de grace ni de supplice. On sait quel seroit ici le sort d'un pa-

reil personnage , quand même il n'auroit que la moitié des vices d'Huascar. En sortant de la première représentation de *Manco*, j'ai repris les Œuvres de J. J. Rousseau, & j'ai vu qu'il étoit des matières ingrates qui cessoient de le paroître sous la plume d'un homme de génie. Sans me convaincre Rousseau a su m'attacher, & c'est positivement ce qui manque à la Tragédie. Ma mémoire m'a aussi rappelé quelques Ouvrages de Voltaire, où il traite des mêmes objets; j'y ai porté les yeux; mon cœur & ma raison en ont joui. Comme cet Écrivain a su y mêler les intérêts de l'humanité avec celui qui doit nécessairement faire marcher un Ouvrage Dramatique ! Avec quelle intelligence il a fondu les nuances générales & particulières ! C'est à ces traits que je reconnois l'homme appelé à faire des Pièces de Théâtre... Mais je m'apperçois que je serois beaucoup trop long si je disois tout ce que je pense de *Manco*. Je m'arrête, & je laisse aux Observateurs le soin d'examiner les fautes & les beautés de cet Ouvrage, qui doit, dit-on, bientôt paroître imprimé. M. Licidas avoit écouté ces observations sans rien dire; il regarda le vieux Géronte pour savoir ce qu'il en falloit penser. Celui-ci remua la tête, se leva, partit d'un air d'humeur, & ne manqua pas d'aller dans un coin de la salle dire beaucoup de mal d'un homme qui avoit eu le front de parler devant lui comme un connoisseur, sans lui en avoir demandé la permission.

GRAVURES.

TABLEAU de toutes espèces de Successions régies par la Coutume de Paris, & Computation des Degrés de parenté suivant le Droit Civil & le Droit Canon. A Paris, chez la Veuve Hérissant, rue Neuve Notre-Dame; & chez l'Auteur, rue de la Vieille-Draperie, maison de M. Gaillard, Notaire.

Ce Tableau peut être utile à tous Praticiens & Gens d'Affaires; il est même à la portée de toutes autres personnes par la manière facile dont on y calcule les degrés de parenté, & par l'application des principes en matière de successions à toutes les espèces différentes, telles que les successions de propres réels, les propres fictifs & les biens nobles en ligne collatérale, &c. auxquelles on a joint des exemples rendus sensibles par des tableaux généalogiques.

Théâtre de la Guerre actuelle sur la Méditerranée, comprenant l'invasion de l'Isle de Minorque, avec les Plans du Port Mahon, du Fort Saint-Philippe, une partie des Côtes d'Espagne, de Barbarie & du Détroit de Gibraltar, par M. Biron de la Tour. Prix, 1 livre 4 sols. A Paris, chez Esnauts & Rapilly, rue S. Jacques, à la ville de Coutance.

On trouve à la même adresse une nouvelle Carte de la partie de la Virginie, où l'Armée combinée de France & des États-Unis de l'Amérique a fait prisonnière l'Armée Angloise commandée par le Lord Cornwallis, avec le Plan de l'attaque d'York-Town & de Gloucester. Prix, 1 liv. 4 sols.

Les Dons merveilleux de la Nature. in-folio,

Règne Minéral, premier Cahier, très-bien colorié. Prix, 18 liv. A Paris, chez M. Buc'hoz, Docteur en Médecine, rue de la Harpe, en face de la Sorbonne.

Antiquités d'Herculanum, n°. 5, in-8°. Prix, 8 livres, & 9 liv. in-4°. On souscrit pour cet Ouvrage en payant d'avance les deux Numéros qui suivront ceux déjà annoncés, & ainsi de suite tous les six mois. Les personnes de Province, dans l'intérieur du Royaume, recevront sans aucun frais les Cahiers aux termes indiqués dans le lieu de leur résidence s'il y a Bureau de poste, ayant soin de faire remettre le montant du prix annoncé, franc de port, à M. David, Graveur, à Paris, rue des Noyers.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

ON vient de mettre en vente chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, à l'Hôtel de Cluny. — *Histoire de la dernière Révolution de Suède*, 1 Volume in-12. Prix, 2 liv. 10 sols relié. — *École des Mœurs, ou Réflexions Morales & Historiques sur les Leçons de la Sagesse*, 3 Vol. in-12. Prix, 9 liv. reliés. — *Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque*, in-8°, n°. A, 2, contenant les Livres de Médecine, de Chirurgie, de Chimie & d'Alchimie du seizième siècle.

Le Guide de Flandre & de Hollande, par Mdc de B.... Vol. in-12. avec une Carte Géographique très-détaillée. A Paris, chez Colombier, Libraire, rue des Mathurins.

Histoire de la République des Lettres & des Arts en

France, année 1781. Vol. in-12. A Paris, chez Quillau, rue Christine; la Veuve Duchesne, rue Saint Jacques; Esprit, au Palais Royal.

Avis & Leçons à tous les Laboureurs, Cultivateurs, &c. ou Théorie d'un nouveau système général pour l'administration économique de toutes les parties de l'Agriculture, & principalement des terres labourables, à l'usage de toutes les Nations, par M. Maupin, Auteur de la seule richesse du peuple & de la richesse des vignobles, in-8°. Prix, 1 livre 4 sols. A Paris, chez Musier & Gobreau, Libraires, quai des Augustins.

Œuvres complètes du Chevalier Hamilton, commentées par M. l'Abbé Giraud-Soulavie, Vol. in-8°. Prix, 5 liv. broché, & 6 liv. relié. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins.

Histoire de la Maison de Bourbon, par M. Desormeaux, in-4°. Tome III. A l'Imprimerie Royale.

Observations historiques sur la Littérature Allemande, par un François, nouvelle Édition, suivie de Remarques sur le Théâtre Espagnol, par le Baron de Cronegk, & quelques Lettres sur Leibnitz & sur M. Gesner, in-12. Prix, 1 livre 16 sols. A Paris, chez Savoye, Libraire, rue S. Jacques.

Histoire ancienne des Hommes, in-12 & in-8°, première Partie du Tome XIII. A Paris, chez M. de la Chapelle, rue basse du Rempart.

Mémoires & Éloges lus dans la Séance publique du Bureau Académique d'Écriture, en présence de M. Lenoir, &c. le 8 Novembre 1781, par MM. Harger, Vallain, de Courcelle & Haiiy, in-4°. A Paris, chez d'Houury, Imprimeur-Libraire, rue Hautefeuille.

Le Diadème des Sages, in-12. A Paris, chez Lesclapart, Libraire, Pont Notre-Dame.

La France illustre, ou le Plutarque François, par M. Turpin, in-4°. troisième Souscription, n°. 10. A Paris, chez Deslauriers, Marchand de Papier, rue S. Honoré.

Opinion d'un Citoyen sur le Mariage & la Dot, in-8°. A Paris, chez Barrois l'aîné, Libraire, rue des grands Augustins.

Sacrifice des Gascons en l'honneur des Réjouissances, Dialogue en Récit, en accent gascon, in-4°. A Paris, chez les Marchands de Nouveautés.

Second Volume de l'Ami des Enfants, par M. Berquin. On souscrit à Paris, chez Pissot & Barrois, Libraires, quai des Augustins. Le prix de la Souscription est de 13 livres 4 sols pour Paris, & 16 liv. 4 sols pour la Province.

T A B L E.

<i>Vers pour célébrer la Naissance de Mgr. le Dauphin</i> ,	49	<i>Les Après-Soupers de la Société</i> ,	78
<i>Clémentine & la Rose, Idylle</i> ,	50	<i>Ode sur la Mort de la Reine d'Hongrie</i> ,	81
<i>Le Sage de la Perse, Apologue</i> ,	51	<i>Lettre du Chevalier de Saint-Alme & de Mlle de Melcourt</i> ,	84
<i>L'Exemple Inutile</i> ,	52	<i>Le Foyer</i> ,	86
<i>Enigme & Logogryphe</i> ,	66	<i>Gravures</i> ,	93
<i>Lettres écrites de Suisse, &c.</i>	68	<i>Annances Littéraires</i> ,	94

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 9 Février. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 3 Février 1782. DE SANCY.

M E R C U R E

D E F R A N C E.

S A M E D I 16 F É V R I E R 1782.

PIECES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

V E R S.

*A Madame SABATIER DE CABRE, sur
son départ de Liège.*

TU vas donc embellir un séjour plus heureux !
Tu pars, & les Amours s'éloignent sur tes traces !
Emporte, en nous quittant, nos regrets & nos vœux.
Vas ! tu plairas dans tous les lieux
Où l'on aime l'esprit, les talens & les grâces.
Quel charme, sur nos bords, égalera le tien ?
Qui nous rendra cet Art que tu savois si bien,
D'animer nos plaisirs par ta gaîté riante,
Cet Art de tout séduire, en n'aspirant à rien,
De laisser, de ta vue & de ton entretien,
Chaque homme transporté, chaque femme contente ?

N^o. 7, 16 Février 1782.

E

Apprends-nous tes secrets ; dis-nous par quel secours
Tu faisois oublier la beauté la plus fière ,

Toi , timide , ingénue , & n'ayant pour atours

Que les bouquets d'une Bergère ,

Et les rubans de ses beaux jours ?

Plus d'une jalouse rivale

Vit pâlir , devant toi , l'orgueil de ses appas ;

Au milieu des succès d'une lutte inégale ,

Tu fis naître l'envie & ne la connus pas.

Que leur brigue , à présent , dispute la victoire !

Elles peuvent briller dans nos cœurs déserts ;

Tu pars ; mais tous les cœurs sont pleins de ta mémoire ,

Et je verrai leur foule applaudir à mes vers....

Hélas ! j'aurois voulu passer toute ma vie

Près de toi , près du Sage à qui l'Amour te lie !

Couple aimable ! allez loin de nous

Offrir l'image ravissante

Des nœuds les plus parfaits qui serrent deux époux ,

Tandis qu'au souvenir de mes jours les plus doux ,

Je mouillerai de pleurs ma lyre gémissante ,

Et que tous les objets me parleront de vous.

(Par M. Léonard.)



*DISTIQUE sur la Convalescence de
MIL** CHARLOTTE ST**.*

Les Dieux rendent Charlotte à nos vœux, à nos
pleurs ;

Riez Grâces, Talens ; triomphe, Dieu des cœurs.

(Par M. l'Abbé Rox.)

S O N N E T.

LAISSEZ-MOI, Dieu des Vers, & respectez
ma Lyre ;

Qui célèbre un Dauphin, peut se passer de vous.

C'est au sentiment pur qu'appartient mon délire,

Et Pindare lui-même en eût été jaloux.

Qu'il soit grand ! qu'il soit bon ! que l'Univers l'ad-
mire !

Qu'il trouve en ses devoirs ses plaisirs les plus doux !

Mais pourquoi tous ces vœux, quand un seul doit
suffire ?

Qu'il imite son père, & c'est assez pour nous.

Il fera comme lui le bonheur de la France ;

Comme lui, de l'Europe il tiendra la balance ;

Il saura protéger les Vertus & les Loix.

SON cœur aimera mieux la Paix que la Victoire ,

E n

Et lui dira toujours , qu'au temple de Mémoire ,
Le premier des Héros est le dernier des Rois.

(Par M. le Comte de Saint-Aldegonde.)

*LE PRINCE DESIRÉ , Conte de Fées ,
présenté à la Reine par l'un des Enfans
que le Bureau d'Administration du Collège
de Louis-le-Grand a nommés Boursiers , à
l'occasion de la Naissance de Monseigneur
le Dauphin.*

IL étoit une fois un Roi & une Reine qui étoient bons , & que tout le monde aimoit. Quoique la Reine fût belle , qu'elle eût tant , tant d'esprit qu'on en étoit émerveillé ; & que le Roi son mari eût pour elle une grande affection , elle n'étoit pas contente. Elle desiroit depuis long-temps d'avoir un garçon. Quand elle voyoit une mère qui avoit un petit garçon , elle disoit tout bas : « N'en aurai je jamais un aussi ? » C'est pourquoi chacun souhaitoit qu'elle en eût un aussi. Lorsqu'elle devint enceinte , ses Sujets vouloient tous parier qu'elle accoucherait d'un enfant mâle , attendu , comme il vient d'être dit , qu'ils le desiroient ; personne ne voulut parier contre. Elle accoucha heureusement , & elle accoucha d'un fils. Voilà qu'aussi tôt on met des lampions sur les fenêtres , on danse dans les rues , on compose toutes sortes de vers , on tire des feux d'artifice ,

& l'on fait du bien aux enfans des pauvres. Le bon Roi, qui avoit défendu de dire tout de suite à la Reine qu'elle étoit accouchée d'un Prince, de peur que la joie ne lui fît du mal, oublia son ordre. Il dit devant la Reine : " Qu'on apporte mon fils ; " & il embrassa son épouse, & il baïsa son enfant, & tout le monde pleuroit, parce qu'on étoit bien aise.

Cependant, les Génies & une Fée voisine arrivèrent pour douer le petit Prince : ils étoient tous ancêtres de l'Enfant. C'étoient d'anciens Rois, les uns du pays, les autres de pays voisins, à qui les Dieux, en récompense de leurs vertus, avoient donné un pouvoir surnaturel. Le premier qui entra s'appeloit Louis, & il dit : " Cet Enfant sera
 " humain, clément, affable, & on le sur-
 " nommera le PÈRE DU PEUPLE. " Le se-
 " cond, qui avoit nom FRANÇOIS, dit :
 " Cet Enfant sera brave Chevalier, & de
 " plus, il protégera les Sciences & les Sa-
 " vans, & on le surnominera le PÈRE DES
 " LETTRES. " Le troisième, qui avoit une
 petite barbe, la mine riante & l'œil vif,
 dit : " Ventre-saint-gris, il sera beau comme
 " sa mère, ennemi des flatteurs comme son
 " père, & sans façon comme son oncle
 " JOSEPH.... Hélas ! il ne sera pas obligé de
 " vaincre ses Sujets, & de leur pardonner.
 " Il fera si bien que chaque Payfan, le
 " Dimanche, aura la poule au pot. " Et
 ayant prononcé ces paroles, il passa au cou-

de la Reine une belle chaîne d'or. Alors on vit entrer un Génie qui avoit une grande taille & un air majestueux, & qui s'appeloit encore Louis, & il dit: " Cet Enfant
 " se connoitra en hommes: il sera noble en
 " toutes choses; & l'on verra paroître sous
 " son règne une foule de grands hommes
 " dans tous les genres ". " Pour moi, dit
 un Génie, qui venoit de la contrée à laquelle Lothaire a donné son nom, & qui lui même s'appeloit Léopold, " je doue le
 " nouveau né de modération, d'économie
 " & d'amour de la paix. Il fera si bien ob-
 " server la Justice, que ses Sujets laisseront,
 " sans crainte, leurs portes ouvertes pen-
 " dant la nuit. "

En ce moment la Fée entra, & la Reine, qui la reconnut bien, répandit des larmes, & voulut courir à elle. La Fée dit: " Cher
 " Enfant, je suis MARIE-THÉRÈSE: je te
 doue de piété & de respect pour les Dieux " ..
 Le-Roi & la Reine étoient transportés de plaisir en entendant ce que disoient les Génies & la Fée. Pendant que ceci se passoit, un Ogre, monté sur un Léopard, & qui mangeoit de la viande crue, arriva, dans de mauvais desseins, en disant: " Je suis l'Ogre
 " d'ALBION: j'ai droit de prendre le titre de
 " Roi de ce pays-ci: ce pays-ci est à moi ".
 " Tant mieux pour vous, lui dit le Génie à
 " la petite barbe, lequel avoit la répartie
 " prompte: vous avez là un beau Royaume
 " me ". L'Ogre vit bien qu'on se rioit de

lui. Par conséquent il proféra trois fois un mot qui veut dire *chien*, & il jura *godham*: puis tirant son épée, il menaça de ravager tout avec ses soldats & ses vaisseaux, & il s'en alla tout furieux. Alors le Génie à la petite barbe se tourna vers les Assistans, & leur dit: « Allez, ne craignez rien; vous » le battrez, & vous lui ferez mettre bas » les armes. »

Nota. Ce joli Conte est de M. Sélis, Professeur au Collège de Louis-le-Grand, dont nous avons déjà imprimé d'autres Ouvrages agréables en vers & en prose, & dont les talens, l'honnêteté, le zèle pour l'éducation de la jeunesse, méritent les plus grands éloges.

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Soc de Charrue*; celui du Logogryphe est CLOVIS, où cent cinquante sont exprimés par CL, rien par O ou zéro, six par VI, & où se trouve la lettre S.



É N I G M E.

JE suis de bon conseil , diligente & fidelle;
Qui me connoît convient de mon utilité.
Mon principal mérite est mon égalité,
Et d'un zèle constant je suis le vrai modèle.
Je marche jour & nuit pour qui veut me soigner.
Bien qu'aveugle , à mon but je vais sans m'éloigner;
Il faut uniquement me mettre sur la route.
Quoique suivant toujours mes premiers mouvemens,
J'é fais tout par calcul sans que cela me coûte.
Mon cœur fait tout mon prix ; je vauz sans ornemens.
Le Roi , dans ses desseins, me consulte & m'écoute;
Je décide souvent l'emploi de ses momens.
A la ville , je sers un maître d'ordinaire;
J'ai soin de l'avertir s'il a quelque devoir ,
 Quelque plaisir ou quelque affaire.
Je désole un amant ou flatte son espoir ,
Suivant que je réponds à ce qu'il me demande,
 Seule au village , j'y commande;
J'ordonne les repas , les plaisirs , les travaux !
 Le Laboureur , les animaux ,
Tout à ma voix s'éveille , ou repose , ou s'empresse ;
Je rassemble le soir la folâtre jeunesse.
En réglant leur destin , hélas ! quel est mon sort ?
Traîner toujours ma chaîne , & veiller quand tout
 dort.

Cependant, quand je parle, à chaque instant j'annonce,
 Pour qui veut réfléchir, de grandes vérités.
 Foibles mortels, il n'est trésors ni dignités
 Qui puissent exempter des arrêts redoutés
 Qu'à chacun tour-à-tour malgré moi je prononce.
 (*Par Madame B. D. L. V.*)

LOGOGRAPHIE.

DANS l'avenir toujours je me promène,
 Et le présent ne sauroit m'arrêter.
 Pour être heureux, il faut me posséder;
 Car je détruis le chagrin & la peine.
 Mon cher Lecteur, défais l'arrangement
 De mes sept pieds, afin de me comprendre;
 Tu trouveras ce qu'aime le Savant;
 Et ce métal qui fit tant entreprendre;
 Le terme où commence la nuit;
 Un frein puissant contre la tyrannie;
 Un légume, un fruit;
 Et mon tout naît souvent à la fin de ta vie.
 (*Par Mlle de Marrenx cadette.*)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ÉTRENNES du Parnasse, choix de Poésies. Erat quod tollere velies. Par M. le Prévost d'Exmes. Prix, 1 liv. 10 sols. A Paris, chez Couturier fils, Libraire, Quai & près l'Eglise des Augustins.

LES Etrennes du Parnasse n'étoient, dans l'origine, qu'une Collection annuelle de Poésies fugitives, de même que l'Almanach des Muses. Elles auroient pu aisément en contrebalancer le succès, car on connoît l'esprit de parti & de prévention qui fait que tel Auteur disgracié dans tel Recueil peut espérer de trouver grâce dans un autre. Malheureusement la rédaction de celui-ci a toujours été commise à des mains si maladroites, & qui avoient si peu de tact, qu'elles ne savoient pas discerner, je ne dis pas le bon du médiocre, mais le très-bon du très-mauvais.

Un nouveau Rédacteur a suivi un nouveau plan. Sa Collection est divisée en trois parties. 1°. L'une est consacrée à des essais historiques sur la Poésie Italienne, dont la suite paroîtra successivement chaque année. Mais ces essais, qui sont moins l'histoire du génie des Poètes que du technique de la

poésie , ne peuvent avoir pour nous que très-peu d'intérêt. Le Rédacteur , qui paroît avoir senti cet inconvénient , a eu soin d'entre-mêler son récit de citations Françoises très-bien choisies. Telles sont les stances suivantes :

Si l'Amour est un doux servage ,
Si l'on ne peut trop estimer
Les plaisirs où l'Amour engage ;
Qu'on est sot de ne pas aimer !
Mais si l'on se sent enflammer
D'un feu dont l'ardeur est extrême ,
Et qu'on n'ose pas l'exprimer ;
Qu'on est sot alors que l'on aime !

Si dans la fleur de son bel âge ,
Femme bien faite pour charmer ,
Vous donne son cœur en partage ;
Qu'on est sot de ne pas aimer !
Mais s'il faut toujours s'alarmer ,
Craindre , rougir , devenir blême ,
Aussitôt qu'on s'entend nommer ;
Qu'on est sot alors que l'on aime !

Pour complaire au plus beau visage
Qu'Amour puisse jamais former ,
S'il ne faut rien qu'un doux langage ;
Qu'on est sot de ne pas aimer !
Mais quand on se voit consumer ,
Si la belle est toujours de même ,

E vj

Sans que rien la puisse animer ;
Qu'on est sot alors que l'on aime !

2°. Le choix des Pièces fugitives qui forment la seconde Partie, n'est pas, à beaucoup près, ce qu'il devroit être. On y trouve avec plaisir quelques poésies légères de M. le Chevalier de Parni, de M. de Piis, de M. le Chevalier de Cubières, de M. de Saint-Ange, de M. Merard de Saint-Just, de Mde la Marquise de la Férandière, de Mlle, Perroche, de M. le Chevalier d'Autumne. Mais les *Tant Pis & Tant Mieux*, Conte, le *Petit Chien & sa Maîtresse*, Fable, *Stances irrégulières*, &c. &c. ; une devise d'Enguerrand de Marigny que voici :

*Chacun soit content de ses biens ,
Qui n'a souffisance , il n'a rien.*

Une Epigramme de Hugues de Berci sur les Médecins, appelés autrefois Physiciens, que voilà :

*Fisiciens sont appelés ,
Sans Fi ne sont-ils point nommés ?*

ne peuvent donner une idée bien avantageuse du discernement du Rédacteur, & peuvent décréditer beaucoup la Collection.

3°. Les Poésies étrangères, traduites ou imitées de l'Italien, de l'Allemand, de l'Anglois, du Grec & du Latin, ne sont pas rédigées avec plus de soin, ni choisies avec plus de goût. La typographie en est horri-

blement fautive ; le Latin & l'Italien y sont ignominieusement défigurés. Au reste, on y trouve un épisode charmant du Roland Furieux, imité par l'Arioste d'un épithalame Latin de Catulle. Il seroit à souhaiter que le Rédacteur eût recueilli plusieurs morceaux de ce genre.

*La verginella è simile à la rosa
Ch' in bel giardin sù la nativa spina ,
Mentre sola , è sicura se ripose ,
Ne gregge , ne pastor se l'avvicina ;
L'aure soave , è l'alba rugiadosa ,
L'acqua , la terra al suo favor s'inchina.
Gioveni vagny , e donne inamorate ,
Amano haverne ; e senì , e tempie ornate.*

*Ma non si tosto dal materno stelo
Simo , si viene , e dal suo ceppo verde ;
Che , quanto havea da gli huomini e dal ciclo
Favor , gratia , e bellezza , tutto perde ;
La vergine , che'l fier ; di che più zelo ,
Che de begli occhi , e de la visa , haver de ;
Lascia altrui corre , il pregio ; ch' avea innanti ,
Perde nel cor di tutti , gl' altri amanti.*

Deux Traductions de ce fragment en vers François offrent un objet de comparaison qui ne peut manquer d'intéresser nos Lecteurs. L'une est d'un anonyme qui a publié comme un essai le premier Chant de l'Arioste ; l'autre est de M. François de Neufchâteau.

Le Rédacteur prétend que la Traduction de l'anonyme ne fait point de tort à celle-ci ; on en va juger.

Nous allons commencer par celle de l'anonyme.

LA jeune fille est cette aimable rose
 Qui, solitaire, en un jardin repose,
 Loin des troupeaux, loin des Bergers : nul n'ose
 En approcher une indiscrete main.
 Le doux zéphir & les pleurs du-matin,
 L'onde, la terre à l'embellir conspirent ;
 Le tendre amant, l'amante la desirant
 Pour en orner ou leur tête ou leur sein.
 Mais, quand cédant à la main qui la cueille,
 Elle a quitté sa vive & verte feuille,
 Et délaissé le rameau maternel ;
 Ces dons brillans qu'elle a reçus du Ciel,
 Qui la rendoient le charme de la terre,
 Grâces, fraîcheur, comme une ombre légère,
 Tout dispaçoit, tout fuit en peu de temps.
 Ainsi l'on voit la beauté qui se donne,
 Qui des trésors de son jeune printemps
 A d'un ami comblé les vœux ardens,
 Perdre bientôt l'éclat qui l'environne
 Et tout son prix pour ses autres amans.

Autre Traduction de M. François de Neufchâteau.

AH ! je sais trop que pour l'Amour éclos
 La jeune fille est semblable à la rose,

Qui sur sa tige embellit un jardin ;
Reine des fleurs , tant qu'aucun Berger n'ose
La profaner d'une indiscrette main.
La terre , l'eau , les larmes de l'aurore ,
Le doux zéphir , tout la sert , tout l'adore ;
De sa fraîcheur le jeune homme enchanté ,
Veut en orner le sein de la beauté.
Mais de sa tige est-elle détachée ?
L'a-t'on cueillie ? Elle est moins recherché.
Elle a perdu tous les bienfaits des cieux ,
Et son éclat disparoît à nos yeux.
De la beauté cette rose est l'image.
Tant que son cœur , indécis sur le choix ,
N'a point parlé , des Héros & des Rois ,
Et des Dieux même elle a le rendre hommage ;
En choisissant , elle perd tous ses droits.

Il faut convenir que cette Traduction est d'un versificateur facile & élégant ; mais que l'autre est d'un Poète. La première est à la fois & plus poétique & plus fidelle. On sera étonné d'apprendre qu'elle est d'un Philosophe économiste * , qui s'est occupé toute sa vie de la Législation & du Commerce des grains, d'Agriculture & de morale. Il a essayé de traduire en même-temps l'épithalame de Catulle , qui a fourni à l'Arioste l'épisode que l'on vient de lire. On reconnoît le même ton de poésie dans cette Traduction ; mais elle est

* M. Dupont.

inférieure au Latin, apparemment parce qu'il est plus difficile à traduire qu'une langue moderne ; du moins en vers François.

Outre que le Rédacteur des Etrennes du Parnasse ne choisit pas toujours bien , il tronque & défigure quelquefois les endroits les mieux choisis. Il a pris dans un de nos articles l'Ode de Catulle , imitée en Latin du Grec de Sapho ; & comme nous ne l'avions citée qu'en partie , il ne la donne non plus qu'en partie , lorsqu'il falloit la donner toute entière ; cette négligence vient sans doute d'une faute d'attention. Mais voici une faute de discernement. Il a tiré du Journal de Lecture la comparaison des Quatre Saisons avec les Quatre Ages de la vie , par M. de Saint-Ange , & il n'en donne que la moitié ; de sorte qu'il ressemble à un Peintre qui , pour faire mieux juger d'un tableau , le déchireroit en deux moitiés , & n'en exposeroit qu'une aux yeux du Public. Voici les vers qu'il a omis.

OBSERVE les Saisons , de nos différens âges
Retracer dans leur cours de fidelles images.

LE Printemps , jeune enfant que bercent les zéphirs ,
Se couronne de fleurs & sourit aux plaisirs.

La terre allait encor l'herbe tendre des plaines ,
Et Cérès craint de voir ses espérances vaines :
Tout fleurit , tout est jeune en cet aimable temps.

L'ÉTÉ , fils du Soleil , succède au doux Printemps.

Sa robuste jeunesse a l'air viril & mâle,
Et ses vives couleurs éclatent sous le hâle.
Il n'est point de saison où l'an plus vigoureux
Enfante plus de fruits, brûle de plus de feux.

L'AUTOMNE suit ses pas d'un air tranquille & sage.
Sans être déjà vieux il n'est plus au bel âge ;
De la jeunesse en lui les feux sont amortis ;
Même on peut sur son front compter des cheveux gris.

L'HIVER, hideux vieillard qui chemine avec peine,
Chancelle à chaque pas dans sa marche incertaine :
Son front, deshonoré par l'injure des ans,
Ou n'a plus de cheveux, ou n'en n'a que de blancs.

On ne devine pas les raisons qui ont pu
déterminer le Rédacteur à supprimer de pa-
reils vers, & à nuire ainsi le passage qu'il
emprunte. Au surplus, il ne se contente pas
de tronquer ce qu'il cite, souvent il est co-
piste infidèle. Dans le tableau des Ages de
la vie qui suit la peinture que l'on vient de
lire, on remarque deux corrections ou sub-
stitutions qui sont un peu étrangers.

Ainsi que les Saisons, on voit changer les hommes.
Ce qu'hier nous étions, ce qu'aujourd'hui nous
sommes,

Demain, faibles mortels, nous ne le serons plus.
Autrefois dans le sein où nous fûmes conçus
De l'homme encore à naître incertaine espérance,
S'accroissoit lentement notre *faible* existence.

Le Rédacteur substitue l'épithète de *foible*, qui se trouve plus haut, à celle d'*informe*, qui est le mot propre, & que les vers suivans expliquent assez.

Nous n'étions qu'ébauchés ; mais la Nature alors ,
Ouvrière savante , organisa nos corps ,
Et les tirant enfin de leur prison féconde ,
Nous montra tout-à-coup sur la scène du monde.
L'homme entrant dans la vie , automate impuissant ,
Sur la terre couché ne vit qu'en gémissant.
Il rampe avec effort , & , semblable aux reptiles ,
Au secours de ses piés viennent ses mains débiles.
Il veut se *soutenir* , & retombant soudain ,
Il implore , en criant , l'appui d'une autre main.

Ici , le Rédacteur pour *soulever* , qui est le mot propre , met le verbe *soutenir* , qui n'est pas juste , & qui d'ailleurs se trouve à sa véritable place deux vers plus bas.

Bientôt de ses genoux essayant la souplesse ,
Il se soutient & marche avec moins de foiblesse , &c.

Nous invitons M. Prévost d'Exmes à mettre plus de soin , d'attention & de discernement dans sa rédaction , parce que sa Collection n'aura point de vogue si elle est mal rédigée.

Nous l'invitons à ne pas attribuer à Sapho la première Ode d'Anacréon , parce qu'elle est si connue de ceux même qui ne savent pas le Grec , qu'une pareille méprise est inexcusable.

Nous l'invitons à ne pas réimprimer sous le nom de M. le Chevalier de Cubières une Fable qui se trouve dans le porte-feuille d'un homme de goût, avant que l'Auteur des *Hochets de ma Jeunesse* eût jamais fait de vers.

Nous l'invitons à ne pas insérer dans son Recueil des Epigrammes de Despréaux, parce que tout le monde les fait par cœur, & que d'ailleurs elles sont bien mieux à leur place dans ses Œuvres que dans les *Errennes du Parnasse*.

Nous l'invitons à ne pas ramasser de vieilles inscriptions Latines de Santeuil, &c. parce qu'il n'y a rien de si suranné, & que de plus les Traductions qu'il en donne en François sont au-dessous du mauvais.

Enfin, nous l'invitons à croire que nos avis ne viennent que du desir de voir améliorer tous les ans sa Collection, parce que nous n'avons aucun intérêt à la décréditer; & que nous aurions désiré avoir à en dire plus de bien.

DE LA LECTURE des Livres François, neuvième Partie. Politique du seizième siècle. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny.

Le bon homme Chrysale a tort de renvoyer les femmes à leur dez, leur fil &

leurs aiguilles ; car c'est pour elles qu'un Savant s'est imposé la tâche pénible de rédiger les *Mélanges d'une grande Bibliothèque*. Sous ce guide éclairé, elles ont pu prendre des connoissances variées sur l'Histoire, la Poésie, les Romans, la Théologie & la Jurisprudence, enfin, sur la Philosophie, les Sciences & les Arts. Il étoit encore nécessaire de leur donner une idée de la *Politique*, qui n'est pas, comme le prétendoit un Evêque, l'art de tromper les hommes. C'est la science du droit naturel, du droit des gens & des intérêts de la société. Il est facile de la réduire à quelques principes simples, courts & solides, & ils étoient sans doute très connus de Louise de Savoye, de Marguerite, Reine de Navarre, sa fille ; de la Duchesse d'Étampes, de celle de Valentinois, de Catherine de Médicis, qui ont joué de si grands rôles en France ; d'Anne de Boulen & de la Reine Élisabeth, qui ont changé la face du Gouvernement en Angleterre.

Le premier Ouvrage politique François du seizième siècle, est l'*Institution du Prince*, par Guillaume Budée. ce Philosophe qui, averti par un de ses valets que le feu étoit à sa maison, lui dit d'aller avertir sa femme, parce qu'il ne se mêloit pas des affaires du ménage. Il ne cessoit de proposer à François I, Alexandre pour modèle, parce que ce Roi de Macédoine, plein de respect pour les Gens de Lettres, avoit comblé de biens Aristote, Perilhes, & même la famille &

les descendans de Pindare. Son Ouvrage , comme presque tous ceux de son temps , fourmille d'anecdotes que son titre ne promet ni n'exige. Qu'est-il besoin , en *Politique* , de savoir que c'est manquer de respect à un Monarque , que de tousser , de se moucher & de cracher en sa présence ? Autant vaudroit-il nous dire que chez les Marianois , la civilité consiste à prendre le pied de celui auquel on veut faire honneur , & à s'en froter doucement le visage ; & que chez les Chiriguanes , le bel usage est de porter ses culottes sous le bras , comme nous portons le chapeau ? Il nous paroît un peu plus naturel de trouver dans un Livre destiné à l'instruction d'un Prince , " que ceux qui ont la fureur de la guerre & des conquêtes , sont comme ces joueurs qui , après avoir fait une fortune considérable , voulant toujours l'augmenter , finissent par rentrer dans leur premier état , & quelquefois même sont réduits à l'aumône. "

Mais la *République* de Jean Bodin, quoique chargée de digressions & de citations superflues, nous paroît traiter plus à fond la science du Gouvernement. Il y examine avec beaucoup d'étendue la question , si le divorce est utile ou nuisible à la société. Est-ce un bien ? est-ce un mal ? D'un côté , la gêne de l'indissolubilité détourne bien des gens de se marier , fait beaucoup de célibataires & éteint un grand nombre de famille. De l'autre , il y a de

grands inconvéniens qu'éprouvent tous les jours les Pays où cette facilité s'est établie ; comme il ne nous est pas permis d'oublier que le mariage est un Sacrement, nous n'applaudirons pas même aux institutions de Lycurgue , d'après lesquelles un Spartiate disoit à son voisin : Vous n'avez pas d'enfans de votre femme , cependant elle me paroît très-propre à en donner à la République , je vous prie de me la prêter. Cet échange auroit sans doute été approuvé des Casuistes Juifs , qui prétendent qu'un mari pouvoit répudier sa femme lorsqu'elle avoit laissé trop cuire la viande.

Bodin ne se contente pas d'agiter ces grandes & belles questions sur la guerre & la paix , qui ont été depuis si sagement approfondies par Grotius & Puffendorf. Sans dédaigner les plus petits détails , il admire comme une loi de Police très-sage, celle qui défend aux Porte-faix, Crocheteurs & Charretiers de Paris , de porter des épées. Croiroit-on qu'il ait été un temps où ces gens-là ont eu d'autres ressources pour se battre que leurs pieds & leurs poings ? Croiroit-on aussi que le Parlement ait honoré du titre de Conseillers du Roi, des Langueyeurs de pourceaux, dont l'exercice consistoit à examiner les langues de cochons, pour vérifier s'ils n'étoient point ladres ? Croiroit-on enfin que des Peuples aient été persuadés que le gros doigt du pied de leur Roi guérissoit toutes sortes de maladies ? Tous ces faits ,

nous les avons sous les yeux , & peut-être nous plairions-nous à les réunir à plusieurs de ce genre , s'il ne nous paroîssoit pas plus utile de puiser quelques bonnes pensées dans les *Discours Politiques & Militaires* du Seigneur de la Noue, Gentilhomme Breton , qui porta un bras de fer pendant les vingt dernières années de sa vie. Ce brave & honnête homme trouvoit déjà, de son temps, qu'il faudroit rétablir dans le Royaume l'esprit de justice & d'économie, & que Paris & la Cour en donnassent l'exemple. Il blâme fortement le luxe , & desireroit qu'il fût arrêté par des prohibitions, & puni par des amendes , mais qu'elles n'entraissent pas dans les coffres du Roi , & tournassent au profit des pauvres. " Cette idée, dit M. D. P., est peut-être le germe d'un arrangement infiniment utile, & qui mériteroit d'être exposé dans un Mémoire d'une certaine étendue. On a reconnu le tort que les prohibitions faisoient à nos Manufactures , & l'on ne doit plus se servir de ce moyen pour réformer le luxe ; mais on peut encore imposer des taxes sur ceux qui s'habillent avec quelque magnificence : en appliquant le produit de ces taxes au profit des pauvres, on conserveroit aux ouvriers les moyens de travailler & de vivre , & on procureroit aux pauvres la facilité de se vêtir selon leur état , & sans qu'il leur en coûtât rien. Par exemple , au lieu de proscrire les diamans , que l'on permette aux Dames de s'en parer, en payant

une taxe, & que cette taxe serve à fournir des cornettes aux pauvres femmes de la Ville ou des Campagnes ; que la taxe de l'homme riche qui veut porter des dentelles ou des habits brodés, fournisse de quoi payer les chemises & les habits grossiers des pauvres gens ; que celui qui se promène dans des carrosses brillans, aide à les entretenir de souliers ; n'en résultera-t-il pas un avantage réel & continu pour la société en général ? Ne pourroit-on pas faire de pareils arrangemens pour les ameublemens & les bâtimens somptueux ? Ainsi, les goûts ne seroient point trop gênés, les Manufactures se soutiendroient, & les pauvres profiteroient du luxe des riches. » *Utinam ! utinam !* Le Capitaine la Noue, quoique bon Chevalier, n'a pas craint de s'élever contre le fameux Roman des Amadis, qu'il croit originaire d'Espagne. Malgré les agrémens que l'on trouve à la lecture de ces Livres, il pense que ce sont des écoles de libertinage, d'impiété & de magie. Il remarque que tous les Héros en sont ou des Payens, ou des Sorciers, ou des Guerriers, qui ne sont occupés que de galanterie, & qui ne font rien pour l'honneur & pour la vertu. Il est vrai que quelques uns ne nous paroissent point trop fidèles à leurs Dames, qui, de leur côté, s'enflamment aisément, & changent quelquefois d'objet ; les suivantes, telles que Dariolette, sont des confidentes très-malhonnêtes ; la fidélité conjugale n'y est pas assez respectée ;

respectée ; enfin , un bon Gentilhomme avoit raison de dire : “ Que ces Romains avoient une propriété occulte à la génération des cornes. ” M. le Comte de Tressan aura donc des reproches à essuyer des maris jusqu’à la fin de ses jours , lui qui vient de faire passer ce Livre charmant entre les mains de toutes les Dames.

Nous ne nous prêterions qu’avec peine à parler de Machiavel. Sa personne & ses principes ne sont que trop connus. En un mot , c’est un homme qui

Aime mieux illustrer son-esprit que son cœur.

Mais, que ne pouvons-nous jeter un coup-d’œil sur les Ouvrages qui traitent de la Politique intérieure de la France, de son Administration, de ses Finances & de son Commerce ? Nous n’oublierions point les *recherches* de Pasquier, qui a fait les observations les plus intéressantes sur notre Droit public ; ni le *Traité des États de France*, par Rivault de Fleurance, que Henri IV nomma Sous-Précepteur de Louis XIII. La cause de sa disgrâce est digne de remarque. Son Elève, prenant ses leçons, avoit auprès de lui un petit chien qu’il aimoit tendrement. L’animal l’amusoit, mais le distrayoit. Le Sous-Précepteur, qui s’en apperçut, crut pouvoir prendre la liberté de donner quelques coups au chien, & de le chasser. L’Enfant Royal, qui savoit déjà que tout ce qui avoit le bonheur de lui plaire devoit être sacré, se

Nº. 7, 16 Février 1782.

F

mit en colère, & battit de toute sa force M. l'Abbé Rivault; qui n'osa plus paroître à la Cour. Le Dauphin fut sans doute applaudi, *i Principi fanno sempre tutto bene.*

Froumenteau, dans son *Secret des Trésors de la France*, a beau prétendre avoir trouvé le secret des secrets pour payer ce que le Roi doit; le secret des secrets pour exempter le pauvre Peuple de tous nouveaux subides & impôts; le secret des secrets pour enrichir la Noblesse & le Tiers-État; le secret des secrets pour la réformation de la Justice, nous ne nous empressons pas de le faire connoître, A quoi pourroit servir le système d'un spéculateur en Finance du seizième siècle? Les formes d'administration & de perception sont si changées, la valeur des biens & des terres est si différente, qu'aucun de ses secrets ne peut être applicable au temps présent.

Quoique nous ne donnions qu'une idée très-légère de ce Volume des Mélanges, nous ne doutons pas que le Public ne le reçoive encore avec autant de plaisir que les précédens. Rempli de traits curieux qui font naître des réflexions profondes, il doit intéresser les Savans & les Dames.



*VIE de l'Infant Don Henri de Portugal ,
Auteur des premières Découvertes qui ont
ouvert aux Européens la route des Indes ;
Ouvrage traduit du Portugais par M.
l'Abbé de Comand. A Lisbonne ; & se
trouve à Paris , chez Laporte , Libraire ,
rue des Noyers , 1751. 2 petits Volumes
in-12.*

DON Henri de Portugal , quatrième fils du
Roi de Portugal , Jean I , n'a point régné ,
mais il a fait de plus grandes choses , & sur-
tout des choses plus utiles que les Princes
même qui ont régné avec le plus de gloire.
« Il étoit Philosophe , dit l'Auteur de l'*Essai*
« *sur l'Histoire Générale* , & il mit sa phi-
« losophie à faire du bien au monde....
« C'est à ce seul homme que les Portugais
« furent redevables de la grande entreprise
« contre laquelle ils murmurèrent d'abord ,
« (celle de découvrir le passage du Cap de
« Bonne-Espérance) ; il ne s'est rien fait de
« grand dans le monde que par le génie &
« la fermeté d'un seul homme qui lutte con-
« tre les préjugés de la multitude.

« Henri , dit un autre Écrivain célèbre ;
« imagina de faire des découvertes vers l'Oc-
« cident. Ce jeune Prince mit à profit le
« peu d'Astronomie que les Arabes avoient
« conservé. Il établit à Sagres , ville des Al-
« garves , un observatoire , où il fit élever
« toute la Noblesse qui composoit sa Mai-

F ij

» son. Il eut beaucoup de part à l'invention
 » de l'Astrolabe, & sentit le premier l'uti-
 » lité qu'on pouvoit retirer de la boussole,
 » qui étoit déjà connue en Europe, mais
 » dont on n'avoit pas encore appliqué l'usage
 » à la Navigation. »

» Les Pilotes qui se formèrent sous ses
 » yeux, découvrirent Madère en 1418. Un
 » de ses vaisseaux s'empara des Canaries
 » deux ans après. (ajoutons que c'est par ses
 » soins que furent trouvées les Isles du Cap
 » Verd & les Açores.) Le Cap de Sierra-
 » Léona fut bientôt doublé, & le Zaïre
 » conduisit dans l'intérieur de l'Afrique jus-
 » qu'au Congo. »

Remarquons que d'autres Princes se sont
 prêtés, & encore avec peine, à des projets
 semblables qui leur ont été proposés, au
 lieu que le Prince Henri fut lui-même l'Au-
 teur des projets qu'il fit exécuter; il fut le
 véritable créateur de la navigation Portu-
 gaise; ce fut lui qui communiqua ses lumiè-
 res, qui inspira son courage aux Pilotes,
 qui les anima, qui les dirigea, qui les ré-
 compensa; il répara tous les mauvais succès,
 & tira parti de tous les bons; jamais rebbuté
 d'aucun obstacle, d'aucun revers, sa const-
 tance triompha de tout, il ne trouva rien
 d'impossible, & espéra toujours contre toute
 espérance. Quand des Navigateurs avoient
 échoué, quand ils étoient découragés, il en
 envoyoit d'autres, & ces autres étoient plus
 heureux; alors une émulation utile s'établis-

soit, les premiers redemandoient à être employés, & rarement revenoient-ils sans avoir fait quelque découverte nouvelle. Des Colonies, des établissemens de Commerce, des Manufactures donnoient à ces découvertes l'utilité dont elles étoient susceptibles : le Prince étouffoit autant qu'il pouvoit dans ses sujets l'esprit de guerre & de conquête, cet esprit qui, dans la suite, a désolé l'Amérique, & il ramenoit tout à l'esprit de commerce, qui unit les différentes parties du monde. La reconnoissance du genre humain doit lui attribuer les choses mêmes qui n'ont été exécutées ni de son temps ni par sa nation, comme la découverte du Nouveau Monde; cette impulsion nouvelle donnée aux esprits, cette tendance aux découvertes, aux jouissances, à la communication des biens & des lumières, fut son ouvrage. Il prépara la découverte du Cap de Bonne-Espérance, par conséquent une route maritime aux Indes Orientales, par la connoissance d'environ quatre cens lieues de côtes dans la partie Occidentale de l'Afrique, & par la découverte des Isles adjacentes; & la découverte de l'Amérique par celle des Açores. On regrette qu'il n'en ait pas recueilli tout le fruit, qu'il n'ait pas été témoin de l'heureuse révolution que la découverte du passage par le Cap de Bonne-Espérance produisit pour la nation Portugaise, qui enleva par-là entièrement le commerce des Indes aux Génois & aux Vénitiens, &

qui réduisit ceux-ci à offrir inutilement de couper l'Isthme de Suès.

Cette Vie du Prince Henri est écrite par le Père Freire, de l'Oratoire de Portugal ; elle passe dans ce pays pour exacte & pour bien écrite ; elle a été imprimée à Lisbonne en 1758 ; elle a été traduite du Portugais par M. l'Abbé de Cournand , Auteur de ce joli Poème *des Styles*, dont nous avons beaucoup entretenu nos Lecteurs. Cet Auteur est du petit nombre de ceux qui savent écrire & en prose & en vers. Il paroît s'être attaché dans sa Traduction à conserver la simplicité de l'original ; car son Discours Préliminaire, Ouvrage assez considérable , & qui est de lui seul, nous paroît plus pensé & plus fortement écrit. M. l'Abbé de Cournand y trace une Histoire abrégée & rapide de la Navigation, & chez les anciens & chez les modernes ; il y développe très-bien les vûes & les projets du Prince Henri, sur-tout dans l'éducation qu'il faisoit donner à la Noblesse de sa Maison.

« Il seroit à souhaiter, dit-il , que tous les
 » Princes adoptassent des mesures aussi
 » justes que celles que prit l'Infant Don
 » Henri. De tout temps une Noblesse
 » nombreuse s'est attachée à la personne
 » des Princes , & a brigué l'honneur d'être
 » employé à leur service ; mais le plus sou-
 » vent ceux qui entrent dans leur Maison ,
 » n'y portent que des vûes d'avancement &
 » de fortune, & ne songent point à remplir,

» par des occupations utiles , le vuide que
 » leur laissent les emplois qu'ils exercent
 » auprès d'eux. Le temps s'écoule ainsi dans
 » la dissipation & le plaisir, & lorsque le
 » moment est venu d'être appliqué à des
 » affaires plus sérieuses..... on n'y apporte
 » souvent qu'un esprit timide & embar-
 » rassé, & , ce qui est plus dangereux en-
 » core, une suffisance..... présomprueuse.
 » L'Infant, qui aimoit la vertu, & qui la
 » faisoit aimer à tout ce qui l'environ-
 » noit, songea de bonne heure à occuper
 » la Noblesse de sa Maison. Les hommes
 » habiles qu'il avoit auprès de lui, furent
 » les instituteurs des jeunes Portugais at-
 » tachés à son service; on peut même re-
 » garder les soins de ce Prince sur cet ob-
 » jet comme le premier établissement d'une
 » école Militaire , qui étoit tout-à-la-fois
 » une école de Marine. Comme les nou-
 » velles découvertes furent toujours la pas-
 » sion favorite de l'Infant, il n'eut rien de
 » plus à cœur que de former des hommes
 » qui pussent le seconder dans ses desseins.
 » Les Pilotes apprenoient leur métier dans
 » les écoles qu'il leur avoit ouvertes ...
 » mais les grands Hommes de mer... se for-
 » moient sous ses yeux ; ils étoient ordi-
 » nairement de la première Noblesse du
 » Royaume.

» Ce n'est pas que les roturiers fussent
 » exclus du commandement des vaisseaux...
 » Plusieurs Marins célèbres... & qui com-

» mandoient même des Flottes entières ,
 » étoient des hommes du peuple , que leur
 » mérite avoit élevés de grade en grade...
 » Un des principes dont il paroît que l'In-
 » fant ne se départit jamais , étoit de donner
 » de l'emploi à ceux qui pouvoient le mieux
 » concourir à ses desseins. «

L'Infant Don Henri , né sous le règne de Jean , son père , le Mercredi 4 Mars 1394 , mourut sous le règne d'Alphonse V , son petit neveu , le 23 Novembre 1460. Il avoit pris pour devise un mot qui le caractérise ; ce mot étoit : *Talent de bien faire*. Le Roi Emmanuel , dit le Grand , son arrière petit-neveu , qui eut la gloire d'achever son ouvrage , & d'ajouter à ses travaux , lui fit ériger une statue , & mérita sur-tout ce surnom de *Grand* , par l'empressement qu'il eut à l'imiter.

OPUSCULES de M. l'Abbé Fleury ,
Prieur d'Argenteuil , & Confesseur de
Louis XV , 5 Vol. in-8°. A Nismes ,
chez Pierre Beaume , Libraire & Impri-
meur du Roi ; & à Paris , chez Després ,
Imprimeur-Libraire , rue S. Jacques.

Le Recueil qu'on offre 'au Public , renferme toutes les productions de M. l'Abbé Fleury , étrangères à son Histoire Ecclésiastique.

Le premier Volume contient les Mœurs des Israélites & des Chrétiens , les Devoirs

des Maîtres & des Domestiques, un Abrégé de l'Histoire Sainte, le Soldat Chrétien, le grand & le petit Catéchisme Historique.

On doit regarder *les Mœurs des Israélites* comme le tableau le plus vrai des grands Personnages de l'Ancien Testament ; ce Livre peut servir d'introduction à l'Histoire Sacrée, comme celui des Mœurs des Chrétiens à l'Histoire Ecclesiastique : on trouve dans l'un & dans l'autre de l'onction, un esprit de candeur & de vérité qui gagne le Lecteur Chrétien, un discernement, des lumières & des vûes qui intéressent le Savant & le Philosophe.

Le Catéchisme est précédé d'un Discours qui en apprend le dessein & l'usage. M. l'Abbé Fleury s'élève avec raison contre la sécheresse de nos Catéchismes, dont il trouve la cause dans la méthode & le style de la Théologie scholastique employée par les Auteurs qui les ont composés. La manière d'instruire adoptée par ce judicieux Ecrivain est la plus sûre, la plus facile & la plus agréable; elle consiste, comme il le dit lui même, à soutenir, par la connoissance des faits, l'explication du Symbole & des autres parties de la Doctrine Chrétienne. Le Catéchisme de M. Fleury, le seul peut-être qu'on devroit enseigner, en renferme deux, un petit pour les enfans & pour les personnes les moins instruites, un grand à l'usage de ceux qui sont plus éclairés & plus capables d'instruction. Chacun de ces Caté-

chismes est divisé en deux Parties, dont la première contient un Abrégé de l'Histoire Sainte depuis l'origine du Monde jusqu'au triomphe de l'Eglise sous Constantin, & la seconde un Abrégé de la Doctrine Chrétienne.

L'Éditeur a mis à la tête du premier Tome du Recueil des Opuscules que nous annonçons un Discours sur la Vie & les Ouvrages de M. l'Abbé Fleury.

Le second Tome renferme le Traité du choix & de la méthode des Études, l'institution au Droit Ecclésiastique, un Mémoire sur les Affaires du Clergé de France, & les Discours sur les Libertés de l'Eglise Gallicane, sur l'Ecriture Sainte, sur la Poésie des Hébreux & sur la Prédication. Le Traité du choix & de la méthode des Etudes a été traduit en Italien & en Espagnol : on ne doit pas le regarder comme inutile, quoique depuis M. Fleury on ait écrit beaucoup sur cette matière. L'institution au Droit Ecclésiastique est un chef d'œuvre de précision & de profondeur. C'est un tableau de la discipline de l'Eglise tracé de la main d'un grand Maître. Quoique l'Auteur ne se borne pas au Droit Ecclésiastique de France, son Livre n'en est pas moins conforme aux usages & aux maximes de l'Eglise Gallicane. Le Chancelier d'Aguesseau en conseilloit la lecture pour cet objet. M. d'Héricourt, dans la Dissertation qui précède ses Loix Ecclésiastiques, fait le plus grand éloge de cet Ouvrage. M

Boucher d'Argis en a donné une Edition enrichie de Notes qui ont pour objet de suppléer des définitions, de marquer des époques, d'éclaircir quelques difficultés, & de faire connoître les Loix & la Jurisprudence nouvelles. Le même Avocat a revu & augmenté de Notes le Discours sur les Libertés, qui a paru avec une approbation en 1763, dans le Recueil des douze Discours de M. Fleury, & dont les Editions précédentes n'avoient pas été approuvées.

Le troisième Tome contient la Vie de Marguerite d'Arbouze, Abbessé & Réformatrice du Val-de-Grace; des Avis pour le Duc de Bourgogne; le Portrait de ce Prince; trois Discours Académiques; un Discours sur Platon; la Traduction d'un Fragment de ses Ouvrages & les Extraits de la République; des Réflexions sur Machiavel; une Lettre sur la Justice; des Pensées tirées de Saint Augustin & autres; un Mémoire pour le Roi d'Espagne. On y a joint la Traduction latine du grand & du petit Catéchisme Historique, celle de l'exposition de la Doctrine Catholique par Bossuet, & quelques Lettres latines.

Le quatrième Tome présente l'Histoire du Droit François, le Droit public de France, le Discours sur les Libertés de l'Eglise Gallicane suivant l'Edition de 1724, la Version latine de deux Opuscules d'Origène (*Tractatus de Oratione, Exhortationeque ad Martyrium*), & un Supplément.

Fvj

ment au Discours sur la Vie & les Ouvrages de M. l'Abbe Fleury, placé à la tête du premier Volume. Il paroît que l'Histoire du Droit François est le premier Ouvrage qui ait été publié par M. Fleury. Voici comment l'Auteur propose lui-même son dessein. « Avant que les Francs entraient dans les Gaules, on y suivoit les Loix Romaines, qui continuèrent d'y être observées sous les Rois de la première & de la seconde Race, mais avec les *Loix barbares* & les *Capitulaires des Rois*. Les désordres du dixième siècle confondirent toutes ces Loix, en sorte qu'au commencement de la troisième Race il n'y avoit guère d'autre Droit en France qu'un usage incertain, à quoi les Savans ayant joint ensuite l'étude du Droit Romain, leurs décisions mêlées avec cet ancien usage ont formé les *Coutumes*, qui ont été depuis écrites par autorité publique : enfin, les Rois ont établi plusieurs Droits nouveaux par leurs Ordonnances. C'est tout ce que je me propose d'expliquer dans cet Écrit. » Il y a dans cet Ouvrage beaucoup d'érudition ; l'Auteur y expose avec netteté tout ce qui a rapport à l'origine du Droit François. Le Droit public de France fut mis au jour en 1769 par M. d'Aragon, Professeur en l'Université de Paris, avec des Notes qui ont pour objet de développer le Texte, & de suivre notre Droit public depuis 1675 jusqu'à nos jours.

Le cinquième & dernier Tome est un

Supplément qui contient la justification des Discours & de l'Histoire Ecclesiastique de M. Fleury, attaqués avec emportement dans deux Écrits; le premier intitulé : *Observations sur l'Histoire Ecclesiastique de l'Abbé Fleury, adressées à notre Saint Père le Pape & à Nosseigneurs les Evêques*. On l'attribue à un Calme de Flandre nommé le Père Honoré. Le titre du second est : *La mauvaise foi de M. l'Abbé Fleury prouvée par plusieurs passages des Saints Pères, des Conciles & d'autres Auteurs Ecclesiastiques qu'il a tronqués, omis ou infidèlement traduits dans son Histoire; Remarques sur les Discours & sur la grande conformité de cet Écrivain avec les Hérétiques des derniers siècles, par le R. P. Baudouin de Houta, Augustin*. Quoique ces deux Écrits aient été munis d'approbations, ils ne doivent pas être redoutés par ceux qui s'intéressent à la gloire de M. Fleury. Cependant le Père Tranquille de Bayeux, Capucin, a vengé fort au long notre Historien des deux Religieux Flamands, déjà réfutés par le mépris & l'indignation publiques.

Les Opuscules que nous annonçons peuvent servir de suite à l'Histoire Ecclesiastique de M. Fleury & de son Continuateur en 25 Volumes in-8°. On trouve ces deux Ouvrages à Nîmes, chez P. Beaume, & à Paris chez Desprez.



L'ALLÉGRESSE VILLAGEOISE,
divertissement en un Aôte & en Prose,
mêlé de chants & de danses, à l'occasion de
la Naissance de Monseigneur le Dauphin;
par M. B* *. A Genève, & se trouve à
Paris, chez Desauges, Libraire de Ma-
dame VICTOIRE de France, rue Saint-
Louis-du-Palais, & chez les Marchands
de Nouveautés.

LA Naissance de Monseigneur le Dauphin
a fait éclore une foule de Pièces qui au-
roient été meilleures sans doute, si le zèle
tenoit toujours lieu de talent; mais il faut
convenir que la plupart de ces productions
du moment n'ont pas même été celles du
jour. Quelques-unes néanmoins ont célébré
cette époque intéressante d'une manière plus
digne du Sujet: telle est celle qui fait le
sujet de cet article, & que nous nous fai-
sons un plaisir d'annoncer au moment où les
fêtes & les réjouissances publiques viennent
de renouveler l'allégresse dans toutes les
classes des Citoyens.

L'Auteur annonce dans son avertissement,
que ce divertissement avoit été fait pour le
Théâtre à la suite de la Cour, mais que des
raisons qu'il indique en ont empêché la re-
présentation. En voici le sujet;

Une foule de Villageois & de Villageoises
entourent le Bailli & le Tabellion, pour sa-
voir des nouvelles de la Dame du Château,

qui touche au moment " d'accroître leur
 » bonheur, en accroissant sa famille », &
 ils font des vœux pour que l'Enfant qui va
 naître " soit un portrait de leur bon Sei-
 gneur. » Le Bailli a reçu ordre de faire
 quatre Mariages pour célébrer cette heu-
 reuse Naissance, & de choisir parmi les
 jeunes Habitans du Village, les plus pauvres
 & les plus vertueux. Il a chargé le Magister
 d'arranger un divertissement analogue à cette
 circonstance. Celui-ci " craint de ne pouvoir
 » rien faire qui soit digne du Sujet ; » mais
 le Bailli cherche à le rassurer, en lui faisant
 entendre qu'il faut, dans cette occasion,
 » bien moins de génie & de subtilité d'es-
 » prit, que de simplicité & d'effusion de
 » cœur. » Le Magister songe donc à remplir
 ses engagemens ; mais il est interrompu par
 deux jeunes Amans qui veulent être du nom-
 bre des nouveaux mariés : il les connoît ; il
 fait qu'ils sont dignes d'être l'objet de la
 bienfaisance du Seigneur ; il leur promet sa
 recommandation auprès du Bailli. On ap-
 prend que la Dame est accouchée d'un Fils
 qui comble la joie & les vœux de tout le
 canton. Le Bailli annonce aux nouveaux Ma-
 riés désignés, " qu'ils peuvent faire éclater
 » leur allégresse, qui est aussi juste que na-
 » turelle. » Colin & Colette demandent à
 être de ce nombre ; mais le Bailli leur ré-
 pond qu'il n'est plus temps, & que le nom-
 bre fixé est rempli. Le Magister imagine un
 moyen de rendre heureux Colin & Colette ;

c'est de se cotiser, le Bailli & lui, pour les
 manier, & de participer ainsi à la joie & au
 bonheur public, en faisant une bonne ac-
 tion. Le Bailli n'est pas de cet avis; il craint
 de déplaire au Seigneur, en outrepassant les
 ordres.

On voit assez que l'Auteur n'a conçu ainsi
 le plan de sa Pièce, que pour amener la dis-
 pute du Bailli & du Magister, dans laquelle
 celui ci, pour vaincre les scrupules de l'aut-
 re, expose les principaux traits de bien-
 faisance qui caractériseront à jamais le nou-
 veau Règne.

« Peut-on ignorer, lui dit-il, ce que dit
 » tous les jours notre bon Seigneur, & ce
 » que toutes ses actions prouvent sans cesse,
 » que son plus grand objet est d'étendre sa
 » bienfaisance sur tous les lieux & sur tous
 » les individus qui lui sont soumis, d'en ins-
 » pirer le goût à tous ceux qui peuvent, en
 » quelque sorte, l'imiter, & d'encourager,
 » protéger, & même récompenser, par des
 » applaudissemens, des égards, des distinc-
 » tions, des honneurs, quiconque sera assez
 » heureux pour avoir fait quelque bien.
 » Toutes les dispositions de notre Maître ne
 » sont-elles pas faites dans cette vûe de bien-
 » faisance générale & de bonheur public?....
 » Ne voyez-vous pas, Monsieur le Bailli,
 » tous ceux qui ont quelque rapport avec
 » Monseigneur, tous ceux qui ont été choi-
 » sis par sa sagesse, tous ceux que sa sagesse
 » a assurés qu'ils seroient bien venus de lui,

» parce qu'ils étoient sages eux-mêmes , ne
» les voyez-vous pas s'empressez à chercher
» les moyens de lui plaire , en éclairant , en
» secondant , en accélérant ses grandes ope-
» rations , & en faisant , autant qu'ils le
» peuvent , tout le bien qui dépend d'eux ?

L E B A I L L I.

» Cela est vrai ; cependant nous ne pré-
» tendons pas , je crois , ni vous ni moi ,
» éclairer notre Maître. Il a fait une disposi-
» tion où sa bienfaisance a été apparemment
» guidée par sa sagesse ordinaire , & il y
» auroit de la témérité à aller au-delà de
» cette disposition , ce seroit en quelque
» sorte l'improuver.

L E M A G I S T R.

» Eh ! quoi ! vous confondez encore notre
» Maître avec la plupart de ceux qui sont
» revêtus du même pouvoir que lui , sans en
» avoir les qualités personnelles ? avec ceux
» qui , ne voulant faire que peu de bien ,
» affectent de ne trouver tel que ce qu'ils
» font , craignant que celui qu'ils laisseroient
» faire , ne fût un reproche du peu qu'ils en
» font ? &c.

Pendant cette dispute , Colin est allé se
jeter aux pieds du Seigneur pour le prier de
la faire cesser , & de permettre qu'il soit uni
à Colette. Le Seigneur accorde tout , en
ajoutant la dot de Colin & de Colette à

celle des huit autres nouveaux Mariés. Tout le monde se livre à l'allégresse, & l'on répète le divertissement que le Magister a arrangé pour être exécuté par les dix Mariés désignés. Ce divertissement consiste en quelques Couplets, une Contre-danse, & un Vaudeville qui commence ainsi :

QUE chacun de vous se livre
Au doux espoir d'être heureux.
Pour l'être, il ne faut que suivre
Nos modèles vertueux.
Le monde entier les contemple
Et voudroit leur ressembler.
Le précepte, c'est l'exemple :
Agir vaut mieux que parler.

VOULEZ-VOUS que l'Hyménée
Ne soit qu'un lien de fleurs,
Prenez la leçon donnée
Par nos aimables Seigneurs.
Les chaînes les plus légères
Bravent les efforts du tems ;
Époux fidèles, bons pères,
Vous serez toujours amans.

On peut reprocher à cette Pièce des longueurs, & en général un style peu convenable au genre de la Comédie; mais, comme nous l'avons observé, c'est moins une Comédie que l'Auteur a prétendu faire, qu'une Pièce de circonstance dans laquelle il a cher-

ché à exprimer les sentimens d'une Nation heureuse & sensible, qui a toujours chéri ses Maîtres, mais qui ne les a jamais tant aimés qu'à l'époque où nous sommes, époque de gloire & de prospérité pour la France entière.

TRAITÉ de l'Anthrax ou Pustule maligne, publié par M. Chambon, Médecin de la Faculté de Paris, de la Société Royale de Médecine, &c. Vol. in-12. A Paris, chez Belin, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis celle du Plâtre.

L'ANTHRAX est une maladie fréquente dans la plus grande partie des Provinces de France ; elle est plus ou moins dangereuse selon le degré de malignité avec lequel elle se manifeste. L'activité avec laquelle elle cause la mort de ceux qu'elle attaque, dépend aussi de la nature du climat & du genre de vie habituel des malades : quoi qu'il en soit, on l'a souvent regardée comme une espèce de peste, parce qu'à la vérité elle en est un des symptômes essentiels, au témoignage de plusieurs Médecins célèbres. On peut dire qu'un grand nombre de Praticiens n'ont même désigné la peste que par la présence des Anthrax : en effet, rien ne ressemble davantage à ce fléau qu'une maladie qui se manifeste dans la meilleure santé sans qu'aucun accident la précède,

cause la mort de ceux qu'elle attaque , dans l'espace de 12, 18, 24, 30 heures , quand les progrès sont rapides. Il est vrai qu'elle n'a pas toujours une marche aussi prompte , puisqu'elle peut durer 8, 10, 12 & même 15 jours. Un autre caractère la rapproché encore des maladies pestilentielles, c'est qu'elle est quelquefois épidémique ; on ne doit donc pas être surpris si ce mal terrible jette la consternation parmi les habitans de la campagne, qui en sont toujours la victime quand elle est d'une espèce maligne.

M. Chambon, Médecin de la Faculté de Paris, de la Société Royale de Médecine, &c. vient de publier ce Traité, en y joignant des Observations & des Notes qui viennent à l'appui de la doctrine de M. son père. L'Académie de Dijon, instruite des ravages que causoit l'Anthrax dans la Bourgogne & les Provinces voisines, attentive au salut de ses Compatriotes exposés aux suites de ce fléau, avoit proposé un prix double destiné aux Auteurs des deux meilleurs Mémoires sur la curation de l'Anthrax ; mais comme ceux qu'elle a jugés dignes de ce prix sont d'une doctrine absolument opposée tant pour la théorie que pour la curation, il restoit toujours la même incertitude & les mêmes craintes sur cet objet ; il falloit donc faire un choix, & s'assurer de la méthode qui méritoit la préférence. M. Chambon

Le fils a discuté cette matière avec précision dans l'Introduction qu'il a mise en tête de son Traité de l'Anthrax ; il a prouvé par les faits que cette maladie étoit d'une nature différente de celle des maladies véritablement inflammatoires , & que la méthode anti-phlogistique adoptée par l'Auteur de son Mémoire qui avoit remporté le second prix étoit dangereuse & même mortelle. Il réfute les réflexions de M. Chambon , que les frictions , qui sont recommandées dans le Mémoire dont on vient de parler , doivent être évitées avec le plus grand soin. Cette discussion mérite d'autant mieux d'être connue qu'elle tend à dissiper les doutes que la décision de l'Académie de Dijon laisse subsister. L'Auteur s'y attache à établir que le traitement proposé par M. Chambon père est le seul que l'observation démontre être utile & curatif. Nous croyons qu'un Ouvrage méthodique doit être accueilli du Public puisqu'il fera disparaître les craintes que l'Anthrax a rendu générales dans presque toutes les parties du Royaume.



G R A V U R E S.

M. EDOUARD D'AGOTY, de l'Académie de Toulouse, vient de publier les douze Estampes gravées en couleurs qu'il avoit promises au Public & à ses Souscripteurs pour l'année 1781. Les sujets de la *première Classe* sont les deux Vénus du Titien, avec Io.

Seconde Classe. La Magdeleine, de le Brun; Saint François, de Van-Deek; & Putiphar, d'Alexandre Véronèse.

Troisième Classe. La Baigneuse, de Lemoine; la Bethsabée, de Bougieu, avec l'Amour & Psyché, du Guide.

Quatrième Classe. Vénus à la Coquille, du Titien; l'Amour qui fait son arc, du Corrège; & la Leda, de Paul Véronèse. Ces Estampes se vendent un louis pièce; elles ont été présentées par l'Auteur au Roi & à la Reine, à Monsieur & à Monseigneur le Comte d'Artois, qui donnent chacun cent louis de souscription pour encourager M. d'Agoty à perfectionner ce beau genre de Gravure. Les Personnes qui voudront souscrire pour cet Ouvrage & pour la suite, qui paroîtra cette année, doivent s'adresser à M. d'Agoty, rue Saint Honoré, n°. 192, près du Palais Royal.

Vingt-unième Cahier de l'Herbier de la France, in-4°., par M. Bulliard. A Paris, chez l'Auteur, rue des Postes; Didot le jeune & Debure, Libraires, quai des Augustins; & Belin, Libraire, rue Saint Jacques.

Second Cahier de la Collection des Arbres, & Arbustes coloriés servant à l'ornement des Jardins, grand in folio. Prix, 18 livres. A Paris, chez

M. Buc'hoz, Docteur en Médecine, rue de la Harpe, vis-à-vis la Place Sorbonne.

La Philopatrie, nouveau Personnage iconologique, représentant l'Amour de la Patrie, dessiné par Cochin, gravé par Laurent, inventé par Métal, avec une Description & Explication de cette Estampe, Volume in-4°. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques; & à Châlons sur Saône, chez Livani, Libraire.

Vue & Décoration de la façade du feu d'artifice élevé en la Place de Grève, tiré devant Leurs Majestés le 21 Janvier 1782 à l'occasion de la Naissance de Mgr. le Dauphin. A Paris, chez Lachaussee, rue S. Jacques, n°. 137.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

RECUEIL d'Événemens curieux & intéressans, ou Tableau politique, historique & philosophique de l'année 1781, 2 Vol. in-12. Prix, 3 liv. A Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Augustins.

Nouvelle Analyse de Bayle, où lui-même il réfute par des assertions positives & par les plus solides argumens tout ce qu'il a écrit contre les mœurs & la Religion, par M. l'Abbé Dubois de Launay, 2. Vol. in-12. Prix, 4 liv. A Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins.

Les Après-Soupers de Société, contenant la *Fausse Porte*, Comédie, & la *sage Épreuve*, huitième Aventure. Petit format, de l'Imprimerie de Didot l'aîné. A Paris, chez l'Auteur, rue des Bons-Enfans, vis-à-vis la Cour des Fontaines du Palais Royal.

Almanach de la Ville & du Diocèse de Troye en Champagne pour 1782, in-24. Prix, 15 sols. A Troye, chez André, Imprimeur-Libraire.

Ariane, Scène Lyrique, par M. Martineau, in-8°. Prix, 12 sols. A Paris, chez Desenne, Libraire, au Palais Royal; & Bleuet, Libraire, quai de Gèvres.

Éloge de M. le Comte de Maurepas, Ministre d'État, par M. l'Abbé Guyot, Prédicateur Ordinaire du Roi in-8°. A Paris, chez Didot l'aîné, Imprimeur-Libraire, rue Pavée, & chez Jombert le jeune, Libraire, rue Dauphine.

Colomb dans les fers, à Ferdinand & à Isabelle après la découverte de l'Amérique, Épître qui a remportée le prix de l'Académie de Marseille, précédée d'un Précis historique sur Colomb, par M. le Chevalier de Langeac. A Paris, chez Jombert le jeune, Libraire, rue Dauphine; & Esprit A Libraire, au Palais Royal, in-8°. de 150 pages, avec des Gravures.

T A B L E

<i>V</i> ERS à Madame Sabatie	97	115
de Cabre,		
Distique sur la Convalescence		
de Mil **.	Charlotte Sr**.	
	99	
Sonnet,	ibid.	
Le Prince désiré,	100	
Enigme & Logogryphe,	104	
Etrennes du Parnasse,	106	
De la lecture des Livres fran-		
	101	
	102	
	103	
	104	
	105	
	106	
	107	
	108	
	109	
	110	
	111	
	112	
	113	
	114	
	115	
	116	
	117	
	118	
	119	
	120	
	121	
	122	
	123	
	124	
	125	
	126	
	127	
	128	
	129	
	130	
	131	
	132	
	133	
	134	
	135	
	136	
	137	
	138	
	139	
	140	
	141	
	142	
	143	
	144	
	145	
	146	
	147	
	148	
	149	
	150	

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr. le Garde des Sceaux, le *Mercre de France*, pour le Samedi 16 Février. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 15 Février 1782. DE SANCY.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 23 FÉVRIER 1782.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

V E R S

*Sur le retour de M. le Marquis DE LA
FAYETTE & de M. le Vicomte DE
NOAILLES, le jour du Banquet à
l'Hôtel-de-Ville de Paris.*

D E s bords lointains de l'Amérique ,
Dont la naissante République
N'oubliera jamais vos exploits ,
Vous voilà de retour une seconde fois.
En même-temps on disoit que la France
Vous attendoit à son festin ,
Et que dans les combats vous aviez l'espérance
D'orner de vos lauriers le Berceau du Dauphin.
(Par M. V... Cre de Gros à Baun.)

N°. 8, 23 Février 1782.

G

*A LA MUSE DES GRACES ,
Stances Anacréontiques , lues à la Séance
publique de l'Académie Royale des Belles-
Lettres de Montauban , le 25 Août 1781.*

FIDÈLE ami de l'aimable immortelle
Que Saint-Aulaire aima sur ses vieux jours ;
Cher Puy-Monbrun, conduisez-moi près d'elle * ;
Mais je la vois au milieu des Amours.

ANACRÉON , qu'elle attire au Permesse ,
La voit , l'entend , & d'amour enivré ,
Comme Thiton retrouve la jeunesse
Dans les regards de l'objet adoré.

FILLE du Ciel , sœur de la tendre Aurore ,
Tu rajeunis & fais naître des fleurs ;
Le double mont les voit sans cesse éclore ,
Et s'embellit de leurs vives couleurs.

Entre les Ris & l'amant d'Ariane
Prépare-moi des couleurs , des pinceaux ;
Émule heureux de Zeuxis & d'Albane ,
J'esquisserai le séjour de Paphos.

* *Note de l'Auteur.* M. le Baron de Puy-Monbrun ,
homme de mérite & de Lettres , Académicien ordinaire
de l'Académie de Montauban , & présent à la Séance où
ces Stances furent lues.

Je ferai voir le Dieu qu'on y révère,
Et dont le monde encense les Autels;
Ce simple enfant qui, gouvernant la terre,
Se fait un jeu du bonheur des mortels.

RACONTE-NOUS, ô Nymphes du Parnasse!
Qu'un jour ce Dieu fut pris par la Beauté,
Et qu'au Destin le fripon rendoit grâce
D'avoir perdu son arc, sa liberté.

CHARMANTE Églé, ce fut sous ta figure
Que la Beauté mit l'Amour sous ses loix;
Elle emprunta de Vénus la ceinture,
Et de Sapho les talens & la voix.

MUSE, qu'Églé fait voler sur ses traces,
Et qui pour elle inventes des accords,
Viens m'enseigner l'art de chanter les grâces
Que l'heureux Tarn rassemble sur ses bords.

AU Dieu du Pinde elles donnent des charmes,
AU Dieu d'Amour elles prêtent des traits;
L'un par sa lyre, & l'autre par ses armes,
Sexe enchanteur, assurent tes succès!

DE l'Hélicon viens recevoir l'hommage,
Viens à nos jeux présider tous les ans.
La gloire accourt au bruit de ton suffrage,
Et la couronne est le prix de nos chants.

G ij

REVIENTS, reviens, & sois sûr qu'au Permesse
 Tu jouiras toujours des mêmes droits ;
 L'heureux amant qui revoit sa maîtresse,
 Pense la voir pour la première fois.
 (*Par M. de C***, de l'Académie de Montauban.*)

LETTRE au Rédacteur du Mercure.

M O N S I E U R ,

Parmi vos Souscripteurs, les uns n'aiment que la Poésie, d'autres la Politique, ceux-ci, les discussions littéraires, ceux-là, les détails sur la Musique, & les Spectacles de la Capitale. Il en est plusieurs, & leur nombre est beaucoup plus considérable que vous ne pouvez l'imaginer ; il en est qui souscrivent uniquement pour le plaisir de déchiffrer un logogryphe : c'est en eux une passion qui tient sans doute à une tournure d'esprit un peu extraordinaire ; quoi qu'il en soit, ils existent, & sont aussi flattés en devinant le mot d'une énigme, que les Euler & les d'Alembert en trouvant la solution des plus grands problèmes de Mathématiques. Telle est leur jouissance, ou si vous voulez, leur folie. Que leur goût soit ridicule & absurde, n'importe, pourvu qu'il les amuse sans nuire à personne. Vous ne doutez pas, Monsieur, d'après ce préambule, que je ne me déclare un des plus zélés défenseurs de l'énigme &

du logogryphe ; cette manie est héréditaire dans ma famille depuis trois cens ans. Les volumes du Mercure sont rangés au bas des portraits de mes Ancêtres, dans la plus belle salle du Château que j'habite ; leur aspect me rappelle tous mes efforts d'esprit, toutes les scènes plaisantes qu'ont fait naître dans ma société l'émulation & la vanité d'expliquer ce qui semble inintelligible aux esprits vulgaires.

Vous autres Habitans des Capitales, vous ignorez le peu de ressources que fournit la campagne durant les deux tiers de l'année.

Je viens donc vous exhorter, non-seulement à ne point ralentir votre zèle pour l'honneur du Logogryphe & de l'Énigme, mais de les accompagner de temps en temps d'une espèce de définitions, vulgairement nommées *Charades*, genre d'amusement qu'on a toujours accueilli dans la meilleure compagnie.

Ces Définitions diffèrent du Logogryphe en ce qu'on les divise sans aucune transposition. La division se fait en deux parties seulement ; chacune d'elles doit offrir un mot bien orthographié ; l'explication ou définition des deux mots élémentaires, & celle du mot formé par leur réunion, doit se faire de même avec une exactitude scrupuleuse, sans jamais altérer la pureté du langage. Tantôt on les définit d'une manière laconique & mystérieuse, tantôt on y sème des traits historiques, tantôt des moralités utiles, tantôt

la plaisanterie , & des allusions ingénieuses.

Parmi les *définitions* que je joins à ma lettre , vous choisirez celles qui vous sembleront les plus dignes d'être présentées au Public ; c'est à lui de juger si ce genre d'amusement ne mérite pas autant qu'un autre de trouver place dans un Journal tel que le vôtre.

Signé, le Comte de P * * *.

Nota. Pour satisfaire M. le Comte de P * * * , nous allons en transcrire quelques-unes , mais sans tirer à conséquence pour l'avenir.

Première Définition.

On trouve ma première partie au coin des rues ; les Géomètres en font un grand usage , & sans elle les connoissances des Astronomes se réduiroient à peu de chose. Ma seconde partie est dans nos jardins , dans nos campagnes , quelquefois même au sommet des rochers ; sans elle les peuples seroient bientôt réduits au sort le plus déplorable : mon tout s'élève fièrement au sein des mers , où il prétend exercer un empire despotique.

I I.

Ma première se sert de ma seconde pour manger mon tout.

I I I.

Mes deux premières lettres composent un mot qui exprime le dégoût & la répugnance ; mes quatre dernières représentent une mesure d'Arpenteur en usage dans plusieurs de nos Provinces ; mon tout est une voiture ignoble & fort décriée , mais qu'on est heureux de rencontrer en certaines circonstances.

I V.

Les avarés cachent mon premier ; les femmes cachent mon second ; les ames foibles se cachent & tremblent à l'aspect de mon tout , qui répand quelquefois la désolation dans nos campagnes.

V.

Mon premier n'est ni verbe, ni adverbe, ni pronom, ni adjectif, ni substantif. On l'emploie jusqu'à la satiété chez les Raisonneurs, au Barreau, & sur-tout dans les Écoles, lorsqu'on daigne y parler françois ; mon second est en usage parmi les Gens de mer & les Auteurs qui traitent de la Marine ; mon tout désigne une époque de l'année qui vient de finir au grand regret des jeunes personnes & des gourmands.

Giv

On dit que ma première partie est au Trésor Royal, & ma seconde au Ciel; à l'égard de mon tout, il renaît chaque année en Portugal, voyage en France, & on le rencontre dans les maisons les plus distinguées.

On trouvera dans le Mercure prochain le mot de chacune de ces Définitions.

Explication de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de l'Énigme est *Horloge*; celui du Logogryphe est l'*Espoir*, où se trouvent *lire, or, loi, soir, pois & poire.*

É N I G M E.

JE suis fort détesté de ce sexe enchanteur
 Qui fait le bonheur de la vie;
 Et, quoique dans mes mains je garde son honneur,
 Je doute qu'avec lui je me réconcilie.
 Il m'a toujours honteusement chassé.
 Tout le monde trouvant ma morale ennuyeuse,
 Ce n'est plus que dans la Chartreuse
 Que mon crédit n'a pas baissé.
 Avec cette austérité dure,

Tu seras étonné, cher Lecteur, à ton tour,
 En me voyant cacher le flambeau de l'Amour,
 Que je place souvent dans une nuit obscure.
 Mais tel est mon destin, je sers tous les amans;
 Ils ne peuvent choisir de plus sûrs confidens.
 Enfin dans tous les lieux je suis si nécessaire

Malgré ma rigoureuse loi,
 Qu'il est bien rare qu'une affaire
 Se puisse terminer sans moi.

(Par M. de Ma... Officier d'Infanterie
 au Régiment de Beauvoisis.)

LOGOGYPHE.

P A R X donc-là ! c'est le diable à quatre !
 Pour vous amuser, dites-vous,
 Vous dressez ce petit Théâtre,
 Et je vous vois tous en courroux !
 Quoi ! c'est le Héros de la fête
 Qu'on poursuit inhumainement !
 Il faut du cœur & de la tête
 Pour s'en tirer adroitement.
 Mais trouvez le mot de la chose,
 Dans sept pieds on peut le savoir;
 Et voici la métamorphose,
 Que dans ces sept pieds on peut voir.
 Ce qui suit toujours la jeunesse ;
 Ce que tient en main un buveur ;

Ce qu'il fait & chante sans cesse ;
 Ce qu'il est souvent , sans pudeur ;
 Au plus haut point de la fortune
 Ce qu'on doit craindre justement ;
 Et certain grain , denrée assez commune ;
 Le titre chez nous le plus grand ;
 Un péché capital ; de la France une ville ;
 Les bornes de la mer ; deux notes , un reptile.
 Mais on se lasse à combiner ,
 C'en est assez pour deviner.

(Par M. le Chevalier de la Mothe , Officier
 au Régiment de Viennois.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*C. Silii Italici , de bello Punico secundo ,
 Poema ad fidem veterum monumentorum
 castigatum , fragmento auctum. Operis
 integri editio princeps , curante Joan Bapt.
 le Febvre de Villebrune.*

Perpetui nunquam moritura volumina Silii.

Martial.

*Parisiis , viâ & Ædibus Serpentinis 1781.
 Cum Approbatione & Regis Privilegio.
 Prix , 3 liv. broché , 3 liv. 12 sols relié.*

SILIUS ITALICUS , homme Consulaire , vi-
 voit sous Néron , & mourut , à ce qu'on

croit, sous l'Empire de Trajan ; il possédoit une maison de campagne qui avoit appartenu à Cicéron, & une autre où est le tombeau de Virgile ; c'est ce qu'on apprend par l'épigramme quarante-neuvième du Livre onzième de Martial.

Silius hac magni celebrat monumenta Maronis ,

Jugera facundi qui Ciceronis habet.

Heredem , dominumque sui tumultive , larisve ,

Non alium mallet , nec Maro , nec Cicero.

L'épigramme suivante roule encore à peu près sur le même sujet , & finit par ce vers :

Silius & vatem , non minor ipse , colit.

Ce *non minor ipse* est une exagération de l'urbanité ou de l'amitié ; & Pline a mieux jugé Silius Italicus en disant : *Scribebat carmina majore curâ quàm ingenio* ; en effet , ses vers sont travaillés , ils ont de la régularité , de l'harmonie , de l'énergie , mais ils sont le plus souvent sans génie , sans coloris , sur-tout sans ce charme qui fait qu'on fait par cœur la plupart des vers de Virgile ; ils sont bien faits en un mot , mais ils ne sont pas beaux , du moins ils ne sont pas agréables ; or , ce qu'Horace a dit en général des Poèmes , peut s'appliquer en particulier aux vers :

Nec satis est pulchra esse.... dulcia sunt ,

Et quodcunque volent , animum auditoris agunto.

Voilà ce qui manque aux vers de Silius ;

G vj

& voilà ce qui fait qu'on en a si peu recou.

Il est, comme on l'a dit, le *Singe de Virgile*; mais il n'en est que le singe, il n'imité que les formes, il le rappelle à tout moment par les expressions & par les tours, rarement par le talent & le génie. Non-seulement on ne trouve rien dans Silius qui puisse entrer, même de loin, en parallèle avec le second, le quatrième, le sixième, le neuvième Livre de l'*Énéide*; non-seulement il n'offre aucun morceau à mettre à côté des épisodes de Pygmalion & de Siché, de Polydore, d'Hélénus & d'Andromaque, de Polyphème, de Cacus, &c.; mais on n'y trouve pas même de ces vers, ou qui entraînent comme celui-ci:

Una salus victis nullam sperare salutem.

ou qui développent la sensibilité naturelle, comme ceux-ci:

Non ignara mali, miseris succurrere disco.

Sunt lacryma rerum, & mentem mortalia tangunt.

ou qui pénètrent l'âme de tendresse & de douleur, comme ceux-ci:

O mihi sola mei super Aſſyanaſſis imago!

Sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat,

Et nunc aquali tecum pubesceret avo....

Nate Deâ, vivisne? Aut si lux alma recessit,

Hæſtor ubi eſt?....

*Hæu! quis te casus dejectam conjuge tanto
Excipit, aut qua digna satis fortuna revisit?*

Voilà les vers que Silius ne fait point imiter, & qui peut-être ne peuvent être imités; il faut que le cœur les fasse, ou ils ne se font point.

D'ailleurs, on prendroit Silius pour un Poète Latin des siècles modernes, tant il est plein de centons de Virgile, & tant sa manière générale est formée sur celle de ce Poète; c'est même ce dernier trait qui caractérise le plus particulièrement Silius; Ovide, dans les Métamorphoses, imite des détails de Virgile, comme Virgile en a imités d'Homère; mais Virgile & Ovide, au milieu de leurs imitations, conservent leur manière propre: Silius n'a point de manière à lui, il est Virgile ou il n'est rien.

Si Virgile a dit d'un côté,

Sedet æternumque sedebit,

Infelix Theſeus.

De l'autre, en parlant de Didon;

Conjux.... præſtitus illi

Reſpondet curis, æquatque Sichæus amorem.

Silius dit, en parlant aussi de Didon:

Ipsa ſedet tandem æternam conjuncta Sichæo.

Si Virgile dit:

Mercatique ſolum, facti de nomine byſſam,

Taurino quantum possent circumdare tergo.

Silius répète :

*Tum , pretio mercata locos , nova mania ponit
Cingere qua secto permiffum littora tauro.*

Si Virgile s'écrie :

Heu ! quianam tanti cinxerunt athera nimbi ?

Silius déguise ainfi la même exclamation

*Heu ! quianam subitis horrefcit turbida nimbis
Tempeftas !*

Enfin (pour terminer ce parallèle , qui n'auroit point de bornes) fi Virgile décrit ainfi le Mont-Atlas :

*Apicem & latera ardua cernit
Atlantis duri , cælum qui vertice fulcit ,
Atlantis , cinctum affiduè cui nubibus atris
Piniferum caput & vento pulsatur & imbri :
Nix humeros infusa tegit : tum flumina mento
Præcipitam senis , & glacie riget horrida barba.*

Silius , dans la même description , n'emploie guères de traits qui ne soient dans Virgile.

*Atlas subdufto trafturus vertice cælum.
Sidera nubiferum fulcit caput , atheriaſque
Erigit æternum compages ardua cervix :
Canet barba gelu , frontemque immanibus umbris
Pinea ſylva premit ; vaſtant cava tempora venti ,
Nimboſoque ruunt ſpumantia flumina riſtu.*

Quelquefois même Silius imite mal Virgile, & décrit mal l'objet qu'il veut peindre. Par exemple, Virgile décrit ainsi ce météore si commun, que le peuple appelle *une étoile qui tombe* :

*De cælo lapsa per umbras.
Stella facem lucens multâ cum luce cucurrit.
Illam, summa super labentem culmina tecti,
Cernimus Idæâ claram se condere Sylvâ,
Signantemque vias : tum longo limite sulcus
Dat lucem.*

On ne peut pas mieux marier les idées populaires avec les couleurs de la Poésie, ni exprimer mieux les apparences sensibles de ce Phénomène.

Voici comment Silius réduit & rétrécit le même tableau.

*Sulcatum tremulâ secat æra flammâ ;
Qualis sanguineo præstringit lumina crine
Ad terram cælo decurrens ignea lampas.*

Le premier vers a de l'expression & de la Poésie ; mais qu'est-ce que l'Auteur a voulu peindre dans les deux autres ? *Sanguineo crine* désigne évidemment une comète ; *ad terram cælo decurrens* ne convient qu'à ce qu'on appelle *une étoile qui file ou qui tombe* : il n'y a donc point d'ensemble ni d'unité dans le tableau.

Il paroît, pour l'observer en passant, que du temps de Silius Italicus, on n'avoit pas

sur l'Afrique des idées géographiques bien arrêtées, & qu'on doutoit si c'étoit une troisième partie du Monde, ou seulement une portion de l'Asie,

Aut ingens Asia laevis, aut pars tertia terris.

En général les notions géographiques des Romains ne s'étendoient point au-delà de leurs Conquêtes. Lucain s'imaginait que le Pôle austral devoit être chaud.

Nec polus adversi calidus quàm mergitur Austri.

Faute qui a été renouvelée de nos jours dans une Pièce couronnée à l'Académie Française.

Et du Pôle brûlant jusqu'au Pôle glacé.

Tacite dit des choses incroyables de la Bretagne, aujourd'hui l'Angleterre, qui commençoit alors à être connue des Romains : « le Soleil ne s'y lève ni ne s'y couche, il ne fait que passer d'un côté à l'autre. Les extrémités de cette terre étant plates, leur ombre ne peut s'élever fort haut, ni la nuit atteindre jusqu'au Ciel. »

Revenons à Silius Italicus. Ceux qui l'ont appelé le *Singe de Virgile*, l'ont appelé en même-temps le *Copiste de Polybe & de Tite Live* : en effet, il suit l'Histoire assez exactement, & n'a pas, non plus que Lucain, d'autre plan. Sur cela les Pedans ne manquent pas de citer le P. le Bossu, qui

dit, d'après Aristote, que la Fable est de l'essence de l'Épopée. Nous croyons qu'il n'y a rien d'essentiel à l'Épopée que de raconter, & que la Fable nuit plus souvent à l'intérêt qu'elle n'y sert; c'est du moins ce qui est très-sensible dans la *Henriade*. Les allégories de la Discorde, de la Politique, &c. sont ce qu'il y a de plus froid dans ce Poëme; tout l'intérêt consiste dans ces beaux vers qui rendent l'Histoire si imposante, qui donnent à la vérité un éclat ineffaçable, qui peignent si vivement & les fureurs de la Ligue, & les horreurs de la Saint Barthélemy, & l'assassinat du Duc de Guise, & celui de Henri III, & tous les Personnages de ces temps affreux.

Nous ne reprochons donc ni à Lucain, ni à Silius Italicus, de s'être presque bornés au récit des faits; & ce que nous en retrancherions le plus volontiers, est le peu de merveilleux & de fabuleux qu'ils ont cru devoir admettre. Nous sommes bien éloignés de reprocher, comme on l'a fait, à Lucain, à Silius Italicus, & à M. de Voltaire, le choix de sujets modernes qui se refusent au merveilleux; ces sujets n'en ont que plus d'intérêt. Celui de Silius Italicus, (la seconde guerre punique) est le plus beau morceau de l'Histoire Romaine; c'est alors que les Romains trouvent un ennemi digne d'eux; c'est alors seulement qu'ils intéressent par leurs malheurs, autant qu'ils étonnent par leur constance; c'est alors

qu'ils rendent graces à Varron , après la bataille de Cannes , de n'avoir point désespéré de la République ; c'est alors que Rome met en vente un champ occupé par l'armée Carthaginoise , & qu'il se trouve des acheteurs ; c'est alors enfin , que le Poëte a les plus grands Hommes à peindre , & parmi les Romains & parmi leurs ennemis.

Bien loin de reprocher à Silius Italicus d'avoir trop suivi Tite-Live , nous lui reprocherions au contraire d'être moins éloquent , moins animé , moins Poëte en vers , que Tite-Live en prose.

Mais voici un morceau où Silius est supérieur à lui-même , supérieur à Tite-Live , égal à Virgile dans ses plus beaux endroits.

On connoît dans Tite-Live la harangue éloquente que fait Pacuvius à son fils , pour le détourner du projet que ce jeune homme a formé de délivrer sa patrie en assassinant Annibal dans un festin.

Per ego te , fili , quæcumque jura liberos jungunt parentibus , &c.

Parmi beaucoup d'autres raisons , Pacuvius dit à son fils :

Unus aggressurus es Annibalem ? Quid illa turba tot liberorum servorumque ! Quid in unum intenti omnium oculi ? Qui tot dextra ? Torpescent ne in amentia illa ? Vultum ipsius Annibalis quem armati exercitus sustinere nequeunt , quem horret populus Romanus , tu sustinebis.

Silius a rendu ces divers traits.

*Quin ! tanto in casu , comitum juxtâque jacentum
Torpebunt dextra ?*

*Tu-ne illum , quem non acies , non mœnia , & urbes
Ferre valent , cum frons propior , lumenque corasce
Igne micat , tu-ne illa viri qua vertice fundit
Fulmina pertuleris , si viso intorserit ense
Diram , quâ vertit per campos agmina vocem ?*

Jusqu'ici la supériorité est toute entière du côté de Tite-Live ; il est plus vif , plus pressant ; il vole , & Silius se traîne. Le style coupé de Tite-Live est celui qui convient au moment ; la marche périodique & pesante de Silius glace tout ce morceau. Pourquoi d'ailleurs s'est-il privé de ce mouvement pathétique ?

*Et alia auxilia desint , meipsum ferire ,
corpus meum opponentem pro corpore Anni-
balis , sustinebis ? Atqui per meum pec-
tus petendus ille tibi , transfigendusque est.*

Ce que Racine a si bien rendu par ces deux vers :

Pour aller jusqu'au cœur que vous voulez percer ,
Voilà par quel chemin vos coups doivent passer.

Mais voici ce que Silius ajoute , & ce morceau est entièrement de lui.

*Fallit te mensas inter quod credis inermem.
Tot bellis quasita viro , tot cadibus , armat
Majestas aterna ducem : si admoveris ora ,*

*Cannas & Trebiam ante oculos, Thrasymenaque busta,
Et Pauli stare ingentem miraberis umbram.*

Voilà certainement cinq des plus beaux vers qui existent dans la Langue latine : on voit ce Général armé d'une majesté éternelle ; on voit la grande ombre de Paul-Émile se tenir debout devant lui , pour effrayer ceux qui voudroient l'attaquer. Si de pareils morceaux étoient plus nombreux chez Silius Italicus , Virgile même ne l'emporteroit pas sur lui.

On a encore cité plusieurs fois de Silius ces vers sur une nation où l'on ne regardoit plus la vie que comme un fardeau , lorsque l'âge mettoit hors d'état de combattre.

*Prodiga gens anima , & properare facillima mortem.
Namque ubi transcendit florentes viribus annos ,
Impatiens ævi spernit novisse senectam ,
Et facti modus in dextrâ est.*

Ce dernier trait sur-tout est d'une précision pleine de noblesse.

L'exclamation que fait Annibal lorsqu'il reçoit l'ordre de retourner à Carthage , est encore très-belle , très-bien placée dans la bouche d'Annibal , & très-convenable à la situation.

*O dirum exitium mortalibus ! ô nihil unquam
Crescere , nec patiens magnas exurgere laudes
Invidia !*

Ce sont à peu-près là les seuls vers de Silius qu'on ait distingués & cités ; presque tout le reste est d'une beauté monotone & froide , & n'a guères d'autre mérite que celui dont parle l'Éditeur , *sincerus sermo superbissimisque non ingrata latinitas*.

Le travail de cet Éditeur est fort estimable ; il a consulté les meilleurs manuscrits , il a retrouvé un fragment précieux de Silius, que Pétrarque s'étoit arrogé , & qu'il avoit inséré avec quelques changemens , dans son Poème de l'*Afrique* , livre 6 : il a conféré jusqu'à trente-sept éditions différentes de Silius , depuis 1471 jusqu'en 1775 : ses notes sont savantes & sensées.

Outre cette édition du texte le plus pur de son Auteur , il en a donné une traduction Française , en 3 vol. in-12.

Nota. Cette traduction , très-fidelle & bien écrite , prouve que M. le Febvre de Villebrune n'a pas négligé l'étude de sa propre Langue , en étudiant celles de l'antiquité , & en se livrant aux travaux de l'érudition la plus sèche & la plus pénible.



COLLECTION *complète des Œuvres de M. l'Abbé de Voisenon, de l'Académie Française, 5 Vol. in-8°. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, à l'Hôtel de Cluny.*

ON a prodigué à M. l'Abbé de Voisenon pendant sa vie des éloges exagérés, mais excusables : quelle consolation resteroit il à beaucoup d'Auteurs s'ils trouvoient leurs Contemporains aussi sévères que la postérité ? Aujourd'hui on ne doit d'égards qu'à la vérité & au bon goût. Ce n'est pas que celui qui s'est amusé à écrire cet Extrait se donne les airs de croire qu'il est devenu tout-à-coup l'interprète du bon goût & de la vérité ; il ne doit pas être accusé de cette présomption s'il se borne à rendre compte naïvement de la manière dont il a été affecté à la lecture de cette volumineuse Collection ; si, pour se servir du mot de Montaigne, il donne *ses sentimens comme siens & non comme bons*, & s'il les soumet à ses Maîtres en Littérature.

Soit vanité, soit indifférence, on revient difficilement d'une opinion établie. M. l'Abbé de Voisenon a passé pour l'Auteur des plus jolies Pièces de Favart. Ce n'est pas qu'il ne s'en défendît de fort bonne grace, mais on prête volontiers aux gens riches, & l'on se croit toujours à temps de compter avec

eux ; il étoit d'ailleurs plus facile & plus poli de croire à sa modestie qu'à sa franchise. Favart a donc été regardé comme un prête-nom ; il ne falloit pas moins que les cinq gros Volumes qui paroissent aujourd'hui , pour détromper le Public de sa vieille erreur.

La Coquette fixée & les Mariages assortis sont connus depuis long-temps. Une peinture vraie des mœurs du jour, des nuances de caractère bien saisies, un dialogue facile & spirituel, donnent à ces deux Pièces le premier rang dans les Ouvrages de M. l'Abbé de Voisenon. On en fait des morceaux.

Je ne veux point avoir une maison bruyante,
Où Paris en détail s'amène & se présente :
Où l'on trouve Officiers , Magistrats , beaux esprits ,
Toute espèce en un mot , excepté des amis ;
Une maison enfin où , loin de se voir maître ,
Le mari subjugué n'a pas droit de paroître ,
Et sans cesse entend dire , avec un ris moqueur ,
Que l'on va chez Madame & jamais chez Monsieur.
Oui , sans doute , à présent , par un abus extrême ,
Un époux est un être étranger chez lui-même ;
Le soir , si par hasard , quand il vient de rentrer ,
Chez sa femme un moment il ose se montrer ,
On demande tout bas quel homme ce peut être ?
S'il se trouve quelqu'un qui le fasse connoître ,
On se lève ; & Madame , avec un air transi ,

Dit : ne vous levez pas , Messieurs , c'est mon mari :

Il s'en ira bientôt ; car jamais il ne soupe.

Alors le sérieux gagne toute la troupe ,

Tous , d'un ennui marqué , semblent enveloppés ;

Le silence est rompu par quelques mots coupés.

L'homme , qui voit le froid que sa présence inspire ,

Et qui juge aisément qu'on veut qu'il se retire ,

S'esquive , ouvre la porte en déplorant son sort ,

Et l'on voit la gaité qui rentre quand il sort.

Ce style élégant & rapide a fait la réputation de la Coquette fixée & des Mariages assortis ; mais on desire dans ces deux Ouvrages une intrigue plus suivie , des dénouemens moins tirés , des caractères plus décidés & plus développés : il me semble qu'on ne font pas là de bonnes Comédies.

Un vers heureux , & d'un tour agréable ,

Ne suffit pas ; il faut une action ,

De l'intérêt , du comique , une fable.

L'Acte de l'Amour & Psyché , qui avoit eu du succès à la représentation , plaît encore à la lecture.

La Parodie d'Iphigénie en Tauride a tout le petit mérite de ce petit genre.

L'Histoire de la Félicité est semée de traits vifs & fins ; mais le cannevas en est commun & rempli d'une manière qui probablement n'empêchera point que les sottises des pères ne soient perdues pour les enfans.

Les

Les citations & les discussions seroient ici pour le moins inutiles. Ces differens morceaux sont connus & jugés. En y joignant deux ou trois *Oratorio*, une demi-douzaine de *Pièces fugitives*, on auroit fait un Volume très-piquant ; il devient presqu'ennuyeux lorsqu'il faut le démêler dans la Collection malheureusement trop complete qu'on vient de nous donner.

Apparent rari nantes in gurgite vasto.

On y retrouve *Mizapous & Grisemine*, *Tant mieux pour elle*, &c. contes pour rire, & qui font quelquefois sourire.

Les *Bals de Bois* & les *Fêtes Roulantes*, facéties destinées, dans leur origine, au *Recueil de ces Messieurs*, paroissent aujourd'hui pour la première fois. Le droit de les juger appartient à ceux qui auront l'intrépidité d'en lire plus de six pages.

Les *Pièces à tiroir*, telles que *l'Ombre de Molière* ; le *Réveil de Thalie* ; la *Nouvelle Troupe*, si facilement applaudies dans leur nouveauté, sont aujourd'hui très-difficiles à lire.

La Pièce est détestable, & le projet fort bon ;

Elle ne peut jamais être applaudie ;

Le jugement public n'a point été trop prompt ;

Comment avez vous eu le front

De lui donner le nom de Comédie ?

Sans intrigue, sans action,

C'étoit une analyse étique,

N^o. 8, 23 Février 1782.

H

Un dialogue allégorique ,
Sérieux sans instruction :

Lorsque l'on donne un corps à chaque passion ,
Il faut que l'Auditeur sente , au fond de son âme ,
Passer le sentiment avec des traits de flamme .

Vous aviez fait du cœur une dissection

Qui fatigue l'esprit de maximes arides .

Votre morale étoit pleine de rides .

Vous deviez éviter le style languissant ,

Quitter le ton méthaphysique ;

Peindre le ridicule en un miroir comique ,

Et forcer le Public à rire en rougissant * .

Ce jugement sévère de l'Auteur lui-même ,
sur sa Pièce de l'*Ecole du Monde* , convient
à toutes les Comédies de ce genre , si l'on
peut appeler Comédie un assemblage de
Scènes dialoguées entre des personnages al-
légoriques , où l'esprit est fatigué sans cesse
par des applications recherchées , & jamais
dédommagé par l'illusion. On a beaucoup
loué les Comédies méthaphysiques de Boissy ;
l'esprit y étincelle de toutes parts , & son
Dialogue a des graces qui méritent d'être
prises pour modèle ; mais on ne les revoit
point au Théâtre ; elles ne sont pas lues ;
c'est que l'esprit plaît , & qu'il ne touche
pas ; c'est qu'on oublie bien vite ce dont on
n'est point touché ; c'est qu'enfin le cœur
seul garde un *long souvenir* .

* L'Ombre de Molière , Tome I , p. 298 .

Vous avez vu souvent de ces femmes étiques,
 Dont la face n'est pas plus grasse que cela,
 Accabler leur maigreur d'ornemens magnifiques,
 Et se traîner à l'Opéra:
 Le Public ébloui regarde,
 Voit un monceau de diamans,
 Dont la flamme s'élance & darde
 Les rayons les plus éclatans.
 De ses Pièces voilà la peinture comique;
 Les détails, ce sont les brillans,
 Et le fond, c'est la femme étiقة*.

Si l'on excepte l'*Hôtel garni*, farce au-dessous de celles du Boulevard, toutes les Pièces à *Ariettes* offrent des détails agréables. Il est vrai que le Comte Antoine Hamilton, & M. de Voltaire, ont fourni presque tout ce qui plaît dans *Fleur d'Épine* & *Ménon*; mais dans l'*Art de guérir l'esprit*, sujet qui appartient à l'Auteur, on trouvera plusieurs Scènes charmantes.

La Pièce intitulée *Coulouf*, réussiroit peut-être au Théâtre; le fond en est plaisant; l'intérêt s'y fait sentir à travers l'in vraisemblance; le style est vif, moins gâté par ces affectations & ces prétendues finesses d'esprit, qui ne sont réellement que l'abus de l'esprit.

Toutes les Comédies d'intrigue ou de caractère sont inférieures, par l'ensemble & les

* Réveil de Thalie, page 446, Tome I.

détails, à la *Coquette fixée* & aux *Mariages assortis* : on peut cependant excepter la *jeune Grecque* ; mais elle est connue, il seroit superflu d'en parler.

Les *Fragmens historiques*, le seul morceau d'une certaine étendue a pour objet les négociations entre la France, la Hollande & l'Angleterre, pour la paix d'Utrecht pendant les années 1713 & 1714 : on n'y trouve rien d'utile ; c'est seulement une nouvelle preuve de la magnificence de M. le Duc de Choiseul, qui, généreux comme Fouquet, n'a pas toujours, comme lui, trouve des cœurs reconnoissans ; il fit donner deux mille écus de rente à l'Auteur, pour travailler à l'Histoire de France. Les fragmens historiques qu'a laissés M. de Voisenon, fourmillent de calembourgs, de pasquinades & de jeux de mots ; ce qu'on est convenu d'appeler esprit de société, ne peut s'allier long temps avec la gravité nécessaire à l'Histoire. Cette union, difficile & rare, étoit réservée à un homme fort connu dans le monde par un Poème sur les *Disputes*, que le sévère & correct Despréaux n'eût pas désavoué ; par des *Contes*, qui ne perdront rien à l'impression, & par un *Essai sur les dernières révolutions de la Russie*, où l'Auteur n'a jamais laissé dominer sur la vérité, son heureux talent pour la plaisanterie & pour les ouvrages d'imagination.

On trouve encore dans les *Œuvres* de l'Abbé de Voisenon, des *Anecdotes* li-
 11

raires sur un grand nombre de Gens de Lettres, & sur quelques autres personnes connues. La plupart de ces anecdotes décèlent la légèreté, la prévention, l'injustice même la plus choquante. Les quolibets, les turlupinades & le néologisme y reviennent à chaque page.

ARR. Masillon. *« Il cessa d'être Prédicateur dès qu'il fut successeur des Apôtres. »*

Masillon cessa de prêcher à la Cour; mais il prêcha dans son Diocèse, & même les Sermons les plus éloquens qu'il ait composés. L'Évêque de *Monrouge* devoit parler avec plus de révérence de l'Évêque de *Clermont*.... On se rappelle ici la réponse du Comte de **, à sa Maîtresse, qui insultoit au portrait de sa Femme... *Aimable vice, respectez la vertu.*

L'Abbé de Saint Pierre *« poussa ses vûes »* de citoyen, jusqu'à composer un chapitre *« sur les moyens dont on pourroit se servir pour rendre un Duc utile à l'État. »*

Dufresny.... Une Fruitière l'accusa pour cause de viol, mais il l'appaîsa avec 600 liv.; *« elle tira plus de profit du fruit défendu, »* que de celui qu'elle vendoit.... Ne pouvant payer sa blanchisseuse, il l'épousa, *« ce qui le mit bien en linge blanc. »*

J. B. Rousseau.... *« Son crime impardonnable étoit d'être ennuyeux; mais si on exilait tous ceux qui le sont, le loyer des maisons diminuerait beaucoup. »*

Racine.... *C'étoit un bel-esprit qui connois-*

soit la marche du cœur humain.... Il n'étoit pas encyclopédiste, & n'avoit pas l'honneur de mépriser les Rois.

Il y a, pour nous servir d'un mot de M. l'Abbé de Voisenon, *des bêtises qu'un homme d'esprit achetteroit....* Ce ne sont pas probablement ces bêtises-là.

Ceux qui aiment les inconséquences bien conditionnées, peuvent lire l'article *Crebillon fils*; on y déploie un rigorisme assez extraordinaire.... *Tu quoque!*

La Bletterie.... *"a fait une traduction de Tacite, qui prouve que M. d'Alembert entend mieux la Géométrie que le Latin...."*

Ce sarcasme prouve que son Auteur n'entendoit pas le Latin mieux que la Géométrie: il prouveroit encore quelque rancune à l'occasion d'un trait plein de gaieté échappé à M. d'Alembert. *Il n'a tenu qu'à moi, disoit l'Abbé, d'être Evêque de Boulogne.... Ah! du bois de Boulogne apparemment, répartit le Philosophe.*

Il y a un article Diderot, un autre sur le Dictionnaire encyclopédique; il faut les lire, & se donner le plaisir d'entendre M. l'Abbé de Voisenon juger M. Diderot & l'Encyclopédie.

Il faut lire aussi dans les Fragmens historiques, tout ce qui regarde le Duc & la Duchesse de Shrosbury; on y prendra une idée juste de la manière de l'Historien. Voici quelques traits courts & détachés.

Page 257. *"Le Prétendant refusa d'épou-*

« ser une Princesse Protestante , voulant
 « aller en Paradis en famille.

Page 257. « Il voyoit toujours les Cieux
 « ouverts , & ne pouvoit voir que dans les
 « brouillards les couronnes de la terre.

Page 291. Les manœuvres des Whigs
 furent bien dérangées par la mort de l'Élec-
 trice de Hanovre. « L'Électeur perdit la
 « tête , parce que c'étoit l'Électrice qui lui
 « en servoit.

Ibidem. « Le Chevalier de Saint-Georges
 « eût dû profiter d'un adversaire aussi peu
 « dangereux ; mais c'étoit deux nullités en
 « concurrence.

Page 299. « Les inquiétudes d'esprit font
 « grand tort aux digestions : il est bien dif-
 « ficile d'être Roi d'Angleterre , & d'avoir
 « un bon estomac.

« La Reine honoroit M. le Président
 « Hénault de ses bontés : la perte de cette
 « Princesse fut en lui la première époque de
 « l'hiver de son ame.... »

M. l'Abbé de Voisenon n'est guère moins
 ridicule dans ses Poésies diverses.

*A Madame la Duchesse de Choiseul , en lui
 envoyant des Boîtes de Bergamotte pleines
 de bonbons.*

Dans tous les différens métiers

L'Amour est reçu maître :

C'est le premier des bonbonniers

Depuis qu'il vous fit naître,

L'Hymen est son associé ;
 L'objet qui les rassemble
 Est un bonbon que par moitié
 Ils partagent ensemble.

A M. Tronchin.

Vous êtes un Magicien,
 Le sentiment est l'interprète
 Des avis que vous me donnez ;
 Votre cœur est votre baguette,
 Et moi-même vous m'étonnez.

*A Mlle de G***.*

C'est créer, charmante jeunesse,
 Que d'imaginer des plaisirs ;
 L'Amour les voit naître sans cesse
 Dans le vuide de vos loisirs ;
 Il les modèle avec adresse
 Sur le dessin de vos desirs.

*A Mlle Élie, qui me vouloit faire son
 Chapelain.*

Tous les jours seront fêtes doubles,
 Et les desirs seront le plan des Oremus ;
 C'est dans tes yeux qu'on lira son Roûaire,
 Les Amours répondront en chœur :

La Relique sera ton cœur,

Le mien sera le Reliquaire.

*A Madame de * * *.*

Et chacun lit ce titre imprimé dans vos yeux :

Dictionnaire de Pensées.

L'Amour, qui est le *premier des bonbonniers* ;
l'Amour , qui *modèle des plaisirs sur le dessin*
des desirs , & ces desirs qui font le plan des
Oremus ; des yeux , dictionnaire de pensées ;
un cœur qui est une baguette , un cœur qui est
une relique & un reliquaire , en vérité tout
cela fait mal au cœur....

D'après les Citations nombreuses dont cet
Extrait est rempli, on peut juger M. l'Abbé
de Voisenon: il avoit reçu de la nature beau-
coup d'esprit, & même du talent, mais l'ac-
cueil qu'il obtint à son début dans le monde,
le plongea dans une forte d'ivresse; ses faillies
voloient de bouche en bouche; il fit long-
temps les délices d'une société, où le seul
honneur d'être admis donnoit de la considé-
ration. Le ton & l'esprit du grand monde
dominant dans tous ses Ecrits. La frivolité,
l'inconséquence, le galimatias, la gaieté
forcée, les pointes, les équivoques, voilà
ce qui les caractérise: ils font une nouvelle
preuve que ce ton de la bonne compagnie,
ce ton prétendu excellent, ne gagne pas à
être mis au grand jour.

Dans la conversation l'esprit contre aisé.

H v

ment une sottise ; mais dans un livre il ne sert qu'à la rendre plus remarquable ; rien n'est beau que le vrai , rien n'est aimable s'il n'est naturel : il y aura donc toujours entre le bon ton & le bon goût , une extrême différence.... On connoît ce trait de cynisme si piquant & si original du Marquis de V. *Si la bonne compagnie n'y prend garde , elle tombera incessamment dans le mépris qu'elle mérite.*

Chaulieu , La Fare , Saint-Aulaire , Mesdames de Sévigné , de la Fayette , de Coulanges , la Sablière & Ninon ; les Hamilton , les Grammont , seroient peut être un peu embarrassés de notre prétendu *bon ton* : nous avons changé tout cela , comme *Sganarelle la Médecine*. M. de Voltaire , à son retour à Paris , fut bien surpris du jargon qu'il trouva dans la société , du despotisme avec lequel s'érigeoient en juges les hommes les plus faits pour être jugés , de l'ignorante familiarité de la plupart des jeunes gens : il fut surtout blessé du calembourg dont on abusoit en sa présence ; il le regardoit comme le fléau de la bonne conversation , comme l'éteignoir de l'esprit : il avoit engagé Madame Dudauffant à se liquer avec lui , & à ne pas souffrir qu'un *tyran si bête*, usurpât l'empire du grand monde : presque seuls ils étoient restés d'un siècle plein de politesse.

On dit qu'aujourd'hui la jeunesse

A fait à la délicatesse
Succéder la grossièreté,
La débauche à la volupté,
Et la vaine & lâche paresse
A cette sage oisiveté
Que l'étude occupoit sans cesse.

HISTOIRE de Saint Louis, Religieux de l'Ordre de S. François, Evêque de Toulouse; par un Citoyen de Brignolles, Vol. in-12. A Avignon, chez Aubanel, Imprimeur, & chez les Libraires qui vendent les Nouveautés.

Si la France aime à compter parmi ses Monarques un Prince qui étoit à-la-fois un grand Saint & un grand Roi, elle ne doit point oublier qu'un Descendant de la même Maison a été mis aussi au rang des Saints; & si l'un honoroit le Trône, l'autre a été l'ornement de l'Épiscopat.

Charles I de Valois, Frère du Roi Saint Louis, Comte d'Anjou, avoit épousé en premières noces Béatrix, Comtesse de Provence & de Forcalquier. Charles II, son fils, eut plusieurs enfans, & entr'autres S. Louis, né dans le mois de Février 1274, sacré Evêque au mois de Décembre 1295, & mort le 19 Août 1297.

Un Prince qui avant l'âge de vingt-trois ans a donné au monde l'exemple de toutes les vertus chrétiennes, & gouverné avec sagesse un grand Diocèse, peut être con-

paré à ces Héros fameux dont la valeur a devancé l'âge.

S. Louis remplissoit tous les devoirs de simple Prêtre, & il disoit: « qu'il n'y avoit rien au-dessous d'un Prince dans un Ministère où tout est au-dessus de l'homme. »

Les monumens du temps & les Auteurs contemporains prouvent que c'est la ville de Brignolles, en Provence, qui l'a vu naître. Il n'y a que Luc Wading, Cordelier Irlandois, qui ait imprimé en 1628, dans les Annales de son Ordre, que S. Louis a reçu le jour à Nocera, Ville épiscopale du Royaume de Naples.

Le Citoyen de Brignolles donne les preuves les plus lumineuses en faveur de sa patrie, & il rend raison de l'erreur de Wading, Écrivain d'ailleurs estimable.

Charles II eut dix fils; l'avant dernier, qui naquit à Nocera, s'appeloit aussi Louis, & se destinoit à l'état Ecclésiastique, c'est pour cela sans doute que Wading l'a confondu avec le saint Prélat.

L'Ouvrage que nous annonçons contient une Dissertation qui peut répandre des lumières sur plusieurs points de l'Histoire de Provence. Il renferme aussi d'autres détails intéressans. Le style est analogue au sujet. On pourroit reprocher à l'Auteur quelques expressions trop mystiques, qui ne sont pas familières aux gens du monde. Du reste, l'Ouvrage ne peut que faire honneur au modeste Anonyme qui paye un tribut à sa patrie.

S P E C T A C L E S .

LETTRE de Mde. Chloé à l'Observateur,

JE gage, mon cher Observateur, que vous me croyez de l'humeur contre vous: en vérité, vous avez tort. De quoi me ferois-je fâché? de ce que vous avez mis sous les yeux du Public une Scène qui s'est passée chez moi? Voyez le grand malheur! Vous avez fait de que vous deviez faire; je vous invite à saisir tous les tableaux que vous croirez dignes d'être exposés publiquement, & à en faire usage. Tout ce qui peut vous être utile est à vous, sur-tout quand vous vous soumettez aux lois de la décence, & que vous ne cherchez qu'à fixer la curiosité de vos Lecteurs. Vous êtes venu chez moi plusieurs fois sans me trouver, & vous avez cru que j'avois donné des ordres pour que ma porte vous fût refusée; je vous pardonne ce soupçon, parce que je n'ignore point que depuis six mois l'amour-propre vous a fait fermer des portes que la reconnaissance devoit vous faire ouvrir. Croyez cependant que tout le monde n'est pas aussi orgueilleux & aussi injuste que certaines gens dont vous avez à vous plaindre; & parce que vous avez été trompé, n'empo-

sonnez pas votre existence par la crainte de l'être sans cesse. Soyez plus réservé, mais ne devenez pas méfiant & soupçonneux. Ne vous repentez pas d'avoir été confiant & sensible, & laissez le remords aux coupables. J'ai passé cinq jours de la semaine dernière à courir les bals, accompagnée de mon frère le Vicomte; c'est pendant ces courses que vous êtes venu inutilement chez moi : heureusement elles n'auront pas, ou du moins la dernière n'aura pas, je crois, été tout-à-fait inutile pour vous. Hier au soir j'ai été, comme on le dit vulgairement, enterrer la synagogue chez mon oncle le Commandeur; il faisoit un froid épouvantable; j'ai laissé la belle s'échauffer à la danse, & je suis entrée dans la chambre des vieillards : on y cansoit Spectacles. Devinez qui, mon cher Observateur ? C'étoit le vieux Géronte & le grand Licidas qui entretenoient mon oncle de la Comédie Française, tandis que celui-ci, qui ne goûte point du tout ce Théâtre, leur répondoit en parlant de la Comédie Italienne. Je me suis amusée un moment de cette cacophonie ; car au bruit qu'on faisoit on ne m'avoit point entendu entrer ; enfin, je me suis avancée. Quel tapage, ai-je dit ! Vous verrez qu'il faudra que ce soit une folle qui rétablisse le calme entre trois graves personnages. Mon oncle a fouri ; Licidas s'est levé tristement, le vieux Géronte s'est efforcé de prendre une figure agréable, il a balbutié une galanterie dont

il n'a jamais pu trouver le bout. Enfin, nous nous sommes ferrés en cercle autour du feu. Eh bien, mon oncle, dis-je au Commandeur, vous vous querellez bien fort. Oui, me dit-il; ce Gêronte mourra comme il a vécu. Il y a trente ans que je lui reproche son bavardage & sa légèreté, & les années s'accroissent sur sa tête sans atténuer l'intempérance de sa langue & de ses goûts. Ne cherche-t'il pas à me prouver depuis un quart-d'heure que je dois n'avoir sur les Spectacles d'autre avis que le sien? Et cela, parce qu'il est, dit-il, reconnu pour un connoisseur! Et moi donc, suis-je reconnu pour un imbécille? Monsieur, dit le grand Licidas, il y a bien de la différence entre la foiblesse d'esprit qui annonce un sot, & les études qui font un connoisseur. M. Gêronte vous rend toute la justice qu'il vous doit; mais il peut, sans être taxé de ridicule, se regarder comme juge compétent des Théâtres, parce qu'il a étudié à fond cette partie de notre Littérature, & qu'il y jouit d'une réputation distinguée. Par exemple, on vient de donner au Théâtre François une Comédie nouvelle en cinq Actes & en vers. Elle a pour titre, le *Flatteur*. Demandez-lui ce qu'il en pense, & vous verrez, à la manière dont il a démêlé le principal caractère, s'il mérite les éloges que je lui donne. Ma foi, dit le Commandeur, je crois que vous auriez démêlé le caractère du Flatteur aussi bien que Gêronte, & je vois plus d'une raison

pour cela. Mais sachons ce que c'est que cet Ouvrage nouveau. Parle, vieux Gêronte; & toi ma nièce écoute; tu connois la Pièce, fais ce qu'il dira. Et voilà mon Gêronte qui deraisonne, qui confond tellement les incidens du Flatteur que je n'y reconnoissois rien, & que la physionomie blême du vieux Licidas en acquit un peu de couleur. J'en eus pitié, & je vins à son secours. Soyez moins complaisant, lui dis-je, point tant de détails; que ne dites-vous tout simplement à mon oncle qu'un parvenu s'est entêté d'un certain Dolci, auquel il veut faire épouser sa nièce; que cette nièce est aimée d'un jeune homme estimable qui est l'ami de ce Dolci; que M. de Melcœur, père de la jeune personne, répugne à l'union de Dolci avec sa fille, mais qu'il est presque forcé d'y consentir, parce que tout le monde le veut, même sa femme. Que n'ajoutez-vous à cela qu'abusant de la confiance & de la crédulité des jeunes amans, Dolci vient à bout de les brouiller, en faisant à l'un une fausse confiance, & en faisant entendre par l'autre une conversation préparée à dessein. Que ne finissez vous par dire qu'au travers de cette intrigue passe un M. Germain, Marchand Bijoutier, créancier de Dolci, que celui-ci fait passer pour un savant aux yeux du parvenu, & auquel il veut faire obtenir un emploi, sous la condition de s'acquitter avec lui de ce qu'il lui doit; que les deux amans s'expliquent, & commencent à démasquer Dol-

si, qui l'est tout-à-fait par Germain, & par la lecture d'une lettre qu'il a écrite à ce prétendu savant, & dans laquelle il s'explique sur le compte de la famille de Sophie, de la manière la plus méprisante & la moins équivoque. Que diable, dit le Commandeur, je ne suis pas étonné que l'Auteur ait fait un fourbe de son Flatteur, quoique ce soit une faute : il a imité J. B. Rousseau. Ce n'étoit peu-être pas là qu'il falloit le prendre pour modèle. Mais que fait ce M. Germain ? A quoi bon le faire passer pour un savant ? Est-ce pour berner le parvenu ? Il y a bien de la mal adresse ; car si ce parvenu vient à découvrir l'intrigue, plus il a de sottise, plus sa colère doit être implacable. Un Flatteur doit avoir assez d'esprit pour voir cela de loin, puisque je le vois, moi qui ne suis pas connaisseur comme Geronte. Mais, dit celui-ci, & le comique de la Pièce, que deviendra-t-il sans ce Personnage ? Qu'il devienne ce qu'il pourra, reprit mon oncle ; je consens qu'on me fasse rire, mais je ne veux pas qu'on me fasse rire avec des invraisemblances & de la déraison. Ah ! Monsieur, s'écria Liéidas, que n'avez-vous vu l'Ouvrage ! il est plein de jolis vers, d'étincelles de gaieté, de détails charmans, & de tirades écrites avec beaucoup de grace. — Eh bien, Monsieur, on l'imprimera, je le lirai, je dirai : l'Auteur est un homme de beaucoup d'esprit ; c'est dommage qu'il ait pris un fardeau trop lourd pour lui. La carrière comi-

que ne se parcourt que pas à pas ; & partir d'une Pièce en un Acte pour écrire un Drame qui en exige cinq , c'est aller trop vite : j'aime les Auteurs qui s'essaient d'abord à des bagatelles , & qui marchent progressivement à des sujets plus élevés. Par exemple , je viens de voir à la Comédie Italienne *la Soirée d'Été* ; eh bien , j'ai un reproche d'une autre espèce à faire à l'Auteur , M. Parisau : il marche trop timidement , celui là : il connoît le Théâtre , il l'a prouvé ; pourquoi après deux jolies Parodies , ne s'occupe-t-il pas de ce qu'on appelle un ouvrage ? *La Soirée d'Été* n'en est pas un. Un niais que l'on engage à se cacher dans l'eau sous l'espérance qu'il fera enrager les filles du village quand elles viendront au bain , & qui y meurt de froid pour rien , il n'y a pas dans une telle intrigue , un grand effort de génie. De jolis couplets peuvent être applaudis pendant quelques représentations ; mais qu'en revient-il pour la gloire de l'Auteur ? Ma foi , si j'étois entré dans la carrière des Lettres , j'aurois eu cette gloire en vûe , & je n'aurois rien fait que pour elle. Je pense comme vous , dit Géronte , & il y a quarante ans que j'ai la gloire en vûe ; aussi je puis dire.... A ces mots je me retournai vers le vieillard , sa figure me parut si incompatible avec une Auréole , que je me levai sur le champ pour éviter l'indécence d'un éclat de rire. Je suis remontée dans ma voiture , & je me suis promis de faire ce que je fais , c'est à-dire , de vous ren-

dre compte de ma soirée d'hier. Adieu, mon cher Observateur; puisqu'on cite tout le monde aujourd'hui, vous pouvez me citer à votre aise. Je n'ai encore imprimé ni Drame, ni Histoire, ni Roman; mais je ferai bientôt paroître un petit Ouvrage qui apprendra à connoître pourquoi vous aimez Madame Chloé.

SCIENCES ET ARTS.

CADRAN D'ÉQUATION, pour trouver promptement, sans calculs, & avec la plus grande précision, la mesure du Temps, pour régler toutes les Machines destinées à cet usage, & les entretenir dans l'Équation parfaite de chaque jour de l'année.

C'EST une figure de demi-cercle, collée sur une tablette de bois qui a cinq lignes d'épaisseur, dix-neuf pouces & demi de longueur & douze de largeur. Le Soleil est placé au centre. Une grosse ligne noire qui partage le demi-cercle en deux parties égales, est censée être la méridienne du temps moyen. On a attaché au centre deux fils fins de soie, dont l'un peut demeurer fixe & tendu. Pour savoir l'équation du jour courant, tendez un de ces fils sur le quantième, il passera nécessairement par les divisions des minutes & secondes du cadran. La même quantité des minutes & des secondes qui pourra être comptée entre ce fil ainsi tendu & la

grosse ligne méridienne du temps moyen, sera précisément l'équation cherchée.

Il seroit à souhaiter que cette invention fût accueillie favorablement du Public. La facilité qu'elle donne à tout le monde de juger sur-le-champ de la précision d'une montre, forceroit peut-être les Horlogers à perfectionner ou à soigner davantage la construction, ce qui ne seroit pas d'une médiocre utilité.

Non-seulement ce Cadran d'Équation peut servir à régler toute Machine destinée à la mesure du temps, il peut encore être employé quelquefois, comme le graphomètre, à lever des plans, mesurer des hauteurs & des surfaces, &c.

Soit pour transformer ainsi ce Cadran en graphomètre, soit pour ses autres usages, on a besoin de quelque instruction préliminaire. On la trouvera dans un petit Traité que l'Auteur va faire imprimer, & qui se distribuera avec la *Tablette*, ainsi qu'une *Brochure in-12* de 133 pages, intitulée : *Manuel utile & curieux sur la mesure du Temps*. Ce Manuel contient, 1°. des méthodes pour régler soi-même les montres & les pendules ; 2°. Pour trouver l'heure du Soleil sur un cadran ordinaire au clair de la Lune ; 3°. Pour construire & orienter un cadran horizontal ; 4°. Pour apprendre à battre la mesure avec précision. Cette Brochure se vend 20 sols, le Cadran d'Équation 3 livres, & le petit Traité qui l'explique 20 sols. La Souscription en est ouverte à Paris, chez Onfroy, Libraire, rue de Hurepoix ; & à Angers, chez Parisot, Libraire, ou chez l'Auteur lui-même, M. l'Abbé Gubory de la Salle, rue de la Visitation.



GRAVURES.

L'ART d'écrire, démontré par principes, approfondis & développés dans toute leur étendue ; Ouvrage dans lequel , après avoir donné les moyens assurés pour faciliter les progrès de cet Art, on a joint des modèles qui renferment les diverses Écritures pratiquées actuellement en France, par M. Bédigis , ancien Professeur de l'Académie Royale d'Écriture, & Juré-Expert-Vérificateur des actes contestés en Justice, Volume *in-folio*, Prix, 6 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue S. Antoine, à l'Hôtel de Flandre, près de la rue de l'Égoût ; & chez le sieur Briffon, Graveur, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie. On trouve chez ce dernier une liqueur ineffaçable pour marquer le linge, avec une boîte contenant tout ce qu'il faut pour s'en servir, aux prix de 3 liv. & 6 liv.

Dix-septième Livraison du Voyage pittoresque de Naples & de Sicile, ou nouvelle suite de Gravures qui doivent entrer dans le second Volume du Texte de cet Ouvrage, contenant les Théâtres, les Fêtes & les différens Spectacles des Anciens. A Paris, chez M. de Lafosse, Graveur, rue du Carrousel.

Septième Livraison des Costumes des Dignités, contenant les Portraits & Habillemens de L'hôpital & d'Aguesseau, Chanceliers de France ; de Thou & de Harlay, premiers Présidens ; Talon, Avocat-Général ; & M. le Duc d'Orléans, en habit de Duc & Pair. Prix, 9 liv. enluminée. A Paris, chez Duflos, Graveur, rue S. Victor, près de la Place Maubert.

M U S I Q U E.

Musique de *Cassandre-Oculiste*, par MM. Püs & Barré, Prix, 1 liv. 16 sols. A Paris, chez Brunet, Libraire, rue Mauconseil; & chez Lécuyer, Cour du Commerce. On publiera incessamment aux mêmes adresses la *Musique du Printemps*, qui fait suite aux autres Pièces des mêmes Auteurs.

Recueil d'Airs choisis, avec Accompagnement de Guitare, par M. Vallain, Œuvre première. Prix, 7 liv. 4 sols. A Paris, chez Cousineau, Luthier de la Reine, rue des Poulies; & Salomon, Place de l'École.

Journal d'Airs choisis, avec Accompagnement de Harpe, mêlés de Préludes, petits Airs ou Pièces, par Hartmann, onzième & douzième Cahiers, chaque Cahier 2 liv. 8 sols. A Paris, chez Perisse, rue Pavée-Saint-André, dans l'allée du Menuisier; & Menu & Boyer, rue du Roule.

Six Duos de Violoncelle, qui peuvent se jouer avec un Basson ou une Quinte, tirés des meilleurs Opéras-Comiques, arrangés, dialogués & concertans, par M. Haillot, Maître de Musique vocale de la Comédie Italienne. Œuvre I & II. Prix, 7 liv. 4 s. chacun. A Paris, chez l'Auteur, rue de Bourbon-Villeneuve, maison de M. Poiré, Tapissier; & chez Houbaut, à côté de la Comédie Italienne.

Six Duos pour deux Alto & Viola, qui peuvent se jouer sur le Violon, dialogués & faciles, de Ch. Stumpff, Œuvre XV. Prix, 7 livres 4 sols. A Paris, chez Michau, rue des Mauvais Garçons, & aux adresses ordinaires.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

NOUVELLES, par M. de Charnois. Clairville & Adélaïde de Saint-Alban, première Nouvelle, petit in-12 de 180 pages, avec deux Gravures. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût.

La Soirée d'Été, Divertissement en un Acte & en Vaudevilles, représenté par les Comédiens Italiens en 1782, par M. Parisau, in-8°. Prix, 1 liv. 4 sols. A Paris, chez Brunet, Libraire, rue Mauconseil, à côté de la Comédie Italienne.

Tome XXXV de l'Histoire Universelle, nouvellement traduite de l'Anglois par une Société de Gens de Lettres, contenant la suite des Notes sur l'Histoire Universelle; des Observations sur l'Histoire d'Égypte & sur la durée de l'Empire Persan; une Explication de l'Histoire de Scythie, & l'Histoire des Rois & des Tyrans de Syracuse jusqu'à l'arrivée de Pyrrhus en Épire, d'après les Médailles, in-8°. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins.

Pièces fugitives de M. Lemierre, de l'Académie Française, Volume in-8°. A Paris, chez Gueffier, Imprimeur-Libraire, rue de la Harpe.

Histoire de S. Kilda, imprimée en 1764, traduite de l'Anglois, contenant la Description de cette Isle remarquable, les mœurs & les coutumes de ses Habitans, les Antiquités religieuses & payennes qu'on y a trouvées, par le R. P. Kenneth Macaulay, Missionnaire, Volume in-12. A Paris, chez Knapen & fils, Impr.-Libraires, au bas du Pont S. Michel.

Catalogue des Livres de la Bibliothèque de M. de Courtenvaux, dont la vente se fera en son Hôtel, rue de Richelieu, le 4 Mars & jours suivans, Volume in-8°. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinot.

On trouve chez Monory, Libraire, rue des Fossés-Saint-Germain, des Exemplaires du *Discours sur la Bénédiction des Drapeaux*, par M. l'Évêque de Lescar.

Essai Mathématique, Analyse de la Science de l'Étendue, in-4°. A Paris, chez Jombert l'aîné, Libraire, rue Dauphine.

On vient de mettre en vente, Hôtel de Thou, rue des Poitevins, les *Œuvres d'Étienne Falconet, Secrétaire*, contenant plusieurs Écrits relatifs aux Beaux-Arts. 6 Vol. in-8°. Prix brochés, 21 liv., reliés, 27 liv.

T A B L E.

<i>V</i> ERS sur le retour de M. le Marquis de la Fayette & de M. le Vicomte de Noailles,	Collection complète des Œuvres de M. l'Abbé de Voisenon,	166
145	<i>Histoire de S. Louis, &c.</i>	179
<i>A la Muse des Grâces</i> ,	<i>Lettre de Mde Chloé à l'Observateur</i> ,	121
<i>Lettre au Rédacteur du Mercure</i> ,	<i>Cadran d'Equation</i> ,	187
148	<i>Gravures</i> ,	189
<i>Enigme & Logogryphe</i> ,	<i>Musique</i> ,	190
152	<i>Annonces Littéraires</i> ,	191
<i>C. Sillii Italici de bello Punico secundo</i> ,	154	

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur* de France, pour le Samedi 23 Février. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 22 Février 1762. DE SANCY.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 8 Décembre.

FEIZI-SULEIMAN, ci-devant Reis-Effendi, déposé le 8 du mois dernier & exilé d'abord à Gallipoli, a reçu ordre de se rendre en Chypre où il est relégué. Les Turcs, les Chrétiens, applaudissent également au choix qui a été fait d'Hairi-Méhémet Beiliktfschi-Effendi ou premier Secrétaire de la Chancellerie pour le remplacer; il n'a ni la hauteur, ni la fierté, ni l'opiniâtreté de son prédécesseur. Il passe pour avoir des connoissances & des talens; il est du moins fort versé dans les Langues Arabe & Persanne; il est ici le seul que les gens de Loi viennent consulter sur les difficultés qui se présentent dans les écrits composés dans ces Langues; il fait très-bien l'Italien; & ce qui n'est pas commun parmi les Turcs, la Langue Latine ne lui est point étrangère. On

2 Février 1782.

2

fait qu'il fut employé dans les négociations de paix à Bucharest , & qu'il a pareillement assisté aux conférences de 1779 dans lesquelles on a réglé la dernière convention entre la Russie & la Porte. Les Ministres étrangers qui connoissent son activité , se flattent de finir sous son Ministère les affaires qui n'ont pu être terminées sous ses prédécesseurs qui ont été au nombre de 4 , & qui n'ont pas occupé leur poste plus de quatre ans.

Le traité avec l'Espagne est une de ces affaires qui traînent en longueur ; la principale difficulté roule sur la neutralité à observer par les Puissances contractantes relativement à la rupture de l'une d'elles avec quelques autres , sur-tout avec les Puissances Barbaresques. La Porte paroît craindre de prendre , par rapport à ces dernières , des engagements qui seroient bientôt réclamés , & qui seroient ensuite difficiles à remplir.

Selon des lettres d'Alep , la caravane marchande qui vient tous les ans dans cette Capitale a été attaquée & pillée par une troupe de brigands entre Alexandrette & Adana. On craint que la caravane de Pèlerins qui revient actuellement de la Mecque n'éprouve le même sort ; pour prévenir ce malheur, il a été ordonné aux Beys d'Egypte , au Bacha de Gidda & au Musselim de Bassora de veiller de concert à la sûreté de ces pieux voyageurs.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG, le 18 Décembre.

LA santé du Comte de Panin commence à se fortifier, & déjà il commence à recevoir du monde ; on se flatte qu'il sera bientôt en état de reprendre la conduite des affaires comme par le passé.

Depuis que l'on a reçu des nouvelles de l'heureuse arrivée du Grand-Duc & de la Grande-Duchesse à Vienne, il en arrive fréquemment des Couriers ; & ces jours derniers on en a expédié un d'ici pour la Cour Impériale.

On dit qu'il sera bientôt conclu un traité de commerce entre cette Cour & celle de Vienne pour favoriser le commerce & la navigation des sujets respectifs sur la mer Noire, le Danube, l'Archipel, & le golfe de Venise.

Les 20 vaisseaux de ligne dont la marine de cet Empire doit être augmentée, seront tous à 3 ponts. On en construira 12 sur les chantiers de Cherson, dans la mer Noire, 8 sur ceux de la Baltique. Notre marine alors sera de 54 vaisseaux sans les frégates, les galères, les bombardes & les autres bâtimens de moindre force.

D A N E M A R K.

De COPENHAGUE, le 30 Décembre.

IL y a eu un orage violent la nuit du

25 au 26 de ce mois, & on mande d'Hel-singor qu'il a fait périr un bâtiment Prus-sien & un bâtiment Anglois. Les équipages ont été sauvés; mais on ignore encore si l'on pourra sauver quelque chose de leurs car-gaisons. Le même malheur est aussi arrivé à un Brigantin Danois près de Cronenbourg; il venoit dans le port de cette Capitale; personne de l'équipage n'a péri.

« Dans la nuit du 13 du mois dernier, écrit-on de Christianfund, en Norwège, il y eut ici un ouragan violent de N. O. Des Patrons de navires qui arrivè-rent quelques jours après dans ce port, ont rapporté qu'une flotte marchande Angloise, sortie de Flec-kerø, avoit été accueillie par cet ouragan; les bâtimens ont chassé les uns sur les autres, & quel-ques-uns ont coulé bas, ou se sont brisés contre les rochers. Un bâtiment corsaire qui probablement fai-soit partie de cette flotte, a été conduit ici par ces Patrons; il n'y avoit plus personne de l'équipage qui paroît l'avoir abandonné avec beaucoup de précipi-tation, puisqu'on y a trouvé beaucoup de hardes d'hommes & de femmes, des bijoux de différentes espèces, & surtout des montres. Des voyageurs arrivés ici de Christiana, rapportent que toute la côte est couverte de débris & d'effets naufragés ».

Dans le cours de l'année dernière, il a passé par le Sund 8316 bâtimens de di-verses Nations; il y avoit dans ce nombre 2008 navires Anglois & 2223 Suédois.

A L L E M A G N E.

De V I E N N E, le 10 Janvier.

LE 4 de ce mois le Comte & la Com-esse du Nord, prirent congé de S. M. I.,

& quittèrent avec leur suite cette Capitale pour se rendre en Italie; l'Empereur les a accompagnés jusqu'à Merzuschlag, & l'Archiduc Maximilien, le Comte de Groningue & le Prince Ferdinand de Wurtemberg jusqu'à Neustadt.

Lors des grandes manœuvres exécutées à Simaringue, le Comte du Nord perdit une bague d'une valeur considérable; un foldat l'ayant trouvée, s'empressa de la rapporter à cet illustre voyageur. Il a été gratifié de 2000 roubles & d'une pension de 600 florins.

On vient de publier à Clagenfurt en Carinthie, un decret Impérial du 4 du mois dernier, par lequel S. M. I. remet à ceux de ses anciens sujets qui ont quitté leur patrie pour cause de religion, & qui y reviendront dans l'espace d'un an, la peine qu'ils ont encourue comme émigrans, & ordonne de les recevoir & de les traiter conformément à ce qui a été déjà prescrit sur ce sujet.

La suppression de tous les hermitages dans les Etats héréditaires, a été publiée il y a quelque tems, & quelques personnes la regardent comme l'avant-coureur de celle de quelques Communautés religieuses des deux sexes.

On dit que le Baron de Sonnenfels a été chargé par l'Empereur de travailler à la réforme du style barbare usé dans les Chancelleries de ses Etats. Ce savant dis-

tingué, connu par ses productions littéraires, fera bientôt paroître son ouvrage sur cet objet ; il servira de modèle & de formulaire dans toutes les Chancelleries de S. M. I.

En 1770 la Régence de Hongrie s'apercevant que dans la haute & basse partie de ce Royaume, on exploitoit sans ménagement tous les bois pour faire de la potasse, sorte de cendre gravelée qui sert à la teinture, & que bientôt il y auroit dans le Royaume disette de bois de charpente & de bois de construction, donna une Ordonnance pour prévenir ces abus. On dit qu'elle va être publiée de nouveau avec des additions. C'est par le Comté de Saros, sur les frontières de la Pologne, que la potasse de la Haute-Hongrie se transporte à Dantzick, & par Canisa que celle de la Basse passe à Trieste.

Il est mort dans cette Capitale & dans les fauxbourgs pendant l'année dernière, 11,541 personnes, ce qui fait 2176 de plus qu'en 1780 ; il y a eu 8271 baptêmes, 1805 mariages ; 347 enfans sont venus morts au monde.

Quoiqu'il ait été permis aux gens de campagne de venir porter ici leurs denrées tous les jours, & sans faire attention si c'est jour de marché ou non, cette permission n'a encore produit presque aucun effet. La farine est aussi chère qu'avant, mais il faut espérer que cela changera incessamment, S. M. I. ayant donné ordre à quelques-uns de ses Conseillers de lui proposer dans l'espace de 8 jours, des moyens pro-

pres à faire cesser cette cherté , & à amener l'abondance de toutes sortes de denrées dans cette capitale. — On apprend de Kaminiec, qu'on établit dans toute la Podolie de grands magasins , & qu'on observe des mouvemens guerriers aux frontières de la Turquie.

De HAMBOURG , le 12 Janvier.

Nous avons parlé de la révolte qui a éclaté parmi les soldats du 15^e. régiment d'infanterie Hanovrienne. On remarque en général parmi les Allemands beaucoup de répugnance pour le service de l'Angleterre en Amérique ; ce n'est que par des moyens de force qu'on peut contenir les hommes enrôlés pour ce service. Le principal dépôt des recrues Hessoises est dans la forteresse de Ziegenhayn ; celles qu'on y tient enfermées formèrent il y a quelque tems le complot de mettre le feu à leur prison. En concertant les mesures nécessaires , elles se servirent du ministère d'une femme employée aux fonctions de guichetier ; mais deux heures avant le tems marqué pour l'exécution de ce dessein , cette femme alla le découvrir. En conséquence le régiment de Dragons du Prince Frédéric en garnison à Ziegenhayn , reçut ordre d'entourer la partie du Château où ces malheureux étoient renfermés. On y plaça aussi quelques pièces de canon ; on se saisit ensuite des chefs de la conspiration qui furent interrogés , & on resserra plus étroitement les autres.

» La Cont, écrit-on de Copenhague, ayant réclamé les effets appartenans à des sujets Danois & saisis par les Anglois à St-Eustache, a trouvé celle de Londres plus disposée à y avoir égard qu'à toutes les démarches semblables faites par d'autres Puissances; en conséquence tous les sujets Danois qui ont souffert des pertes, tant à St-Eustache qu'à l'enlèvement du convoi escorté par le Contre-Amiral Krul, ont été avertis qu'en s'adressant, soit au Collège du Commerce à Copenhague, ou au Consul de Danemark à Londres, avec des preuves justificatives de leur propriété, ils peuvent compter sur la restitution de leurs effets ou marchandises ».

On écrit de Vienne que c'étoit le 2 qu'on devoit faire la demande en mariage de la Princesse Elizabeth de Wurtemberg, pour le Prince héréditaire de Toscane; mais une indisposition survenue à la mere de cette Princesse a fait remettre cette cérémonie.

» Les nouveaux Edits de l'Empereur, ajoutent les mêmes lettres, ont donné lieu à quelques mouvemens populaires en Bohême. D'un côté, les paysans étoient dans la fausse opinion qu'au moyen de l'abolition de la servitude, ils étoient aussi exemptés de toutes les prestations quelconques; d'un autre côté, les Hussites, dont il existe encore un grand nombre dans plusieurs endroits de ce Royaume, en donnant une extension arbitraire à l'Edit de tolérance, sont entrés dans une Eglise Catholique, & y ont fait célébrer un mariage par leur Evêque qu'ils avoient choisi auparavant, & qui, dit-on, est un Cordonnier de profession. La bénédiction nuptiale donnée, ils se sont retirés chez eux fort tranquillement. — L'Assemblée des Etats de Hongrie aura lieu incessamment. On croit qu'à cette occasion l'Edit Impérial en faveur des Protestans sera publié solennellement. Les Magnats & l'autre noblesse du Royaume s'occupent actuellement à rédiger des remontrances & des mé-

moires de griefs , comme ils ont toujours fait à l'occasion d'un couronnement. Mais il y a lieu de croire qu'on n'entrera pas dans le détail de ces mémoires , & qu'on donnera , suivant l'usage , des lettres réversales confirmatives des droits & privilèges de la Nation. — La Noblesse craint qu'à l'occasion de la Diète prochaine , on n'impose une taxe sur les terres qu'elle a acquises des roturiers , & qu'elle croit aussi franches que celles qui composent son ancien domaine de famille. Les revenus de l'Etat gagneroient beaucoup au moyen d'une pareille taxe «.

On apprend de Leipzick , que le 29 du mois dernier , le feu prit dans le village de Nadebeil , près de Dresde , & réduisit en cendres 63 maisons. Ce malheur a mis un grand nombre de personnes dans l'état le plus déplorable. La rigueur de la saison ajoute encore un degré de plus à leur infortune (a).

« Notre navigation , écrit-on de Danzick , a été entièrement interrompue au commencement de Décembre par la gelée ; le dégel qui l'a suivie , a empêché que le commerce d'hiver ait pu encore avoir lieu par terre ni sur les glaces. On espère cependant que l'hiver précoce favorisera l'importation des productions de la Pologne de l'année dernière. Pendant le cours de cette année , il est arrivé ici 502 navires dont il n'y avoit aucun Hollandois ; il en est parti 549 , dont 30 étoient destinés pour la Hollande. La plupart de nos navires ont été employés au transport de bois de construction pour l'Angleterre ; ils ont été frétés à un très-haut prix ; il sera moindre l'année prochaine , parce que l'on en construit quan-

(a) M. le Marquis d'Entraigues , Ministre Plénipotentiaire de France , prit 4000 liv. sur celle qui lui étoit assignée pour donner une Fête à l'occasion de la naissance du Dauphin , & fit distribuer cette somme aux intendés.

tité dans tous les pays neutres. On n'a tiré de la Pologne que 4067 lasts de froment , & 5600 de seigle ; ce qui est bien peu en comparaison des importations précédentes qui étoient , année commune , de 40,000 lasts. Le commerce diminue ; la population diminuera aussi ; nous avons déjà plusieurs maisons vuides. Il est à souhaiter que la navigation & la vente des munitions navales , nous offrent assez d'avantages pour retenir les habitans ».

Le 30 du mois dernier , à 11 heures du soir , la Princesse de Prusse accoucha d'un Prince qui a été baptisé le 8 de ce mois ; il a eu pour parrains le Roi de Prusse , le Duc régnant de Brunswick , le Duc régnant des Deux-Ponts , & pour marraines la Princesse épouse du Prince de Prusse , la Princesse douairière Amélie de Prusse , & la Duchesse douairière de Brunswick. Il a reçu les noms de Frédéric-Henri-Charles.

On voit dans une liste des naissances & des morts pendant le cours de l'année dernière dans la Prusse Orientale , en y comprenant la Lithuanie & l'Ermeland , qu'il y est né 19,232 enfans mâles & 18,213 filles ; en tout 37,445. Il y est mort 17,984 hommes & 18,428 femmes ; en tout 36,412 personnes. Le nombre des naissances excède par conséquent celui des morts de 1033 personnes.

ESPAGNE.

De CADIX , le 5 Janvier.

L'ESCADRE consistant en 40 vaisseaux de ligne , 12 frégates ou corvettes , & des transports sur lesquels 4000 hommes sont

embarqués , qui depuis la fin du mois dernier , n'attendoit qu'un vent favorable pour mettre à la voile , est sortie le 3 de ce mois , & l'après-midi du même jour tout étoit dehors. Le mauvais tems força cette belle flotte de jeter le soir l'ancre sous Rota ; mais hier on l'a perdue de vue. Les vaisseaux François l'*Illustre* & le *St-Michel* sont sortis en même-tems. M. de Bussy qui a pris le nom de Comte de Terville , & les autres Officiers qu'on attendoit , étoient à bord de ces vaisseaux depuis quelques jours ; on ignoroit ici leur arrivée , parce qu'ils ne sont point entrés dans la ville ; un canot les avoit conduits dans la baie du port Sainte-Marie où ils étoient descendus. Nous ne doutons pas que ces vaisseaux n'aillent à Ceylan se joindre à M. Dorves & à M. de Suffren qui leur ont donné ce rendez-vous. Quant à notre convoi , le Général D. Louis de Cordova doit l'accompagner jusqu'à une certaine hauteur d'où il continuera sa route sous l'escorte de 4 vaisseaux de ligne & un de 50 canons aux ordres d'un Brigadier de marine ; sa destination est pour Porto-Ricco , où il trouvera MM. de Solano & de Galvez , chargés l'un du commandement de la flotte & l'autre de celui de l'armée de terre.

Nos lettres de Madrid nous apprennent que D. Gaëtan de Ador , Archevêque *in partibus* , Abbé de la Collégiale de Saint-

Ildephonse , a été nommé , par le Roi , à la place de Grand-Aumonier , Patriarche des Indes , &c. c'est la première dignité Ecclésiastique de la Monarchie ; celui qui en est revêtu est Cardinal de droit.

Sur les différentes représentations qui ont été faites au Roi que les troupes du camp de Saint-Roch , méritoient autant de part aux graces que les autres militaires employés ailleurs , S. M. a élevé 4 Officiers de cette armée au rang de Brigadier , cinq à celui de Colonel , &c.

A N G L E T E R R E.

De LONDRES , le 19 Janvier.

LA nouvelle de l'arrivée du Lord Cornwallis à New-Yorck , apportée ici par l'*Apollo* , & du prochain retour de ce Général en Europe , a été suivie bien promptement de celle de son départ. Les Colonels Tarleton , Lake & Dundas , qui sont partis en même-tems que lui , sont arrivés ici le 17 de ce mois. Nous avons su par eux qu'ils s'étoient embarqués le 13 Décembre sur le *Robuste* , avec le Général Cornwallis , le Major-Général Arnold , & les autres Officiers qui ont obtenu la permission de quitter l'Amérique. Le *Robuste* s'étant trouvé hors d'état de faire le voyage , parce qu'il faisoit trop d'eau , ils furent obligés de le quitter ; on l'a envoyé à Saint-Christophe . & nos Officiers se sont distribués sur différens vaisseaux , dont l'un nous

a déjà ramené ceux que l'on a annoncés plus haut. Le Lord Cornwallis est avec Arnold & quelques autres sur le vaisseau armé le *Grey-Hound*. On n'est pas sans inquiétude sur leur sort. On sait qu'il y a un corsaire François à l'entrée de la Manche, qui a déjà abordé le premier navire qu'il a rançonné pour 400 guinées ; on craint qu'il ne rencontre aussi le *Grey-Hound* ; cet événement seroit fâcheux pour Arnold, qui sûrement ne s'en tireroit pas si bien que les autres Officiers, qui en feroient quittes pour une rançon. Il est vraisemblable que quant à lui, on le conduiroit en France. Au reste, il seroit plus heureux de tomber entre les mains des François, qu'entre celles des Américains, qui sans doute ne lui feroient pas un bon parti.

Le Lord Cornwallis apporte, dit-on, des plaintes très-graves contre le Général Clinton ; il lui impute le malheur qui lui est arrivé ; on sait qu'à son arrivée à New-Yorck, il n'a point voulu voir ce Général, & qu'il a déclaré que résolu de porter une accusation contre lui, ils ne devoient avoir ensemble ni entrevue ni communication. Le Major-Général Arnold a aussi des plaintes à former. On prétend que la prudence seule ne lui a pas fait quitter l'Amérique, où il étoit exposé, par le sort de la guerre, à être pris par les peuples qu'il a si lâchement trahis ; on prétend

qu'il vient accuser le Chevalier Clinton de s'être refusé à l'offre qu'il lui a faite d'empêcher le Général Washington de joindre l'armée de Virginie. Cette accusation est sans doute grave ; mais Arnold étoit-il sûr de remplir l'offre qu'il faisoit ? Son plan étoit-il bien digéré ? & le Chevalier Clinton a-t-il réellement refusé de se prêter à une opération dont l'exécution étoit possible ? On parle toujours de la prochaine retraite de ce Général. Il a écrit , dit-on , une lettre très-vive au Lord Germaine , dans laquelle il se plaint d'avoir été forcé de retenir malgré lui le commandement à New-Yorck , & demande instamment sa démission qu'il sollicite depuis un an. Son dessein est de venir justifier sa conduite devant le Tribunal du public. Ce ne sera qu'à son retour que ce grand procès sera entamé ; & on ne peut s'empêcher de remarquer qu'il semble qu'il y a une fatalité attachée à nos Généraux employés en Amérique ; il n'en est presque point revenu qui n'ait eu à essuyer des reproches ; les Généraux Gage , Howe & Clinton , devroient déguster tous les autres de ce service ; ils ont cependant trouvé toujours des successeurs ; & on dit que Sir Gui Carleton remplacera le dernier ; peut-être ne sera-t-il pas plus heureux.

Le sort des loyalistes pris à Yorck-Town & à Gloucester , & livrés au pouvoir civil , n'a pu qu'effrayer ceux qui sont réfugiés à New-Yorck ; aussi la plupart regrettent-

ils le serment de fidélité qu'ils ont prêté à un Gouvernement qui a promis de les protéger ; qui ne le fait pas , & qui ne peut le faire ; on s'attend à en voir un grand nombre abandonner l'Amérique , & venir ici porter leurs plaintes & solliciter des secours ; un plus grand nombre cherche sans doute à rentrer en grace avec le Congrès , & bientôt nous n'aurons plus personne pour nous sur ce vaste Continent. Cette sévérité est prescrite malheureusement au Congrès par la saine politique ; notre conduite n'est pas propre à l'adoucir. Le sort du malheureux Colonel Hayne nous prépare peut-être à de nouvelles scènes de sang.

« Tous les Officiers des troupes réglées de l'armée Méridionale , écrit-on du camp de Camden , ont présenté une requête au Général Gréen sur la dernière exécution du Colonel Hayne pour le prier d'exercer la Loi du Talion. Le Général a rendu en conséquence une proclamation qu'il a envoyée au Commandant de Charles-Town , & dans laquelle il est dit en substance : *que les représailles commenceront immédiatement non envers les Officiers miliciens Torys , mais qu'elles tomberont sur la tête des Officiers des troupes réglées Britanniques.* Nous avons ici avec nous trois Officiers Anglois prisonniers qui tremblent de l'effet de cette proclamation ; mais ils ne sont pas d'un rang assez élevé pour en devenir les objets. Ils nous disent que le Colonel Balfour répugnoit beaucoup aux procédés tenus envers le Colonel Hayne , & ils en rejettent tout le blâme sur le Lord Rawdon & le Colonel Gould. Cependant nous n'ajoutons pas beaucoup de foi à cette assertion , parce que nous connoissons trop bien le caractère persécuteur & cruel du Com-

mandant de Charles-Town, pour ne pas être persuadés qu'il a joui d'un grand plaisir en scellant de son aveu le supplice capital d'un Américain ».

Cette lettre prouve que la prudence seule auroit dû empêcher le Lord Rawdon & le Colonel Balfour d'user de toute la rigueur de la loi Martiale envers le Colonel Hayne ; quand même il eût été coupable ; cet infortuné Colonel obtint un répi de 48 heures, qu'il reçut avec reconnoissance, parce qu'il lui donnoit le tems de voir encore ses enfans, & de leur faire ses adieux. Après ce répi, il fut conduit au supplice qu'il subit avec beaucoup de fermeté. La consultation sur son affaire, par un homme de Loi, étoit conçue ainsi :

« Le Colonel, détenu prisonnier dans la prison du Prévôt, & ayant été pris, à ce que l'on dit, les armes à la main contre Sa Majesté, reçut Jeudi au soir, de la part du Major Fraser, un Avis conçu dans les termes suivans : *Une Cour d'Enquête, composée de quatre Officiers de l'Etat-Major & de cinq Capitaines, s'assemblera demain à dix heures, à l'Hôtel de la Province, à l'effet de constater sous quel point de vue vous devez être considéré.* La Cour s'assembla le lendemain matin ; & le Prisonnier y comparut. Ni les Membres ni les Témoins ne prêtèrent serment. Le Prisonnier ne la considérant pas autrement que comme une Cour d'Enquête, qui précédoit la séance pour le Jugement formel, ne profita point de la permission, qui lui avoit été accordée d'employer un Avocat, & ne produisit pas des Témoins pour vérifier un grand nombre de faits nécessaires à sa défense, défense en outre pour laquelle on ne lui laissa en vérité que très-peu de tems. Ce matin il a été informé, que Mylord Rawdon & le

Commandant ont pris, ensuite de cette Cour d'Enquête, la résolution de le faire exécuter Jeudi 31 du courant. Le Prisonnier demande, si ces procédés sont autorisés par aucune Loi, & si la Sentence, fondée sur iceux, est légale. — *Répondu*, 1°. Que dans la notification, qui vous a été faite; qu'on avoit dessein de vous examiner devant la Cour d'Enquête, il n'y a pas même, suivant la forme de procéder Militaire, une certitude suffisante ni une accusation expresse, qui pût faire l'objet de l'examen de la Cour, ni celui de votre défense. 2°. Qu'aucun Ennemi ne peut être condamné à mort, en vertu des articles de guerre, ni d'aucune autre règle ou loi militaire, dont j'aie jamais eu connoissance, sans Jugement préalable, excepté les Espions qui, par les articles de guerre, sont expressément privés de ce droit. 3°. Qu'aucun Sujet ne peut ni ne doit être privé de sa vie, de sa liberté, ni de ses biens, sinon en vertu du Jugement de ses Pairs & conformément à la loi du pays; & qu'il n'y a aucune loi, que je sache, qui autorise un Jugement & une condamnation, tels qu'on s'en est permis dans cette affaire: Que c'est une règle invariablement établie par la loi, que tout Homme est présumé innocent jusqu'à ce qu'il soit trouvé coupable: Que même d'être trouvé ou pris sous les armes, n'est pas une preuve de criminalité, au point d'empêcher l'Accusé de se défendre, soit en prouvant une commission ou de quelque autre manière, & que plusieurs de ceux qui avoient été pris ont été absous sur une pareille preuve: 4°. Que, d'après ces principes, je suis positivement d'avis, qu'en vous considérant comme Ennemi (non comme Espion) les procédures, faites contre vous, ne sont pas autorisées par la loi; & que, si l'on vous regarde comme Sujet, elles y répugnent directement & y sont diamétralement contraires.

Nous sommes dans l'impatience de recevoir des nouvelles des îles; l'Amiral

Hood y est arrivé; le Comte de Grasse y étoit depuis quelques jours; nous connoissons les forces respectives des deux Commandans, nous n'ignorons pas l'infériorité des nôtres, & nous nous attendons à apprendre quelque nouvelle d'une nature désagréable. L'escadre Française n'aura sans doute pas resté dans l'inaction; si le pari du Comte de Dillon enregistré à St-Eustache est vrai, elle a déjà commencé quelque opération plus importante. On remarque en général que dans nos isles les Colons ne sont pas contents de leur Gouverneur; & dans les papiers qui s'y impriment, on lit des comparaisons qui ne sont pas à notre avantage, de la conduite de nos Commandans Anglois & François.

« Le Marquis du Chilleau, Commandant actuel de la Dominique, touché des détresses des habitans de cette Isle, leur a récemment fait remise du paiement de ses droits, ce qui étoit un objet très-considérable dont le taux avoit été fixé & établi par ses prédécesseurs les Gouverneurs Anglois dont les exactions extravagantes & immodérées dans ce genre sont d'un scandale qui sera l'objet d'un éternel reproche contre la Nation Britannique. Ce galant homme a fait plus, il a supplié son Souverain de lui accorder la permission d'abandonner aux habitans de son Gouvernement les émolumens de 2000 liv. sterl. par an que l'assemblée de cette Isle avoit jusqu'à présent assignés à son Gouverneur Sir William Young & à ses successeurs. S. M. T. C. applaudissant à la conduite désintéressée de son fidèle représentant lui a accordé sa demande, & les habitans ont été en conséquence soulagés de ce fardeau ».

Le même papier , qui est le *Barbadoes-Murrey* , ajoute à cet article que l'Agent de la Barbade a reçu du Bureau du Commerce l'ordre d'entendre les plaintes contre le Général Cunningham , Gouverneur de l'isle ; que toutes les autres isles qui sont dans le même cas d'en former contre leurs Gouverneurs , attendent avec impatience la décision de cette affaire , qui apprendra si le Gouverneur d'une isle Britannique a le droit de s'arroger un salaire , & de lever pour cet effet des taxes sur le peuple sans le consentement de ses représentans.

On continue toujours de se plaindre du Colonel Cockburne , qui commandoit à St-Eustache lorsque cette isle nous a été enlevée d'une manière si extraordinaire par les François. Un de nos papiers contient à ce sujet les réflexions suivantes.

Le Lieutenant-Colonel Corkburn , qui commandoit à Saint-Eustache , est d'une famille très-honnête en Irlande. Ayant abandonné la maison paternelle dans sa jeunesse , il s'enrôla. De simple soldat , il s'éleva au grade de Capitaine à Boston. C'est dans cette Ville qu'il fit la connoissance du Général Vaughan. Lorsque ce Général fut envoyé la première fois pour prendre un commandement aux Indes Occidentales , il y trouva son ancien ami qu'il mit sous sa protection ; & à la prise de Saint-Eustache , il le fit Garde-Magasin. Cette nomination lui valut 20,000 liv. sterl. Au départ du Général Vaughan , le commandement de Saint-Eustache lui fut dévolu. Comment concevoir qu'un homme qui , après avoir été simple soldat , s'est poussé par son mérite jusqu'au rang d'Officier Commandant , & qui d'ail-

leurs jouissoit d'une fortune très-brillante, ait pu trahir sa patrie, en livrant l'Isle, sans y être réduit par la nécessité ? — Le Gouverneur de Saint-Eustache doit, pour se laver du soupçon qui naît contre lui au premier apperçu des choses, répondre aux deux questions suivantes. Pourquoi le passage important, dont la défense avoit toujours été confiée à un Officier subalterne, étoit-il occupé par la simple troupe d'un Sergent, lorsque les François effectuèrent leur débarquement ? Pourquoi le Gouverneur a-t-il consenti à recevoir 10,000 johannes, lesquels, avec les 4000 qu'il avoit reçus de la caisse militaire, & les 6000 en divers effets formoient le montant de ce que le Marquis de Bouillé lui avoit accordé en cette occasion ? Il n'est aucunement probable qu'il ait laissé dormir pendant tout ce tems les fonds considérables qu'il avoit acquis dans les ventes de Saint-Eustache. — Le désintéressé Rodney pourra s'excuser aisément d'avoir avancé qu'il regardoit la prise de Saint-Eustache comme un événement qui termineroit la guerre de l'Amérique. Il peut dire qu'on auroit reconnu par la suite la justesse de ses prédictions, si l'ennemi n'eût pas détruit l'édifice merveilleux de la paix fondé sur la première conquête de cette Isle. — On dit que le Commandant de St-Eustache malgré sa grande surprise à l'arrivée de l'ennemi eut assez de présence d'esprit pour mettre à l'abri sa propriété qui se montoit à plusieurs mille livres sterl. La caisse militaire qui tomba entre les mains de l'ennemi contenoit, dit-on, cent mille liv. sterl. — Quoique le Gouverneur de St-Eustache eût été fait prisonnier par surprise, l'Officier second en commandement auroit pu faire une défense convenable, s'il se fût conduit ainsi qu'il le devoit, les trois cents François qui étoient débarqués, auroient été nécessairement taillés en pièces ou enveloppés, parce que les chaloupes brisées par les vassas, les eussent mis

dans l'impossibilité de retourner à leurs vaisseau. — La plus grande partie des fortifications de Saint-Eustache avoit été détruite , dit-on , avant que le Chevalier George Rodney eût quitté les Indes Occidentales , & la plus forte partie de la garnison avoit été envoyée à la Barbade , où se trouvoient tous les effets de Saint-Eustache qui n'avoient pas été transportés en Angleterre. — Lorsque les François s'emparèrent de Saint-Eustache , il y avoit , dit-on , en cette Isle six gros bâtimens chargés de tabac de prise. — Le brave Chevalier l'Amiral Hood , dont la modestie égale le mérite , dit dans sa relation de la prise de St-Eustache , qu'il croit que l'Officier Commandant peut donner des raisons plausibles de la perte de cette Isle , mais les Officiers de la *Hyena* , arrivés récemment des Indes Occidentales , tiennent un tout autre langage.

Quoiqu'il en soit de la justification du Lieutenant-Colonel , l'événement de la prise de St-Eustache annonce ce que peuvent l'audace & la bravoure Française ; le bonheur les a secondées malgré l'infériorité des forces , & on a lieu de craindre ce qu'elles pourront entreprendre avec leur supériorité actuelle. L'Amiral Rodney va la leur ôter ; mais il s'écoulera du tems avant qu'il arrive , & dans ce moment sans doute nos ennemis agissent. Cet Amiral est , dit-on , enfin parti le 14 ; une lettre de Torbay annonce qu'il a mis en effet à la voile le matin ; d'autres avis ont dit la même chose ; cependant on a douté ici qu'il ait pu mettre en mer ; le tems n'a point changé depuis le 11 , & il semble avoir été plus mauvais & plus contraire encore de-

puis le 14 ; on ne seroit point étonné d'apprendre qu'il est rentré , parce qu'à moins d'un bonheur dont on ne peut pas se flatter , il est très-difficile , pour ne pas dire impossible , de tenir la mer. Au reste il faut compter sur la fortune de l'Amiral ; puisse-t-elle le préserver du sort qu'a essuyé l'escadre François du Comte de Guichen , & qui l'a forcée de rentrer à Brest.

En conséquence d'une résolution prise dans le Conseil , le Bureau de la marine a chargé des personnes intelligentes de faire l'inspection des travaux des divers arsenaux du Royaume , & de prendre les mesures nécessaires pour qu'aucun des navires qui y sont construits ne soient vendus pour le service de quelque Puissance étrangère.

La proclamation du Roi pour la distribution des prises , est du 11 de ce mois & conçue ainsi.

G. R. D'autant que , par un ordre de notre Royal aïeul , la feue Majesté George II en Conseil , en date du 22 Mars 1747 , il a été enjoint que toutes les fois qu'un Officier à pavillon sera nommé pour commander une flotte ou une escadre de vingt vaisseaux de ligne , soit qu'ils appartiennent tous à S. M. , ou qu'ils soient unis pour le même service avec ceux de ses alliés , il sera donné à cet Officier à pavillon un premier Capitaine , avec la solde & le rang de Contre-Amiral , & tous les autres privilèges , les profits appartenant à ladite place , de la même manière qu'en jouit le premier Capitaine de l'Amiral de la flotte de S. M. ; mais que ladite place ne subsistera que pendant le tems que durera le comman-

dement de l'Officier à pavillon : & d'autant qu'on nous a donné à entendre qu'il s'étoit élevé quelque doute sur le droit que le premier Capitaine de l'Amiral & Commandant en chef de notre flotte & le premier Capitaine de tout Officier à pavillon nommé pour commander une flotte ou une escadre de vingt vaisseaux de ligne, ont de partager comme Officiers de pavillon dans la distribution des prises, d'après & en vertu de la proclamation pour ordonner la distribution des prises pendant le cours de la rébellion qui subsiste en diverses parties du Continent de l'Amérique Septentrionale, en date du 22 Décembre 1775 ; & de notre proclamation pour permettre la distribution des prises pendant les présentes hostilités avec les Etats-Généraux des Provinces-Unies en date du 27 Décembre 1780, ou aucune d'elles. — Desirant prévenir par la suite toute incertitude & contestation sur le droit qu'ont lesdits premiers Capitaines respectivement, ainsi qu'il est dit ci-dessus, de partager comme Officiers de pavillon dans la distribution des prises, nous avons jugé à propos de déclarer d'ordonner & de régler, & par notre présente déclaration, de l'avis de notre Conseil privé, nous déclarons, ordonnons & réglons que le premier Capitaine de l'Amiral & Commandant en chef de notre flotte, & aussi le premier Capitaine de notre Officier à pavillon nommé ou qui sera par la suite nommé pour commander une flotte ou escadre de vingt vaisseaux de ligne, soit que tous ces vaisseaux nous appartiennent, ou qu'ils soient unis dans le même service avec ceux de nos alliés, seront dans la distribution des prises, en vertu de nos proclamations susdites & de chacune d'elles qui seront faites par la flotte ou l'escadre aux ordres de l'Amiral & Commandant en chef de cet Officier de pavillon respectivement, seront censés & réputés Officiers de pavillon, & auront droit au partage desdites prises, comme le plus jeune Officier

de pavillon de ladite flotte ou escadre ; mais nous entendons & voulons que notre présente proclamation soit sans préjudice à aucune question relative à la distribution des prises faites avant le jour de la date d'icelle. Et d'autant que jugeant convenable que les Médecins nommés pour la flotte & l'escadre de nos vaisseaux de guerre aient droit de partager dans la distribution des prises , conformément à leur état , nous avons jugé à propos de régler , & par la présente déclaration , de l'avis & du consentement de notre Conseil privé , nous déclarons , ordonnons & réglons que tout Médecin nommé ou qui sera nommé par la suite pour une flotte ou escadre de nos vaisseaux de guerre , dans la distribution des prises d'après en vertu de nos susdites proclamation & de chacune d'elles , qui sera faite par la suite par le vaisseau à bord duquel il servira ou à bord duquel l'équipage aura droit de partager , soit classé pour la distribution des prises avec les Lieutenans de mer relativement au huitième desdites prises , lequel par nosdites proclamation , est alloué aux Capitaines des soldats de marine & des troupes de terre , Lieutenans de mer & Maîtres (*Masters*) à bord , & qu'il ait droit de partager également avec eux , pourvu que ces Médecins soient à bord dans le tems que lesdits vaisseaux feront ces prises.

Quoiqu'il soit question d'un changement au moins partiel dans le Ministère , il paroît qu'il n'y a encore rien de fixe à cet égard. La nation en attendant est attentive à saisir tous les indices qui semblent présager la retraite d'une administration sous laquelle elle a perdu la moitié de ses domaines. On a remarqué que le Chancelier Lord Thurlow , dont la division avec le Comte de Sandwich a éclaté dans le Parlement

teinent même , étant revenu le 10 de Bath ; s'est rendu directement à l'audience du Roi à St-James , sans s'aboucher avec aucun autre Ministre.

M. Laurens , ancien Président du Congrès qui s'est trouvé à Bath en même-tems que le Chancelier , est attendu de retour ici le 25 de ce mois. Son élargissement subit a donné lieu à quelque tentative en faveur de MM. Carlon & Governor. On fait qu'ils étoient établis à St-Eustache avant le commencement de la guerre , & y étoient domiciliés depuis sept ans. On leur a fait un crime du commerce qu'ils faisoient , dans une isle neutre où ils s'étoient fait naturaliser , avec tous ceux qui vouloient traiter avec eux , Anglois , Américains & François. On ignore quelle sera la suite de cette démarche.

Selon les lettres de la Haye , les derniers ordres pour le rendez-vous général de l'escadre Hollandoise au Texel , l'ont fixé au 26 Mars , si le vent le permet ; elle consiste en un vaisseau de 86 canons , un de 76 , quatre de 60 , trois de 54 & 5 frégates. L'Amirauté d'Amsterdam a fait équiper pour sa part d'une autre escadre qu'on prépare , 3 vaisseaux de 64 , deux de 54 , un de 44 & 3 frégates , les autres Amirautés fourniront à proportion.

Le prix des laines est tombé fort bas en Irlande ; on l'attribue moins à un accroissement de consommations de laines

2 Février 1782.

b

étrangères, qu'à la diminution des demandes de cet article en Angleterre. Cette diminution a été occasionnée par celle des exportations de ce dernier Royaume; le Continent entier de l'Amérique, à l'exception des places où il y a garnison Britannique, tire toutes ses laines des manufactures Françaises.

A l'occasion de cette branche importante de commerce, on a fait les réflexions suivantes pour motiver la nécessité de ne pas permettre l'exportation de la laine d'Angleterre.

Dans les tems de calamité, chacun doit supporter sa part du fardeau public. Aujourd'hui les fermiers ne souffrent pas plus du bas prix de la laine, que les manufacturiers ne souffrent du bas prix des denrées, & de la grande quantité de marchandises non vendues. — Si les étrangers peuvent une fois se procurer notre laine, ils n'achetteront plus que très-peu de nos étoffes, parce qu'avec une très-petite quantité de nos laines qu'ils mélangeront avec les leurs, ils amélioreront beaucoup la qualité des leurs. — Ce que nous donnons aux ouvriers pour manufacturer nos laines, se montant pour le moins au double & quelquefois à 12 fois autant que le prix de la laine, les pauvres perdroient donc ce qu'ils gagnent à travailler la laine. — Si la laine étoit exportée, son prix hausseroit, & celui des étoffes baisseroit, & cependant nous avons bien de la peine à vendre ces mêmes étoffes au-delà de ce qu'elles coûtent. — Ainsi donc un acte qui autoriseroit l'exportation en enrichissant nos ennemis, ruineroit nos manufactures, affameroit nos pauvres, augmenteroit la taxe des pauvres, dépeupleroit le Royaume, & diminueroit le revenu public. — C'est un fait connu que la diminution qu'il

ya dans le débit des laines du Comté de Lincoln ; doit être attribuée aux fermiers de ce Comté qui , voulant se procurer une plus grande quantité de laines , ont introduit une espèce de brebis plus commune , & par-la ont excessivement détérioré la qualité de la laine. Quand le commerce est bien animé , une mauvaise marchandise peut se vendre un prix ou un autre ; mais lorsque le commerce dépérit , il n'est pas étonnant que la marchandise reste sans débit. Le moyen de vendre , c'est de présenter de bonnes marchandises. — A l'égard de la toile d'Irlande , si nous ne l'importons pas , si nous ne la manufacturons pas , les Irlandois seront forcés de la vendre à l'étranger ; elle passera indubitablement ensuite chez nos ennemis , dont les manufactures prendront par-la beaucoup d'accroissement , au grand détriment des nôtres. — Enfin , voici le résultat de l'exportation. Soit qu'elle fasse hausser le prix de la laine , ou qu'elle fasse diminuer le débit de nos étoffes , il en arrivera que nos manufacturiers Anglois qui , sur plusieurs articles , ne retirent pas même l'intérêt de leur argent seront forcés de renvoyer leurs ouvriers , & que les possesseurs des terres seront chargés de les nourrir. Ainsi donc non-seulement toutes nos villes de manufactures , mais même chaque individu du Royaume est intéressé à détourner un aussi grand malheur.

On dit qu'on va commencer incessamment à payer le dividende de six mois des fonds suivans : les 3 & demi pour cent de 1758 ; les trois pour cent consolidés ; les trois pour cent de 1726 ; les longues annuités ; les courtes , *dito* de 1778 & 1779. On acquittera ensuite les dividendes de la Compagnie de la mer du Sud , ainsi que les trois pour cent annuités nouvelles de la mer du sud , au comptoir de cette Com-

pagnie. Le tout ensemble formera la somme de plus de deux millions , à quoi il faut ajouter encore le dividende de la Compagnie des Indes Orientales , qui sera payé en Février.

Il est mort dans cette capitale pendant l'année dernière 20,709 personnes ; il en est né 17,024. Parmi les morts , il y en a 51 de près de 100 ans , un de 102 , un de 103 & deux de 108.

F R A N C E.

De VERSAILLES , le 29 Janvier.

LA Cour est revenue ici le 25 de ce mois du Château de la Muette.

Le 26 , le Roi & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du Vicomte de Vanoise , Capitaine Commandant au Régiment Mestre-de-Camp Général Dragons , avec Mademoiselle de Perceval des Chenes.

Le 20 , la Comtesse de Lage de Volude eut l'honneur d'être présentée à LL. MM. & à la Famille Royale par la Princesse de Lamballe en qualité de Dame pour accompagner cette Princesse.

De PARIS , le 29 Janvier.

Les lettres de Brest confirment ce que l'on a dit de l'activité avec laquelle on travaille à la réparation des vaisseaux de l'escadre. M. Groignard a , dit-on , écrit que ces travaux touchent à leur fin , & que dans les

premiers jours du mois prochain tous les vaisseaux, à l'exception de la *Bretagne*, & peut-être de deux autres, seront en état de remettre en mer.

On ne manquera pas moins d'activité au radoub des transports; on a déchargé ceux qui ne sont plus en état de servir, & on a porté leurs cargaisons sur d'autres; on frète en diligence à St-Malo deux gros navires avec lesquels ils seront remplacés; ils le seront encore par les bâtimens revenus avec le dernier convoi de St-Domingue, qu'on a frétés pour le Roi à mesure qu'ils ont débarqué les marchandises qu'ils ont apportées. Ceux qui étoient destinés pour différens ports, ont mis à la voile sous l'escorte du *Fier*, & de quelques frégates.

Les lettres de Cadix ne parlent dans ce moment que de la sortie de la flotte Espagnole & des deux vaisseaux François qui étoient dans ce port. Il n'y a eu que deux bâtimens marchands destinés pour Buénos-Ayres & la Vera-Cruz qui aient eu la permission de suivre le convoi & de profiter de l'escorte. L'armée Espagnole après s'être séparée de ce convoi, devoit continuer sa route sur le Cap St-Vincent, pour aller au-devant de celle de Brest. On ne croit pas qu'elle croise longtems. Le courrier qui a apporté la nouvelle de sa sortie, a rencontré celui qui portoit la nouvelle de la rentrée de nos vaisseaux à Brest. On a calculé qu'il seroit à Madrid le 14 au matin, que D. Cordova

pourra être instruit huit ou dix jours après que notre escadre ne paroîtra pas de sitôt dans ces parages , & qu'alors n'ayant rien à faire à la mer , il retournera à Cadix ; il y doit être rentré maintenant. Il aura évité par là les coups de vent qui se sont fait sentir ces jours derniers , & qui ont dû accueillir l'escadre de l'Amiral Rodney , sortie de Torbay le 14 ; un neutre l'a rencontré le 16 , il souffroit alors du gros tems & cherchoit à regagner ses ports. Un bâtiment Parlementaire qui a ramené au Havre 300 prisonniers du convoi de Brest , prétend l'avoir laissé à Torbay le 17. Depuis ce tems les vents ont toujours été si contraires , que s'il ne part pas en même-tems que l'escadre de Brest , elle le suivra de près.

M. le Marquis de la Fayette & M. le Vicomte de Noailles , arrivèrent ici le 21 de ce mois à deux heures après midi. Ils étoient partis de Boston sur une frégate Américaine qui les a conduits à l'Orient en 22 jours. A leur départ tout étoit tranquille dans l'Amérique , & depuis la capitulation du Lord Cornwallis , on n'avoit tenté de part ni d'autre aucune expédition. Voici les détails de la seule entreprise du côté du Nord dont les papiers Anglois ont parlé vaguement.

Un corps de 2400 hommes ayant voulu marcher sur les traces de Burgoyne , avoit éprouvé en partie

le sort de ce général. Cette incursion alloit d'abord suspendre le départ de M. de la Fayette, qui devoit se mettre à la tête des troupes Continentales, chargées d'aller au secours des milices, lorsqu'on apprit qu'elles seules, commandées par le Lord Stirling, avoient suffi pour dissiper les ennemis. Elles surprirent & battirent le Colonel St-Léger qui, avec une division de 600 hommes, s'efforçoit de pénétrer dans ces lieux si funestes aux Anglois. Obligé de reculer, le Colonel renvoya au Lord Stirling quelques prisonniers Américains qu'il ne pouvoit nourrir. Le Lord répondit à cet envoi par celui de la capitulation de Cornwallis. Le Colonel fut sans doute content du message, puisqu'il écrivit le même jour au Commandant Américain : — » Je vous remercie de l'avis que vous me donnez ; croyez que j'en ferai mon profit, & qu'en cela, je mets autant de sincérité, que lorsque je me dis votre très-humble & très-obéissant serviteur ». — Il étoit véritablement sincère, car il se mit à fuir avec le peu de monde qui lui restoit.

Tout étant ainsi calmé M. le Marquis de la Fayette n'a plus été retenu en Amérique; il fut Mardi à la Muette rendre ses respects au Roi; S. M. le reçut de la manière la plus distinguée. La veille la Reine avoit témoigné à Madame la Marquise de la Fayette tout l'intérêt qu'elle prenoit à sa joie par une distinction bien flatteuse. On venoit d'annoncer à Madame de la Fayette l'arrivée de son mari; comment percer la foule pour se rendre auprès de lui, où trouver des voitures qui étoient toutes renvoyées aux extrémités de Paris. La Reine daigna ramener elle-même Madame de la

Fayette à l'Hôtel de Noailles ; son mari l'attendoit sur le seuil de la porte ; il prit la Marquise dans ses bras ; & comme dans l'excès de sa joie elle avoit de la peine à se soutenir , il l'emporta dans son appartement à la vue d'un peuple immense , qui témoin de cette scène attendrissante , y applaudit par les acclamations les plus vives.

Nous avons plusieurs lettres de Mahon ; celles du 4 de ce mois portent que toutes les batteries au nombre de 19 devoient être bientôt en état de faire feu.

Il y aura plus de 160 bouches à feu , tant en canons qu'en mortiers , qui battront la place ; & , comme nous n'avons pas assez d'Artilleurs pour ce service , le Général y suppléera par des hommes tirés de tous les régimens de l'armée. — Le 26 du mois dernier , M. le Duc de Crillon passa en revue la Compagnie de ses Volontaires , commandée en chef par le Prince de Sangro , & en second par le brave Capitaine Carbonel. Ce corps fut reçu avec tous les honneurs militaires par la garde du Général , & alla ensuite prendre sa place à la tête des Volontaires de Catalogne. — Le premier de ce mois , à quatre heures du matin , les ennemis feignirent une sortie ; un piquet de 14 hommes se présenta d'abord : on le laissa s'avancer pour voir s'il seroit soutenu ; mais dès qu'il découvrit les Volontaires de Crillon , il fit un feu très-vif , qui nous tua deux soldats & nous blessa quatre Officiers ; mais il fut bientôt repoussé avec assez de chaleur , pour que le reste de la sortie n'eût pas lieu : nous avons fait un prisonnier dans cette occasion. — Le 3 , à huit heures & demie du soir , les Anglois ont fait encore une sortie qui a été promptement repoussée.

On a appris par des lettres postérieures que les batteries Espagnoles ont commencé à jouer le 6 de ce mois; & leur feu, comme on s'y attendoit, a fait taire celui de la place en moins de 5 à 6 jours; une Tartane arrivée à Toulon n'avoit plus entendu de canons au moment de son départ; & le bruit couroit à Fornella que la brèche étoit déjà de trois toises. On a appris le lendemain par une seconde Tartane que le fort la Reine étoit pris, & que le Général Muray ne tiendrait plus long-tems. Si cela est, les premières nouvelles de Mahon seront fort intéressantes.

Une lettre Marseille, en date du 16 de ce mois contient les détails suivans :

Le Capitaine Piche, de Bandol, parti de Fornelli dans l'Île Minorque, le 9 du courant, entré ce jourd'hui dans ce port, a dit que 14 batteries élevées par les François & les Espagnols, canonnoient le Fort Saint-Philippe depuis le jour des Rois. Le feu de ces batteries a été si vif & si soutenu, que les Anglois, après avoir canonné de leur côté les batteries, ont abandonné le Fort la Reine vingt-quatre heures après, & ont totalement discontinué leur feu. Les batteries Françaises & Espagnoles ont fait trois brèches considérables au Fort Saint Philippe... Le Capitaine Boucarnier, parti de Fornelli le 10 du courant, a confirmé la déposition du Capitaine Piche. Il a ajouté que M. de Crillon avoit fait sommer le Général Murray de se rendre : que ce dernier avoit fait faire une sortie de 400 hommes pour tâcher d'enclouer les canons des batteries; mais que les Miquelets avoient défait & battu ces 400 hommes, & que dans cette affaire 150 Anglois avoient péri.

Parmi les Causes portées au Parlement de Paris , en voici une qui peut intéresser nos Lecteurs ; elle a été jugée le 29 Décembre dernier.

» Il s'agissoit d'une accusation de bigamie & profanation de Sacrement intentée par le Substitut de M. le Procureur-Général à Montbrison , contre Jean-Baptiste Giraud , ancien Fourrier de la Légion de Corse. Ce jeune homme , enrôlé dans la Légion de Corse à 17 ans , avoit eu la facilité de croire que Marie-Marthe Sialhery , fille native de Corté en Corse , qui avoit quitté de bonne heure sa patrie , pour s'attacher à la Légion Corse , & la suivre dans les différentes Villes de garnison , lui donnoit une préférence marquée sur ses camarades. Il consent à l'épouser. Giraud , mineur de 21 ans , sans consentement de ses père & mère , demeurant à Montbrison , sans publication de bans , sans présence ni consentement de propre Curé , se marie avec cette fille , & reçoit la bénédiction nuptiale des mains de l'Aumônier du Régiment , dans l'Eglise de St-Orens de Montauban. Peu de tems après , Giraud obtient son congé , quitte son Régiment , retourne à Montbrison chez ses père & mère. Sa prétendue femme , plus fidèle au Régiment qu'elle avoit adopté avant lui , y demeure attachée après. Giraud , de retour à Montbrison , sa famille veut le fixer par un mariage ; il hésite d'abord , puis ayant consulté sur son premier mariage & Casuistes & Jurisconsultes , il se marie , du consentement de toute sa famille , & dans toutes les formes prescrites par l'Eglise & par l'Etat , dans l'Eglise Paroissiale de St-André de Montauban , avec Claudine Pirroneau. Plusieurs mois se passent tranquilles ; Marie-Marthe Sialhery est instruite du second mariage de Giraud. Elle se présente à Montbrison , porte ses plaintes , excite le zèle du Ministère public qui rend plainte de profanation

de Sacrement contre Giraud, demande permission d'informer, & qu'il soit à l'instant décrété de prise de corps. — Sentence qui reçoit la plainte, permet d'informer, & décrète de prise de corps Giraud. Celui-ci prend prudemment la fuite, vient à Paris, interjette appel comme d'abus de son premier mariage avec Marie-Marthe Sialethy, & se rend appelant du décret de prise de corps de la plainte, permission d'informer & tout ce qui s'en est ensuivi. Premier Arrêt, qui reçoit l'appel; la Cause est liée avec M. le Procureur-Général & Marie-Marthe Sialethy. Cette dernière ne paroît pas. — Giraud est défendu par Me. Polverel, qui établit sa défense sur deux propositions. La nullité du premier mariage qui résulte de l'inobservation des formalités requises par l'Eglise & par l'Etat pour la validité des mariages : de cette nullité il en tire la conclusion, qu'il ne peut être condamné pour bigamie ni pour profanation de Sacrement, parce qu'un premier mariage nul n'a pu produire aucun effet, ni le lier & l'empêcher de contracter un second. — Arrêt de Tournelle du 29 Décembre 1781, a déclaré le mariage de Giraud avec Marie-Marthe Sialethy nul & abusif, & sur la plainte rendue contre Giraud, le décret de prise de corps, l'information, & ce qui a suivi, a mis les Parties hors de Cour. Faisant droit sur les conclusions de M. Séguier, Avocat-Général, a condamné Giraud & Marie-Marthe Sialethy, à aumôner chacun 3 liv. au pain des pauvres Prisonniers «.

» François Burdin, femme de Jean Charge, Laboureur de la Paroisse de Charenton, en Beaujollois, accoucha dans la nuit du 6 Avril dernier de trois filles, baptisées une heure après, sous les noms de Jeanne, Claudine & Constance; elle les a allaitées depuis leur naissance, & continue de les allaiter encore, sans que sa santé ni celle de ses trois filles

ayent souffert la moindre altération. Elles se portent toutes très-bien. Cette femme a encore six autres enfans en bas âge qui partagent également ses soins & sa tendresse.

L'Académie Françoisse a élu le 10 de ce mois le Marquis de Condorcet, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences, pour remplir la place vacante par la mort de M. Saurin.

L'Académie royale des Inscriptions & Belles Lettres, dans son Assemblée du 15 de ce mois, a élu Académicien honoraire le Prince de Beauveau, à la place vacante par la mort du Comte de Maurepas.

L'Académie royale des Sciences ayant chargé deux de ses Membres, les sieurs de Montigny & Macquer, d'examiner une cire à cacheter parfumée qui lui avoit été présentée par le sieur Grasse, Graveur en cachets, rue Neuve-Saint-Roch, a reconnu par un certificat qu'elle en a donné à l'Inventeur, que sa cire ne cède en rien à toutes celles qui sont le plus recherchées; qu'elle s'allume & se fond facilement sans avoir le défaut ordinaire des belles cires, qui est d'être si coulantes qu'elles tombent en gouttes aussi-tôt qu'elles sont présentées à la lumière; qu'elle conserve sa flamme jusqu'à ce qu'on l'éteigne; qu'elle reste d'un beau lisse & d'une belle couleur, & est si attachée au papier, qu'on n'en peut enlever le cachet sans le déchirer, &c. &c.

L'Académie des Sciences , Arts & Belles-Lettres de Dijon , propose pour le sujet du Prix qu'elle distribuera en 1783, *la Théorie des Vents* ; c'est pour la seconde fois qu'elle demande l'exposition de cette Théorie ; & elle espère que ce nouveau concours remplira ses vœux ; elle a remis à l'année 1784 , le Prix dont le sujet étoit l'*Eloge de Sébastien le Prêtre de Vauban , Maréchal de France* ; ces deux Prix seront doubles & partagés s'il se trouve deux concurrents qui le disputent avec un égal avantage. Comme on ne lui a encore envoyé aucun mémoire *sur les Savons acides* , question à laquelle elle destine un Prix extraordinaire ; elle se garde en réserve pour le donner à celui qui , dans quelque tems que ce soit , remplira les vues qui ont engagé l'Académie à proposer ce sujet. Les ouvrages doivent être adressés francs de port à M. Maret , Docteur en Médecine , Secrétaire perpétuel , qui les recevra jusqu'au premier Avril des années pour lesquelles ces Prix sont proposés.

M. Je vous prie d'insérer dans votre Journal prochain la prière que j'adresse à ceux qui ont en leur possession trois Sentences qui reconnoissent les MM. *Pakistes du Poitou*, de condition, toutes plus anciennes les unes que les autres, dont la plus nouvelle est celle de M. Barantin , d'avoir la complaisance d'en donner connoissance à M. Boncesne , Procureur au Présidial de Poitiers , qui est chargé de procuration de s'en informer par un descendant d'une branche

de cette famille , qui les avoit toutes trois , & qu'on lui a fait brûler par malice. On aura une obligation infinie aux descendans de cette famille , d'en procurer des exemplaires. On les prie de les adresser à M. Boncelne , Procureur au Présidial de Poitiers.

On a quelque chose d'intéressant à communiquer aux héritiers collatéraux d'Antoine Petor , Bourgeois de Paris , qui avoit épousé Claude Picot , décédée au mois d'Avril 1628. Antoine Petor vivoit encore en 1639 , & deméuroit rue de la Truanderie. Quelques actes lui donnent la qualité de sieur d'Ancerville. Leur fille , Jeanne Petor , épousa le 5 Novembre 1628 , François Perreau , Trésorier de France à Soissons , & sa descendance est finie. S'adresser à M. le Marquis de Chambray , rue des Francs-Bourgeois , au Marais , à Paris.

Jean-Joseph-Alexandre de Montvallat , Comte d'Autrague , &c. est mort en son Château du Croiset en Rouergue , le 22 Décembre dernier dans la 76e. année de son âge.

Eléonore de Garnier , Comte Desgaren , Maréchal des Camps & Armées du Roi , commandant la Citadelle de Strasbourg , est mort à Dijon le 18 du même mois dans la 67e. année de son âge.

Louis - Pierre - Jules - César de Rochecouart , ancien Evêque de Bayonne , est mort en son Château de Montigny en Beauce dans la 84e. année de son âge.

Françoise Duhamel de Melmond , épouse du Président Bigot , Doyen des Présidens à Mortier du Parlement de Rouen , est morte

en cette Ville le 24 Décembre dans la 43^e.
année de son âge.

François - Victor , Comte de Clugny-Thenilley , fils de Mademoiselle de Choiseul-Buffières , & qui avoit épousé la sœur de M. le Baron de Choiseul , est mort en son Château de Barcey en Bourgogne , le 7 Janvier de la présente année. Il laisse de ce mariage , Charles , Marquis de Clugny-Thenilley , Officier au Régiment de Beauvoisis , marié à Mademoiselle de Lannoy , née Comtesse de l'Empire ; Charles de Clugny , Chevalier de Malte , Capitaine au Régiment de Beauvoisis ; César de Clugny , Comte de Lyon , Vicaire-Général de Metz , & Sophie de Clugny-Thenilley , mariée à M. le Marquis de Piolene.

Les Numéros sortis au tirage de la Loterie Royale de France , du 16 de ce mois sont : 27 , 10 , 50 , 28 & 34.

Edit du Roi , donné à Versailles au mois de Décembre , & enregistré au Parlement le 8 Janvier , qui fixe les privilèges des sujets des Etats du Corps Helvétique dans le Royaume. — Autre , donné à Versailles au mois de Janvier , & enregistré à la Cour des Aides le 16 , portant création de Receveurs particuliers des Finances.

Deux Arrêts du Conseil d'Etat du Roi des 28 Septembre & 23 Octobre. Le premier ordonne que la Requête de l'Adjudicaire des Fermes tendante à ce que le sieur Guérin , Entreposeur du tabac , soit dispensé de faire les fonctions de la charge de Marguillier , à laquelle il a été nommé par délibération

des habitans de St-Gildas d'Annay , sera , communi-
 quée auxdits habitans ; & que M. le Procureur-Gé-
 néral du Parlement de Bretagne enverra au Conseil
 les motifs de l'Arrêt de cette Cour du 18 Août der-
 nier , portant que le sieur Guérin sera tenu de rem-
 plir les fonctions de la Fabrique de ladite Paroisse.
 — Le second contradictoire , déclare nul l'Arrêt du
 Parlement de Bretagne , & décharge le sieur Guérin
 de sa nomination à la place de Marguillier , le dis-
 pense d'en remplir les fonctions , & condamne les
 habitans en tous les dépens , & au coût de l'Arrêt. —
 Autre du 12 Décembre qui fixe les droits que doivent
 payer par douzaine les chapeaux à leur entrée &
 sortie des cinq grosses fermes , — Autre qui fait
 défense de transporter d'une ville à une autre des
 Provinces maritimes ou frontières du Royaume , les
 métiers propres aux manufactures , ainsi que les
 outils & instrumens servant à leur fabrication , sans
 être accompagné d'un certificat qui désignera le lieu
 pour lequel ils seront destinés. — Autre qui main-
 tient les Officiers-Municipaux de la ville de Beauvais
 dans le droit de rendre seuls les Ordonnances né-
 cessaires dans les cas de réjouissances publiques dans
 ladite ville. — Autre du 21 Janvier. Le Roi vou-
 lant consacrer par de nouveaux bienfaits l'heureuse
 époque où Dieu répand sur lui ses graces par la
 naissance d'un Dauphin , & donner en même-tems
 aux habitans de sa bonne ville de Paris des marques
 particulières de sa bienveillance ; mais les circon-
 stances ne permettant pas à Sa Majesté d'y faire
 participer tous les habitans de cette ville , Elle a
 cru devoir s'occuper en ce moment de ceux qui
 sont moins en état de supporter les charges publi-
 ques , & ajouter aux différens secours qui ont été
 déjà distribués par ses ordres , la remise de toute
 Capitation pour la présente année , en faveur des
 Bourgeois , Marchands & Artisans qui n'ont été

imposés l'année dernière qu'à *Neuf livres* de Capitation & au-dessous. A quoi voulant pourvoir : Oui le rapport du sieur Joly de Fleury, Conseiller d'Etat ordinaire, & au Conseil Royal des Finances; le Roi étant en son Conseil, a ordonné & ordonne que les Bourgeois, Marchands & Artisans de la bonne ville de Paris, qui n'ont été imposés qu'à *Neuf livres* de Capitation & au-dessous, en l'année 1781, seront exempts de toute Capitation pour la présente année. Enjoint Sa Majesté aux sieurs Prévôt des Marchands & Lieutenant-Général de Police de la ville de Paris, de tenir la main, chacun en droit soi, à l'exécution du présent Arrêt, &c.

De BRUXELLES, le 29 Janvier.

LE Mémoire de M. Adams aux Etats-Généraux pour leur demander une réponse cathégorique, a fait l'objet des délibérations de cette assemblée; les Députés de toutes les Provinces, l'ont pris *ad referendum*, & actuellement ils l'ont envoyé à leurs commettans qui leur feront passer les instructions nécessaires.

» La démarche que vient de faire le Ministre du Congrès, écrit-on de la Haye, ne pouvoit avoir lieu dans une circonstance plus favorable; la prise de Saint-Eustache nuit peut-être au projet de paix avec l'Angleterre & favorise la formation de liens politiques avec un Etat naissant avec lequel nous avons tant de traits de ressemblance, & nous pouvons avoir tant de liaisons d'intérêt. Il seroit tems peut-être de mettre fin à la position singulière où nous nous trouvons depuis quelque tems d'être en hostilités avec une Puiss-

sance, sans avoir encore formé aucune liaison avec celles qui sont en guerre avec elle. On croit en général que les choses ne tarderont pas à changer de face. La conduite de la France à notre égard, les secours, la protection qu'elle nous fournit, sollicitent l'alliance la plus étroite. On prétend que la Compagnie des Indes a fait, avec cette Puissance, un nouveau traité, en vertu duquel elle jouira pendant deux ans du port de l'Orient, pour y construire ses vaisseaux, y recevoir ses retours & faire ses ventes. Si cela est vrai, comme cela est vraisemblable, voilà avec le Cap & Ceylan un nouveau lien qui doit nous attacher solidement à elle.

Une division des garnisons Hollandoises qui ont évacué les places barrières, a traversé le 13 de ce mois la Ville d'Anvers, tambours battans & drapeaux déployés. Elle a reçu en passant les honneurs militaires des gardes Autrichiennes, tant des troupes réglées que des milices bourgeoises rangées en parade. Cette division a pris la route de Berg-opzoom.

» On commence à croire, écrit un Officier Hollandois en garnison à Namur, que nous n'évacuerons pas cette place. La démolition seule coûteroit 250,000 florins, & lne procureroit aucun dédommagement. C'est ce qui paroît résulter du devis que viennent d'achever deux Ingénieurs Autrichiens qui sont ici pour cet objet depuis quinze jours. Il faudroit aussi rembourser alors presque environ 700,000 florins pour des ouvrages construits d'après la convention de 1776, entre la Maison d'Autriche & L. H. P. Ce seroit donc environ un million que coûteroit la destruction de cette place. On suppose aussi que la Hollande est plus atta-

chée à cette dernière qu'aux autres , & elle ne manquera pas d'employer les bons offices de plusieurs Puissances alliées pour en obtenir la conservation «.

S'il faut en croire quelques lettres de France, il a été décidé que, d'après une réponse un peu trop haute du Lord Germaine aux représentations qui lui ont été faites , on va user de représailles à la Grenade , à la Dominique , & à St-Vincent , pour indemniser les Négocians François de ce qu'ils ont perdu à St-Eustache ; si , comme on le dit aussi , le Lord Germaine se retire , on ne sera pas étonné de la manière dont il a répondu ; en songeant à sa retraite il a voulu préparer des embarras à son successeur ; on ajoute aussi que le Lord Sandwich se dispose à remercier à son tour.

» M. Franklin , lit-on dans une lettre de Paris , apprit , le 23 de ce mois , que le Général Gréen s'est emparé du Fort Sainte-Anne où il a fait 300 prisonniers. — Il s'est répandu ici un bruit très-vague , que le *Northumberland* , vaisseau de 74 canons , de l'escadre de M. le Comte de Grasse , après avoir été séparé de cette escadre par le coup de vent du 17 Novembre dernier a été pris ; mais on demande par qui il a pu l'être ? Ce ne peut être par la flotte de l'Amiral Hood , que le même coup de vent a fait aussi beaucoup souffrir , puisqu'on a des nouvelles de ce Contre-Amiral , qui n'auroit pas manqué d'annoncer cette nouvelle intéressante dans ses dépêches , où il n'en dit rien. — On parle aussi de la prise de la *Danaé* , frégate Angloise ; & du convoi de Portugal qu'elle escorteit ; mais cette

nouvelle n'est pas encore bien accréditée ; si elle est vraie , cette prise ne peut avoir été faite que par M. de Vaudrouil. Nous n'avons actuellement en mer dans ces parages que le *Triomphant* qu'il monte , & le *Brave* qui l'accompagne. — L'emprunt de 70 millions est au Parlement ».

Les habitans de cette Ville, écrit-on de New-Yorck , sont dans des inquiétudes si grandes , que depuis la capitulation d'Yorck-Town , plusieurs marchands ne veulent pas déballer les marchandises qu'ils ont reçues par la dernière flotte ; & qu'en général ils refusent presque tous de vendre , si ce n'est au comptant. Nous entrevoyons pour le printemps prochain une situation pire encore que celle où nous nous trouvons : comme il est possible qu'on soit obligé d'abandonner cette Ville , ainsi qu'on quitta Boston , il y a quelques années , quel sera notre sort ! . . . Si je vais en Angleterre avec une grosse famille , nous pouvons y manquer de tout. Si je reste ici , je serai exposé à des insultes , & peut-être à des poursuites rigoureuses.

C'est d'après cette façon de voir des habitans de New-Yorck , que les réfugiés qui se trouvoient dans cette Ville , se sont , à ce qu'on dit , jettés en foule sur les navires qui faisoient voile pour l'Angleterre ; en sorte qu'on va voir arriver ici un grand nombre d'Américains Loyalistes , qui augmenteront la liste des pensionnaires de cette espèce , dont la Cour est déjà surchargée.

On dit dans des lettres de Vienne du 2 de ce mois , qu'il y est arrivé un courier de Rome , & que depuis ce tems on dit que le Pape se rendra dans cette capitale , au mois de Mai prochain , sous le nom d'Evêque de Saint-Jean de Latran ; on ajoute qu'il sera accompagné de deux Cardinaux & de deux Secrétaires , & qu'il sera logé au Château de Schombrun.

D'autres lettres contiennent une nouvelle au moins aussi douteuse ; le bruit court, disent-elles , que le Baron de Herbert , Intermence Impérial à Constantinople , y a essuyé de très-grands désagréments , & qu'il s'est vu obligé de se retirer dans l'hôtel de l'Ambassadeur de France : il y a long-tems qu'on avoit publié une nouvelle à-peu-près semblable qui ne se vérifia point ; celle-ci pourroit avoir le même sort , & nous ne la répétons que parce qu'elle se trouvera dans tous les papiers publics , qui n'y joindront pas les raisons qu'on a de s'en défier.

On a fait le calcul du nombre des bâtimens arrivés dans le port d'Ostende depuis le premier Janvier 1781 , jusqu'au 31 Décembre , il monte à 2953 , jamais le commerce de cette ville n'a été si florissant.

» Le corsaire de ce port la *Boulogne* , écrit-on de St-Malo , a pris un vaisseau venant de New-Yorck , qui entra ici le 20 de ce mois. Il y avoit à bord de ce navire 8 passagers distingués , dont

l'un s'est nommé , dans un acte par écrit , *Lord Cornwallis , Lieutenant-Général , Prisonnier de M. de Rochambeau*. Le Capitaine de prise cédant aux instances du Lord , & même forcé , à ce qu'il assure , par le mauvais tems , a conduit à Torbay ces passagers , qui avoient 15 domestiques à leur suite. Le Lord s'étoit engagé , par écrit , à garantir le Capitaine de prise de tout événement , & même à venir se constituer prisonnier en France , si on l'exigeoit. Les autres prisonniers étoient 3 Aides de Camp , un Capitaine de haut bord , un Capitaine du Génie , un Major & un Commissaire. Ils furent tous reçus à Torbay par un Capitaine de frégate , qui s'y trouvoit , & qui donna un passe-port au Capitaine de prise , en lui remettant aussi des prisonniers François en échange des 15 domestiques & de 2 ou 3 Anglois qu'il avoit à bord. Voilà une singulière aventure ; il est fâcheux que tant de passagers distingués n'aient pas été amenés ici. Nous ne doutons pas que ce Lord ne soit réellement le Général Cornwallis , & les papiers Anglois ne tarderont pas à nous confirmer la rencontre qu'il a faite. Le vaisseau pris n'a aucun chargement ; il est bon , & en le dit excellent voilier. Les matelots François qui ont amarré la prise , ont eu chacun 3 guinées ; il est à présumer que le Capitaine aura reçu une récompense proportionnée «.

PRÉCIS DES GAZETTES ANGLOISES, du 19 Janvier.

On dit que la prise de St-Eustache fera perdre à l'Amiral Rodney & au Général Vaughan une somme de 100 000 liv. sterl. chacun.

De Portsmouth le 15 Janvier. L'escadre destinée pour les Indes-Orientales reste toujours à Stockes-Bay & à Mother-Bank. Elle consiste en 17 voiles. —

Les Fortifications de Gilkicker-Point , aujourd'hui appelé le fort Monckton dans l'Inde , avancent beaucoup , & seront d'une grande défense.

De Savanah le 30 Septembre. Les Députés des Américains de cette Province assemblés à Augusta ont nommé Nathan Brownson Gouverneur , & deux Délégués pour les représenter au Congrès de Philadelphie. Nous apprenons aussi que cette Assemblée a passé une loi pour bannir les femmes & les enfans des Loyalistes qui ont été obligés de se réfugier ici & dans les autres parties de la Province protégées par les troupes Angloises. En vertu d'un règlement militaire , publié pareillement par cette assemblée , tout habitant qui refuse de servir est puni pour la première fois par une amende de 15 liv. sterl. , payable en or ou en argent ; & en cas de récidive , il est condamné à prendre les armes comme soldat parmi les troupes Continentales , pour le reste de la guerre.

Liste des Placés & Etablissmens pris sur les Anglois , depuis le commencement de cette brillante guerre.

Les Isles de St-Vincent , la Dominique , la Grenade , Tabago , St-Eustache , St-Martin , la Province de la Floride , les garnisons de Pensacola , fort Omoa , Sénégal. En tout 10 établissemens , sans compter la perte de 13 belles Provinces dans l'Amérique-Septentrionale , & les deux nombreuses armées commandées par les Généraux Burgoyne & Cornwallis ; & cependant le Lord North reste en place , & y restera jusqu'à ce qu'il ait opéré notre ruine.

Le Général Lincoln commandoit à Charles-Town ; Cornwallis l'a forcé de capituler & de se rendre prisonnier de guerre. Le même Général Lincoln com-

mandoit à l'attaque de Yorck-Town , où l'armée de Cornwallis a été faite prisonnière ; de sorte que la même armée qui avoit pris Lincoln , a été prise par ce dernier , & a été obligée , à son tour , de défilér devant lui.

Quoique de vrais Patriotes aient avancé comme une chose certaine que le Lord Germaine avoit quitté son poste , nous pouvons garantir le contraire. Depuis son retour à la Ville , ce Lord a déclaré qu'il n'avoit aucune connoissance que le Roi pensât à lui ôter sa place : Que lui Germaine étoit fortement convaincu , que *si l'indépendance de l'Amérique étoit formellement reconnue par la couronne d'Angleterre , la grandeur de l'Empire étoit perdue à jamais*. Si l'on adopte ce système , ajouta ce Lord , je quitte aussi-tôt mon poste ; comme aussi dans le cas où le Roi croiroit que quelque autre est plus capable que moi de remplir ma charge ; mais jusques-là , j'en continuerai constamment les fonctions.

Il paroît certain que S. M. acceptera enfin la démission du Lord Germaine ; ce Ministre a écrit une Lettre au Roi à l'effet qu'il lui soit permis de résigner sa place. Les motifs de sa retraite sont fondés sur le changement qui s'est opéré depuis son entrée au Conseil dans le système de conduite relatif à la guerre actuelle. Sa Seigneurie , fâchée de voir le peu de poids qu'avoient ses avis dans le Conseil du Roi , s'est déterminé à solliciter vivement sa démission. — Les Feuilles périodiques sont tombées dans l'erreur , en lui donnant le titre de Secrétaire d'Etat pour les Colonies , ou celui de Secrétaire d'Etat pour le département de l'Amérique. Son vrai titre est un des principaux Secrétaires d'Etat de S. M.



JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 12 Décembre.

LA grande affaire de l'établissement d'un Consul-Général Russe, entamée il y a près d'un an par M. de Stachieff, vient d'être enfin terminée par M. de Bulgakow. Ce dernier n'a pas trouvé auprès du nouveau Reis-Effendi les obstacles que son prédécesseur avoit opposés à M. de Stachieff. On lui a remis le bérat ou diplôme impérial par lequel M. de Laskaroff est reconnu Consul-Général de Russie dans les trois Provinces de Moldavie, Valachie & Bessarabie ; sa résidence est fixée à Bucharest, d'où il aura la liberté d'aller demeurer à Yassy & dans tout autre endroit de ces Provinces où sa présence sera jugée nécessaire. Le Consul Russe va se rendre en conséquence incessamment à sa destination.

Il ne reste plus au Ministre qu'à convenir des conditions d'un traité de com-

9 Février 1782.

c

merce ; il devient d'autant plus important que le passage de la mer Noire à l'Archipel est à présent très fréquenté ; le libre *Transit* des bâtimens souffre des difficultés. La Porte voudroit en exclure ceux qui sont chargés de grains ; il pourroit être en effet funeste à la tranquillité de cette Capitale , de laisser dans des tems de disette passer des navires chargés de subsistance , sans oser les arrêter pour en acheter de quoi satisfaire aux besoins des habitans.

» Le Chan de Crimée , écrit-on de Caffa , a transporté sa Cour ici , & y fera désormais son séjour. Il y est à portée de faire un commerce plus avantageux qu'ailleurs ; & ce qui n'est pas moins intéressant pour lui , il se rapproche des garnisons que la Russie tient dans les deux villes de Kertsch & de Jenicalé , sous la protection desquelles il pourroit se retirer , s'il survenoit des troubles de la part de la Porte ou de ses propres sujets. Le penchant qu'il a pour les Francs & pour les mœurs de l'Europe , ne doit pas leur plaire. Sa manière de vivre est à l'Européenne ; ses mets sont apprêtés à la Française , sa table est servie en argent , il sort en carrosse , & souvent il permet aux femmes de son Harem de s'ajuster comme les Dames Chrétiennes. Il a pris à son service un Officier Anglois nommé Robinson , & l'a chargé d'exercer ses troupes à l'Européenne , mais d'employer beaucoup de douceur pour ne pas effaroucher des hommes naturellement indociles & prévenus contre les mœurs étrangères ; la crainte d'indisposer la Nation l'empêche de toucher aux grandes barbes des Tartares contre lesquelles il n'a pas moins d'antipathie que le Fondateur de la Russie. Mais plus circonspect avec ses Courtisans que Pierre le Grand ne le fut avec ses Boyards , il n'ose pas

couper la sienne ; il la cache seulement à l'aide d'une cravate quand il paroît en public. Au reste , le respect de la Nation pour la Russie est un appui efficace pour le maintenir sur le Trône. Tout ce qui voyage en Crimée sous le nom de Russe , est comblé de politesse & d'égards. Le succès des armes de l'Impératrice ; dans la dernière guerre ; a fait naître cette vénération ; & 30,000 hommes en garnison à Kertsch , Jenicalé & Cherson , servent à l'entretenir «.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE, le 6 Janvier.

LA Cour a pris le deuil pour la mort de la Princesse Sophie-Polixene-Concorde de Sayn & Wittgenstein , Douairière du Prince Frédéric Guillaume de Nassau Siegen ; elle le portera jusqu'au 22.

Nous avons dans ce port 4 vaisseaux marchands & 9 dans le Sund , qui n'attendent qu'un vent favorable pour se rendre aux Indes occidentales avec de riches cargaisons. On apprend que le Capitaine Bille , commandant la frégate le *Bornholm* , n'ira pas à Alger comme on l'avoit dit , & qu'il se rend en droiture à nos isles d'Amérique.

On mande d'Helsingor que dans la nuit du premier au 2 de ce mois , le tems a été très-orageux ; il geloit & neigeoit en même-tems ; 4 vaisseaux qui étoient dans le Sund , ont été emportés par les glaçons ; mais heureusement il n'en a péri aucun. Il y

avoit dans ce nombre une frégate & un sénaut de Copenhague destinés pour les îles de Saint-Croix & de St-Thomas.

» Le bled , écrit-on de Christiana en Norwège , a manqué cette année dans le Duché d'Aggerhus. Pour remédier à la disette de cette denrée , le Roi a envoyé dans les magasins établis à Aggerhus , Fridericstadt , Fridericsteen & Drammen , 23,700 tonneaux d'orge , & 49,660 tonneaux d'avoine , pour être distribués parmi les sujets de S. M. , moyennant une remise modique en argent. S. M. a aussi ordonné aux Administrateurs des caisses des pauvres , de distribuer aux indigens la somme de 4630 rixdalers en argent ou en bled ; & elle a fait présent de 5040 rixdalers à ces caisses pour fournir au déficit de celles qui n'avoient pas assez de fonds ».

La fête que le Baron de la Houze , Ministre de France en cette Cour , donnera ici pour célébrer la naissance du Dauphin , aura lieu le 5 Février prochain.

On a compté ici l'année dernière 2985 naissances & 1061 mariages ; il y est mort 3741 personnes.

On croit que la Cour va s'occuper sérieusement de l'amélioration & de l'augmentation des fanaux sur toutes les côtes de Danemarck , de la Norwège & de Jutland. L'Envoyé extraordinaire de Prusse a fait plusieurs représentations sur ce sujet ; elles ont été appuyées par celles du Ministre de Hollande ; leur exécution intéresse toutes les Puissances dont les sujets commerceront dans la Baltique & la mer du Nord.

S U È D E.

De STOCKHOLM, le 6 Janvier.

Le Roi s'étant trouvé indisposé pendant quelques jours, n'a pas encore quitté ses appartemens; le froid violent qu'il fait actuellement ne lui permet pas de s'y exposer. On dit que la Reine est de nouveau enceinte.

Le bâtiment la *Louise-Ulrique*, Capitaine Pettersson, appartenant à la Compagnie des Indes orientales, a mis à la voile de Gothenbourg le 21 du mois dernier. Ce navire qui se rend à Canton en Chine, sera incessamment suivi de deux autres.

» Le 31 Décembre dernier, écrit-on de Gothenbourg, le feu prit, au moment d'une forte tempête, à un brigantin appartenant à M. Grejah, gros Négociant de ce Port. Ce bâtiment avoit beaucoup de résine en chargement. Aussi toutes les peines qu'on s'est donné pour le sauver, ont été inutiles. Tandis qu'il étoit la proie des flammes, il fut poussé le long de Hising-Strand, & il vint se placer entre le Fort de Neu-Elfsbang & Aspholin, où il brûla pendant tout le jour «.

A L L E M A G N E.

De VIENNE, le 12 Janvier.

Le 9, vers les 10 heures du matin, la Sérénissime Famille de Wurtemberg, après avoir pris congé de S. M. I. & de S. A. R. l'Archiduc Maximilien, a quitté cette Ca-

pitale pour s'en retourner à Monbeilliard. Elle a fait distribuer des présens magnifiques à la Cour Impériale.

C'est le Chambellan, Comte de Chotek, qui avoit été envoyé au-devant du Comte & de la Comtesse du Nord, qui a été chargé de les accompagner aussi jusqu'aux frontières du Domaine Autrichien : il doit les suivre jusqu'à Trieste où on leur donnera des fêtes superbes ; delà ces illustres voyageurs se rendront à Venise où ils se proposent de rester six jours, après quoi ils partiront pour Naples.

On assure que le Nonce du Pape qui réside ici, après avoir reçu un Courier de Rome, s'est rendu sur-le-champ auprès de S. M. I. pour lui remettre les dépêches envoyées par le St-Père. On dit en général qu'elles roulent sur les nouveaux arrangemens pris par l'Empereur, relativement au Clergé séculier & régulier. Il vient de publier une nouvelle Ordonnance ampliative de la précédente, concernant la liberté de conscience accordée aux Protestans dans toute l'étendue de ses Etats héréditaires.

Un des Caissiers du Département civil a commis une infidélité, & a pris la fuite. On dit qu'il s'est réfugié chez les Carmes de Mamerisdorf : sa famille implore pour lui la grace de l'Empereur, mais on doute qu'elle l'obtienne. Cet événement, ajoute-t-on, a déterminé S. M. I. à supprimer les

diverses Caisses de ce Département civil & de les réunir dans une seule.

On apprend d'Oedenbourg en Hongrie , que le premier Décembre , il y a eu un orage des plus violens ; il est tombé en même tems de la grêle & de la neige , & la gelée a tellement pris ce jour , qu'on craint que les vignes n'en aient beaucoup souffert , parce qu'il faisoit auparavant un tems très-doux , & qu'il avoit plu considérablement.

On assure que l'Empereur ira incessamment à Florence , & qu'il y restera tout le tems que le Comte & la Comtesse du Nord y séjourneront ; on fait dans tous les Etats Autrichiens en Italie , où passeront ces illustres voyageurs , les plus grands préparatifs pour les recevoir & leur en rendre le séjour agréable.

Le bruit s'est répandu parmi le bas peuple , écrit-on des frontières de la Turquie , qu'il s'étoit élevé , à Constantinople , une sédition dans laquelle le Baron de Herbert avoit couru quelque danger ; mais nous avons reçu ces jours-ci des nouvelles authentiques de cette Ville , qui portent expressément que cette nouvelle est absolument fausse & controuvée.

DÉ HAMBOURG , le 15 Janvier.

L'EDIT de tolérance en faveur des Protestans est publié successivement dans tous les Etats héréditaires ; il l'a été dernièrement dans la Basse-Autriche & dans la Bohême. On apprend de ce dernier Royaume que M. de Hay , Evêque de Königsgratz ,

a publié à ce sujet un Mandement plein de sens, de raison & de piété, qui fait le plus grand honneur à l'Épiscopat.

» Ce qui se débitoit ici dernièrement, lit-on dans une lettre de Vienne, au sujet de l'arrivée du Pape dans cette Résidence pour s'aboucher lui-même avec S. M. I., ne paroît point une nouvelle inventée à plaisir. Le fait est que S. S. a écrit à l'Empereur, à qui elle a proposé de venir le voir à Vienne. Mais S. M. I. a, dit-on, répondu au Nonce qu'elle feroit une ample réponse, par écrit, au S. Père. On ajoute que la lettre de S. S. & la réponse de l'Empereur seront rendues publiques ».

D'autres lettres de Vienne nous apprennent que S. M. I. formera l'été prochain un camp de 100,000 hommes auprès de Prague.

On dit que la Cour de Londres est en négociation avec celle de Dresde pour un corps de troupes qui doit passer dans l'Électorat de Hanovre, afin d'y remplacer les régimens Hanovriens qui seront envoyés en Amérique.

» L'établissement d'un Grand-Prieuré de l'Ordre de Malte, en faveur de la Noblesse Bavaoise, vient d'être terminé, lit-on dans un de nos papiers. On lui a assigné les biens de la ci-devant Société de Jésus, estimés à 6 millions. Le Baron de Flaxland, ancien Chevalier de cet Ordre, & les deux Chevaliers, le Comte de Minucci & le Baron de Vieregga, sont partis en conséquence de Munich pour Malte. — On assure que le Duc des Deux-Ponts a protesté contre la convention faite entre l'Électeur de Mayence & l'Électeur Palatin au sujet des biens appartenans aux Couvens supprimés dans le Palatinat & l'Électorat de Mayence. — Les Princes Protestans

commencent à s'approprier les biens des Couvens supprimés qui sont situés dans leurs Etats. Le Landgrave de Hesse Darmstadt vient de le faire ; il s'est mis en possession d'une terre considérable qu'un Couvent de Religieuses à Mayence , supprimé récemment , avoit possédée dans son Domaine. La ville de Francfort , encouragée par cet exemple , fait aussi des tentatives pour avoir la possession des biens des Couvens situés dans son territoire «.

On apprend de Stutgard , que les Etats ont accordé au Duc régnant une somme de 1,200,000 florins , pour l'embellissement de sa résidence.

On lit dans une lettre des frontières de la Pologne une nouvelle horrible , que l'on se flatte cependant de ne pas voir confirmer. Le bruit court , dit-on , que des scélérats ont attenté de nouveau à la vie du Roi ; mais que le coup de pistolet qui avoit été tiré contre le carrosse de S. M. n'a été funeste qu'à une Dame qui étoit avec elle , & qui , dit-on , est grièvement blessée.

E S P A G N E.

De CADIX , le 10 Janvier.

LA division sortie le 3 de ce mois , & qui doit se séparer de l'armée pour aller en Amérique , est composée des vaisseaux suivants : le *San Domingo* ; vaisseau neuf qu'on a construit pour remplacer celui qui sauta en l'air dans l'affaire de D. Juan de Langara , le *Glorioso* , le *S. Pedro* & le *S. Pablo* , tous de 70 canons , le *S. Alexan-*

dre de 50 , une hourque de 40 , & 3 frégates. Le convoi qu'elle doit escorter est d'environ 30 voiles; il a à bord 3 régimens de 1200 hommes effectifs chacun , & 8 à 900 soldats de recrues pour ceux qui sont en Amérique. On a appris que ce convoi s'est éloigné par un bon vent.

On trouve dans le Journal du siège de Mahon donné par la Gazette de Madrid , l'anecdote suivante. Le 28 Décembre , un soldat du régiment Suisse de Bestchaft , qui se faisoit appeller Charles Gerin , fut tué aux batteries où il étoit de service. On reconnut en le dépouillant que c'étoit une fille de 18 à 20 ans. Il y avoit un an qu'elle servoit ; elle s'étoit toujours distinguée par sa modestie , son courage & son exactitude à remplir ses devoirs. A ce fait , la même Gazette a joint les détails suivans.

Le 27 Décembre dernier , le Gouverneur de Gibraltar fit savoir au Commandant - Général de notre armée , que le Baron de Hermstadt , Enseigne de Grenadiers des Gardes - Wallones , qui avoit été blessé & fait prisonnier la nuit du 26 Novembre , se trouvoit à toute extrémité , malgré les espérances qu'on avoit conçues de sa guérison après l'amputation de la cuisse gauche. Le Gouverneur ajoutoit qu'aussi-tôt qu'il seroit mort , il en donneroit avis par un coup de canon tiré d'un de ses vaisseaux de guerre , ce qui eut lieu dans la matinée du 29. Au moment que le mort fut embarqué , une compagnie de Grenadiers Anglois fit 3 décharges de mousqueterie. Le cercueil , couvert d'un velours galonné en argent , vint sur une chaloupe avec huit Officiers de la Place & le Secrétaire du Gouverneur , tous en deuil. Il

étoit suivi d'un autre bâtiment qui portoit l'équipage & les effets du défunt, avec 200 piaſtres fortes qu'on lui avoit fait paſſer peu de tems auparavant, & que le Gouverneur Anglois renvoyoit, diſant que le Roi ſon Maître ne permettoit pas qu'on prît la moindre choſe pour les frais de maladie & de funérailles d'un brave Officier. Le Capitaine de la garde de Puente-Mayorga ſortit dans la felouque du Général du camp pour recevoir le Mort qu'emportèrent les Aumôniers & quelques Officiers de l'Etat-Major; & le 30. le Baron de Hermſtadt fut enterré avec tous les honneurs de la guerre. — Un Courier extraordinaire vient d'apporter de nouvelles dépêches du Général Duc de Crillon, datées du 6 Janvier à midi, par leſquelles on apprend que dans la matinée du même jour, toutes nos batteries, conſiſtant alors en 111 canons & 33 mortiers, avoient fait un feu terrible ſur la Place & les Forts ennemis, & que ce feu avoit produit un effet qui avoit donné la plus grande ſatisfaction à toute l'armée. Le Général annonce qu'il ne tardera pas à inſtruire Sa Maieſté des ſuites qu'aura eu cette journée, & il fait le plus grand éloge de la conſtance, du courage & du zèle de tous les corps & de tous leurs Officiers reſpectifs.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 27 Janvier.

L'ARRIVÉE du Lord Cornwallis a ſuivi de près celle des Colonels Tarleton, Lakes & Dundas; le vaiſſeau qui le portoit a ſubi le même ſort que celui qui nous avoit amené ceux-ci; il a été rançonné à l'entrée de la Manche; il paroît que le corſaire François n'a pas reconnu ou n'a

pas voulu reconnoître le Général Arnold qui étoit avec ce Lord, & qui a passé pour être un Officier de sa suite, de manière que le voici rendu sain & sauf en Angleterre, & à l'abri de l'inquiétude qu'il devoit avoir de tomber entre les mains des Américains, qu'il avoit trahis, & qui l'auroient traité sans doute comme un traître. Le Lord Cornwallis, qui est arrivé ici le 21, après avoir eu une audience particulière de S. M., dont il ne peut dans la circonstance présente, en avoir une publique, est parti pour Lambeth, où se trouve l'Archevêque de Cantorbery, son oncle. On ne doute pas qu'Arnold ne soit présenté à S. M., & même qu'il ne soit bien reçu; il faut bien que l'accueil qu'il recevra à la Cour, le dédommage de celui que lui fait la nation, qui juge l'homme, abstraction faite des services qu'il a pu rendre.

Le Lord Cornwallis a sans doute donné des nouvelles de l'état de nos affaires dans l'Amérique Septentrionale; mais on n'en a publié aucune; tout ce que nous savons se réduit à ce qu'on lit dans quelques papiers Américains arrivés en même-temps. Ils nous apprennent que le Major-Général Saint-Clair, les Brigadiers-Généraux Wayne, Muhlenbourg & Gist, sont partis dernièrement des environs d'Yorck-Town avec 3000 hommes de Pensylvanie, de Virginie & du Maryland, pour aller join-

dre le Major-Général Gréen dans la Caroline Méridionale.

Suivant des lettres d'Hallifax du 20 Décembre dernier, nous n'avions que 7 vaisseaux de guerre dans ces parages; ils étoient continuellement occupés à croiser contre les corsaires Américains, dont le nombre est beaucoup augmenté depuis que l'Amiral Edwards a quitté la station de Terre-Neuve.

La Gazette de New-Yorck contient les détails suivans :

» Les habitans loyaux de Little-Pédée avoient fait une trêve de trois mois avec l'ennemi, cette trêve étant expirée un détachement de leurs milices a fait une incursion dans la partie de ce pays qui appartient aux rebelles. Il y a quelques jours que le Major Hurry a été envoyé de Lanneau-Ferry avec un corps de troupes pour arrêter les progrès des Loyalistes. — Les rebelles, au-dessus de Ninety-Six, ayant construit deux fortins sur Reedy-River où ils avoient pris poste avec 30 hommes pour arrêter les incursions des réfugiés Loyaux ont été attaqués le 5 par un détachement aux ordres du Capitaine Cunningham. Ces postes & leur petite garnison ont été pris par les Loyalistes qui n'ont pas perdu un seul homme dans cette attaque où les rebelles ont eu un Officier & huit soldats tués.

Cet avantage est peu de chose; les Américains en ont de plus considérables à opposer. Notre expédition sur les frontières septentrionales des Etats-Unis, a complètement échoué, & le Congrès a fait publier la lettre suivante du Colonel Willer, en date du fort Rousselaer le 2 Novembre.

Le 24 du mois dernier, à 8 heures du soir, je reçus avis qu'un corps considérable de troupes de l'ennemi avoit été découvert sur les hauteurs du district de Mohawk ; dans l'instant, on rassembla les forces du pays, afin de lui faire face sans perte de temps ; & le lendemain à une heure, j'étois à deux milles du Fort Hunter, avec environ 4 ou 500 hommes de nouvelles levées & de milices ; là, j'appris que l'ennemi, ayant brûlé plusieurs maisons & granges à Warrenbush, avoit passé la rivière à un gué situé à quelque distance plus bas, & marchoit vers Johnstown. Je traversai ensuite la rivière, & marchai par la plus courte route vers la place. A deux milles de Johnstown, j'aperçus qu'ils y étoient déjà & qu'ils s'occupoient à tuer du bétail appartenant aux habitans. Je me déterminai à les attaquer sur le champ, & j'ordonnai à l'aîle gauche du peu de troupes que j'avois, de faire un circuit au travers des bois, & de tomber sur leur flanc droit, pendant que l'aîle droite avanceroit vers leur front. — Après quelques minutes de marche, nous fûmes à la vue des ennemis. Les troupes de cette dernière aîle avancèrent dans un camp voisin de celui qu'ils occupoient ; elles se développèrent sur la droite & vinrent en ligne vers les Anglois qui se retirèrent avec précipitation dans un bois voisin, étant pressés par notre garde avancée, qui commença l'escarmouche avec eux, pendant que le reste de l'aîle avançoit rapidement sur deux colonnes. Dans cette heureuse situation, sans aucune cause apparente, toute cette aîle fit volte-face & prit la fuite, sans qu'il fût possible de la rallier. Une pièce de canon, placée sur une hauteur, à une petite distance du bois, pour assurer une retraite, fut abandonnée & tomba entre les mains de l'ennemi. A cette époque critique, l'aîle gauche, commandée par le Major Rowley, parut à l'arrière-garde. Elle regagna bientôt tout ce que l'aîle droite avoit perdu & même au-delà. La

nuit survenant, l'ennemi se retira dans le bois, laissant un bon nombre de havresacs derrière lui. Après avoir marché 6 milles, il campa sur le sommet d'une montagne. Des prisonniers évadés dans la nuit, nous informèrent que leur intention sembloit être d'attaquer les frontières de Stone-Arabia, pour se procurer des provisions. On marcha le lendemain matin vers cette place, où nous restâmes tout le jour & toute la nuit, sans apprendre rien de leur part, sinon qu'ils dirigeoient leur route plus avant dans le désert. Il étoit alors certain qu'ils n'étoient pas en état de faire aucune attaque soudaine au-dessous de Little-Falls; en conséquence, dans la matinée du 27, je me portai à German-Flats, pour me trouver entre eux & leurs bateaux, qui avoient été laissés à la crique d'Oneida. Chemin faisant, j'appris que le parti que j'avois détaché pour le détruire, étoit retourné sans avoir fait son devoir.

— Le 28, on donna cinq jours de provisions à l'élite de nos troupes & à 60 Indiens Oneides, qui nous avoient joint. Il paroissoit évident que l'ennemi avoit abandonné l'espoir de regagner ses bateaux; il dirigeoit sa marche vers l'Isle de Buck ou vers Osswagewehu. Les troupes étoient dans l'intention de le poursuivre; près de 400, outre les Indiens, avoient traversé la Mohawk au fort Herkimer, & étoient campés dans les bois. Le jour suivant, nous marchâmes plus de 20 milles du côté du Nord dans les bois, & vers les 8 heures, dans la matinée du 30, nous rencontrâmes l'ennemi, entre son arrière-garde & un détachement de 40 hommes avec quelques Indiens, qui devoient se procurer des provisions fraîches & suivre ensuite leurs troupes qui continuoient leur route. Quelques-uns de ce parti furent pris, d'autres tués, & le reste dispersé. Le corps principal se mit au trot comme une file Indienne, & fut poursuivi vivement jusqu'à la nuit close, il ne tâcha qu'une seule fois de s'opposer à

notre poursuite ; ce fut à un très-mauvais gué sur la crique de Canada , où il laissa le Major Walter-Butler , & plusieurs autres , (c'est ce même Butler qui commanda le massacre à Cherry-Valley en Novembre 1778). Nous n'avons perdu qu'un seul homme dans la poursuite. Nos Indiens ont été très-utiles & se sont comportés avec leur alacrité ordinaire en pareille occasion. Quelqu'étrange que le fait suivant puisse paroître , il est vrai que , quoique l'ennemi ait été quatre jours dans le désert , avec seulement une demi-livre de chair de cheval par jour pour la ration de chaque homme , néanmoins il a trotté 30 milles avant que de s'arrêter. Plusieurs en ont été la victime ; leurs havresacs & couvertures étoient épars dans les bois. Tous leurs chevaux , excepté cinq , qui avoient été envoyés à une distance considérable en avant de leur avant-garde , avec leurs blessés & quelques prisonniers , sont tombés entre nos mains. Telle est la situation dans laquelle j'ai laissé l'infortuné Major Ross ; je l'appelle *infortuné* , car il l'étoit certainement de s'être chargé d'un si beau détachement , pour exécuter une aussi sotte commission que celle qu'on lui avoit confiée , & qui étoit accompagnée de hasards immenses & de beaucoup de peines. Il étoit inutile de fatiguer plus long-temps les troupes. L'ennemi , qui avoit continué de fuir , avoit beaucoup l'avance sur nous , & n'avoit devant lui de perspective que la destruction , une marche de sept jours , des rivières que l'on ne pouvoit passer que sur des radeaux , un désert stérile , l'inclemence de la saison , à combattre avant de pouvoir obtenir des provisions. Notre situation d'ailleurs , si nous l'eussions poursuivie un ou deux jours de plus , pouvoit devenir tout aussi fâcheuse que la sienne ; car nos Indiens & une grande partie de nos troupes , afin de le poursuivre avec plus de vigueur , avoient jetté leurs couvertures & provisions , qui étoient alors à 20 milles derrière.

nous. Enfin, nous les avons laissés dans une situation mieux adaptée peut-être à ce qu'ils méritoient, que ne l'eût été le fort que procure un mousquet, une balle, un tomahawk, ou la captivité. — Je n'entreprendrai pas de donner un détail de toute la perte de l'ennemi, depuis le commencement jusqu'à la fin de cette affaire. Les plaines de Jonhstown, les ruisseaux & rivières, les collines & les montagnes, les profonds & tristes marais, qu'il a passés; voilà les témoins, les témoins seuls qui peuvent en rendre compte; peut-être aussi l'Officier, quel qu'il soit qui l'a détaché pour exécuter cette pitoyable expédition. La région désolée qu'il a traversée dans sa fuite, pendant que nous le poursuivions, est située à plus de 30 milles au Nord du fort Schuyler.

Les ennemis étaient au nombre de 607 hommes. Le Congrès n'avait pas encore la liste des tués, blessés & prisonniers.

Nous ignorons ce qui se passe actuellement aux Isles; & nous ne sommes pas sans inquiétude sur la nature des premières nouvelles qui en arriveront. Le Capitaine du navire la *Défiance*, arrivé d'Antigoa, raconte qu'avant de quitter cette île, c'est-à-dire, le 22 Novembre, le Gouverneur avait donné ordre à tous les Capitaines de bâtimens de partir le plutôt possible, & de tâcher de se rendre en Angleterre; en conséquence plusieurs habitans avaient abandonné l'île, & le Gouverneur même appréhendait si fort d'être attaqué par les François, qu'il s'étoit réfugié dans le fort. On se flatte ici que ces terreurs sont un peu exagérées; à la Jamaïque on n'a pas

les mêmes alarmes ; & la lettre suivante de Kingston le 2 Novembre est de nature à nous rassurer sur cette Isle.

» Nous ne craignons point l'ennemi ; nous avons 10,000 hommes de troupes y compris les milices ; & nous n'avons besoin que d'une nouvelle compagnie d'Artilleurs & d'une vingtaine de pièces de campagne pour être parfaitement en sûreté contre toutes les entreprises des ennemis. Mais je suis persuadé qu'ils prendront la Barbade. La prise de St-Eustache , par l'Amiral Rodney , nous causera un préjudice considérable , & nous fera autant de tort qu'aux François & aux Américains «.

Alors on ignoroit à la Jamaïque la reprise de cette Isle. Cet évènement a répandu la consternation dans toutes les possessions Angloises.

» Nous attendons , écrit-on de St-Christophe , les François à toute heure, depuis la prise de St-Eustache , ainsi que nous le marquions dans nos dernières Lettres ; mais nous ne les attendons pas à la Cockburn , dans nos draps. Il faut pourtant rendre justice à cet Officier... Ce n'est pas lui qui a été fait prisonnier dans son lit ; il étoit à cheval , & alloit se baigner à la Mer , quand il a été arrêté. Mais presque tous les autres Officiers Anglois dormoient encore. Quoi qu'il en soit , nous faisons bonne garde : ce qui ne nous avancera pas beaucoup , puisque nous n'avons que 300 hommes , & que le Brimstone-Hill , hauteur de la reddition de laquelle dépend celle de toute l'Isle , en demande au moins 1200 , pour être défendue avec honneur. Gibraltar , en Europe , passe assurément pour une Forteresse d'importance , & il y paroît , à la résistance qu'elle fait , depuis tant de mois , contre les efforts inouis des Espagnols. Néanmoins , si l'on s'en rapporte aux Officiers de notre garnison , parmi lesquels il en est de fort

habiles dans la partie des Mathématiques qui a pour objet l'attaque & la défense des Places, Brimstone-Hill l'emporte de beaucoup sur Gibraltar ; & , avec une garnison de 12 à 1500 hommes , cette Forteresse pourroit tenir, assurent-ils, contre les forces réunies de la France , de l'Espagne & de la Hollande. — On dit qu'une flotte Françoisse de 31 Vaisseaux de Ligne & de quelques frégates vient d'entrer à la Martinique ; ce sera apparemment celle de M. de Grasse. Si cette flotte , si celle de M. de Bouillé , avec un millier de soldats à bord , paroît dans nos parages , nous ne pourrons nous opposer au débarquement , & bientôt les François , que nous chassâmes de l'Isle en 1702 , tems avant lequel ils en avoient occupé la partie méridionale , en seront totalement les maîtres. — Près de 200 soldats Anglois du treizieme & du quinziesme Régiments , faits prisonniers à St-Eustache par M. de Bouillé , ont eu la bassesse de s'enrôler d'abord dans les troupes de France. — L'argent que M. de Bouillé a rendu aux Hollandois de Saint-Eustache s'est trouvé dans des caisses de fer ; chaque caisse étoit numérotée , & un Registre , en bonne forme , indiquoit à quel Négociant ou Colon le N°. avoit été enlevé. M. de Bouillé a trouvé en outre une somme immense qui n'étoit pas inscrite , dont le Gouverneur Cockburn a réclamé 3000 johannes ; les autres Officiers Anglois certifiant de cette réclamation , (ils lui ont été remis sur-le-champ) & il en a tiré , pour chacun des Officiers des Troupes Françoises qu'il avoit amenées de la Martinique , 60 johannes , & 5 pour chaque Soldat ; distribution considérable , puisque les Troupes de M. de Bouillé étoient au nombre de 1700 hommes , sans parler des Matelots de sa petite Escadre , qui auront bien eu aussi leur part .

Rien n'est plus pressant que l'arrivée des secours que Rodney est chargé de conduire

dans ces parages ; nous ignorons absolument où il est ; le tems affreux qui règne sur mer & qui continue , nous donne de véritables inquiétudes sur le sort de son escadre , si elle est réellement sortie le 14 , comme on l'a dit ; quelques papiers prétendent qu'elle a été vue le 16 en bon état à l'ouest du cap Lézard. Le Gouvernement en a reçues nouvelles qu'il ne publie point. Quoi qu'il en soit , il est difficile qu'elle fasse beaucoup de chemin par le tems orageux qu'il fait & qui est toujours contraire ; il est à craindre qu'elle n'essuie le sort de celle de Brest , qu'on répare actuellement , & qui pourra mettre à la voile au moment où l'on commencera les réparations de la nôtre.

On travaille avec la plus grande activité & jour & nuit dans tous nos chantiers & dans tous nos magasins , pour équiper de nouveaux navires ou pour réparer les anciens. Suivant une lettre qui paroît actuellement , on a construit pendant l'année dernière 2 vaisseaux de 74 , 5 de 64 , un de 60 , trois de 50 , quatre de 40 & 22 frégates & quelques autres moindres bâtimens.

La Gazette de la Cour a enfin annoncé la prise des transports François ; telle est la liste qui vient d'être publiée.

L'*Emilie* , Capitaine Pierre Sicolan , Lieutenant de frégate , navire de 350 tonneaux , arrivé à Portsmouth avec 31 matelots , 149 soldats , y compris un Colonel & un Lieutenant d'infanterie ;

son chargement consiste en 10,000 boulets, des barres de fer & d'acier, du fil retors, toiles à voiles & 16 pièces de canon. — Le *Gillaume Tell*, Capitaine le Coudrais, du port de 390 tonneaux, arrivé de Portsmouth avec 33 mariniers, chargé en boulets, obusiers, uniformes, en accoutrements, pierres à fusil, grenades, bombes & 535 barils de poudre de 200 id. chacun, pour le compte du Roi François; le fer en barres, le rum & les provisions pour celui des Négocians. — La *Sophie*, de Brest, Capitaine Jacques-François Briffon, du port de 160 tonneaux, arrivé de Portsmouth avec 22 mariniers, chargée de biscuit, bombes de 8 pouces, grenades & 29 caisses d'armes, pour le compte du Roi François; & en provisions, cordages & toiles pour celui des Négocians. — Le *London*, Capitaine Videaux, Lieutenant de frégate, du port de 300 tonneaux, arrivé à Milford avec 48 matelots, 201 soldats, chargé en feuilles de plomb, plusieurs caisses de petites armes & des munitions pour l'artillerie, des uniformes & balles de drap pour le même usage, 4 mois de provisions pour les soldats, & six idem pour les matelots, avec quelques marchandises pour le compte de quelques particuliers. — La *Minerve*, Capitaine Pomelle, Lieutenant de frégate, du port de 300 tonneaux, arrivé à Milford, avec 33 matelots, chargée en bombes, boulets, 55 caisses de petites armes, 10 idem de munitions pour l'artillerie, 40 roues pour le service de l'artillerie, une quantité de pain & quelques marchandises pour le commerce des particuliers. — L'*Amitié Royale*, du port de 450 tonneaux, arrivée à Tenby, avec 60 matelots, 111 soldats, dont le chargement consiste en 230 barils de vin, 100 idem de bœuf & de porc, & une grande quantité d'autres provisions, 20 tonneaux de balles, 150 mousquets, 20 tonneaux de plomb en pou-

dre, des tentes, &c. &c. — *L'Abondance*, Capitaine Dupuis, du port de 600 tonneaux, arrivée à Plymouth avec 90 matelots, 248 soldats, dont le chargement consiste en artillerie, munitions, provisions, &c. — *Le Héros*, Capitaine Pierre de Sourde, du port de 190 tonneaux, arrivé à Plymouth avec 30 matelots, dont le chargement est indéterminé. — *La Victoire*, Capitaine Tierrenier, du port de 160 tonneaux, arrivée à Plymouth avec 21 Mariniers, chargé d'environ 350 barriques de vin, 250 demi-barils de porc, & 32 pintes d'eau-de-vie pour le compte du Roi des François. *Le Mercure*, Capitaine Jacques Boutelet, du port de 500 tonneaux, arrivé à Plymouth avec 45 matelots, quelques Officiers, 10 valets, dont le chargement consiste en environ 100 balles de draps, 150 jarres d'huile, 80,000 briques, 3500 barils de farine, 60 barriques de vin, diverses marchandises & 4 carronades. — *Le Généreux*, Capitaine Harinmondes, du port de 400 tonneaux, arrivé à Plymouth avec 40 matelots, 193 soldats, dont le chargement consiste en environ 100 barriques de vin, 60 barils de farine, 30,000 briques, du vin, de l'eau-de-vie, du bœuf, du porc, du biscuit, & divers autres articles. — *La Marguerite*, Capitaine François Caroufin, du port de 160 tonneaux, arrivée à Plymouth avec 20 mariniers, 1 Officier, ayant à bord une grande quantité d'uniformes, du vin, de l'eau-de-vie, & des provisions sèches & humides. — *La Sophie*, de Saint-Malo, Capitaine Pierre le Vigor, du port de 350 tonneaux, arrivée à Plymouth avec 30 mariniers, chargée en canons de bronze, boulets, cartouches, magasins de campagne, coffres, mousquets de provisions. — *L'Africain*, du port de 350 tonneaux, arrivé à Plymouth avec 40 matelots, 160 soldats, 100 barriques de vin rouge, 12 idem d'eau-de-vie, 200 barils de bœuf & de

porc, 200 idem de farine, & une grande quantité d'autres provisions & trente caisses d'armes à feu. — Il est arrivé à Falmouth un autre navire sur lequel on n'a eu jusqu'à présent aucun détail. — Deux ou trois navires François ont aussi été coulés bas par l'escadre.

D'après cette liste, les transports pris sont au nombre de 15, 2 ont été coulés à fond; les soldats prisonniers montent à 1062, & les matelots à 548. Cette liste tardive n'a été enfin donnée que pour donner quelque éclat à l'ouverture des séances du Parlement; mais lorsqu'on compare ce petit avantage avec le préjudice énorme que nous cause la perte de St-Eustache, la balance n'est pas pour nous. Il n'y a d'ailleurs pour nos Généraux ni honneur, ni mérite dans l'événement qui nous a livré ces bâtimens, au lieu que la perte de St-Eustache nous couvre de honte & de confusion. Elle fournira sans doute une riche matière à l'Opposition dans le Parlement, qui commence à se rassembler.

Le 21 la Chambre des Communes a repris ses séances, conformément à son ajournement. M. Bing prévint la Chambre que le 24 il feroit une motion relativement à la conduite de la marine. M. Marriot du Bureau de l'Accise, remit par ordre à la Chambre les états des droits sur la drèche; les titres furent lus, & il fut ordonné que ces états resteroient sur le Bureau; le Chevalier Grey Cooper présenta aussi un bill pour ajouter les noms des Commissaires à

l'acte pour la taxe des terres , & il fut fait aussi une motion pour avoir un état des vaisseaux lancés depuis le premier Janvier 1756 jusqu'au premier Janvier 1782. Le Lord Lisburne présenta encore à la Chambre l'état de l'ordinaire & de l'extraordinaire de la marine , & M. Tompkins , celui des exportations & des importations.

On dit qu'il ne sera question de l'ouverture du Budget que quand le Lord North aura fixé les taxes qui doivent être imposées pour payer l'emprunt , de manière que l'emprunt & les taxes seront présentés ensemble à la Chambre pour en avoir l'approbation.

La Chambre des Pairs s'assemblera le 30 de ce mois pour se rendre à l'Abbaye de Westminster , & y entendre un sermon qui sera prononcé par l'Evêque de Lichtfield & Covenley , à l'occasion de l'anniversaire du martyr de Charles I.

On dit que quoique le Général Clinton & le Lord Cornwallis soient en général fort défunis , ils s'accordent cependant pour se plaindre amèrement du Lord Germaine auquel ils attribuent tous les malheurs que nous avons éprouvés en Amérique. Il n'est pas étonnant que ce Ministre au milieu des cris qui s'élèvent contre lui , pense réellement à sa retraite. Il aura eu une grande part au démembrement de l'Empire Britannique , & il est douteux que ses successeurs parviennent à en rallier les parties qui s'en

s'en sont détachées. Cela n'empêche pas que dans ce moment où nos affaires prennent la tournure la plus sinistre dans cette partie du monde, que nos politiques ne s'épuisent à faire des plans de réconciliation entre la mère & les enfans; ils proposent une représentation générale au Parlement Britannique de la part des trois Royaumes & des Provinces Américaines, & d'établir par ce moyen une juste égalité entre toutes les possessions de la Couronne dans cette Assemblée nationale. Cette proposition auroit dû être faite au moment où l'Amérique le désiroit; mais à présent il n'est plus tems de lui faire de pareilles offres, & toutes celles qui n'auront pas l'indépendance pour base seront rejetées. On prétend que pour la punir, l'Angleterre ne fera plus de commerce avec elle, & qu'elle tirera du Nord ce qu'elle y alloit chercher précédemment; mais les Américains seront encore moins punis que les Anglois, qui n'auront nulle part un commerce exclusif, & qui verront diminuer prodigieusement les profits immenses qu'ils en tiroient.

F R A N C E.

De VERSAILLES, le 5 Février.

LE Roi a nommé à l'Abbaye de Notre-Dame de Nogent, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Laon, l'Abbé de Castellane, Vicaire Général d'Aix; à celle de Ferrières
9 Février 1782. d

res, Ordre de Saint Benoît , Diocèse de Sens , l'Abbé d'Agoult , Vicaire Général de Pontoise ; à l'Abbaye Régulière de Gomer-Fontaine , Ordre de Citeaux , Diocèse de Rouen , la Dame de Sarcus , Abbessé de Bival ; & à l'Abbaye de Bival , Ordre de Saint Benoît , Diocèse de Rouen , la Dame de Gomer , Religieuse de l'Ordre de Fontevrault.

Le Bureau de la Ville , ayant à sa tête le Duc de Coisé , Gouverneur de Paris , eut le 27 du mois dernier , l'honneur de remercier le Roi , la Reine & la Famille Royale de celui qu'ils lui ont fait d'assister aux fêtes que la Ville a données le 21 & le 23 du même mois , à l'occasion de la naissance de Mgr. le Dauphin.

La fête que MM. les Gardes du Corps du Roi donnèrent le 30 du mois dernier , a été fort agréable à L. M. par l'ordre qui y a régné. Le bal paré où toute la Cour étoit venue , formoit le coup-d'œil le plus magnifique , & les Etrangers qui ont pu jouir de ce spectacle , conviennent qu'ils n'en ont jamais vu de plus brillant. Le bal masqué a été remarquable par l'affluence du monde & par la politesse avec laquelle MM. les Gardes du Roi ont accueilli les personnes qu'ils avoient invitées & par l'attention continuelle qu'ils ont eue de prévenir leurs desirs. L. M. & la Famille Royale honorèrent de leur présence l'un & l'autre de

ces bals , dans lesquels la magnificence s'est trouvée réunie à l'honnêteté & au bon ordre qui caractérisent un Corps aussi distingué par la nature de son service & par les Membres qui le composent. Leurs Majestés ont bien voulu témoigner aux Supérieurs leur satisfaction de cette fête , dans laquelle la Reine a fait l'honneur au Corps de danser la première contredanse avec l'un des Gardes-du-Corps du Roi.

Le 2 de ce mois , Fête de la Purification de la Vierge , les Chevaliers , Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint - Esprit , s'étant assemblés vers les onze heures & demie du matin dans le Cabinet du Roi , Sa Majesté sortit de son appartement pour se rendre à la Chapelle , précédée de Monsieur , de Monseigneur Comte d'Artois , du Prince de Condé , du Duc de Bourbon , du Prince de Conti , & des Chevaliers , Commandeurs & Officiers de l'Ordre ; deux Huissiers de la Chambre du Roi , portant leurs masses , marchaient devant Sa Majesté. Le Roi étant arrivé à la Chapelle , monta sur son Trône , & reçut Prélat-Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit , l'Archevêque de Toulouse. Sa Majesté , après avoir entendu la Grand'messe célébrée par l'Archevêque de Narbonne , Prélat-Commandeur de l'Ordre , chantée par sa Musique , & à laquelle la Princesse de Tarente fit la quête , fut reconduite à son appartement , en observant l'ordre dans lequel Elle en étoit sortie.

De PARIS , le 5 Février.

» Le mauvais tems dure toujours , écrit - on de Brest. Un cutter qui est rentré le 19 Janvier , chassé par quelques frégates ennemies , avoit vu un vaisseau Anglois à trois ponts , engagé près d'Ouessant. On a su depuis que ce navire est resté couché sur la côte pendant près de 6 heures , & que ce n'a été qu'avec beaucoup de peine qu'on est parvenu à le dégager. C'étoit un des vaisseaux de l'Amiral Rodney , qui , s'il avoit été plus avancé , auroit couru risque de périr sur les côtes de Bretagne. Le vent a forcé ce navire de rentrer dans ses ports , & il a été obligé de courir jusqu'à Portsmouth , où l'on dit qu'il a relâché le 19 «.

Des rapports assez vraisemblables avoient annoncé la rentrée de l'Amiral Rodney le 17 ; & aujourd'hui on ne doute plus que battu par la tempête , il n'ait été en effet contraint de se réfugier à Portsmouth. Selon quelques lettres de nos Ports , cet Amiral étant venu reconnoître celui de Brest , a essuyé près d'Ouessant un coup de vent terrible , qui a mis un de ses vaisseaux à 3 ponts ras comme un ponton , & dans lequel le reste de son escadre a subi des avaries considérables , qui l'ont sans doute contraint de retourner dans ses Ports avec son vaisseau à la remorque.

On n'a point de nouvelles des Antilles ; on se flatte cependant d'en recevoir incessamment. Il se peut que M. de Grasse qui étoit encore le 15 Janvier à Fort-Royal , d'où il ne devoit partir que vers le com-

mencement de Février pour St-Domingue ; qui étoit le rendez-vous général , ait tenté quelque chose avec M. le Marquis de Bouillé aux isles du Vent , à moins qu'il n'ait voulu se conserver pour les autres opérations qu'on méditoit. M. de Vaudreuil est bien près d'arriver au moment actuel ; & les Espagnols sortis de Cadix seront à St-Domingue vers le 20 de ce mois. On a lieu de croire que le renfort & les transports de Brest les suivront de près.

Nous attendons les lettres de Marseille qui nous apprendront sans doute des détails ultérieurs de ce qui s'est passé à Minorque. Les lettres de Mahon du 7 contenoient les suivans.

» La tartane de la Correspondance va mettre à la voile ; j'en profite pour vous annoncer que hier , à la pointe du jour , le siège du Fort St-Philippe s'est ouvert à la grande satisfaction de toute l'armée. — Dans la nuit du 5 au 6 , toutes nos troupes détachées furent occupées à démasquer les batteries & à jeter bas la maison des Grecs qui avoit protégé la batterie de la Mola pendant qu'on la construisoit. Les Anglois entendirent les travailleurs , & ne cessèrent de les inquiéter par des boulets & des bombes , qui tuèrent ou blessèrent 60 hommes. Les ordres avoient été donnés la veille pour que toutes les troupes fussent sous les armes à 4 heures du matin. — Les Espagnols occupoient la gauche du Fort depuis le Port jusqu'à la mer , ce qui fait une distance d'environ une lieue ; les François étoient à la droite , & s'étendoient de même jusqu'à la mer. A 6 heures & demie , une fâcée ayant donné le signal , les Espagnols commencèrent du bord de la mer une décharge de mousqueterie qui suivit la

ligne , & qui fut continuée par les François & les Allemands , avec des cris de *vive le Roi*. Cette salve fut répétée trois fois , & la dernière servit de signal aux batteries pour faire feu. Elles furent servies avec toute la chaleur possible. La première décharge fut de 35 pièces de canons à mitrailles , de 35 à boulets & de 35 bombes. On a appris , par un déserteur arrivé ce matin , qu'à cette première décharge , les ennemis avoient eu 7 hommes tués sur la place , & un grand nombre d'autres blessés. Le feu de la Place , dès ce moment , s'est infiniment ralenti. Le nôtre continue & continuera jusqu'à la réduction de la Citadelle. On juge par les dommages que l'on apperçoit & que les boulets ont occasionné , de celui que les bombes peuvent avoir fait. Le Fort Marlborough est dans le plus mauvais état ; le Fort la Reine a plusieurs créneaux emportés , le donjon du Fort a des trous considérables , & les créneaux sont criblés. — Les batteries le plus près de la Place sont à 150 toises ; les plus éloignées à 400. On va travailler à faire des tranchées ; la chose ne sera pas aisée dans des rochers ; mais il existe un projet qui rendra les approches plus praticables qu'on ne l'avoit cru jusqu'ici. — Les François & les Allemands ont été assez heureux ; quoiqu'infiniment exposés , ils n'ont eu jusqu'aujourd'hui que 2 soldats tués & 12 ou 15 blessés , la plupart fort légèrement. D'après le rapport unanime des prisonniers & des déserteurs , il y a tout au plus 3000 hommes dans la Place «.

Par les avis postérieurs que l'on a reçus & dont nous avons déjà parlé , on a appris que la place avoit totalement éteint son feu , le Commandant pour ne pas voir son artillerie démontée , ayant fait rentrer ses canons. Le fort la Reine a été évacué

le 7 , & l'on mine le fort Marlborough. On a calculé que dans 40 jours on pourra le faire sauter. Le Capitaine d'une tartane arrivé le 16 à Marseille , a apporté la nouvelle que le Général Murray ayant fait sortir 400 hommes , les Miquelets les ont repoussés & en ont tué 150. Tout semble donc promettre que le fort St-Philippe ne fera pas une résistance aussi longue qu'on avoit lieu de le penser.

« L'*Anti-Breton* , Capitaine Killy , écrit-on de Dunkerque , parti de ce port le 2 Décembre dernier , a fait beaucoup de prises sur les côtes d'Irlande , où il avoit été établir sa croisière. Se voyant entièrement maltraité par les vents , & son mât ayant consenti , il a été obligé de se mettre à l'abri près de Ruich , où , par son adresse & son déguisement , il a été fourni par l'ennemi même de tout ce dont il avoit besoin. Aussi-tôt que son mât a été réparé , il a remis en mer & a gouverné vers le Nord , après avoir donné la chasse à un bâtiment charbonnier qui se rendoit à Dublin , & qui lui est échappé. Ce Capitaine , depuis environ 6 mois , sans compter les prises de cette dernière croisière qui ne sont pas encore parvenues à notre connoissance , en a fait 27 , parmi lesquelles il en a rançonné pour environ 8590 guinées. — Le corsaire le *Voltigeur* , de ce port , a pris , le 19 Janvier , à la hauteur de Portsmouth , un brigantin Anglois du port d'environ 100 tonneaux ».

Les lettres d'Angleterre en annonçant l'arrivée du Lord Cornwallis & de sa suite , ne parlent pas de l'accident qui lui est arrivé à l'entrée de la Manche , & de la prise de son bâtiment par le Corsaire le *Boulogne* ; on regrette que ce Corsaire n'ait pas ra-

mené la prise & ses prisonniers en France; on a su que le Général Arnold étoit avec le Lord; il a eu sans doute l'attention de se cacher; car il eût été facile de le reconnoître à sa jambe de bois.

Le convoi parti de Brest pour Bordeaux, lit-on dans une lettre d'un de nos ports, n'a pas été heureux; il y a six vaisseaux qui se sont échoués à l'entrée de la Garonne, dont trois sont perdus, mais dont heureusement les équipages se sont sauvés; on espère recueillir les autres & en retirer partie de leurs cargaisons. Il y a six bâtimens du même convoi de relâche au passage. La frégate marchande la *Chimère* est du nombre. On est encore sans nouvelles de quelques autres. Le reste est entré à Bordeaux. — Il étoit parti de St. Ander au commencement de ce mois, un convoi de dix bâtimens pour la Havane; ils étoient escortés par une frégate qui est rentrée avec trois de ces bâtimens. On est inquiet sur le sort des autres. — Un bâtiment Prussien venant d'Amsterdam, chargé de fromage & de cinq canonniers, a échoué près de Pont-de-Croix à la côte de Basse-Bretagne. C'est la contrariété du mauvais tems qui est la cause de tous ces malheurs.

» La naissance d'un Dauphin est pour les François une époque mémorable, un jour de bonheur universel qui leur donne occasion de manifester au-dehors & d'une manière éclatante les sentimens d'amour dont ils sont habituellement pénétrés pour leurs Souverains. Ces sentimens innés, pour ainsi dire, avec la Nation, que l'habitude fortifie, que l'éducation entretient, que favorise la douceur du climat & du Gouvernement, ces sentimens continus qui se transmettent du pere au fils & qui subsistent d'âge en âge, sans contradiction, dans le cœur d'une nombreuse Nation, tiennent sans doute

à une grande cause dont on nous permettra , en faveur du motif & de l'occasion de fonder l'origine. Ces sentimens que les autres Nations ne connoissent que momentanément & par accès , ne peuvent être que l'expression de la reconnoissance de l'amour que le Souverain porte lui-même à ses sujets , & le prix des efforts constans & soutenus pendant plusieurs siècles que les Rois de France ont employés pour faire jouir leurs peuples , à l'ombre des loix , d'une liberté qui n'a jamais existé sous les deux premières Races , & dont l'effet n'a été bien sensible dans la troisième , que depuis le Ministère despotique du Cardinal de Richelieu. — On a vu les Anglois , ces fiers Rivaux de la France , verser des flots de sang pendant six cents ans , pour établir les droits des Communes qui représentent le peuple , & leurs Rois lutter avec effort pour asservir la Nation au glaive de leur despotisme. On a vu leurs Souverains successivement prêts à écraser ce peuple indomptable , succomber ensuite à de nouveaux efforts , perdre leur Trône & porter même leurs têtes sur des échaffauds pour prix de leur témérité. Les Monarques François , au contraire , qui ne se sont jamais regardés que comme les peres de leurs peuples , n'ont combattu pendant le même espace de tems que pour détruire & anéantir le pouvoir des Grands , & diminuer cette foule de petits tyrans , qui ne régnoient sur les peuples que pour les traiter comme des esclaves & des bêtes de somme. Ainsi tandis que les Rois d'Angleterre faisoient les plus puissants efforts pour enchaîner le peuple Anglois dans leurs fers , les Rois de France , animés par un autre esprit , ne combattoient que pour la liberté générale de la Nation. Et cette différence dans la conduite des Souverains , ne donne-t-elle pas une raison simple & naturelle de ce sentiment d'amour universel que les François ont pour leurs Souverains , sentiment

qui devient d'autant plus vif, & qui embrâse, pour ainsi dire, toute la Nation, quand le Monarque qui règne a par lui-même les vertus qui peuvent le rendre cher à ses sujets ? Les Anglois, au contraire, ne voyent jamais dans leurs Souverains que des despotes plus ou moins ardens qui travaillent sourdement à miner continuellement le grand ouvrage de leur liberté. — Hé quoi ! aussi de plus propre à réveiller l'amour National, à l'entretenir, que cet Edit à jamais mémorable, donné sous notre jeune Monarque, Edit qui vient de détruire la servitude & l'esclavage jusques dans ses dernières racines. Oui, ne craignons point qu'on nous accuse d'une vaine flatterie, puisque nous ne serons que les interprètes de la vérité, la France n'a jamais joui de plus de bonheur que depuis le commencement de ce Règne auguste, & la postérité dira avec étonnement à nos derniers neveux, qu'un jeune Monarque, dans la fougée bouillante des passions, renonçant à tous les vains plaisirs, a mis son bonheur dans celui de son peuple, & à rendre à l'Europe la liberté du Commerce & des Mers qu'elle avoit perdue depuis longtems. — Tyrans dans les deux Indes, les Anglois aveuglés par leurs succès, ne connoissoient plus d'autre gloire que d'asservir les nations, de leur donner des fers & de leur faire supporter toutes sortes d'outrages & d'humiliations. Leurs vaisseaux, qui couvroient toutes les mers, insultoient les pavillons de tous les peuples, & ces fiers vainqueurs s'aveuglant bientôt eux-mêmes & oubliant les sentimens d'humanité & de patriotisme qui les caractérisent, avoient même imaginé, dans l'excès de leur orgueil présomptueux, de forger des chaînes pour leurs propres enfans dans les colonies d'Amérique. — La France, révoltée de tant d'excès, crut devoir enfin prendre la défense de l'Europe outragée. Depuis sept ans elle épuise ses trésors & verse le

sang de ses sujets pour l'intérêt des nations Européennes. Jamais guerre ne fut plus mémorable , car jamais on ne répandit moins de sang , & jamais les Anglois n'effuyèrent plus de pertes & n'eurent de plus grands désavantages. Jamais aussi la politique de Versailles ne fut plus profonde , plus éclairée , mieux dirigée & n'eut pour but un plus grand objet. Les Anglois ont perdu sans retour dans l'Amérique un Continent dix fois plus grand que l'espace qu'ils occupent en Europe , deux de leurs armées ont été prises & détruites sans qu'on eût besoin de tirer , pour ainsi dire , un coup de canon. Ils ont perdu plusieurs Isles & l'Inde est prête à leur échapper. Leurs Colonies révoltées contre la tyrannie de la mere patrie , ont enfin brisé le joug de son odieux despotisme. Les Monarques de l'Europe ont tous souscrit à la neutralité armée , & l'Espagne , la France , la Hollande agissant de concert dans cette guerre , qu'on peut appeller sacrée , puisqu'elle n'a pour objet que la liberté générale des Nations , ne souscriront point sans doute à la paix , que les Anglois n'aient renoncé à leurs injustes prétentions. On ne verra plus ces despotes insulaires , heureux dans les guerres précédentes , conserver l'orgueil de dominer leurs voisins par des citadelles & des forts bâtis sur leurs propres foyers. Gibraltar sera détruit , ou rendu à ses propriétaires naturels , ou que des flots de sang inondent encore l'Europe pendant des siècles , plutôt que les Espagnols souffrent plus long-tems cette humiliation du plus révoltant despotisme. — Une autre circonstance remarquable a signalé les premières années du règne de notre jeune Monarque : jamais on n'a vu paroître tant d'Edits de bienfaisance. Les Ministres , à l'envi , ont fait éclater leur amour pour le bien public. Sa Majesté , secondant leurs vues , a diminué le faste de l'autorité Royale , n'ignorant pas que la vraie grandeur des

Rois ne consiste que dans l'amour de leurs sujets & le bonheur qu'ils leur procurent. Des combinaisons savantes, heureuses, des économies intelligentes ont permis aux Ministres des Finances de fournir aux frais extraordinaires de la guerre, sans fouler le peuple, sans nuire au commerce & à l'agriculture & les ressources de la France sont telles, qu'elle pourroit faire la guerre encore pendant plusieurs années sans mettre de nouveaux impôts.

— C'est dans ces circonstances singulières & remarquables que la France, amante de son Roi, desiroit avec le plus d'ardeur qu'il lui donnât un rejeton digne de lui. La première grossesse de la Reine avoit trompé les espérances de la Nation; mais sa jeunesse, sa beauté, ses graces & le vif attachement de son Epoux à sa personne auguste, ne permettoient pas de douter que ses vœux ne fussent promptement exaucés. On annonça une seconde grossesse, & cette nouvelle fut l'aurore de l'époque heureuse qui ne tarda pas à la suivre. La Reine avoit le pressentiment de son bonheur; & quoique ces pressentimens ne soient souvent que des illusions trompeuses, elles flattent l'imagination, & sont toujours autant d'à-compte sur les plaisirs de l'avenir. La Reine, sentant pour elle-même tout le prix d'un rejeton qu'elle alloit donner à la France, & le Roi, craignant pour elle la révolution qu'une aussi heureuse Nouvelle pourroit faire sur ses sens émus & agités dans les premiers momens qui suivent l'accouchement, avoit résolu de la lui cacher quelque tems. Mais est-on bien le maître de sa volonté, quand un mouvement de grande sensibilité nous commande? Le Roi, tenant enfin dans ses bras ce nouveau gage de son bonheur & de celui de ses Peuples, court, se précipite sur le lit de son auguste Epouse, il la voit les yeux mouillés de larmes de joie & d'une douleur inquiète, flottant entre la crainte & l'espérance. Le Roi, dans cet instant,

ne peut plus se retenir : *c'est un Dauphin*, lui crie-t-il & il ne put en dire davantage. Cette scène de larmes, d'attendrissement, se répandit du Palais dans Versailles, de Versailles dans la Capitale, & aussi rapide que l'éclair, les Provinces en reçurent la nouvelle avec des transports mêlés d'une joie universelle. Il sembloit, par l'ivresse générale dont chaque citoyen étoit pénétré, qu'il eût reçu la nouvelle d'un bonheur qui lui fût propre & particulier. Les Villes, les Bourgs, les Villages, les Couvens, & tous les Corps Militaires, Civils & Municipaux célébrèrent à l'envi leur joie & leurs transports ; & comme les sentimens d'amour, dans les âmes bien élevées, mènent naturellement aux sentimens de la bienfaisance, on vit des Citoyens vertueux prodiguer leurs richesses pour soulager le peuple malheureux. Des Communautés furent déchargées de la Taille ; on maria de jeunes filles, & on les dota ; on délivra nombre de prisonniers, & sur-tout de ces prisonniers indigens, pères malheureux, obligés de sacrifier leur liberté pour le prix des mois de nourrices de leurs enfans. La Ville de Paris, qui avoit eu l'honneur de recevoir plusieurs fois les Souverains & de les fêter en personne, jalouse de conserver un honneur que le Monarque n'avoit garde de lui disputer, empressée dans cette occasion d'exprimer, pour les Habitans de la Capitale qu'elle représente, les sentimens de leur amour & de leur affection, se disposa à préparer, à l'Hôtel-de-Ville, une Fête digne du Roi, de la Reine & de toute la Cour qui devoit l'honorer de sa présence. — M. de Ca martin, Prévôt des Marchands, qui, en quittant l'Intendance de Flandres, avoit emporté les regrets de toute la Province, empressé de donner à son Roi des preuves particulières de son zèle & de sa reconnoissance, surveilla lui-même pendant deux mois tous les travaux de cette Fête somptueuse ; mais comme nous ne pourrions rien ajouter

aux détails particuliers de la relation très-exacte que la Gazette de France en a publiés , nous nous contenterons de copier ici ce qu'elle a dit à ce sujet.

Le 21 Janvier 1782 , la Reine partie de la Muette à 9 heures & demie , a pris ses voitures de cérémonie au rond du Cours : S. M. ayant 100 Gardes-du-Corps du Roi , étoit accompagnée dans sa voiture de Madame Elisabeth de France , de Madame Adélaïde de France , de la Princesse Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé , de la Princesse de Lamballe & de la Princesse de Chimay. — La Reine , depuis l'endroit où elle a pris ses voitures de cérémonie , a été au pas , d'abord à Notre-Dame , & ensuite à Ste-Généviève , pour y rendre grâces à Dieu de la naissance heureuse de Monseigneur le Dauphin. A 1 heure un quart , S. M. , que les acclamations publiques avoient suivie par-tout , est arrivée à l'Hôtel-de-Ville , où elle a été reçue au bas de l'escalier suivant l'usage. En entrant dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville , la Reine y a trouvé les Princes , Seigneurs & Dames invités , qui l'avoient précédée pour la recevoir , & pour y attendre l'arrivée du Roi : tout ce noble cortège étoit vêtu avec la magnificence digne d'une fête aussi éclatante. — Le Roi parti du château de la Muette à midi trois quarts , a pris ses carrosses de cérémonie au même endroit où la Reine avoit pris les siens ; S. M. étoit escortée de 150 de ses Gardes , des Chevaux-légers , des Gendarmes de la Garde ordinaire , & du Vol du Cabinet ; tous ces Corps marchant à leur rang ordinaire & fixé pour les cérémonies : le Roi étoit accompagné dans sa voiture , de Monsieur , de Monseigneur Comte d'Artois , du Prince de Lambesc , Grand-Ecuyer de France ; du Duc de Coigny , premier Ecuyer ; & du Duc d'Ayen , Capitaine des Gardes. La foule étoit si grande sur toute la route du Roi , qu'elle offroit le plus brillant coup-d'œil. S. M. trouva la même affluence sur toute sa

route jusqu'à l'Hôtel-de-Ville où elle arriva , & où elle fut reçue , selon l'usage , au bas de l'escalier de cet Hôtel. — Avant de se mettre à table pour dîner L. M. eurent la bonté de se montrer plusieurs fois sur le balcon d'où elles devoient voir le feu d'artifice , & cette faveur du Roi & de la Reine fut sentie & exprimée de la manière la plus vive , par les cris de joie du peuple immense qui étoit rassemblé dans la place. — A 2 heures trois quarts , L. M. se mirent à table , & le repas somptueux qui leur fut servi dura 2 heures moins un quart. Le Roi & la Reine étoient placés au haut de la table ; Monsieur étoit à la droite de S. M. , & Monseigneur Comte d'Artois à la gauche de la Reine ; Madame Elisabeth se trouvoit immédiatement après Monsieur , Madame Adélaïde de France après Monseigneur Comte d'Artois , la jeune Princesse de Bourbon-Condé après Madame Elisabeth , la Princesse de Lamballe après Madame Adélaïde , & toutes les autres Dames , au nombre de 70 , comme elles se sont trouvées , la table étant composée de 78 couverts. — Le Roi a été servi par M. de Caumartin , Prévôt des Marchands , qui lui a présenté la serviette avant de se mettre à table ; & la Reine par Madame de la Porte , nièce de M. de Caumartin , qui lui a présenté la serviette. Les Princes & Princesses de France par les Echevins , le Procureur du Roi & le Receveur de la Ville : le dîné avoit été préparé par les Officiers du Roi , & donné par la Ville ; pendant le dîné il y eut de la musique. Après le service de la table de L. M. , on servit d'autres tables dans des salles préparées pour les Seigneurs & pour les personnes de la suite du Roi & de la Reine. — Après le dîné , L. M. ont passé dans la grande salle , où elles ont tenu appartement & jeu pendant une heure & demie . c'est-à-dire , depuis cinq heures jusqu'à six heures & demie — Alors L. M. se sont rendues avec les Princes , Princesses & tous les Seigneurs & Dames de la Cour , dans la

falle où elles avoient dîné, & d'où elles ont vu le feu d'artifice, après lequel la Cour est revenue dans la pièce où s'étoit tenu le jeu. — A 7 heures & un quart, le Roi, reconduit au bas de l'escalier de l'Hôtel-de-Ville comme il y avoit été reçu, est reparti de la même manière qu'il étoit venu; & la Reine également reconduite au bas de l'escalier de l'Hôtel-de-Ville, est partie à 8 heures moins un quart, de la manière dont elle étoit arrivée : L. M. retrouvant par-tout la même affluence de peuple & les mêmes transports. — L. M., en s'en retournant, ont vu plusieurs des illuminations qui se trouvoient sur leur route, & notamment celle de la place Vendôme, dont L. M. ont fait le tour. Elles virent aussi en passant la brillante illumination de la place Louis XV, ayant pour regard le palais de Bourbon, dont l'illumination avoit le plus grand éclat. — Les Officiers des Gardes-du-Corps qui entouroient les carrosses du Roi & de la Reine ont jeté de l'argent en plusieurs endroits. — L. M., pendant toute cette journée si précieuse aux Parisiens, ont témoigné par-tout la satisfaction la plus grande, & ont fait les complimens les plus honorables & les plus flatteurs au Prevôt des Marchands, & à toutes les personnes qui ont eu la direction de cette fête. — On ne peut se dispenser de donner ici une esquisse légère des constructions élégantes & pittoresques, des embellissemens & ornemens exécutés sous la direction de M. Moreau, Architecte du Roi, Maître général, Contrôleur-Inspecteur des bâtimens de la Ville. — Le feu d'artifice étoit disposé sur le nouveau quai, au moyen duquel la place se trouvoit aggrandie. Il représentoit le Temple de l'Hymen, formé par un portique de colonnes, surmonté d'un fronton & couronné d'un attiaue... Sur un autel élevé au centre brûloient pour la prospérité de la Famille Royale & celle de Monseigneur le Dauphin, les offrandes de la Nation. Devant le portique du Temple, on

voyoit la France recevant des mains de l'Hymen
 l'enfant auguste & précieux qui vient de naître.
 L'édifice étoit surmonté par des enfans, & des aigles
 qui ornoient le temple de guirlandes, &c. &c. —
 L'Hôtel-de-Ville étant d'une étendue médiocre pour
 une si grande occasion, & le feu d'artifice étant placé
 sur le quai, les croisées de l'Hôtel ne se trouvoient
 plus en face, ni disposées pour jouir du spectacle de
 cet ensemble. — Le besoin d'augmenter le local pour
 recevoir & placer plus convenablement L. M. & la
 Cour, avoit déterminé le sieur Moreau, dont les
 talens & le goût sont connus, à construire une galerie
 en retour du bâtiment de l'Hôtel-de-Ville, & en
 face du feu d'artifice. — En couvrant la cour de
 l'Hôtel-de-Ville, on en avoit formé une très-grande
 salle pour le festin & pour le bal. Les deux étages d'ar-
 cades dont elle est décorée, formoient des tribunes or-
 nées de tout ce que l'art peut offrir de plus riche, de plus
 varié & de plus commode. — Dans la pièce appelée
 la grande salle, L. M. ont tenu appartement & jeu.
 Une des extrémités étoit ornée d'un dais magnifique,
 sous lequel étoit placé le portrait du Roi en pied,
 ainsi que les bustes du Roi & de la Reine sur des
 piédestaux. Deux fauteuils étoient placés sur une
 estrade élevée au milieu par deux gradins. A l'autre
 bout étoit une cheminée ornée d'emblèmes & enri-
 chie d'or & de marbre précieux. Tous les meubles
 répondoient à cette magnificence, ainsi que ceux
 d'un appartement préparé pour la Reine à un des
 coins de cette salle; au côté opposé se trouvoit
 l'entrée pratiquée pour la grande galerie qui avoit
 été construite, & dont on a parlé. — Cette pièce
 avoit quarante-huit pieds de large sur cent trente-
 deux de long & vingt-huit de hauteur. Elle a servi
 pour le dîner de L. M., leurs loges & celles de la
 Cour pour voir le feu; même richesse, même goût
 d'ornemens & de meubles : dans les deux extrémités

on avoit placé des Musiciens qui , pendant le dîné , ont exécuté , d'un côté , des symphonies du meilleur choix , & de l'autre , les morceaux de chant les plus agréables. — Le dehors de cette galerie , qui a eu le plus grand succès , étoit décoré par un frontispice de douze colonnes Corinthiennes peintes en marbre , cannelées , surmontées de leur entablement & balustrade portées sur un soubassement. L'édifice étoit couronné par un attique , divisé en pilastres & bas-reliefs , au milieu duquel s'élevoit un fronton chargé de cartels & d'écussions aux armes de France. — La loge de L. M. pour voir le feu d'artifice occupoit les trois entre-colonnemens du milieu , qui formoient un avant-corps & rotonde avec coupole portés par huit supports... A l'à-plomb de chaque support étoit placé un vase d'or d'où parroit un lys. Le dessus de la loge étoit en calotte , couvert d'une étoffe cramoisie avec nervures & compartimens , surmonté d'un dauphin. — Le 23 , la place de l'Hôtel-de-Ville , l'édifice du feu d'artifice & la galerie , ont été illuminés le soir pour le bal qui devoit terminer cette fête. Le Roi & la Reine ont honoré ce bal de leur présence ; mais l'affluence étonnante des masques , cet empressement irrésistible qui porte les sujets à s'approcher toujours le plus qu'ils peuvent de leurs maîtres , n'a pas permis à L. M. d'y rester plus d'une heure. — Dans l'une & l'autre des fêtes , l'ordre essentiel pour la sûreté publique , la liberté des débouchés & la circulation a été parfaitement établi & l'on ne peut que féliciter infiniment toutes les personnes qui ont concouru si heureusement à ce qu'aucun désordre , aucun accident n'aient troublé dans ces deux occasions la joie & l'allégresse publique. — S. M. ayant gratifié du Cordon de l'Ordre de Saint-Michel les sieurs Richer & de Bordenave , premier & deuxième Echevins ; le sieur Buffault , Receveur-Général de la Ville ; & le sieur Moreau , Maître général des bâtimens de la même Ville , a

permis , qu'à commencer du premier jour de la fête , ils se décorassent des marques de cet ordre , quoiqu'ils ne fussent pas encore reçus Chevaliers.

Cette superbe Fête , & digne du luxe des Romains dans le tems de leur plus grande magnificence , a été couronnée par un bouquet bien digne d'un Souverain , qui se croit plus le père de son peuple que son Maître. Le Roi fit remise , à la classe la plus indigente de cette Ville , de la Capitation de cette année. C'est par ces témoignages répétés de bienfaisance que l'Amour se grave d'un trait ineffaçable dans le cœur d'une Nation , & que le Souverain , père de son peuple , en devient l'idole & l'objet de toutes ses affections.

Le défaut de place nous force de renvoyer l'Edit pour le nouvel emprunt , il est de 70 millions. On donne 12 pour 100 à 70 ans , 11 à 60 , 10 à tout âge & 9 sur deux têtes. On sera libre de ne constituer qu'en 1786 ; en attendant on recevra l'intérêt de son argent à 5 pour 100 de six mois en six mois. Ceux qui dans quatre ans ne voudront pas constituer seront remboursés par voie de loterie.

De BRUXELLES , le 5 Février.

» On fait , écrit-on d'Ostende , que pendant l'été dernier , on a exécuté la démolition d'une partie des fortifications Méridionales de cette Ville pour servir à son aggrandissement , la situation de ce terrain entièrement à portée du bassin magnifique auquel on travaille , ainsi que du port & de l'ancien bassin , est on ne peut pas plus propre aux besoins & aux opérations de toute espèce de commerce & de navigation , on y pourra construire des édifices & bâtimens de tout genre. Il est libre à tous mâçons , charpentiers , ardoisiers , plombiers , &c. d'y aller travailler sans être assujettis aux corps des métiers ; l'entrée de tous les matériaux pour y bâtir est également

libre. Ceux qui dirigeront les bâtimens , pourront ; par provision , y construire des baraques de planches pour y loger leurs ouvriers pendant la durée des ouvrages , on leur assignera pour cela des terrains dans la nouvelle enceinte. Vers le milieu de ce mois les Commissaires de notre Magistrat qui composent le Comité des bâtimens nouveaux , procéderont à la vente publique de la partie du terrain qui est déjà déblayée , & que l'on divisera en portion de différentes grandeurs pour la convenance des acquéreurs «.

On apprend de Paris , que M. le Duc de la Vauguyon en est parti le 30 du mois dernier pour retourner en Hollande.

Les avis reçus en Hollande ont rassuré sur le sort de la colonie de Surinam , pour laquelle on étoit inquiet , sur-tout depuis la prise de Démerary & d'Essequibo. Les Directeurs de cette colonie ont fait publier les suivans :

» Selon les informations du Gouverneur-Général , la Colonie de Surinam continue de jouir d'une parfaite tranquillité & se voit à l'abri de toute attaque hostile : on a presque achevé de mettre les fortifications dans un état complet de défense , & on a employé , pour la protection de la Colonie , tous les moyens que l'art a pu fournir ; ainsi en se flatte que les Ennemis , qui avoient tenu continuellement de petits Corsaires sur la Côte , & même à l'embouchure de la rivière , n'ignorant point la situation où la Colonie se trouve par la construction de nouveaux ouvrages , ni les mesures de défense qui ont été prises , non plus que le nombre des vaisseaux de guerre , barques armées & autres bâtimens qui couvrent les rivières , n'osent tenter une attaque qu'ils n'ont pas entreprise jusqu'ici ; & , s'ils l'osent , on est si bien prêt à les recevoir , qu'à moins d'une

force excessivement supérieure ils ne seroient pas en état de causer beaucoup de mal. Le Capitaine Spengler, commandant la frégate de guerre la *Thétis*, tient la mer depuis le 17 Juin avec deux brigantins armés, pour croiser vers la rivière de Marrewine, dans la vue de chasser les Corsaires qui infestent cette côte, de rendre la navigation libre pour les navires faisant route vers la Colonie, & de conserver avec la Colonie Françoisse de Cayenne une communication, qui étoit fort avantageuse pour celle de Surinam. — MM. les Directeurs, après avoir fait observer à L. H. P. que ces préparatifs ont obéré la Colonie d'une façon qui mérite leur attention la plus favorable, & des secours efficaces après le rétablissement de la paix, ajoutent que, jusqu'à présent, l'on ne se plaignoit pas positivement, dans les Dépêches reçues de Surinam, d'une disette effective; que cependant il n'y étoit arrivé jusqu'au 28 Juin aucun vaisseau chargé de provisions; comme aussi l'on n'avoit pu faire aucun envoi des productions de la Colonie; qu'à la vérité, ils avoient tâché, par différentes voies, de suppléer à l'approvisionnement de la garnison & des vaisseaux de guerre; mais que, jusqu'à présent, ils n'avoient pas de certitude que ces voies eussent réussi, &c. — Les autres nouvelles reçues de Curaçao ne sont pas moins satisfaisantes. Elles ont été apportées par M. van Starkenborch, Fiscal de cette Colonie, parti de Saint-Thomas avec un navire Danois, qui est arrivé en Norwège. Suivant le rapport de M. van Starkenborch, cette Isle se trouve dans le meilleur état de défense, & l'on n'y est nullement inquiet, au cas que les Anglois voulussent faire quelque tentative, qui ne pourroit s'exécuter qu'avec beaucoup de danger «.

On dit qu'à l'exemple de la France, les Cantons de Berne & de Zurich ont résolu

de renoncer à la garantie du Gouvernement de Genève , à laquelle ils s'étoient engagés par la médiation de 1758 , si dans peu de tems cette République ne trouve pas le moyen de mettre fin à ses dissensions ; les Cantons de Berne , de Lucerne & de Soleure , garans aussi de la constitution de Fribourg , ont pris une semblable résolution à l'occasion de quelques troubles politiques qui s'y sont élevés ; & c'est peut-être le véritable moyen de les terminer.

PRÉCIS DES GAZETTES ANG. du 29 Janvier.

L'Amirauté a reçu hier des Lettres de l'Amiral Rodney , datées en mer le 22 de ce mois ; mais il n'en a rien transpiré. On craint qu'il n'ait beaucoup souffert des mauvais temps qui ont régné depuis qu'il est sorti. On apprend des Sorlingues , que son Escadre composée de 12 vaisseaux de ligne & de deux frégates , avoit été rencontrée le 21 , à 50 lieues de l'une de ces Isles. — Le 26 , un Exprès envoyé des Dunes , par le Capitaine Nelson de la frégate l'*Albemarle* , arriva au Bureau de l'Amirauté , avec la nouvelle que le *Brillant* , vaisseau de la Compagnie des Indes , avoit abordé par accident la frégate l'*Albemarle* , dont il avoit emporté le beaupré , & lui avoit causé d'autres dommages très-considérables. Le Capitaine Nelson observe également que Samedi matin , le vent ayant passé au N. O. , & soufflant avec une grande force , plusieurs bâtimens de commerce coupèrent leurs cables & portèrent à l'Ouest. C'est à regret que nous ajoutons qu'il y a tout lieu de craindre que la navigation n'ait éprouvé encore plus de dommage en différens endroits de la Côte.

Les vaisseaux de la Compagnie des Indes , qui ont mouillé à Portsmouth , dont plusieurs s'y trouvent depuis quelques mois , coûtent , suivant l'évaluation qui en a été faite , au moins 500 l. sterl. par jour à la Compagnie.

Le *Vigilant* a hissé le 27 à Chatham sa flamme , & se prépare à mettre en mer ; mais ce vaisseau , loin d'être équipé complètement , ainsi que l'ont affirmé plusieurs Gazettes , se trouve pour le présent sans équipage & sans munitions.

Les Marins croient généralement que le Commodore Elliot aura l'Été prochain le commandement de l'Escadre destinée à croiser dans la mer du Nord.

Les vives sollicitations du Général Burgoyne , tendantes à ce qu'on nommât un Conseil de guerre pour examiner sa conduite dans l'affaire de Saratoga ont enfin été admises , & le Bureau de la Guerre a envoyé par le dernier paquebot des ordres au Commandant en chef en Amérique , pour qu'il fasse passer par la première occasion , en Angleterre , les Officiers que le Général Burgoyne a dit être nécessaires à sa défense , pour assister au Conseil de guerre qui sera tenu au Printems prochain , à moins que des causes imprévues n'y mettent obstacle.

Un bâtiment parti de Charles-Town le 1 Décembre dernier , lit-on dans une Lettre de New-Yorck du 14 , vient d'arriver ; selon le rapport du Capitaine , le Major Craig ayant abandonné le poste de Wilmington dans la Caroline Septentrionale , s'est retiré sur Charles-Town , où le Général Leslie a réuni toutes ses troupes , & formé une armée capable de résister à celle des Américains. On travaille aux fortifications de la Ville , avec la plus grande activité , & tout le monde se prépare à une défense vigoureuse & obstinée.

Les Colonels Fanning & M'Neil , écrit-on de Charles-Town en date du 2 Novembre , sont entrés le 13

Octobre dans Hilsborough , après une marche forcée de 45 milles ; ils ont attaqué la garnison , tué le Colonel Litterel & 14 hommes. Ils ont faits prisonniers de guerre le Gouverneur Burke avec toute sa suite , 13 Officiers Américains dont 3 Colonels , & 50 à 60 Fusiliers. Les Américains sur cette nouvelle ont réuni 600 hommes de Milices aux ordres du Général Butler , & ont attaqué le détachement qui escorte les prisonniers. Les Anglois ont reçu trois décharges avant de s'être formés ; mais bientôt s'étant tous réunis au drapeau , ils se sont jetés la bayonnette au bout du fusil sur la Milice Américaine , & l'ont forcée de se retirer. La perte des Anglois a été de 40 hommes , & celle des Américains de 60. Le Colonel M'Neil a perdu la vie dans cette escarmouche ; le Colonel Fanning a été blessé. La troupe victorieuse est arrivée le 20 Octobre , avec 200 prisonniers , auprès du marais de Naft , après une marche de 500 milles. Le 23 , le Major Craig , avec les troupes de la garnison de Willmington , a rejoint le Colonel Fanning. Les Anglois , à ce qu'il paroît , ont totalement abandonné la Caroline Septentrionale.

Le Roi ayant reconnu la nécessité d'animer & d'exciter l'émulation de ses Sujets dans l'exploitation des Mines de la Grande-Bretagne , & voulant que le Royaume ne tire que de son sein les métaux nécessaires à l'Agriculture , aux Arts , à la Guerre & à la Marine , vient d'appeller auprès de lui le Baron de Reden , Capiraine Général des Mines du Hartz dans l'Electorat de Hanovre , afin que ce savant Minéralogiste établisse en Angleterre , pour le Département des Mines , une administration & des procédés semblables à ceux qui depuis longtemps font fleurir la plupart des Etats de l'Allemagne , & dont le Royaume de Hongrie , la Suède , le Danemarck & la Russie , retirent de jour en jour les plus grands avantages.

Supplément aux Nouvelles de Londres, le Samedi 2 Février.

L'AMIRAUTÉ vient de recevoir à l'instant un Courier de Plymouth, qui a apporté la Nouvelle que le *Jafon*, l'un des Vaisseaux de l'Escadre de Johnstone, est arrivé sans accident dans ce Port. Il y avoit quatre jours qu'un coup de vent l'avoit séparé de cette Escadre. On dit que tous les Vaisseaux de l'Inde qui étoient à l'Île de Sainte-Hélène, reviennent en Angleterre sous le Convoi du Commodore ; & comme les vents sont favorables, toute cette Flotte est attendue d'un moment à l'autre. On assure que le Gouvernement, d'après cette nouvelle, a expédié sur le champ un Express pour retarder le départ des Vaisseaux destinés pour l'Inde. Il ne transpire rien encore ; mais les fonds de la Compagnie sont tombés de 139 à 134, ce qui a répandu dans le Public les plus vives alarmes.

La Flotte partie d'Angleterre à la fin de l'été dernier, est arrivée heureusement dans l'Inde.

Un Courier venant des Dunes, a informé l'Amirauté que les Vaisseaux de S. M. la *Princesse Amélie*, la *Princesse Caroline*, le *Bienfaisant*, & plusieurs Frégates, ont mis à la voile le 30 au matin par un bon vent Est-Nord-Est, dirigeant leur route vers l'Ouest, & ayant sous leur escorte plus de 300 Bâtimens, parmi lesquels il y en a plusieurs destinés pour les Indes Orientales & Occidentales. Sur cette nouvelle, on a envoyé des ordres à Portsmouth pour que les Troupes se tintissent prêtes à s'embarquer le plus promptement possible après leur arrivée.

Il reste aux Dunes les Vaisseaux de Sa Majesté, le *Dromedare*, le *Buffalo*, le *Roebuk*, la *Danaé*, l'*Albermale*, le *Hinde*, le *Termagant* ; les Sloops l'*Helena* & le *Martin* ; le Brûlot l'*Alecto* ; les Cutters la *Surprise* & la *Suliana*, & le *Supply*, vivrier. Le vent souffle violemment au N. E.

Le 25 au soir, on apprit de Portsmouth que la *Surprise* étoit arrivée dans ce Port avec une partie de la Flotte de Lisbonne. Le 19, par latitude 45, longitude 11, cette Frégate a araitonné l'Amiral Rodney. A la hauteur du Cap Finistère, elle s'est emparée d'un gros Bâtiment François de 600 tonneaux, chargé de munitions & de provisions pour les Îles, qu'elle a laissé avec la *Danaé*. La *Surprise* a aussi apporté des Dépêches de l'Amiral Rodney, par lesquelles il annonce qu'il a eu un très-gros temps. Le lendemain du jour que la *Surprise* s'est séparée de l'Amiral Rodney, elle a essuyé un coup de vent des plus terribles. On avoit dit le *Formidable* perdu : ce bruit étoit démenti de tout fondement. Le Gouvernement a aussi été informé par la même voie que l'Escadre Espagnole, composée de 30 Vaisseaux de Ligne, croissoit au Cap S. Vincent.

On a fait la revue des Compagnies franches levées pour le service du Gouvernement, & il ne s'est trouvé que très-peu de Recrues en état de porter les armes.

Toute la Nation donne les plus grands éloges à la conduite des François à Saint Eustache. On y admire la politique sage & éclairée qui, depuis le commencement de la guerre, les a conduits dans toutes leurs opérations. Leur générosité envers les Hollandois, ne doit qu'affermir les liens qui les unissent à cette Nation.

(De Plymouth, le 29 Janvier). Nous venons d'apprendre par des Lettres écrites à bord du *Namur* & du *Formidable*, deux des V

seaux de l'Amiral Rodney, que son Escadre étoit en très-bon état le 19, ayant un bon vent de N. E. qui doit la porter rapidement aux Antilles.

Le 27, à deux heures après-midi, un Bâtiment Parlementaire, ayant à bord 300 François des Régimens d'Aquitaine & de Soissonnois, eut le malheur d'être jeté sur les récifs de l'Est du Mont Balton. Quelques-uns se jetèrent à la mer pour gagner à la nage une Chaloupe qui venoit à leur secours. Six même d'entre-eux parvinrent à y monter, mais elle ne put résister aux lames, & fut brisée contre les rochers. Cependant l'activité avec laquelle, non-seulement le Cutter qui accompagnoit ce Bâtiment, mais tous les Vaisseaux qui étoient à portée, lui ont envoyé du secours, a été telle, que, malgré la confusion & le désordre inséparables d'un tel événement, on croit avoir sauvé tous ceux qui étoient à bord, à l'exception de deux ou trois qui ont été victimes de leur précipitation.

Les transports qui ont à bord le Régiment de *Stanton*, sont prêts à mettre à la voile; & comme le vent tourne au N. E. ils partiront sous très-peu de jours. Le *Cerbère* & l'*Apollo*, qui les convoient ne doivent ouvrir leurs ordres qu'à une certaine hauteur.

D'après un nouveau Règlement, tous les Brûlots porteront du canon, & pourront, par ce moyen, servir de Sloops & d'Aviso.

(*De Portsmouth, le 31 Janvier.*) La Flotte des Dunes est en vûe. Les Vaisseaux de S. M. l'*Aréthuse*, la *Prudente* & le *Monsieur*, sont sortis ce matin pour une Croisière. Le *Ducke* & le *Valiant* ont appareillé pour les Isles. — Le *Medwai*, de 60, a mis à la voile pour Plymouth, avec plusieurs Bâtimens.

Hier, le *Dolphin*, de 44, & le *Tartare*, de 28, ont mis à la voile pour Corke.

Quelques-uns des Vaisseaux de Guerre, partis de Torbay le 14 sous les ordres de l'Amiral Rodney, sont, dit-on, destinés pour New-Yorck, où ils remplaceront le *London* & le *Robuste*, qui ont depuis peu, quitté cette station.

Les Vaisseaux suivans ont été nommés pour escorter la Flotte des Indes.

Le *Gibraltar*, de 80; la *Bellona*, de 74; l'*Agamemnon*, de 64. l'*Africa*, de 64; l'*Inflexible*, de 64, & le *Sceptre*, de 64.

Nouvelles d'Amérique, du 3 Décembre 1781.

Les dernières nouvelles de Charles-Town portent que cette Place étoit aujourd'hui mieux défendue qu'elle ne l'a jamais été depuis que les Anglois en ont pris possession. Les Généraux Leslie & Gould continuent à faire creuser des canaux, établissent des Postes partout, & ont rendu la Place tellement impraticable, qu'ils en répondent au Gouvernement. Le Général Green n'est point, comme on l'avoit dit, aux environs de Charles-Town, mais il lève des Troupes pour la campagne prochaine à deux cens milles de cette Place. Le Général Leslie a profité de son absence pour pousser des Places d'armes jusqu'à vingt milles des fortifications de la ville.

On écrit de Québec, qu'un Corps considérable de François & d'Américains fait des préparatifs pour envahir le Canada.

Des Lettres de Charles-Town, du 12, ont annoncé l'arrivée de Lord Dunmore & du Lieutenant-Colonel Thompson. Les Troupes de cette Garnison ont eu plusieurs escarmouches avec les Américains; sans en avoir retiré des avantages importants.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 20 Décembre.

ON apprend de Cherson que M. de Stachieff, ancien Ministre de Russie ici, y est heureusement arrivé après dix jours de navigation, pendant lesquels le tems a été très-orageux. Les mêmes lettres nous apprennent que le port de Cherson sera bientôt un des plus considérables qui existent. Les travaux qu'on y fait se continuent avec la plus grande activité sous la direction de plusieurs Ingénieurs habiles; la forteresse qui doit le défendre avance. On dit que les fortifications prennent 8 milles de circonférence; la garnison est très-nombreuse; on la porte à 36,000 hommes de troupes réglées, & 3000 Albanois, Grecs, &c. Il y a déjà 12 vaisseaux de guerre & plusieurs frégates ou chébecs.

Des nouvelles ultérieures ont rassuré sur les craintes que de précédentes avoient don-

16 Février 1782.

né sur le sort de la caravane partie d'Alep pour cette capitale. Cette caravane a bien été arrêtée par le Begh de Bajas, mais il s'est contenté de la mettre à contribution & lui a laissé continuer sa route.

L'ancien Reis-Effendi déposé & relégué d'abord à Gallipoli & ensuite à Famagoust, la place la plus mal saine de l'isle de Chypre, vient d'être nommé Inspecteur des Monnoies au Caire, & va s'y rendre incessamment. Cette charge très-délicate, & environnée d'écueils que n'évitent pas toujours ceux qui en sont revêtus, n'est guère briguée par les hommes tranquilles qui aiment le repos.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE, le 10 Janvier.

LES affaires de nos trois Compagnies de commerce, de l'Asie, de l'Amérique & de la Baltique, s'accroissent & prospèrent tous les jours; leurs actions avoient considérablement augmenté tout-à-coup; mais cette hausse n'a pas duré, parce que la banque ne s'est pas prêtée à la seconder, en refusant de consentir à mettre dehors de trop fortes sommes; elles ont baissé en conséquence, & elles pourront subir encore une diminution.



P O L O G N E.

De V A R S O V I E , le 10 Janvier.

LE 30 du mois dernier a été un jour mémorable pour les Protestans de la Confession d'Augsbourg établis dans cette capitale; ils ont ouvert la nouvelle Eglise qu'ils ont fait bâtir, & y ont célébré pour la première fois le Service divin. Il y avoit une affluence prodigieuse de monde, & beaucoup de personnes de distinction. Le Roi y avoit envoyé le Lieutenant-Colonel de Kaufman en qualité de Député.

A L L E M A G N E.

De V I E N N E , le 20 Janvier.

L'EMPEREUR s'occupe sans relâche dans son cabinet, & on s'attend à voir paroître incessamment le résultat de son travail. Les divers Couvens dont la suppression est décidée, apprendront bientôt quel sera leur sort; les Secrétaires de la Chancellerie où se dressent les Ordonnances originales relatives à cet objet, ont travaillé tous ces jours derniers jusques bien avant dans la nuit.

Il a été publié trois nouveaux Edits; le premier en date du 6 Décembre dernier, concerne les Cours de Justice en affaires de commerce & de change; le second en date du 29 du même mois, regarde le com-

merce du fer & de l'acier , & des marchandises fabriquées de ces métaux ; le troisième qui est du 2 de ce mois , règle la forme des Placets ou Mémoires , & indique la marche qu'ils doivent suivre pour passer aux Cours supérieures ou à l'Empereur lui même. L'objet de cet Edit est de terminer les Procès avec plus de célérité.

Comme depuis que le Gouvernement avoit accordé la liberté de la presse , il se répandoit beaucoup d'ouvrages anonymes & misérables pour la plupart , il a paru un Edit qui oblige les Auteurs à mettre leur nom à la tête de leurs productions littéraires.

On lit dans la Gazette de cette Capitale la notification suivante.

« On fait savoir à tous ceux qui se sont expatriés par rapport à la Religion qu'ils professent, que S. M. I. leur fait grace des peines qu'ils ont encourues par leur émigration , pourvu qu'ils reviennent dans ses Etats dans le cours de cette année 1782 : ils jouiront des mêmes avantages que ceux qui , par rapport à la Religion , avoient quitté le lieu de leur naissance , & s'étoient cependant domiciliés dans d'autres provinces soumises à S. M. I. »

On écrit de la Bukowine que le nombre de nouveaux habitans qui arrivent dans cette Province de la Hongrie , de l'Allemagne & de l'Arménie , accroît de jour en jour , & que le Baron d'Entzenberg qui en est le Gouverneur , en forme des

bourgades pour lesquelles il a demandé des Pasteurs à l'Evêque de Transilvanie.

De HAMBOURG, le 22 Janvier.

EN conséquence du système de tolérance établi par l'Empereur, les Juifs ne sont plus assujettis au droit humiliant d'un florin qu'ils payoient lorsqu'ils passoient par les villes de l'Autriche.

Selon les lettres de Vienne, il y est question de la création d'une garde Flamande pour le service de l'Empereur.

On mande de Berlin qu'il sera établi dans chaque cercle des Etats du Roi de Prusse, des Juges Royaux qui porteront le titre de Conseillers de Justice. Leur fonction sera d'instruire les Procès qui seront portés devant les grands Tribunaux des Provinces. Ils ne pourront cependant pas se mêler de la Jurisdiction de la noblesse & des villes Municipales dont les privilèges subsisteront comme auparavant.

» L'Administration de la Compagnie du Commerce maritime, ajoutent les mêmes lettres, ayant donné lieu à des plaintes, le Roi nomma une Commission pour les examiner. D'après leur rapport, S. M. a confié la Surintendance de cette Compagnie au Baron de Schulenburg; & le Baron de Berg au département auquel elle appartenait, fut arrêté le 19, d'après les ordres du Roi, par le Gouverneur de cette Capitale; il est encore gardé dans la maison. Le Roi a fait annoncer au public que tout ce qui s'étoit passé ne nuirait point aux affaires de la Compagnie, que rien ne devoit altérer

la confiance de ceux qui avoient des relations avec elle , qu'elle sera maintenue dans les privilèges qui lui ont été assurés par son octroi ; que les changemens qu'on se proposoit , n'avoient pour objet que la direction dans laquelle il s'étoit glissé quelques abus , qui étant connus , ne tarderont pas à être redressés.

Le Duc , la Duchesse , le Prince & la Princesse de Wurtemberg sont arrivés à Ratisbonne le 13 de ce mois ; le Prince de la Tour - Taxis , les a reçus & leur a donné les fêtes les plus brillantes auxquelles tous les Ministres de la Diète ont été invités.

Le célèbre Mécanicien de Vienne , M. Perschutz , écrit-on de Cassel , a fait ici beaucoup de sensation par ses essais électriques & magnétiques. Il a fait plusieurs expériences de différentes espèces d'air inflammable en présence de S. A. le Ladgrave de Hesse-Cassel. Celles qui ont été le plus admirées , sont , 1°. un essai pour allumer la poudre à 50 pas de la machine qui est sous l'eau ; 2°. de faire sauter en l'air , avec le plus grand fracas , l'eau , ainsi qu'un petit navire construit pour cet objet. Le petit navire tomba par débris. 3°. On mit , au moyen de l'électricité , le feu à un magasin à poudre construit à peu de distance de l'eau. Il fut consumé avec beaucoup de fracas , & jeta une fumée épaisse. S. A. a témoigné la satisfaction qu'elle avoit de ces essais & d'autres semblables , & elle a fait acheter la machine électrique pour orner son Museum. M. de Perschutz ayant trouvé ici d'excellens ouvriers (principalement pour les instrumens de Mécanique) , parmi lesquels est le célèbre Mécanicien Breithaupt , il se propose de faire une machine électrique entièrement nouvelle , & après en avoir fait l'essai à Cassel , il partira pour Gottingue , où il ne peut manquer d'être bien accueilli.

I T A L I E.

De LIVOURNE, le 22 Janvier.

S. A. R. Madame la Grande-Duchesse de Toscane est heureusement accouchée d'un Prince le 20 de ce mois à 5 heures du soir. Ce Prince a été baptisé le lendemain, & a reçu les noms de Jean-Baptiste-Fabien-Sébastien.

» Le Pape, écrit-on de Rome, ayant reçu une lettre de la propre main de l'Impératrice de Russie, qui lui annonce l'arrivée du Grand-Duc & de la Grande-Duchesse, a fait partir son Courier Bartolomeo Radavedo pour Venise, où il attendra ces illustres Voyageurs, & les précédera lorsqu'ils entreront dans l'Etat Ecclésiastique. Il a été expédié des ordres dans tous les chemins où passeront L. A. I. non-seulement pour qu'elles trouvent des chevaux nécessaires, mais tout ce qu'elles peuvent désirer pendant leur voyage. — S. S. travaille sans relâche avec trois Cardinaux pour former un plan qui puisse terminer les différends qui subsistent entre le S. Siège & la Cour de Naples. On en attend un heureux succès, parce que le Roi & la Reine de Naples ont marqué le plus grand desir de vivre en bonne intelligence avec le S. Pere ».

On se flatte de voir aussi incessamment à Florence le Grand-Duc & la Grande-Duchesse de Russie; ils se rendront dans cette ville à leur retour de Naples.

» L'Archevêque de Mantoue, écrit-on de Milan, a publié un Mandement au sujet des résolutions de l'Empereur, concernant les Ordres Religieux. Le St-Siège, dit-on, n'a pas été satisfait de ce Mandement, & a interdit toute communication entre l'E-

tat Ecclésiastique & cet Evêque & les Eglises qui sont sous sa direction. Si cela est vrai, on croit que la Cour de Rome va être bien plus alarmée de la publication de l'Edit arrivé depuis quelques jours de Vienne, & qui supprime tous les Ordres Religieux des deux sexes, qui ne se livrent qu'à la vie contemplative. On croit que la suppression tombera aussi sur les Religieuses qui ne sont point chargées de l'éducation de la jeunesse ou du soin des malades. Tous les Religieux & Religieuses supprimés auront des pensions, mais ils n'en jouiront qu'autant qu'ils ne sortiront pas de la domination Autrichienne «.

ESPAGNE.

De MADRID, le 26 Janvier.

IL paroît que notre armée navale continue sa croisière, & rien n'a indiqué jusqu'ici qu'on lui ait envoyé des ordres pour la faire rentrer, comme le retour de M. de Guichen à Brest l'avoit d'abord fait supposer. Le convoi de l'Amérique a eu le meilleur tems. Le vent qui lui étoit le plus favorable se soutenoit encore le 12 ; aussi nous sommes sans inquiétude de ce côté.

Les avis qu'on a ici de Mahon ne vont que jusqu'au 11. Le fort la Reine à cette époque étoit dans le plus triste état, & celui de Marlborough étoit ruiné en partie : le feu de l'ennemi qui d'abord avoit été très vif, n'avoit pu soutenir le nôtre, & le Lord Murray a dû perdre beaucoup de monde, parce que sa garnison curieuse de savoir ce que signifioient nos salves de

mousqueterie dans la matinée du 6 , se trouva prise au dépourvu & exposée au feu de toutes nos batteries. La frégate le *Rosaire* qui a été forcée de venir se réfugier le 14 à Alicante , à cause du mauvais tems , nous a apporté ces détails ; & d'après le sentiment des Officiers qui ont vu l'effet de cette première canonnade , qui sont instruits des nouvelles attaques qu'on doit former , & des mines qu'on fera jouer , nous pouvons espérer que le fort St Philippe sera réduit avant la fin du mois de Mars.

Quoique les travaux ne soient pas poussés avec autant de vigueur devant Gibraltar , nous ne croyons pas pour cela que cette forteresse puisse tenir toute l'année ; elle manque de beaucoup d'objets de première nécessité ; le scorbut commence à exercer ses ravages sur la garnison ; deux déserteurs Hanovriens en ont apporté eux-mêmes les tristes preuves. Il faut donc de toute nécessité que cette garnison soit rafraîchie ; mais la marine Angloise est trop occupée ailleurs , & sera , cette année , trop faible en Europe pour tenter , comme par le passé , de ravitailler Gibraltar. On peut donc présumer que ce boulevard tombera comme l'autre. Nous savons qu'en Angleterre & même ailleurs , il y a bien des personnes persuadées que Gibraltar peut être assez approvisionné par des bâtimens particuliers , sans qu'il ait besoin des secours extraordinaires des grands convois. C'est une erreur

qu'il est facile de détruire. Gibraltar rafraîchi par des bâtimens de la côte de Barbarie , par ceux venus de Mahon , de Lisbonne , &c. ayant reçu de cette manière 52 navires dans moins d'une année , eut besoin cependant des secours & des rafraîchissemens conduits par Rodney & par Darby ; comment pourroit-il donc subsister aujourd'hui que les Anglois se sont totalement aliénés l'Empereur de Maroc , & qu'ils ne peuvent plus tirer de ses ports aucune espèce d'approvisionnement , aujourd'hui que Mahon est occupé , que la Méditerranée d'où partoient tous ces petits secours , sera jusqu'à l'hiver couverte de nos frégates , & que la longueur des jours , des vents modérés , & une mer presque toujours calme , permettent à nos croiseurs de fermer l'entrée du détroit ? D'un autre côté nous sommes sûrs que depuis le départ de Darby 10 navires seulement , dont 7 approvisionneurs se sont glissés dans la baie , à la faveur des longues nuits d'hiver & des tempêtes ; qu'on juge si de pareils secours peuvent rafraîchir la Place jusqu'au mois de Décembre prochain.

Le Roi vient d'accorder au Patriarche des Indes une pension de 28,000 ducats (environ 80,000 liv.) prise sur différens Evêchés , pour le mettre en état de soutenir dignement la représentation qu'exige l'éminence de sa place.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 5 Février.

Nous n'avons point de nouvelles de l'Amérique septentrionale. La Gazette de la Cour n'a publié qu'une dépêche du Colonel Stewart, contenant les détails de l'action qui eut lieu le 9 Septembre à Eatow-Spring. Il y a long-tems que les relations du Congrès ont paru & qu'elles nous ont appris que le Colonel a été battu ; il nous dit aujourd'hui qu'il est vainqueur ; les ennemis ont laissé, dit-il, 200 hommes sur le champ de bataille, & ont eu plus de 800 blessés ; mais ils n'en ont abandonné aucun, ils les ont tous emmenés, & on n'en dit pas moins qu'ils se sont retirés avec une précipitation qu'on ne concilie guère avec un soin qui devoit nuire à la rapidité de leur fuite ; car enfin 800 blessés à emporter devoient étrangement embarrasser les fuyards. C'est ainsi que nous triomphons.

Les nouvelles que nos derniers papiers ont donné de l'Amérique septentrionale, ne sont point officielles ; c'est dans la Gazette de New-Yorck que la plupart ont été puisées ; c'est d'après elle que l'on dit que les Généraux Leslie & Gould ont mis Charles-Town en état de résister à toutes les attaques des Américains, que le Général Green s'est éloigné de cette ville pour rassembler à 200 milles les troupes dont il

aura besoin la campagne prochaine. Les Gazettes Américaines nous apprennent à leur tour que pendant qu'une partie de l'armée continentale qui a servi en Virginie, a repris le chemin de New-Yorck, les troupes de Pensylvanie & des autres Etats plus méridionaux, au nombre de 4000 hommes, sous les ordres des Généraux Wayne, Muhlenbourg & Gist ont marché d'Yorck-Town pour joindre le Général Gréen dans la Caroline méridionale.

» Le Général Washington, ajoutent ces feuilles, est arrivé à Philadelphie le 26 Novembre avec son épouse. On a sonné les cloches à cette occasion, & les habitans de tout rang ont témoigné, par des réjouissances publiques, la part qu'ils prennent à la gloire de nos armes. — Ce fut le 20 du même mois que le Lord Cornwallis débarqua à New-Yorck; il avoit fait le trajet avec sa suite & un nombre des Officiers de son armée, prisonnière de guerre, à bord du bâtiment de cartel le *Cochran*. Un autre bâtiment de cartel à bord duquel se trouvent 30 à 40 Officiers Britanniques relâchés sur leur parole, avec quelques autres passagers, n'a pas été si heureux. Le navire ayant chaviré par un gros coup de vent, tous ceux qui y étoient embarqués ont péri; la mer jeta le 18 Novembre, le bâtiment même, la cale en haut, ainsi que plusieurs cadavres, sur la côte près du Cap May. — Le 19 Novembre, on a arrêté à Philadelphie deux soldats Anglois. Voici comme on raconte l'objet de leur mission. Le Général Arnold avoit rencontré par hasard dans les rues de New-Yorck une personne qui avoit été ci-devant employée en qualité de Commis dans les Bureaux de M. Thompson, Secrétaire du Congrès; & qui avoit été prise sur mer & conduite à New-

Yotck. L'honnête Bénédict supposant tous les compatriotes remplis d'honneur à un degré aussi éminent que lui-même , lui proposa de retourner à Philadelphie , d'y enlever dans les Bureaux où il avoit été employé , les journaux secrets du Congrès , & de les lui apporter à New-Yorck , avec promesse d'une récompense considérable. L'ancien Commis feignit de se prêter à la proposition , & partit avec deux soldats qu'on lui donna pour l'aider. Il n'eut rien de plus pressé , à son arrivée , que d'aller découvrir le complot dont on avoit voulu le rendre l'instrument. Les deux soldats ont été arrêtés ; une Cour d'Enquêtes a décidé qu'ils devoient être traités comme espions , & les a fait causer ; ils ont découvert une centaine d'habitans mal affectionnés des Jerseys , dont les maisons servent d'asyle à cette bande d'assassins & de voleurs qui , sous le nom d'Anglois & de Torys , viennent fréquemment de New-Yorck répandre la dévastation & le carnage dans les Etats voisins «.

Nous n'avons aucune nouvelle des Isles ; une de nos feuilles ministérielles dit que le Gouvernement attend , par les premières qui arriveront , l'assurance de la perte de Démérary & d'Essequibo , à cause de la foiblesse de leurs garnisons & du peu de probabilité qu'il y a que ces deux établissemens puissent faire quelque résistance.

» St-Eustache , disent nos papiers , est situé si près de St-Christophe , que les frégates Françoises qui croisent à cette station , doivent considérablement molester notre commerce dans cet établissement , si cette Isle n'est pas bientôt reprise. On prétend que l'Amiral Rodney est chargé d'ordres précis pour en faire la tentative , & comme il aura pendant quelque tems la supériorité navale dans ces mers , le Gouvernement n'est pas sans espoir qu'il en fasse

une seconde fois la conquête. On ne lui disputerait sans doute pas l'honneur de cette seconde. Mais elle est difficile ; l'Isle est mieux défendue , & il y a apparence qu'on ne surprendra pas les François , comme ils ont surpris le Lieutenant-Colonel Cockburn. Au reste , cette supériorité que nous prêtons à l'Amiral Rodney ; pour un tems , est-elle bien réelle. Nous comptons toujours 20 vaisseaux à l'Amiral Hood ; on lui en fournit quelques autres tirés de différentes stations , & on porte à 14 ceux de l'Amiral Rodney , qui est parti avec 12 , & qu'on dit avoir été rejoint par deux autres. Tout cela est respectable sans doute ; mais où est cet Amiral ? Les mauvais tems , les tempêtes qui ont régné depuis son départ , lui ont-ils laissé continuer sa route. La *Surprise* l'a rencontré le 19 du mois dernier par les 46 degrés de latitude & les 11 de longitude ; à cette hauteur , qu'il faut compter du méridien de Londres , il n'étoit pas éloigné d'Ouessant ; les tempêtes qui ont succédé , ont pu le porter vers les côtes de France , & l'avoir très-maltraité. On parle de plusieurs vaisseaux de ligne fort endommagés dans ces environs. Les François n'en ont point en mer ; & nous n'en avons pas d'autres que l'escadre de Rodney ; c'est donc pour lui seul que nous avons à craindre ; ce qui nous rassure un peu , c'est qu'on n'apprend point encore qu'il ait paru dans nos ports ; mais s'il a essuyé des avaries considérables , elles ont dû , avec le mauvais tems , retarder sa marche ; on n'a point de ses nouvelles ; celles qu'on dit en avoir reçu du 22 Janvier , n'ont point été publiées , & c'est le 25 sur-tout que la mer a été le plus orageuse «.

Le Parlement nous offre aujourd'hui des débats intéressans ; le 23 la Chambre des Communes s'assembla pour ne rien faire , & se sépara presque aussi-tôt , parce qu'il

n'y avoit que 66 Membres & qu'il en faut cent en vertu du bill de Grenville , pour choisir un Comité chargé de juger une Election contestée. Le 21 on n'avoit fait que l'appel , & il s'étoit trouvé 443 Membres présens , 11 en pays étrangers pour le service public , 9 pour leurs affaires particulières , 39 excusés pour indisposition , & 54 absens sans qu'ils en eussent donné de raisons ; ce qui fait en tout avec 2 places vacantes 558 Membres.

Le 24 , après qu'on eut choisi le Comité qui doit juger l'élection de Cricklade , M. Fox prononça un discours de la plus grande énergie pour prouver la nécessité de faire une enquête sur la conduite du Lord Sandwich. Il avoua qu'il avoit dit plus d'une fois que les enquêtes sur la conduite d'un Ministre ne conduisoient souvent à rien , & qu'on ne devoit l'interpeller que quand descendu de sa place , il seroit rentré dans la classe générale des sujets. — Quand un Ministre , ajouta-t-il , compromet l'honneur de la Nation , en épuise les ressources , & hasarde jusqu'à son existence politique , il faudroit d'abord s'adresser au Roi , lui demander l'éloignement de ce Serviteur , & donner ensuite au Parlement les documens nécessaires pour fixer son jugement. D'après ces principes , je ne balancerois pas un instant à proposer une humble adresse à S. M. , pour la supplier de renvoyer le premier Lord de l'Amirauté. Mais une longue expérience n'a que trop prouvé que quand on propose à la Chambre la retraite d'un homme en place , une majorité accablante se récrie contre l'innovation , & soutient avec un entêtement aveugle que cette motion inculpe l'homme , & le condamne sans l'avoir entendu. Il seroit inutile de chercher à convaincre cette majorité ; c'est le Chef du premier département

de l'Administration qu'il faut attaquer dans ses retranchemens au milieu de ses créatures & sous l'égide même de la Majesté. Je divise mon enquête sous deux chefs principaux. 1°. Il faudroit constater quelles forces navales l'Angleterre peut opposer à celles que tous ses ennemis peuvent réunir contre elle. 2°. Quels moyens il faudroit employer pour que toutes les forces navales de la Grande-Bretagne fussent en activité. — La première partie de mon enquête demanderoit trop de tems pour être discutée; je me bornerai à la seconde; mais avant d'en donner le plan, je crois devoir rappeler à la Chambre les faits sur lesquels elle doit établir ses motions. — Considérons d'abord à quelle époque une guerre prochaine avec la France dut paroître au moins probable à nos Ministres, les mesures qu'ils prirent en conséquence pour soutenir cette seconde guerre, ayant déjà sur les bras celle de l'Amérique. Ce fut alors que le premier Lord de l'Amirauté prononça lui-même sa propre sentence, en déclarant solennellement, » qu'un premier Lord de l'Amirauté qui » ne tiendrait pas prête pour le service une flotte » égale à celle de la Maison de Bourbon, mériterait » de perdre sa tête ». D'après une déclaration si hardie, si positive, la Nation se crut en sûreté; & apprenant que l'on avoit offert le commandement d'une escadre à l'Amiral Keppel, en conclut que ce ne pouvoit être que contre nos ennemis naturels, parce qu'on savoit qu'il n'auroit point accepté de service contre les Américains. En effet, il s'agissoit de la France; l'Amiral accepta le commandement. On lui assura dans l'enceinte de ces murs, en présence des Membres qui composoient cette Chambre en 1776, que 26 vaisseaux de ligne prêts à mettre en mer l'attendoient à Portsmouth! On peut se rappeler combien de fois l'Amiral a déclaré depuis dans cette même Chambre, qu'en arrivant à Portsmouth, au lieu de 26 vaisseaux de ligne prêts, il

n'en trouva que six ! Et il eût tant de retards de toute espèce , qu'il eut la douleur de voir s'écouler dans l'inaction la plus belle partie de la campagne. Pendant qu'on perdoit ainsi le plus précieux , & même long-temps avant , on ne cessoit de répéter aux Ministres , que la France armoit avec une célérité & une application incroyables : elle avoit de 19 à 20 vaisseaux prêts , tandis que nous n'en avions que 6 ! Nous perdîmes ainsi , par la négligence du Lord de l'Amirauté , la première & la plus décisive occasion qui se présentoit d'étouffer , pour ainsi dire au berceau , la marine renaissante de la France. Une autre bêtise qui caractérise la conduite de cette campagne , est l'imprudence qu'on avoit eue d'envoyer en Amérique presque tout ce que nous avions de frégates ; de sorte que nos vaisseaux à deux ponts , & même plusieurs d'une force considérable , étoient employés à croiser pour donner chasse à des navires Américains , service qui auroit été pour le moins aussi bien rempli par des frégates , & même par des vaisseaux particuliers : de cette faute très-grave , il résulta que lorsqu'il fut question de former une escadre pour l'Amiral Keppel , il fallut parcourir toutes sortes de hauteurs & de parages pour rappeler nos vaisseaux à deux ponts , qui , ayant plus ou moins souffert dans leur croisière , prirent plus ou moins de temps à être réparés pour les mettre en état de s'incorporer dans l'escadre. Que dire de cette habitude constante , de ce système ignorant & impolitique de ne jamais prévenir l'ennemi ? D'arriver toujours toujours trop tard & d'affecter de le suivre sans jamais tenter de l'empêcher de prendre de l'avance , en l'attaquant ou le bloquant dans ses ports. Il en a été de même à l'égard de la jonction des escadres Française & Espagnole au commencement de chaque campagne , & de leur séparation après la campagne finie , pas une tentative faite pour attaquer séparément l'une ou l'autre. — En

1778, la Providence parut se plaire à réparer une faute grossière de l'Administration : il s'agissoit de gagner de vitesse les François aux Indes Occidentales, & de leur disputer la supériorité du nombre. On fait partir Sir George Rodney avec une forte escadre ; mais on ne l'envoie pas directement aux Indes Occidentales, c'est à Gibraltar. La Providence, il est vrai, prit, à quelques égards, sur elle cette mesure, & fit tomber dans notre escadre celle de Don Langata, dont nous prîmes ou coulâmes bas neuf vaisseaux : mais en cette occasion ne remercions que la Providence ; c'est la seule alliée qui nous reste. Quels succès ont eu les deux campagnes suivantes ? quels fruits a recueilli la Nation des sommes immenses qu'elle a prodiguées, dans l'espoir d'abord de soutenir, ensuite de réparer l'honneur de son pavillon ? Les Amiraux, dégoûtés successivement d'un service ingrat dans lequel ils voyoient leur honneur compromis faute d'être soutenus, proclament dans leur retraite, mieux que je ne pourrois le faire, les grandes vues, les hauts faits du premier Lord de l'Amirauté : revers sur revers, fuite sur fuite, les clameurs d'un peuple entier, rien ne le rebute, semblable à ces conquérans célèbres dans l'histoire, qui puisoient, dit-on, des forces & des ressources dans leurs défaites & dans leurs pertes, il ne trouve pas que l'Angleterre ait assez de trois ennemis, il en provoque un quatrième. Il provoqueroit tout le monde entier ; & en parlant de la marine combinée de toutes les puissances de la terre, il diroit qu'un premier Lord de l'Amirauté qui ne pourroit pas faire face à cette ligue, mérite de perdre sa tête, avec autant de confiance qu'il l'a dit lorsqu'il ne s'agissoit que de la Maison de Bourbon. Et en effet, que risque-t-il à hasarder de pareilles assertions ? de se rétracter. Est-il à cela près. — De concert avec ses collègues, il déclare la guerre à la Hollande ! On nous informe

de cette résolution , & on a le courage de nous dire , sans éclater de rire , qu'il vaut mieux avoir les Hollandois pour ennemis déclarés que comme prétendus amis ! — Enfin s'ouvre la campagne de 1781 , & à cette époque nous n'avions pas débauché un pauvre petit allié , & nous avons porté jusqu'à quatre le nombre des Puissances armées contre nous. Lorsqu'il n'avoit été question que d'insulter les Hollandois , on avoit détaché le Commodore Fiedling avec plusieurs vaisseaux de force pour intercepter un convoi protégé par un seul vaisseau de ligne Hollandois. Après la déclaration de guerre , lorsqu'il fallut attaquer une escadre Hollandoise d'une certaine force , on eut soin d'en envoyer une de force inférieure : ici la Providence nous assista encore ; ce fut elle qui , prenant le gouvernail du *Berwick* , le conduisit à Dogger's Bank pour soutenir l'Amiral Parker , & pour qui ce secours imprévu fut si insuffisant encore , que , malgré sa bravoure , secondée de celle de ses Officiers & de ses équipages , l'affaire finit d'une manière peu honorable pour nous. — Pendant ce tems , l'Amiral Darby , envoyé en croisière dans l'espoir qu'il n'aura pas la mauvaise fortune de rencontrer l'ennemi , rentre précipitamment , & en donne pour raison que les flottes combinées tiennent la mer : il demande de nouvelles instructions. L'Amirauté répond qu'on l'a mal informé ; que les flottes combinées ne sont point en mer. Première mortification donnée gratuitement à l'Officier qu'elle a choisi. Le corps du Commerce de Bristol alarmé , fait demander à l'Amirauté si ce bruit est fondé ou non. Elle donne un démenti formel à l'Amiral Darby ; en sorte que , sur la foi de l'Amirauté , le Commerce alloit expédier ses vaisseaux & les jeter au milieu de la flotte combinée , si une lettre du Lord Shuldharn ne fût arrivée à tems pour détourner ce malheur. Ce qui est extrêmement remarquable , & qui prouve l'har-

monie, la bonne intelligence qui règnent dans les divers départemens de l'Administration, c'est que tandis que le premier Lord de l'Amirauté donnoit ces faux avis à la ville de Bristol, Lord Stormont faisoit informer le Commerce d'Irlande que les flottes combinées se porteroient sur les côtes de ce Royaume ! Portons les yeux sur les Indes Occidentales ; je vois Sir George Rodney écrivant coup sur coup, ne se lassant jamais d'écrire qu'il va rendre bon compte des flottes ennemies ! Que résulte-t-il de ces promesses fastueuses ? Quelques coups de canon tirés entre quelques parties des escadres respectives, des simulacres de combats qui sont toujours suivis de la perte de quelques-unes de nos Isles ! J'appelle de pareils combats de belles & bonnes défaites. L'occasion de réparer, à peu près nos disgrâces nous étoit encore offerte par cette même Providence, constante à nous assister : les François équipaient une escadre destinée en partie à renforcer aux Antilles leur flotte, déjà maîtresse de ces mers : le public ne fut pas d'abord sa force ; mais le Lord de l'Amirauté ne devoit pas l'ignorer : s'il n'étoit pas informé, il est répréhensible, car il est payé pour payer les informations : s'il l'étoit, il est inexcusable d'avoir détaché contre cette escadre des forces ridiculement inférieures, tandis qu'il en avoit de très-supérieures à sa disposition : quoique peu versé dans les affaires navales, je ferai sur cet objet deux questions au nom de la Nation, indignée de ce dernier affront fait au pavillon Britannique. — 1°. Puisque, pour la première fois, dans le cours de cette guerre, l'Ange tutelaire de cet Empire avoit suggéré au Gouvernement l'idée de bloquer l'escadre Française dans le port de Brest, ou de l'attaquer au moment qu'elle sortiroit ; pourquoi ne détacher contre elle que douze vaisseaux, quand même elle n'auroit été forte que de quatorze ? pourquoi rendre incertaine l'issue d'une attaque dont

le succès étoit d'une importance équivalente au miracle qui sauveroit aujourd'hui l'Empire ? Indépendamment de plusieurs autres vaisseaux que l'on pouvoit tirer des Dunes & d'ailleurs, pourquoi ne pas employer, dans une occasion si décisive, ceux qui composoient l'escadre de l'Amiral Rodney ? 2°. Pourquoi les instructions de l'Amiral Kempenfeld le mettoient-elles dans le cas de revenir avec ses 15 prises, tandis qu'il en pouvoit faire 60, tandis que les deux vaisseaux qu'il a laissés pour harceler le convoi ennemi, ont rendu seuls des services signalés ? Si toute l'escadre eût été employée à harceler ce convoi, n'eût-elle pas probablement fait six prises pour une que pouvoient faire les deux vaisseaux qui en étoient détachés ? A cela, on me répondra que la Providence s'est encore chargée de l'affaire, & que les vents soumis à ses ordres ont dispersé le convoi que nous n'avons pas eu le bon sens de poursuivre jusqu'à ce qu'il fût complètement pris ou détruit : mon opinion est, que si l'Amiral Rodney étoit destiné à nous rendre quelque service cette année, c'étoit à Brest : l'occasion manquée rien de si incertain que le *bon compte qu'il nous rendra*, du fond des Indes Occidentales, des escadres Françaises ou Espagnoles. La simple énumération des bévues de toute espèce faites dans le cours de cette guerre, & particulièrement de cette dernière campagne, suffit pour prouver la nécessité indispensable de l'enquête que je propose & que je borne pour le présent à l'année 1781 «.

On remarqua que le Capitaine Jean Luttrell, frère de M. Temple Luttrell, qui dans le dernier Parlement fut le plus constant adversaire du Lord Sandwich, fut le seul qui s'opposa à la motion de M. Fox ; les Lords Mulgrave & North y donnèrent les mains, & la motion passa ; mais la seconde que fit M. Fox pour la remise de

plusieurs papiers nécessaires à cette enquête, souffrit des difficultés, & on se borna à demander la substance de ces papiers; il en fut question dans la séance du 28.

Lorsque j'ai su, dit le Lord Mulgrave, que M. Fox étoit malade & absent, j'ai été très-fâché d'être obligé d'agiter quelque objet relatif à cette affaire, mais il m'a envoyé une note écrite de ses intentions. En conséquence, hier matin, j'ai jeté les yeux sur les papiers dont il doit être question Jeudi & Vendredi, & je les ai trouvés si volumineux, que j'ai jugé qu'il ne me seroit pas possible de me préparer à parler Jeudi prochain, jour nommé pour l'enquête. Ainsi, je demande que l'ordre du jour soit changé, & que l'enquête soit remise au Jeudi de l'autre semaine. — M. T. Townshend dit que l'absence de M. Fox n'étoit pas une raison qui dût empêcher le Lord North de faire la proposition; que les papiers n'étoient pas d'une nature assez compliquée ou assez épineuse pour qu'il fût difficile de les mettre sur le bureau. L'Orateur l'interrompt, en disant que la Chambre n'étoit point dans l'usage d'entamer aucun débat avant qu'il fût précédé par une question. M. Townshend repliqua qu'il avoit entendu dire que l'ancien usage de la Chambre avoit été de discuter, & que la question avoit été tirée du débat, & non pas le débat de la question; qu'au surplus il ne croyoit pas qu'il y eût dans la Chambre aucun Membre assez ancien pour se ressouvenir de cet usage, — Le Colonel Barré dit que les papiers en question n'étoient pas aussi volumineux qu'on le prétendoit, & qu'il seroit aisé de les copier en trois jours sur les registres de l'Amirauté, qu'on les connoissoit tous, & qu'il y en avoit déjà beaucoup de publics; qu'il étoit bien étonné que l'objection n'eût pas eu lieu, dès qu'on fit d'abord la motion, mais qu'il présumoit que le premier Lord de l'Amirauté avoit besoin de prendre du tems pour préparer les moyens de défense. — M. Bamber

Gascoyne parla contre la possibilité de préparer les papiers dans le tems proposé. Il accusa l'Opposition de ne raisonner que d'après des mots & non d'après des faits, & lui reprocha que tout ce qu'elle disoit sur-tout dans la Chambre des Communes, n'étoit que du vent. — M. Burke fit une vive sortie contre M. Gascoyne, sur ce qu'il avoit avancé que la Chambre étoit plus pleine de vent qu'aucun lieu du Royaume, & après avoir comparé l'Orateur & la Chambre à la caverne qui, suivant la fable, servoit de prison aux vents, il dit à l'Orateur que quand même on pourroit lui appliquer *Æolus & clauso ventorum carcere regnet*, malheureusement on ne pourroit dire de son pays *non illi imperium pelagi sævumque tridentem*. Je demande, ajouta M. Burke, si mes expressions ne sont que du vent, lorsque je déclare que l'influence de la couronne est augmentée & va toujours en augmentant; tandis qu'il faudroit la diminuer. Le noble Lord qui a fait la motion, a imaginé qu'il parloir à des gens instruits & auxquels il seroit difficile d'en imposer, & il a cru qu'il y avoit assez de tems pour préparer les papiers. Le Lord North a paru étonné que l'enquête n'ait pas été reculée plus loin, & ne soit pas devenue plus générale, car prévoyant que la longueur de cette affaire en arrêteroit le cours, il desiroit sans doute que la Chambre se rebutât d'une infinité d'enquêtes sur de vieux mâts, de vieilles vergues, de vieux bords de cable &c. Il lui paroît important de différer cette enquête; les Ministres la craignent, & il leur faut du tems pour les mettre à l'abri de la sévérité des Juges. — Le Colonel Barré s'opposa à la motion de se former en Comité de subside pour l'artillerie, qui forme un objet de 1,600,000 liv. pour l'artillerie des munitions, somme exorbitante & jusqu'alors sans exemple dans les annales Britanniques. Selon lui, une affaire de cette importance, & qui réclamoit toute l'attention de la Chambre, ne devoit & ne pouvoit être traitée à la fin d'une séance. — Le Lord

North il sista sur la nécessité de voter pour ce service. Cet objet, dit-il, auroit dû être terminé avant les vacances, & il ne peut être différé plus long-tems sans nuire au service. Il est certain que la somme est considérable, elle n'est cependant pas à proportion plus forte que les années précédentes. Elle s'est accrue avec les revenus de l'état, & il étoit impossible qu'elle ne fût pas énorme cette année. Il ajouta que Mercredi, le prochain jour du subside, étoit une fête par acte du Parlement, & que le Vendredi il y avoit scrutin. — M. Burke parla avec son énergie ordinaire. « L'état des estimations, dit-il, est absolument scandaleux; c'est une de ces choses qu'en Mathématique on appelle incommensurable; il est impossible de le réduire à aucune mesure commune, mais on peut en juger par proportion. Ainsi, comme la dépense à 600,000 liv. pour une année, à 800,000 pour une autre année, à 900,000 pour la suivante, puis à 1,100,000, & enfin à 1,600,000 pour la présente année, cette dernière somme est modérée à proportion ». — Ce Député, en faisant une censure sévère des estimations, en cita un article d'un prix exorbitant. On n'y compte pas moins de 340,000 l. de salpêtre acheté de la Compagnie des Indes, en sus des 500,000 que cette Compagnie, en vertu de sa Charte, est obligée de donner tous les ans au Gouvernement. « Un tel article, poursuivit-il, ne mérite-t-il pas d'être examiné? Qu'a-t-on fait de tout ce salpêtre? De la poudre, apparemment. Le Lord North a parlé d'une fête établie par un acte du Parlement. Il y en a une autre, la conjuration des poudres. Peut-être le Ministre a-t-il acheté tout ce salpêtre pour célébrer la fête de la conjuration des poudres, & renverser à la fois le pays & la constitution ». — Le Lord North dit qu'il ne s'opposeroit point à ce qu'on remît cette affaire, si la Chambre déclaroit d'une manière positive qu'elle seroit traitée Vendredi premier Février.

Le premier Février, la Chambre s'étant assemblée en Comité de toute la Chambre pour traiter l'affaire des états de l'Artillerie, M. Kendrick, un des principaux Commis de ce Bureau, commença par l'article du salpêtre qui, selon lui, ne montoit pas à moins de 339,000 liv. st. Le salpêtre, dit-il, a été acheté de la Compagnie des Indes, qui, par sa Charte, est obligée d'en fournir au Gouvernement 500 tonnes par an au prix suivant, savoir 45 l. la tonne pendant la paix, & 53 l. pendant la guerre. Les besoins du Bureau de l'Artillerie ont été tels qu'il a été obligé d'anticiper le montant annuel, en prenant tout-à-la-fois la quantité de salpêtre nécessaire pour 6 ans, c'est-à-dire 500 tonnes pour chaque année, depuis 1781 jusqu'à 1787. Les 3 premières années sont sur le pied du prix convenu avec la Compagnie pour un tems de guerre, & les trois dernières années seront sur le pied du marchand. — M. Hufsey blâma le Bureau de l'Artillerie d'avoir acheté du salpêtre pour 6 ans, & dit que cette manœuvre, semblable à la plupart de celles de l'Administration, répandoit de l'obscurité & de la confusion dans tous les articles de dépense publique, de sorte que personne ne pouvoit les entendre ni les arranger; que si le salpêtre avoit été acheté comme à l'ordinaire, le public auroit su chaque année à combien cette dépense se montoit, & la Compagnie des Indes, ainsi qu'une grande partie de la Nation, auroit économisé la somme considérable que coûte l'intérêt de l'argent, d'autant plus que l'intérêt même de l'année 1779 est encore dû à la Compagnie. — Le Lord North s'éleva pour justifier la conduite du Bureau de l'Artillerie, & parla ainsi : Quoique je ne sois point membre de ce Bureau, & que je ne me flatte pas d'être aussi instruit de ce qui s'y passe que ceux qui sont attachés à ce département, je demande la permission à la Chambre de lui dire ce que je pense sur cette affaire. La Compagnie des

16 Février 1782.

f

Indes étant obligée de fournir annuellement , à un prix convenu , une certaine quantité de salpêtre au Gouvernement , le Bureau de l'Artillerie , à qui il en falloit beaucoup , en a acheté d'elle pour six années d'avance & au-delà , c'est-à-dire , 3100 tonnes sur le pied de 300 tonnes par an. Je suis obligé de dire que relativement à ce marché , la Compagnie a manifesté beaucoup de zèle & d'attention pour le profit de la nation ; car , comme sa Charte devoit expirer en 1783 , elle n'a stipulé que jusqu'à ce tems le prix de la tonne de salpêtre , à 53 livres , & elle a promis de la donner après cette époque au prix le plus bas qu'elle pourroit. Je ne vois rien que de très-sage & de très-juste de la part de la Compagnie des Indes & du Bureau de l'Artillerie , dans un tems de guerre aussi étendue , & dans une circonstance où l'on avoit besoin de s'assurer la fourniture d'un article aussi nécessaire que le salpêtre. — Le Colonel Barré dit que toute cette affaire lui paroissoit tout-à-fait étrange & embrouillée. Je demande , poursuivait-il , au Lord North , à toute la Chambre , quelle est la quantité de salpêtre employée en 1776. En a-t-on employé 500 tonnes ? Non. La même quantité a-t-elle été stipulée en 1777 , en 1778 , en 1779 ? Non. La quantité de chacune de ces années n'a monté qu'à 200 tonnes , & ce n'est qu'en 1780 que le Bureau de l'Artillerie a stipulé pour 500 tonnes. Quelle est la raison de ce procédé ? Je n'en vois point d'autre que de cacher certains marchés que le Bureau de l'Artillerie connoît très-bien ; en un mot , de voler & de tromper le public. Depuis long-tems l'on se plaint que la poudre à canon faite avec ce salpêtre , est sans effet. L'Amiral Barrington l'a prouvé , & il a prétendu avec raison que ses boulets ne porteroient pas jusqu'à l'ennemi , tandis que ceux de l'ennemi alloient au-delà de ses vaisseaux. Enfin on a voulu faire des marchés avec certaines créatures du Gouvernement , l'argent de la Nation a été dé-

pensé follement; & , selon toute apparence , on étouffera toute espèce d'enquête publique. — M. Courtney prit la défense du Bureau de l'Artillerie au sujet de la poudre à canon. Selon lui , cet article , quoique d'une bonne qualité dans son principe , est susceptible d'être détérioré par une infinité de circonstances qui ne peuvent être à la charge de ce Bureau. Il ne seroit pas étonnant même que de la poudre qui n'auroit souffert aucun dommage , ne chassât pas le boulet aussi loin qu'elle le devoit , & c'est ce qui doit arriver toutes les fois que le Canonnier n'a pas donné à sa pièce l'élévation convenable. Pour achever de justifier le Bureau de l'Artillerie sur cet objet , il lut un article du Général Elliot , Gouverneur de Gibraltar. Cette lettre porte que lorsque l'Amiral Rodney arriva avec ses prises dans ce port , & fit l'épreuve de la poudre Angloise & Espagnole , en jettant des bombes , & que le résultat uniforme de ces épreuves fut entièrement à l'avantage de la poudre des Anglois. — M. Burke prétendit qu'il ne s'agissoit point d'examiner les bons ou mauvais effets de la poudre à canon , mais de savoir pourquoi on avoit acheté une si grande quantité de salpêtre , pourquoi on l'avoit payé si cher , & pourquoi il régnoit tant de confusion dans les estimations qui étoient produites à la Chambre à ce sujet. » J'ai , poursuivit-il , demandé au Lord North & aux personnes qui dirigent le Bureau de l'Artillerie , pourquoi on n'employoit tous les ans que deux cents tonnes de salpêtre , tandis qu'on en portoit cinq cents sur les estimations. A cela on m'a répondu que les 300 tonnes d'excédent étoient portées sur les dépenses de la marine , & que par conséquent on ne devoit point en faire mention dans un compte relatif à un autre département. Mais cette réponse n'est qu'un subterfuge pour escroquer l'argent de la Nation & embrouiller à dessein les comptes qui lui sont rendus. On devroit , au contraire , mettre la

totalité des articles sous leurs titres respectifs , afin que la Chambre pût voir d'un coup-d'œil , calculer & juger comment les dépenses ont été faites , quel est leur montant , & jusqu'à quel point les articles portent le caractère de l'exactitude & de la vérité. Mais on n'a rien fait de tout cela ; les articles ont été énoncés *in globo* ; il y en a plusieurs dont je suis persuadé qu'il seroit impossible de rendre aucun compte , & ceux qu'on a examinés étoient rédigés de manière à rendre l'enquête absolument inutile. — « Si les choses continuent sur ce pied , je ne serois point surpris que par la suite quelque'autre Parlement (car Dieu me préserve d'avoir une telle idée , de celui-ci ,) accordât implicitement tout ce qui lui seroit présenté par le premier Lord de la Trésorerie. Je ne serois pas plus étonné que quelque'autre premier Lord de la Trésorerie , de concert avec ce Parlement , ne parvînt de proche en proche à consommer le système de corruption & de vénalité , au point de supprimer toute espèce d'enquêtes & même de recherches , & de n'avoir qu'à produire des comptes pour leur donner toute l'autenticité requise , quelle que puisse être leur énormité ». — M. Burke fit ensuite une motion conçue en ces termes : « Souffrir qu'une somme de 242,000 liv. due à la Compagnie des Indes pour 3100 tonnes de salpêtre , s'accroisse sans la participation du Parlement , afin qu'il prévienne cet accroissement , ou qu'il fasse à tems les dispositions convenables pour y pourvoir , est une conduite blâmable & qui tend à tromper la Chambre ». — Le Lord North répondit , en rapportant l'affaire telle qu'elle s'est passée dans l'origine. Il a dit que le Bureau de l'Artillerie n'étoit point si blâmable , puisqu'il avoit présenté au Parlement un état de la dette aussi-tôt qu'on lui en avoit demandé le paiement.

Le 4 , la Chambre ayant renvoyé à un Comité l'affaire du thé de l'Inde , M. Burke se leva & la pria d'avoir égard à une pétition dont il étoit char-

gé de le part d'un Juif nommé Samuel Bohem. Ce malheureux, demouroit à Saint-Eustache depuis 1758, & durant tout cet espace de temps il a toujours évité de faire le moindre commerce avec les Ennemis de la Grande-Bretagne, & il n'a cessé de mener la conduite la plus honnête & la plus irréprochable. Cependant, à la prise de cette Isle par l'Amiral Rodney & le Général Vaughan, on s'est emparé de toute sa propriété, montant à une somme de 4000 l. st., & il a d'ailleurs essuyé des traitemens qui deshonorèrent les armes de la Grande-Bretagne & l'humanité en général. Je me contente dans ce moment-ci de présenter à la Chambre la substance de la pétition, le Suppliant se bornant à lui demander des secours que la justice & la compassion peuvent inspirer.

Le Secrétaire de la guerre s'éleva contre cette pétition, parce que l'affaire étoit d'une nature tout-à-fait particulière & que le fait n'étoit point prouvé; alléguant, que si la Chambre s'en occupoit, cela ouvreroit la porte à une munificence que toutes les bourses de la Nation ne pourroient pas soutenir, attendu qu'il surviendrait une infinité de plaintes semblables & non fondées contre nos Généraux & Amiraux absens.

Après plusieurs débats, la pétition du Juif fut mise sur le Bureau, & le Greffier en fit lecture à la Chambre. Ensuite le Secrétaire de la guerre dit, qu'il ne croyoit pas que la Chambre dût prendre connoissance de cette pétition, non pas qu'on ne dût être porté à soulager un homme dans la détresse, mais qu'il prioit la Chambre de considérer qu'elle n'avoit pas le droit de dépenser pour des motifs particuliers d'humanité l'argent de ses Constituans, qu'elle n'étoit que dépositaire de l'argent du Public, & qu'elle ne devoit en faire usage que pour des besoins nationaux & bien constatés.

Rien ne me satisfait davantage, répliqua M. Bar-

ke, que d'entendre parler d'économie dans l'emploi des fonds publics ; mais je suis bien fâché de voir cette maxime constitutionnelle appliquée si mal dans ce moment-ci. En effet, le Secrétaire de la guerre veut-il dire autre chose, sinon que s'il plaît à nos Généraux ou à nos Amiraux au-dehors de voler ou d'opprimer quelque particulier, la Chambre n'en doit pas prendre connoissance, parce que les exemples se multiplieroient au point que le Parlement ne seroit occupé que de ces sortes d'affaires. A Dieu ne plaise que la Chambre adopte jamais une pareille maxime ! La fortune peut ternir la gloire de nos armes, mais rien ne doit nous faire oublier l'honneur & l'humanité. Ces sentimens nous ont animés toutes les fois que nos Compatriotes au-dehors ont éprouvé de grandes calamités, soit par la famine, soit par les coups de vent ; nous avons même étendu nos générosités jusques sur les Errangers, & tout le monde sait, qu'après le tremblement de terre de Lisbonne, le Parlement fit passer aux infortunés habitans de cette Capitale la somme de cent mille livres sterling. Vous faut-il un exemple plus récent d'humanité & de générosité ? Je le tire de chez nos Ennemis même. M. de Bouillé, après avoir repris l'Isle de Saint-Eustache, a respecté la propriété de ses habitans, & a rendu au Gouverneur Cockburne tout ce qui lui appartenoit sur sa simple affirmation.

Plusieurs Membres appuyèrent l'opinion de M. Burke, & la Chambre nomma un Comité pour prendre cette affaire en considération.

La Chambre s'occupa ensuite des deux résolutions du Comité du premier Février, relativement aux Etats de l'Artillerie, & on proposa de renvoyer à un second Comité ces deux résolutions ; ce qui éleva de vifs débats.

M. Townsend dit que le marché pour le salpêtre avoit été fait par le Bureau de l'Artillerie avec M. Towson, Membre du Parlement, & l'un des Di-

recteurs de la Compagnie des Indes , & qu'on lui en avoit donné un prix bien au-dessus de celui que l'on donnoit à la Compagnie ; que par conséquent cette raison seule suffisoit pour engager les dépositaires de l'argent de la Nation à entendre une seconde fois les résolutions du Comité.

Le Lord North parut étonné qu'on voulût reculer une affaire aussi importante dans un temps où la Nation avoit sur les bras une guerre aussi étendue. Puis il ajouta : Je ne dirai rien sur l'article du salpêtre ; je me suis déjà assez expliqué sur ce chapitre avant le Comité. A l'égard des fortifications , comme je ne suis pas militaire , je ne puis point parler pertinemment du mérite de leur construction ; mais je crois , en général , qu'elles ont été faites à aussi bon compte qu'il est possible. J'observerai d'ailleurs que la Marine est le grand boulevard de la Nation en temps de guerre , & qu'en élevant des fortifications sur toutes les côtes où l'on présume que l'Ennemi peut descendre , c'est faciliter à nos vaisseaux les moyens de se porter plus librement dans les lieux où l'on croit devoir les envoyer. Pour revenir à l'article du salpêtre , je dirai que comme le marché fait entre le Bureau de l'Artillerie & M. Townson , est ce qui a éprouvé le plus d'opposition de la part de certains Membres de la Chambre , j'opine que cet article , qui ne monte pas à plus de 49,200 l. st. , soit extrait des Etats de l'Artillerie pour une Enquête future , & j'espère qu'après cela il n'y aura point de rapport du reste.

Après bien des débats , le renvoi à un second Comité fut rejeté à la pluralité de 122 voix contre 92.

Dans la Chambre haute il se prépare aussi des Enquêtes importantes.

Le Duc de Richmond informa la Chambre qu'il avoit reçu une lettre de M. Longman , l'un

des Loyalistes, sous la protection des troupes Britanniques, où il se plaint dans les termes les plus forts de la conduite du Lord Rawdon & des autres Officiers Anglois, relativement au Colonel Américain Isaac Haynes : comme cette lettre m'est parvenue, dit-il, par la voie d'un Secrétaire d'Etat, je suis persuadé que les Ministres sont parfaitement instruits de tous les détails de cette affaire, qui aura vraisemblablement les suites les plus fâcheuses pour les troupes, & exposera les amis de la G. B., d'autant plus qu'on s'attend à voir mettre à exécution les représailles dont nous sommes menacés par la Proclamation du Général Gréen. Je désirerois fort que les Ministres m'épargnassent la peine de faire une motion dans les règles ; sans quoi je me propose d'en faire une le 4 du mois prochain, tendante à ce que l'on mette sous les yeux de la Chambre les papiers nécessaires pour lui procurer les informations dont elle a besoin. — Le Lord Stormont répondit que comme il n'y avoit point de question en règle, il attendroit le jour indiqué. — Le Duc de Richmond reprenant la parole, dit qu'après une réquisition aussi honnête & aussi loyale que celle qu'il avoit faite, il étoit surpris de voir le Lord Stormont s'envelopper dans sa prérogative officielle, pour se dispenser de lui répondre ; qu'il viendrait un tems où ce Ministre ne tiendrait plus un pareil langage ; qu'il étoit un des Pilotes qui avoient conduit le vaisseau de l'Etat au milieu des écueils & des rochers, & que les passagers exerceroient leur droit de lui faire rendre compte de sa conduite. — Le Lord Stormont répliqua qu'il ne pensoit point que ce qui lui étoit échappé, pût désobliger le Duc de Richmond, qu'il ne s'étoit jamais couvert de sa prérogative officielle, & qu'il n'étoit point parvenu à sa place par l'influence de sa famille ou de ses liaisons, mais qu'il y avoit été conduit par la nature même de la carrière qu'il avoit

suivie. — Le Duc de Richmond releva encore ce que venoit de dire le Lord Stormont. — Il faut espérer, reprit-il, que ce Lord n'est pas aussi dépourvu de crédit qu'il prétend l'être ; parce que ce seroit un grand malheur pour la Nation qu'un Ministre revêtu d'une place si importante n'eût aucune espèce d'influence par sa famille ni par ses liaisons. — Le Lord Hillsborough lui répondit en ces termes : le Lord Stormont n'a certainement pas voulu dire qu'il fût sans crédit & sans influence, ses rares talens ; son expérience consommée, & la connoissance profonde qu'il a des affaires, ont dû au contraire lui donner une grande influence dans les Conseils, & un grand crédit sur l'esprit du Roi. En conséquence on ne peut prendre à la lettre les expressions du Ministre à ce sujet. Quant aux informations que l'on suppose parvenues d'Amérique relativement au jugement du Colonel Haynes, tout ce que je puis dire, c'est que pour mon compte il ne m'en est venu aucune, & je présume pouvoir assurer que tous les autres Ministres sont dans le même cas. Au surplus, il y auroit une sorte de cruauté de faire une enquête sur cette affaire en l'absence du brave & vertueux Lord Rawdon. Je supplie donc les Lords de ne point laisser transpirer dans le Public aucuns bruits défavorables à un jeune homme aussi estimable, il est actuellement en Irlande avec sa famille, mais il ne tardera pas à revenir ici, & j'ose espérer que l'on ne commencera point l'enquête avant son retour. — Le Duc de Richmond déclara qu'il étoit bien éloigné de vouloir attaquer la réputation du Lord Rawdon, mais que comme ce Lord avoit été à Londres, les Ministres pouvoient avoir reçu de lui des informations officielles ou non. — Le Duc de Chandos informa aussi la Chambre qu'il se proposoit de demander une enquête sur les causes de la réduction d'York-

Town. — Le Lord Stormont convint que l'enquête étoit juste , & il déclara que si elle décéloit quelque coupable , fût-ce son propre frere , il ne s'opposeroit point à sa punition. — La Chambre s'ajourna au lundi 4 Février «.

L'Amiral Parker ayant refusé le Commandement de l'escadre destinée pour la mer du Nord , tant qu'il n'y auroit point de changement dans le Ministère , le Chevalier Lockart Ross & le Commodore Elliot sont actuellement sur les rangs pour ce poste ; mais on ignore auquel des deux il sera confié.

F R A N C E.

De VERSAILLES , le 12 Février.

LE Roi a nommé à l'Abbaye du Bec , Ordre de St. Benoît , Diocèse de Rouen , l'Evêque d'Autun ; & à l'Abbaye régulière de Villiers-la-Joye , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Sens , la Dame de la Tour-du-Pintaillades.

Le 27 du mois dernier , LL. MM. & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du Marquis de Castellanne-Norante , avec Mademoiselle de Saumery.

En parlant dans le dernier Numéro du bal paré & du bal masqué que le Corps des Gardes du Corps du Roi donna , le 30 du mois dernier , à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Dauphin , & de la satisfaction de LL. MM. , nous avons dit que la Reine fit l'honneur au Corps de danser la première contre-danse avec l'un des Gardes-du-Corps du Roi , nous ajouterons que c'est

M. Dumoret de Tarbes , de la Compagnie de Noailles , qui a eu l'honneur d'être nommé par S. M. pour ouvrir le bal paré avec Elle.

Le premier de ce mois , veille de la Purification , l'Université de Paris , ayant à sa tête le sieur Charbonnet , Recteur , a eu l'honneur de présenter à L. M. & à Monseigneur le Dauphin , le cierge de la Chandeléur , suivant l'usage.

Le 4 , la Chambre de Madame Comtesse d'Artois , a fait chanter un *Te Deum* en musique de la composition du sieur Floquet en action de grâce de la convalescence de cette Princesse , dans l'Eglise royale & paroissiale de Saint-Louis ; l'Evêque de Bayeux son Premier Aumônier , a officié pontificalement.

De PARIS , le 12 Février.

LES dernières lettres d'Angleterre ne parlent point de la rentrée de l'Amiral Rodney & de son escadre , mais les nouvelles qu'elles en donnent ne sont que du 19 Janvier dernier ; il avoit essuyé alors de très-gros tems ; & les tempêtes qui se sont succédées ensuite ont pu lui faire beaucoup de mal ; les lettres de nos ports font mention de plusieurs orages & de nombre de vaisseaux ennemis qui ont été très-maltraités.

» On a essuyé sur cette côte , écrit - on de Morlaix en date du 24 Février , une tempête des plus affreuses & des plus longues qu'on ait jamais vue. Un vaisseau

Anglois à trois ponts a pensé échouer sur Ouessant, & n'a échappé qu'à force de voiles & en courant les plus grands risques. Sept à huit autres vaisseaux de ligne de la même Nation ont été assalés entre la côte de Penmarck & Ouessant. Ils ne se sont relevés qu'avec des peines infinies ; si la mer eût monté alors , ils auroient échoué à la côte. Ils doivent avoir infiniment souffert. Il y a apparence que c'est la division de l'Amiral Rodney ; les Anglois n'ont pas, dans ce moment, d'autres vaisseaux en mer ; & ceux-ci partis le 14 Janvier, contrariés par les vents & la mer, ayant été vus le 19 par la latitude 46, longitude 11, sont vraisemblablement ceux que les tempêtes ont amenés près de nos côtes & si fort maltraités. Il est difficile en ce cas qu'ils n'aient pas été forcés de regagner leurs ports ; & alors il est vraisemblable que l'escadre de M. de Guichen partira encore avant Rodney.

D'après quelques lettres de nos ports, le bruit a couru qu'il étoit entré à la Havane un bâtiment venant des Antilles, qui rapporte que M. de Grasse s'étoit porté à la Barbade où il bloquoit 8 vaisseaux de l'escadre de l'Amiral Hood & 50 autres petits bâtimens qui ne pouvoient lui échapper. On ne rapporte ici cette nouvelle que parce qu'il ne faut pas négliger les moindres bruits ; mais il ne paroît guère vraisemblable que l'Amiral Hood ait divisé ses forces qui sont déjà si inférieures aux nôtres. On est persuadé cependant que M. de Grasse ne sera pas resté dans l'inaction, & que de concert avec le Marquis de Bouillé, il aura tenté quelque opération importante ; on fait que lorsqu'il est parti de l'Amérique

septentrionale pour retourner aux Antilles ; il avoit des projets qu'il y a sans doute exécutés.

M. de Vaudreuil doit être actuellement arrivé aux Isles ; on a lieu de croire que la plupart des transports du convoi de Brest dont on n'a point de nouvelles, sont avec lui ou avec la *Néréide*.

» Le feu de nos batteries , écrit-on de Mahon en date du 18 Janvier , s'est soutenu jusqu'au 11 avec la même vivacité , & l'effet qui en est résulté , est aujourd'hui très-marqué. Les Forts , qui auparavant formoient un aspect formidable , & l'on pourroit dire magnifique , ressemblent actuellement à des maisons qui tombent en ruine. Le Général Murray avoit d'abord assez bien répondu à notre feu. Mais en moins de deux jours , il fut obligé de se retirer dans les casernes , & ce n'est que de nuit qu'il ose reparoitre & nous jeter quelques bombes. Un tems affreux qui se déclara le 11 , éloigna toute la marine & fit périr , dans la cale d'Alcofar , quelques bâtimens qui s'y étoient réfugiés. Ce même tems fut cause que pendant trois jours notre canonnade se ralentit ; mais elle recommença le 15 avec plus de violence , au point que nos bombes mirent le feu aux différens amas de munitions que les ennemis avoient rassemblés pour le service de leurs batteries. A juger par l'explosion , elle a dû causer de grands dommages. Le même jour , nous vîmes un violent incendie dans la partie du Fort où l'on suppose que sont les Magasins de vivres ; à l'odeur de la fumée que le vent renvoyoit sur nous , nous avons véritablement reconnu que ce feu consumoit de l'huile , de la viande salée , &c. Il a duré 60 heures , à-peu-près de la même force , & hier , à 11 heures du soir , il reprit avec encore plus de violence. La colonne de flamme qui s'élevoit du milieu du Fort , le feu de nos canons ,

celui des mortiers , les bombes que lancées de part & d'autre l'on voyoit en l'air , s'élancer , tomber ensuite , & éclater avec fracas , formoient le plus grand & le plus terrible des spectacles. — Les déserteurs nous apprennent que pendant les premiers jours de notre canonade , à laquelle le Commandant a jugé à propos de répondre , nous lui avons tué 12 ou 13 hommes , outre un très-grand nombre d'autres qui ont été blessés. Ceux qui le sont grièvement ont été placés dans les casernes ; les autres occupent l'Hopital ordinaire , où ils ne sont pas à l'abri des bombes. Mais ils sont fort à plaindre , parce qu'ils manquent principalement de médicamens. Le Commandant a défendu à ses soldats de se montrer pendant le jour. Il tient tout son monde enfermé dans les casernes ; & ce n'est que la nuit qu'il leur permet de sortir & de riposter tant bien que mal à notre feu. — On travaille à l'établissement de nouvelles batteries , qui seront principalement dirigées contre le Fort Marlborough. Il semble que c'est ce Fort qu'on veut emporter avant tous les autres. Nos approches ont été un peu retardées par la crainte des mines ; elles seront dans peu avancées ; alors on dressera des batteries à 50 & même à 40 toises de la place. — On parle d'une attaque qui sera décisive , & qui pourra avoir lieu dans quelques jours. J'ignore s'il y a quelque plan d'arrêté à cet égard. La perte que nous avons faite n'est rien en comparaison des Espagnols qui , plus nombreux & plus exposés , ont eu 22 hommes tués & 44 blessés depuis l'ouverture du siège. De notre côté , il n'y a qu'un seul Officier qui ait été légèrement blessé. — Le Général Murray promet à la garnison un prompt secours consistant seulement en 10,000 hommes. La confiance qu'il peut inspirer par des promesses si brillantes , ne tiendra pas contre les nouvelles batteries qui vont foudroyer la Place ; & le Fort Marlborough une

fois évacués , je ne vois pas qu'elle puisse tenir longtemps «.

Tous les bâtimens arrivés à Marseille confirment ces détails. Toutes les fortifications extérieures ont été ruinées par nos batteries ; les Anglois sont resserrés dans le donjon , & réduits aux casernes & aux ouvrages nouveaux qu'ils avoient faits derrière les anciens depuis le dernier siège. Leur feu ne va que la nuit , & ils ne peuvent le faire agir qu'en formant leurs batteries avec des tonneaux remplis de terre.

» Le Capitaine Berg , Suédois , ajoutent ces lettres , entré le 10 Janvier dans le Détroit , a dit avoir entendu une forte canonnade du côté de Gibraltar. Cette déposition a été confirmée par celle du Capitaine Boy Cornelis , qui , entré dans le Détroit le premier Janvier , & retenu par le calme pendant huit jours dans ces parages , n'a cessé d'entendre jour & nuit le bruit du canon & des bombes dans Gibraltar. — Le Capitaine Jean Hawson Ell , Danois , a déposé que le 10 Décembre dernier , à la hauteur du cap Finistère , il a aperçu un convoi qu'il croit Anglois , composé d'environ 20 bâtimens de commerce , escortés par deux frégates de la même Nation. — Le Capitaine Kandel a dit avoir été visité sur le cap de Gattes , par deux frégates Espagnoles. Il a ajouté qu'étant le 19 du courant à la hauteur du cap St-Martin , il a vu un convoi de 30 voiles , escortés par deux frégates «.

Il vient d'être fait , écrit-on de Toulon , quelque changement dans le commandement de nos frégates & corvettes. M. de Grasse du Bar a l'*Alceste* ; M. Thoron de la Röhne , l'*Aurere* ; le Chevalier de Vicilleville , l'*Iris* ; M. d'Arnaud , la *Surveillante* ;

M. de Grasse Briçon, la *Blonde* ; M. du Seillans, la *Brune*. — Les vaisseaux le *Dictateur* & le *Suffisant* seront mis à la mer dans le courant de Février, & armés tout de suite. — Le convoi de Marseille pour les Antilles se prépare à partir ; on ne sait pas encore quelles seront les frégates chargées de l'escorter.

La frégate corsaire le *Robecq* commandée par le Capitaine Vanstabel, est arrivée à Dunkerque après avoir essuyé pendant sa croisière les coups de vent les plus terribles, & tous les accidens d'une tempête continuelle qui lui ont fait perdre 2 vaisseaux de la Jamaïque dont elle s'étoit emparée ; les seules prises qu'elle ait pu ramener en France, sont le *Squif*, bâtiment Anglois chargé de morue & d'huile de poisson arrivé à Fécamp, & le *Harriot*, brigantin Anglois de 170 tonneaux doublé en cuivre, allant de Liverpool à la Jamaïque, chargé de vivres & approvisionnement, allant à Morlaix.

La *Balcine*, flûte du Roi, commandée par M. le Scan, Lieutenant de frégate dans la rencontre qui eut lieu le 12 Décembre dernier entre le convoi sorti de Brest & les 12 vaisseaux de ligne Anglois aux ordres de l'Amiral Kenpenfeld, mérite d'être connue.

La flotte couroit bas-bord amure, le vent au sud, le cap à l'O. quart S. O. La *Baleine* se trouvoit dans la partie la plus sud du convoi, très-près du vaisseau l'*Actif*. A midi & demi, ce vaisseau a tiré un coup de canon à boulet, & aussitôt sa

volée sur un vaisseau qui a répondu par la même, en arborant pavillon Anglois, ainsi que 11 autres qui le suivoient. L'*Atif* forçant de voile en arrivant & tirant toujours, a obligé le vaisseau qu'il avoit attrapé de brasser acculer pour le laisser passer. — Alors les Anglois ne se sont occupés qu'à tirer sur le peloton de bâtimens qui se trouvoit à bas-bord d'eux, afin de les faire amener; la *Baleine* reçut plusieurs coups dans ses voiles & dans son grément. Son brave & prudent Capitaine ne vit alors de salut que dans une manœuvre habile. De concert avec M. de Vaugirard, Lieutenant-Colonel, commandant le détachement de Royal-Rouffillon, qui voulut bien lui prêter du monde pour accélérer la manœuvre; il arriva entre le premier vaisseau Anglois & le second, malgré la volée que chacun lui tira avant qu'il fût entr'eux, & la mousqueterie qu'il essuya alors de leur dunette & de leur gaillard d'avant. Lorsqu'il eut pris l'aire pour passer, il pria M. de Vaugirard de faire descendre son monde, pour n'exposer personne sans nécessité, ce qu'il fit. Pour lui & M. Demartin, premier Lieutenant dans la Compagnie des Chasseurs, ils voulurent rester, disant qu'ils étoient faits pour courir les mêmes risques que ce brave Capitaine. — Lorsque la flûte fut dépassée, elle reçut encore la volée de chaque vaisseau, & cependant échappa, parce qu'heureusement les boulets ne portèrent que dans les voiles & dans le grément, excepté quatre dans le corps du bâtiment. Le fils du Capitaine frappé à la tête par un éclat, fut jetté sur le gaillard, mais sans être blessé. C'est le seul homme qui ait été frappé, quoique les boulets, tant ronds que ramés, soient de 42. La flûte rejoignit l'armée aussi-tôt, & est rentrée avec elle à Brest, où M. le Scan a été accueilli par le Commandant de la Marine, de la manière la plus distinguée. En effet, il est aisé de sentir qu'en se conduisant avec au-

tant de bravoure & de prudence , on réduira toujours au moins possible les pertes à craindre dans des circonstances aussi fâcheuses.

Sur le compte mis sous les yeux du Roi par le Ministre de la Marine , des services de M. Reynaud de Ville-Verd , Brigadier d'Infanterie , & qui a commandé à St-Domingue en sa qualité de Lieutenant au Gouvernement général des isles Françoises de l'Amérique sous le vent ; S. M. lui a fait expédier un ordre , portant qu'étant satisfaite des services que M. Reynaud de Ville-Verd a rendus dans cette place , elle veut & entend qu'il retourne à St-Domingue pour en reprendre les fonctions. Sur le compte rendu également par le Ministre de la Guerre , des services de M. Reynaud , ainsi que des témoignages avantageux qui ont été rendus de la conduite distinguée qu'il a tenu pendant près de vingt ans qu'il a été employé dans les fonctions principales de l'administration militaire de St-Domingue , S. M. pour lui donner une marque particulière de sa satisfaction , a bien voulu lui accorder une pension de 4000 liv. en attendant un Gouvernement de son grade.

Les Religieux du Mont Saint-Martin, Ordre de Prémontré , Seigneurs de la Paroisse de Bonny , Subdélégation de Saint-Quentin , viennent de faire ouvrir un puits de cette Paroisse qui avoit été comblé anciennement. Leur intention étoit d'en rendre l'usage aux habitans. En fouillant le fond du puits ,

les ouvriers y ont trouvé un squelette d'homme , & dessous plusieurs pieces de fausse monnoie , telles que de six livres & de trente sols , du Règne de Louis XIV. On présume que ce squelette est le cadavre de quelque faux-monoyeur qui se sera précipité dans le puits avec ce qu'il avoit de fausse monnoie , pour se soustraire aux poursuites judiciaires & à la peine prononcée par la Loi.

Anne-Mathurine-Agarthe de Vassé , Comtesse de Jeuffroy , est morte à Loche en Tourraine dans la 31e. année de son âge.

M. Bourguignon Danville , Membre de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres , & l'un des plus célèbres Géographes qui aient existé , est mort le 28 du mois dernier.

Les Numéros sortis au tirage de la Loterie Royale de France du premier de ce mois , sont : 55 , 20 , 24 , 90 & 13.

De BRUXELLES , le 12 Février.

LES lettres circulaires de l'Empereur , en date du 12 Novembre dernier , par lesquelles il accorde aux Protestans le libre exercice de leur Religion , avoient été expédiées dans le tems à tous les Tribunaux de ces Provinces ; mais ils ne les y avoient pas encore publiées ; ce délai sembloit supposer des obstacles , on attendoit quelle seroit la décision de S. M. I. à cet égard , elle a été connue avec les nouveaux ordres arrivés de Vienne , qui ont donné lieu à la déclara-

tion suivante de notre Gouvernement adressée aux Cours de Justice & aux autres Officiers civils.

Marie-Christine, &c. &c. &c. Albert, par nos Lettres-Circulaires du 12 Novembre, nous vous avons informés des points résolus par l'Empereur au sujet de la tolérance-civile à observer dans ses Etats. S. M. ayant donné depuis les déclarations & les explications qui suivent, nous vous en donnons patt, afin qu'elles soient de même ponctuellement observées. Les sujets catholiques pourront bâtir une Ecole & une Eglise de la maniere exprimée dans les Lettres-Circulaires précédentes, dès qu'ils seront au nombre de cent familles, quoique celles-ci ne se trouvaient pas dans l'endroit où il s'agira de faire ce bâtiment; mais qu'une partie d'elles demeurent à quelques lieues de cet endroit ou de celui dans lequel se trouveront leurs Ministres; ceux qui demeurent à une plus grande distance, pourront néanmoins se rendre à l'Eglise Protestante la plus prochaine, pourvu qu'elle soit située sous la domination de S. M. Les Protestans ne pourront, sans peine grave, empêcher que, lorsque l'un ou l'autre des malades de leur Communion demanderoit des Prêtres Catholiques, ceux-ci n'y soient appelés. Les enterremens des Catholiques pourront se faire ouvertement & avec l'assistance de leurs Ministres. La connoissance des cas contentieux entre Protestans sur des objets relatifs à leur Religion, est réservée aux Juges ordinaires, qui devront assumer un ou plusieurs Ministres Théologiens de cette Religion, & décider les différens d'après les principes de la Religion Protestante, sauf toujours le recours aux Tribunaux supérieurs. Tous les enfans, tant filles que garçons, d'un pere Catholique & d'une mere Protestante, seront élevés dans la Religion Catholique; ce qui doit être considéré comme une

prérrogative de la Religion dominante : mais lorsque le pere sera Protestant & la mere Catholique, les garçons suivront la religion du pere, & les filles celle de la mere. Si ceux qui, par l'article V des Lettres-Circulaires du 12 Novembre sont autorisés à accorder des Dispenses y mentionnées trouvent des doutes dans les cas pour lesquels on s'adressera à eux à cette fin, ils pourront dans chaque cas exposer ces doutes au Gouvernement, qui leur fera parvenir les directions convenables.

On apprend de la Haye que le Duc de la Vauguyon y est arrivé le 29 du mois dernier. On y attendoit dans peu M. de Markow que l'Impératrice de Russie a nommé son Ministre pour seconder le Prince de Gallitzin. On n'apprend rien d'ultérieur relativement à une négociation d'une paix particulière de la République avec l'Angleterre, ou d'une alliance avec la France; les Etats-Généraux ont ordonné un jour de jeûne solennel, de prières & d'actions de grâces qui est fixé au 27 de ce mois. On espère qu'à cette époque les irrésolutions seront finies, & qu'il y aura quelque chose de réglé sur ces grands objets qui fixent l'attention de l'Europe & les délibérations de L. H. P. Elles ont arrêté de mettre en commission cette année 3 vaisseaux de 70 canons, 19 de 60, onze de 50, neuf de 40 à 44, treize de 36, quatorze de 20, 5 cutters, 6 yachts d'avis, 6 navires de garde, 33 gardes-côtes, & un vaisseau hospital; les équipages qu'ils emploient seront de 25,300 hommes.

« M. de Saint-Saphorien, ajoutent les lettres de la

Haye ; Envoyé extraordinaire de Danemarck , a présenté aux Etats-Généraux un Mémoire dans lequel il réclame , au nom du Roi son Maître , 2 vaisseaux de la Compagnie des Indes Orientales , de Danemarck , la *Sophie Frédérique* & la *Copenhague* , qui à leur retour des Indes entrèrent , l'un le 5 Juillet , & l'autre le 1er. Mai 1781 , au cap de Bonne-Espérance , où ils furent retenus. On a écrit à la vérité qu'ils seroient relâchés en Octobre de la même année ; mais ils n'en auront pas moins eu , sans dédommagement peut-être , un retard de 3 mois pour l'un & de 5 pour l'autre. Ce Mémoire , accepté par les Députés des Province de Hollande & de Zélande , sera transmis , pour y faire droit , aux Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales de la République «.

PRÉCIS DES GAZETTES ANG. du 6 Février.

Le Lieutenant Sevecold , l'un des Officiers du *Jason* , arrivé dans la soirée du 2 Février au Bureau de l'Amirauté , a informé que le *Jason* étoit à l'ancre dans la Sound de Plymouth. Ce Vaisseau a mis à la voile de l'Isle Sainte-Hélène , le 2 Novembre , de concert avec le *Romney* , ayant sous leur convoi deux vaisseaux de la Compagnie , & cinq prises Hollandoises. Le *Jason* s'est séparé du convoi le 25 Janvier. Le 28 il a rencontré un vaisseau de la Compagnie , nommé le *Prime* , qu'il a laissé à l'ouvert de la Manche , faisant beaucoup de voies d'eau. On craint qu'il ne puisse pas arriver en Angleterre. — D'après les ordres du Commodore , tout le convoi mit à la voile de Sainte-Hélène , quand il eut fait transporter son pavillon à bord de la *Diane*. En entrant dans les eaux de l'Europe , le Commodore avoit déjà rejoint le convoi , & l'informa que son intention étoit de se rendre à Lisbonne. — Le Lord Hillsborough a reçu le même jour , par un aviso , des dépêches du Commodore Johnstone ; mais elles ne contiennent que le journal de la croisière.

Un bâtiment neutre parti de New-York le premier Janvier, a envoyé le 12 de Douvres, où il a relâché, des dépêches pour le Lord Germaine. Au départ de ce bâtiment, il n'y avoit aucun vaisseau de guerre, & tous les Marchands s'étoient rendus à Charles-Town, pour profiter du convoi qui devoit partir incessamment pour l'Angleterre. — La frégate du Roi la *Persévérance* a envoyé à New-York un cutter françois, commandé par M. de Chabout : il est percé pour 18 canons, avec 124 hommes d'équipage.

Les Généraux Américains Gréen & Hayte ont publié un Edit, par lequel le Congrès accorde une amnistie générale à tous ceux qui ont prêté serment d'allégeance pendant la marche du Général Cornwallis en Virginie. L'effet de cet Edit a été de rétablir les mêmes rapports qui existoient précédemment entre les habitans & les troupes Américaines.

Le bruit court que l'Amiral Hood ayant rencontré M. de Grasse, s'est trouvé obligé d'accepter le combat. On n'avoit encore aucun détail sur cette nouvelle hier au soir.

Plusieurs Gazettes affirment que le Lord Germaine a remis au Roi les Sceaux de son département. On dit de plus, que ce Lord sera bientôt reçu dans la Chambre des Pairs, & que toutes les affaires relatives à l'Amérique seront expédiées par le Comte Hillsborough.

On dit que le Général Arnold doit retourner en Amérique, & qu'il aura le commandement des Loyalistes.

» On vient enfin d'apprendre, écrit-on de Kingston dans la Jamaïque le 27 Novembre, le triste sort du Capitaine Brown, qui revenoit de Rattan sur un schooner avec plusieurs Officiers & Soldats du 60e Régiment ; peu de tems après avoir quitté cette Isle, ils découvrirent une petite chaloupe, à bord de laquelle étoient plusieurs Espagnols, qui demandèrent instamment d'être

pris à bord , prétendant avoir été jettés par le vent au large de la côte , & assurant qu'ils se trouvoient dans la plus grande détresse. L'équipage prit intérêt à leur position , & on consentit à les sauver. Mais ceux-ci , après avoir gagné la confiance du Capitaine , profitèrent de la première occasion pour tout massacrer , à l'exception d'une femme & d'un enfant qu'ils renvoyèrent dans un canot au gré de la dérive. On sait qu'ils ont fait route vers les côtes de la Havane. — » Un bâtiment françois pris par le *Jupiter* de 50 canons , l'un des vaisseaux de l'escadre du Commodore Johnstone , a mouillé le 22 Novembre au Port-Royal. Ce bâtiment est chargé en grande partie de munitions navales ; il a été enlevé à la hauteur de l'Isle de Sainte-Hélène , dans la traversée aux Isles Bourbon «.

L'*Europa* , de 64 , écrit-on de Portsmouth le 3 de ce mois , vient d'arriver de New-York ; avec la nouvelle que peu de jours avant son départ d'Amérique , plusieurs vaisseaux de ligne & quelques frégates avoient mis à la voile pour une expédition secrète. — » L'escadre & le convoi sont toujours ici , & attendent de nouveaux ordres de la Cour «.

Le *Duke* , de 98 , le *Vaillant* , de 74 , le *Medway* , de 60 , la *Prudente* , de 36 , l'*Arethuse* , de 38 , le *Monsieur* , de 40 , & le *Recovery* , de 32 , sont arrivés de Portsmouth à Plymouth. — Un petit bâtiment de l'escadre de Johnstone y est aussi arrivé. — » Le *Jason* a rapporté pour 50,000 liv. d'or en barres , qui ont été trouvées à bord d'une prise Hollandoise. — » Les crache-feu que l'on met sous les gaillards ayant été reconnus être de la plus grande utilité sur les cutters , l'Amirauté a ordonné qu'à l'avenir toutes les frégates en auroient aussi «. — » Le 28 Janvier , les Officiers François qui ont fait naufrage dernièrement , se sont rendus à Tavistock sur leur parole.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG, le 11 Janvier.

Les liaisons qui se sont formées entre cet Empire & la Crimée, depuis la paix de Kainardgi se raffermissent & s'étendent journellement. Le Khan actuel envoie ici une nouvelle Ambassade, qui est déjà partie de Caffa, & que l'on attend incessamment. On se flatte que nos relations avec cet Etat, qui nous doit son indépendance, nous procureront, à la longue, la domination sur la mer Noire, & nous assureront une communication par la Méditerranée avec le reste de l'Europe.

Les vues de notre Cour tendent à nous assurer également de la mer Caspienne, par des établissemens fixes sur les bords occidentaux de ce grand lac. Il y a plus d'un an qu'on travailloit en silence à Astracan, aux préparatifs d'une expédition sur cette mer; on apprend aujourd'hui que les navires qui

23 Février 1782.

8

en sont chargés ont mis à la voile , avec un nombre suffisant de troupes pour se porter de l'embouchure du Volga dans les Provinces Persannes de Shiivan & de Ghilan , & y prendre possession des Villes de Baku & d'Astara. C'est peut être à cause de cette expédition qui n'est pas sans dangers par les difficultés que peuvent présenter la navigation , & l'état de trouble dans lequel la Perse est plongée , que l'on a dit que le Général Prince Potemkin devoit se rendre à son Gouvernement d'Astracan.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE, le 19 Janvier.

LE Roi vient de lever la défense faite le 2 Octobre 1772 , d'exporter des chevaux de Norwège en Suède.

Les bâtimens de la Compagnie Asiatique , le *Disco* , Capitaine Junge , & le *Frederics-nagor* , Capitaine Wilhelm , destinés pour Tranquebar , sont partis d'ici le 15 de ce mois.

L'année dernière , il y a eu dans l'Evêché de Christianland en Norwège , 4075 baptêmes , 955 mariages & 2427 morts ; & dans l'Evêché de Drontheim 3783 baptêmes , 1247 mariages & 3551 morts.

On a compté hier dans le Sund 12 bâtimens Danois , destinés pour les Indes Occidentales , & un autre pour la Méditerranée.

S U È D E.

De STOCKHOLM, le 20 Janvier.

Le Roi vient de créer Chevaliers de l'Ordre Royal de l'Épée, plusieurs Officiers Suédois de terre & de mer qui sont au service de France, & qui s'y sont conduits avec la plus grande distinction, tant dans la baie de Praya avec M. le Commandeur de Suffren, que dans la Virginie & la baie de Chésapéak avec MM. de Rochambeau & de Grasse.

La nouvelle grossesse de la Reine ne paroît plus douteuse, le bruit s'en sourient & se confirme; on dit même que sous quelques jours elle sera déclarée à la Cour.

Pierre-Chrysostôme d'Usson de Bonnac, Comte d'Usson, Mestre-de-Camp au service de S. M. T. C. & son Ambassadeur auprès du Roi, est mort ce matin, il avoit été attaqué le 16 d'un coup d'apoplexie, au moment qu'il alloit sortir pour tenir une conférence avec le Comte de Scheffer, premier Ministre d'Etat. Ce Ministre étoit né le 30 Juin 1724 à Constantinople où son pere étoit Ambassadeur de France. Il est généralement regretté ici.

A L L E M A G N E.

De VIENNE, le 24 Janvier.

LA grande affaire de la suppression de

plusieurs Couvens de Religieux des deux sexes est enfin terminée ; c'est hier que les Commissaires chargés de cette opération se sont rendus dans les Monastères de cette Résidence quelques jours auparavant , il en étoit parti d'autres pour se rendre dans les endroits où se trouvent situés ceux qui sont compris dans cette suppression ; le nombre total est de 50 , tant Carmes que Chartreux , Camaldules , Hermites , &c. L'Ordonnance qui leur a été signifiée est du 12 de ce mois & conçue ainsi :

I. Toutes les Maisons Religieuses , Couvents ou Hospices de Chartreux , de Religieux de l'Ordre des Camaldules & des Hermites ou Freres du Bois , sont supprimés dès-à-présent ; de même que les Maisons Religieuses du Sexe , telles que les Carmélites , les Religieuses de Ste-Claire , les Capucines , & les Religieuses de l'Ordre de St-François. II. La suppression se fera de la manière suivante : A la réception du présent Ordre , le Gouvernement Provincial enverra un Commissaire de confiance , pourvu d'instructions & des lettres de créance nécessaires , avec une personne capable , choisie entre les Employés de la Chambre des Finances , dans chacun des Couvents , qui , en observant toujours la plus grande discrétion , & usant de toute la douceur possible , leur notifiera que dès-à-présent , aucun ou aucune des Novices qui s'y trouvent actuellement , ne pourra être admis à faire Profession , sous peine de nullité de l'acte. III. En vertu des pleins-pouvoirs dont le Commissaire sera muni , on lui remettra les clefs de toutes les Caisses , Sacristies , Archives & Magasins ; & tout ce qui ne servira point à l'usage journalier dans l'Eglise & la maison , durant le tems que les Religieux ou Religieuses y resteront encore ,

sera annoté par ledit Commissaire & remis à un Officier séculier capable & fidèle , conformément à un état qui en sera dressé , & qui en tout cas pourra être affirmé par serment. Le même Employé devra fournir pareillement aux Religieux l'entretien nécessaire jusqu'au jour qu'ils se sépareront , ou qu'il en sera autrement disposé , en tenant compte de ses débours. IV. Dans le même acte , tous les Magistrats , Procureurs ou autres Economes , chargés des affaires temporelles & de l'administration de quelque partie que ce soit des biens-meubles & immeubles des couvents , de leurs Eglises , Chapelles , &c. seront tenus de prêter le serment expurgatoire , &c. V. Lesdits Commissaires ne doivent pas s'en laisser imposer par quelque clôture que ce soit , qui leur doit être ouverte en vertu de leurs pleins-pouvoirs & fonctions : ils doivent remplir leur commission avec dignité & décence ; & après qu'on aura exécuté la remise de tous les biens-meubles & immeubles , il doit être dressé un inventaire double , revêtu de toutes les formes légales , dont un Exemplaire sera déposé dans les archives provinciales , & l'autre envoyé à Vienne ; après quoi l'administration & l'économie de ces biens seront remises à la Chambre des Finances Impériales , afin que les Religieux & autres appartenans à l'Ordre , soient pourvus d'entretien jusqu'au paiement des pensions , comme ils en ont joui jusqu'ici , le tout néanmoins sans prodigalité , & sans exercer l'hospitalité envers les Etrangers. — VI. On laissera aux Religieux pour toujours tous les effets qui se trouveront dans leurs cellules , tels que livres , images , meubles , &c. On leur signifiera d'ailleurs : 1. Que ceux qui n'ont pas encore été admis à la profession , doivent quitter le Couvent pour toujours dans un délai de quatre semaines , en recevant la somme de 450 écus , outre laquelle ils pourront encore prendre avec eux toute la propriété particulière qui leur appartient ,

& les effets qu'ils ont apportés au Couvent. 2. Il est libre à tous les Religieux , revêtus de la Prêtrise ou de dignités plus élevées , comme aussi aux Supérieurs & Religieuses qualifiées de se retirer dans des Couvents étrangers de leur Ordre , hors des Etats de S. M. I. & R. ; pour lequel effet ils feront pourvus d'un passe-port & d'une somme pour faire le voyage , proportionnée à la distance des lieux , mais sans pension ultérieure. 3. Ceux qui préfèrent de passer dans un autre Ordre , jouiront d'un revenu additionnel de 150 florins ; mais s'ils veulent entrer dans les Freres de la Miséricorde ou dans les Religieux des Ecoles-Pies , il leur sera payé par la Chambre Impériale & Royale 300 florins tous les ans , comme il sera aussi payé 200 florins par an aux Religieuses qui passeront dans les Couvents de celles de Ste-Elisabeth. 4. Ceux qui entreront dans l'état séculier , jouiront annuellement de 300 florins , jusqu'à ce qu'ils soient pourvus d'un bénéfice : un Abbé des Chartreux aura annuellement 800 florins , jusqu'à ce qu'on lui ait conféré une Prébende. La dispense des Vœux , qui pourra être nécessaire (tant pour l'un que pour l'autre sexe) , appartiendra aux Supérieurs , qui sont d'ailleurs compétens. 5. Il est libre à chaque membre des Ordres Religieux d'hommes , de vivre désormais selon les règles de leur Institut dans d'autres Couvents , où on leur payera la pension qui leur a été assignée. 6. Les Religieux âgés & malades pourront rester , & l'on aura d'eux le soin convenable. 7. Les Religieuses professes qui ne voudront pas passer dans les Couvents d'un autre Ordre , pourront rester dans un Couvent qui leur sera assigné ; mais il leur sera prescrit par le Gouvernement provincial , de concert avec l'Ordinaire , une règle de vie pour le spirituel & le temporel ; & il leur sera donné un Préposé Ecclésiastique , comme aussi aux âgés & malades qui resteront dans les Couvents d'hommes ; lequel Préposé aura l'inspection

desdits Religieux & Religieuses, & jouira de 600 florins de pension par an. 8. Il sera dressé des listes des Hermites, afin qu'ils soient employés au service & aux fonctions domestiques des Eglises, ou soignés convenablement à leur âge & à leurs besoins.

9. Comme les Trésors des Eglises doivent être compris dans l'inventaire de chaque endroit, le Gouvernement provincial doit, après un examen & des recherches exactes parmi les Ecclésiastiques & les Séculiers, fournir des informations par lesquelles on puisse juger si la population de l'endroit exige que le Service divin soit continué dans les Eglises des Couvents supprimés ou non, pour qu'on puisse prendre des arrangemens ultérieurs à cet égard, &c.

Le 16 & le 17 de ce mois il y eut une assemblée des Etats du Comté de Presbourg, on y lut les divers Règlemens de S. M. I. concernant les Ecclésiastiques, non Catholiques & les Juifs auxquels il sera libre de vaquer à leurs affaires par-tout le pays. On y a aussi publié l'Edit de tolérance de l'Empereur.

On dit qu'un particulier s'étant permis de parler très-librement dans un café des changemens que l'Empereur fait dans ses Etats, fut arrêté dernièrement; mais que S. M. I. en ayant été instruite, a ordonné qu'il fût relâché sur-le-champ.

S. M. ayant fondé à Prague une Chaire pour enseigner la théorie de la navigation, M. François Zenner, Mathématicien l'a obtenue, & a commencé ses leçons le 14 de ce mois.

M. Jesjenak, noble Hongrois, établi à Presbourg, & Protestant de la Confession

d'Augsbourg a été élevé à la dignité de **Magnat du Royaume** ; c'est le premier **Protestant** qui , depuis bien long-tems , ait joui de cet honneur.

» Le 30 du mois dernier , écrit-on d'Hermanstadt en Transylvanie , il arriva auprès de Tomosch deux jeunes Valaques , richement habillés & suivis d'un domestique à cheval. Le Commis de la barrière leur ayant demandé leur passe-port qu'il ne purent présenter , les fit arrêter. Dans cette circonstance embarrassante , ils se firent connoître , en disant qu'ils étoient les fils du Prince Hospodar de la Valachie , qui se rendoient à Vienne pour se jeter aux pieds de l'Empereur. Bien-tôt après survint le Secrétaire intime du Prince , nommé M. de Raicewich , homme de lettres du plus grand mérite , qui réclama au nom de son maître ces deux jeunes voyageurs , dont l'un a 16 ans & l'autre 18. Mais comme ils ont refusé constamment de retourner sur leurs pas , on a informé la Cour de cet événement. On dit que ces deux jeunes Princes ont quitté secrettement leur patrie , dans le dessein de voyager , & qu'ils ont été entraînés à cette démarche par un de leurs valets-de-chambre , natif de Cronstadt , en Transylvanie.

De HAMBOURG , le 28 Janvier.

S'IL faut en croire nos papiers , les Cours de Suède & de Danemarck ne veulent , dit-on , accepter comme Membres de la Confédération de la neutralité armée , que des Puissances qui ayant un certain nombre de vaisseaux de guerre du second & du troisième rang , peuvent en cas d'attaque de la part des nations belligérantes , faire d'abord respecter leurs pavillons. Cette nou-

velle, si elle étoit vraie, reculeroit du moins jusqu'à nouvel arrangement, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'on fût convenu d'une compensation, l'accession crue ci-devant très-prochaine de quelque autre Puissance du Nord; mais on doute avec raison de ces oppositions. Des Puissances très-respectables sur terre, ont en main des moyens très-efficaces de se faire respecter par-tout; & il ne seroit pas étrange sans doute de voir punir sur un élément des vexations commises sur un autre, & dont on n'auroit point donné de satisfaction.

» On assure, écrit-on de Vienne, que l'Empereur a résolu de ne plus laisser exercer aux Evêques étrangers le droit de conférer des bénéfices dans l'étendue de ses Etats. Cette résolution priveroit l'Archevêque de Salzbourg, l'Evêque de Passau, & plusieurs autres Prélats dont les Diocèses sont contigus aux Etats de S. M. I., d'une grande partie de leur juridiction; mais il est plus sûr d'attendre que les intentions de l'Empereur soient publiques, que d'anticiper sur les événemens. — Les avantages qui résultent de l'idée de tolérance, se manifestent clairement dans toutes les parties de la domination Autrichienne, voisine des Etats Protestans. On les remarque sur-tout dans la Silésie; presque tous les paysans dans les montagnes de la partie de cette province qui appartient à S. M. I., sont de la Confession d'Augsbourg. Ils étoient obligés de faire 6 milles & de se rendre dans la Silésie Prussienne, pour faire leurs dévotions; aujourd'hui ils ont obtenu la permission de bâtir à Hillersdorf, à 3 milles de Neustadt, une Eglise & une Ecole. Un Marchand d'Hillersdorf a donné une maison pour servir à ce dernier usage, & on travaille à l'Eglise. — On prétend que cet Edit n'a pas été vu d'aussi

bon œil par la Noblesse Catholique en Hongrie ; on dit même que l'on a observé dans les assemblées de Comtés , quelques mouvemens à ce sujet ; mais ils n'opéreront aucun changement. La Noblesse craint aussi que la prérogative de s'assembler & de former un corps de cavalerie en tems de guerre ne soit abolie , comme inutile par la composition actuelle de l'état militaire. Cette réforme porteroit un grand coup à ses privilèges. Si elle a lieu & qu'il soit établi en Hongrie un état militaire réglé , l'établissement d'une contribution annuelle pour l'entretien des troupes en sera une suite nécessaire ».

On apprend de Ritzebutel que vers le milieu de ce mois 16 matelots de la frégate Angloise l'*Ariane* avoient déserté & pris la fuite , mais que des Cavaliers qu'on avoit envoyés à leur poursuite , ont eu le bonheur de les joindre & de les ramener à leur vaisseau.

» La disgrâce du Baron de Gorne , Ministre d'Etat , écrit-on de Berlin , paroît devoir avoir des suites fâcheuses. Il s'est trouvé que les fonds de la Compagnie de Commerce maritime , dont la direction étoit de son département , n'ont pas été employés en entier à leur destination , & qu'il y a un vuide dans la caisse. Le Tribunal de la Chambre a fait insérer , dans les feuilles de cette Ville , un avis par lequel le public est informé que le Roi ayant fait saisir , pour des raisons graves , tous les biens du Ministre d'Etat de Gorne , ceux qui ont entre les mains quelques effets ou papiers y appartenant , soit à titre de gage ou à quelqu'autre que ce soit , ou qui lui doivent de l'argent , sont tenus de les remettre , sauf leurs droits , au Tribunal de la Chambre Royale , sous peine du double , ainsi que de la perte de leur hypothèque. Il a été aussi nommé une Commission pour examiner ses papiers. On dit que M. de Gorne

avoit fait des acquisitions de terres considérables en Pologne ; & c'est apparemment pour éclaircir cette accusation qu'on s'est assuré de la personne de M. Aret , ci-devant Résident du Roi à Varsovie. En attendant , l'alarme qui s'étoit répandue parmi les intéressés de la Compagnie , s'est entièrement dissipée depuis que le Roi en a garanti le crédit «.

» Le Landgrave de Hesse Darmstadt , écrit-on de Darmstadt , dont on connoît l'attachement à la Cour de France , s'est signalé particulièrement à l'époque de la naissance de Monseigneur le Dauphin. Il a fait distribuer entr'autres , à Bouxviller , du pain & du vin à tous ceux qui se sont présentés à la Cour de son Château ; & pour que les pauvres pussent aussi participer de bon cœur à la joie générale , il leur a fait donner plus de 200 sacs de bled & autant de cordes de bois «.

I T A L I E.

De LIVOURNE , le 30 Janvier.

ON apprend de Naples que le 11 de ce mois , après minuit , on a senti une secousse de tremblement de terre qui a duré 6 secondes , sans causer aucun dommage.

Selon les lettres de Venise , le Comte & la Comtesse du Nord y sont arrivés le 18 de ce mois ; on leur a donné des fêtes superbes qui ont duré jusqu'au 25 qu'ils ont quitté cette ville ; le Sénat avoit destiné une somme de 60,000 ducats de banque pour cet effet ; ces illustres voyageurs ont pris leur route par Padoue , Ferrare & Bologne pour se rendre à Rome.

Le navire Russe le *Grand Constantin* qui

s'étoit rendu de Cherson sur la mer Noire à Marseille , avec des productions des rives du Pont Euxin , est revenu ici de Marseille avec des marchandises de France ; il a complété ici sa cargaison de nos denrées & de nos productions , & il se dispose à partir pour retourner à Cherson. Le succès de ce voyage peut déterminer d'autres Russes à en faire de pareils.

Deux frégates Françaises que nous avons vues précédemment croiser à la hauteur de ce port , se montrèrent encore ces jours derniers & passèrent la nuit à environ 6 milles en mer. Pendant cette même nuit le corsaire le *Fame* qui a conduit à Alger deux bâtimens de Marseille richement chargés , rentra dans notre port. Ce corsaire pour éviter les deux frégates , qui croisoient continuellement entre le cap Corse & l'isle de Gorgone , passa au levant de l'isle d'Elbe par le canal de Piombino , & ayant serré le plus près possible la côte , il réussit à tromper leur vigilance.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 11 Février.

Nos nouvelles de l'Amérique septentrionale se réduisent à peu de chose ; on n'en attend pas de fort importantes à présent que la campagne est finie sur le Continent. Tout ce qu'on nous apprend , ce sont quelques détails vagues destinés à nous rassurer

sur le fort de Charles-Town , où le Général Clinton a fait passer , dit-on , un renfort de 700 hommes de New Yorck , & où l'on prend toutes les précautions possibles pour mettre cette place en état de faire la plus longue résistance. Les flottes de bâtimens vivriers destinés pour la Caroline , & partis d'ici & d'Irlande , y ont mouillé heureusement ; le Comte de Dunmore qui s'étoit embarqué comme passager sur l'un de ces bâtimens , est arrivé à Charles-Town le 25 Décembre. On sait qu'il s'étoit mis en route , d'après l'espérance qu'on avoit de subjuguier la Virginie , dont il alloit prendre le gouvernement. Les spéculations de notre Cabinet ne se sont pas réalisées ; & le voyage du Lord Dunmore se trouve absolument inutile. Cependant l'expérience malheureuse que l'on fait depuis 5 ans de l'impossibilité de soumettre l'Amérique , ne produit aucun effet sur l'esprit de nos Ministres ; leur dessein est de faire de nouveaux efforts pendant la campagne prochaine , soit pour la ramener par la douceur , en lui offrant un plan de législation qui s'approche de ses idées , soit en employant la force. On lui proposera en conséquence un plan de réconciliation , & s'il est rejeté , on fera marcher contre elle une armée nombreuse. Les troupes Nationales destinées à former cette armée sont en partie embarquées ; & les auxiliaires qu'on attend incessamment seront réparés à leur arrivée sur les vaisseaux destinés pour cet effet. On at-

tend beaucoup plus de cette mesure qu'on ne le devroit peut être , après tout ce qui s'est passé. On ne manque pas de chercher des raisons pour la justifier , & on répète pour la centième fois que les Américains sont très mécontents de leurs Alliés avec lesquels ils ont vaincu à Yorck-Town ; mais la Nation fait à quoi s'en tenir sur ces assertions.

» Le Général Arnold , dit à cette occasion un de nos papiers , ne parle que de la facilité de réduire les Américains par la force. Ce transfuge assure que 16,000 hommes d'augmentation dans l'armée d'Amérique suffiroient pour cet objet ; il engage sa tête s'il ne réussit pas. Le Gouvernement qui croit tout ce qui le flatte , va acheter en Allemagne les hommes dont il a besoin pour réaliser ce projet. Il oublie qu'Hutchinson , Galloway & tant d'autres réfugiés , ont donné des conseils & proposé des plans semblables. Pour juger du fond que l'on doit faire sur les recrues étrangères , on devroit avoir toujours sous les yeux l'anecdote remarquable de Marc Habensden , Soldat Hessois. — Il avoit été pris par l'armée de Washington , avec deux brigades de sa nation. Les Américains les traitèrent avec tant de douceur , leur offrirent des terres & des secours , & leur représentèrent si bien le bonheur qu'ils avoient d'être faits prisonniers , que la plupart acceptèrent ces offres. Habersden fut même choisi comme un homme de résolution & d'habileté pour se glisser dans le camp ennemi , & y débaucher ses autres compatriotes. On lui rendit ses habits d'uniforme avec lesquels il rentra dans l'armée Britannique , & fit connoître à ses compatriotes les avantages que leur offroit le Congrès. Il acquitta enfin si bien de sa commission , qu'après avoir resté cinq mois dans l'armée Angloise , il déserta avec des compagnies

entières. Le Congrès le récompensa si bien, qu'il passe actuellement pour un des plus riches Planteurs de la Virginie ; cette politique renouvelée plusieurs fois, a tellement réussi à nos ennemis, qu'on a vu des recrues Allemandes désertir presque à leur arrivée en Amérique ; & c'est ainsi que les Etats-Unis peuplent leurs déserts à nos dépens. Sans en retirer aucun profit, nous renforçons nos ennemis.

Nous attendons avec anxiété des nouvelles des isles. Nous ignorons ce qu'est devenue l'escadre du Comte de Barras. Effrayés de la supériorité des François dans la Chésapeak, nous nous étions empressés de la diminuer à leur retour aux Antilles ; pour cet effet on avoit publié qu'en quittant l'Amérique, les 8 à 9 vaisseaux de ligne du Comte de Barras s'étoient séparés de M. de Grasse ; depuis ce tems on a su que le premier n'étoit point retourné à Rhode-Island ; & on commence à croire ce que l'on a dit plusieurs fois, que les François ayant de grands projets aux isles, & n'ayant rien à faire pendant cette saison dans l'Amérique septentrionale, avoient pris le parti de ne point diviser leurs forces & de les conduire toutes dans les mers sur lesquelles ils vouloient agir. On sait qu'ils font arrivés plusieurs jours avant l'Amiral Hood à leur destination, & il est à craindre qu'ils n'aient augmenté nos pertes.

» Le Comte de Grasse, dit un de nos papiers, quitta la baie de Chésapeak le 4 Novembre, avec 32 ou 37 vaisseaux de ligne. Sir Samuel Hood quitta

New-York le 10 Novembre avec 19 voiles. M. de Grasse arriva à la Martinique le 24 Novembre, après avoir reconnu, en passant, la baie de Gros-Islet de Ste-Lucie. Hood atteint la Barbade le 5 Décembre; deux vaisseaux s'étoient séparés de lui durant le trajet. La frégate l'*Hyenne*, Capitaine Thomson, fit voile de la Barbade le 23 Novembre, ayant 27 bâtimens sous son escorte; elle mouilla à Sainte-Lucie le 24, & amena à la garnison un renfort de 280 hommes; elle arriva à Saint-Christophe le 27 à dix heures du soir. Saint-Eustache avoit été surprise la nuit du 25, & s'étoit rendue le 26. Le Capitaine Thompson proposa le 28 au Général Fraser, campé alors sur la hauteur de Brimstone-Hill à Saint-Christophe, d'attaquer Saint-Eustache au milieu de la nuit avec 300 soldats. Le Général refusa les troupes avec raison; 300 hommes ne suffisoient pas. Le même nombre de François en avoit bien surpris & pris 700 des nôtres; mais il n'étoit pas à présumer que les François à leur tour se laissassent surprendre; & on ne devoit pas compter de trouver des dispositions en notre faveur de la part des habitans. La nuit du 29, l'*Hyenne* mit à la voile avec le convoi pour se sauver des forces supérieures que l'ennemi avoit à St-Eustache & à la Martinique, tandis que toutes celles de la Grande-Bretagne dans ces mers, montoient alors seulement à 6 frégates, 2 brigantins & un brûlot, éparpillés à la Barbade, à Sainte-Lucie & à Saint-Christophe.

Le sort de nos isles est assurément inquiétant; le bruit d'un combat entre le Comte de Grasse & l'Amiral Hood se soutient, & on attend avec impatience des nouvelles qui le détruisent ou qui nous en apportent le détail. On a de la peine à croire que l'Amiral ait osé s'exposer à une action avec des forces aussi inférieures que

les siennes. Pour justifier cette imprudence ; on dit que le Comte de Grasse ayant paru quelque tems devant la Barbade , disparut en faisant mine de menacer St-Christophe , que l'Amiral Hood essaya de s'y rendre , & que c'est dans ce trajet qu'il fut attaqué. Selon d'autres avis qui paroissent mieux fondés , & que les nouvelles particulières qui se sont vérifiées le plus souvent , rapportent aujourd'hui : M. de Barras avec 7 vaisseaux de ligne , a joint les Espagnols à la Havane , & les forces de France & d'Espagne combinées vont attaquer la Jamaïque pendant que les nôtres sont hors d'état de la secourir. M. d'Albert de St-Hipolyte avec cinq vaisseaux a été attaquer St-Christophe , & faire gagner à M. de Dillon sa gageure enregistrée à St Eustache , pendant que M. de Grasse avec 24 vaisseaux croise sur la Barbade pour empêcher Hood de porter des secours aux isles menacées. On ne fait encore que croire de ces nouvelles. Les dernières sur-tout donnent les plus vives inquiétudes ; en attendant on fait des vœux pour que l'Amiral Rodney ait continué sa route ; on se flatte ici qu'il l'a pu. Le 19 Janvier il fut aperçu de Scilly l'une des Sorlingues ; s'il a continué directement son voyage , sans chercher à reconnoître le port de Brest pour savoir si l'escadre Françoisse y étoit encore , comme on l'a dit , il aura pu s'avancer assez pour n'être pas exposé aux coups de vent qui se

sont fait sentir sur les mers depuis le 21 jusqu'au 27 du mois dernier ; comme il n'est point rentré dans nos ports , on présume qu'il n'a pas souffert assez pour retarder sa marche , il est à désirer qu'il arrive promptement & qu'il n'ait pas besoin , lorsqu'il sera à sa destination , de perdre un tems précieux à se réparer. Il a , dit-on , 14 vaisseaux ; si l'Amiral Hood n'a point essuyé de revers , Rodney trouvera encore 17 vaisseaux , qui , avec les siens , en feront 31. Cela ne nous donnera pas la supériorité que nos papiers ministériels nous assurent , puisque M. de Grasse , selon les plus modérés , en a 32 , & qu'il doit en avoir 37 , si , comme on a lieu de le croire , M. de Barras n'est point resté dans l'Amérique Septentrionale. Le *Triomphant* & le *Brave* partis avec M. de Vaudreuil , & qui doivent être arrivés , lui en feront 39 ; les 5 Espagnols partis de Cadix le 3 Janvier , sont fort près d'être rendus à leur destination , & peuvent avec ceux qui se trouvent à la Havane , porter l'escadre ennemie à un nombre infiniment supérieur. Nous comptons en envoyer encore 6 , mais ils ne sont pas prêts à se mettre en route ; & il est vraisemblable qu'il en est parti ou qu'il va en partir incessamment de Brest , pour remplacer le nombre qui étoit destiné pour cette station , & que les tempêtes ont forcé de rentrer.

Pendant que le Gouvernement s'occupe des moyens de continuer la guerre en Amé-

rique , la Nation fait des vœux pour sa cessation ; la ville de Bristol a arrêté une Requête au Roi pour cet effet ; cette Requête a été présentée au Parlement. Les motifs de cette ville sont fondés sur la décadence de son commerce aux Indes Occidentales , qui est la suite naturelle de nos pertes successives dans ces contrées.

La retraite du Lord George Germaine annoncée depuis si long-tems , est enfin effectuée ; M. Welbore Ellis , ci-devant Trésorier de la Marine , a été nommé Secrétaire d'Etat pour le département de l'Amérique ; & le Lord Avocat d'Ecosse lui succède dans sa place.

La séance du 7 dans les deux Chambres , a offert à la Nation un spectacle qu'elle n'avoit point encore eu. Toutes deux s'étoient assemblées pour une enquête , la première pour avoir des informations sur les causes de la perte de l'armée du Lord Cornwallis ; & les Communes , pour examiner la conduite du Lord Sandwich , & les causes auxquelles il faut attribuer l'infériorité & les disgrâces de notre marine dans toutes les parties du monde.

« Le 7 , le Comité d'Enquête sur les causes qui ont empêché nos opérations navales de réussir , s'étant formé dans la Chambre des Communes , M. Fox s'est levé & a dit : la lecture réfléchie des papiers qui sont sur le Bureau , m'a suggéré plusieurs observations importantes sur le système de l'Administration de notre marine. La première , c'est

que depuis plusieurs années , on n'a fait croiser aucunes frégates pour aller observer les mouvemens de l'ennemi dans le port de Brest. Cette négligence a été pour nous une source de disgrâces , en nous privant des connoissances nécessaires pour attaquer l'ennemi avec avantage , ou pour nous mettre à l'abri des coups qu'il nous ont portés. Les bévues & les fautes de l'Amirauté ne méritent pas moins l'animadversion de la Chambre. La dernière campagne seule offre tant de preuves de l'ineptie qui préside aux affaires de ce Département , que je n'ai que l'embarras du choix. Le Chevalier George Rodney instruit, par une dépêche, l'Amirauté du tems où les vaisseaux de Saint-Eustache & des Isles appareilleront sous convoi pour l'Angleterre. L'Amirauté reçoit cette dépêche le 25 Mars. Elle avoit certainement du tems de reste pour protéger cette flotte & l'empêcher de tomber entre les mains de l'ennemi. Et malgré un avis donné de si bonne-heure , la majeure partie de ce convoi a été prise les 2 & 3 Mai , par M. de la Motte-Piquet. Mais l'étonnement que doit produire cette circonstance est porté au comble , lorsqu'on apprend , comme en effet les papiers actuellement sur le Bureau le prouvent , que l'Amirauté voulant protéger les flottes de St-Eustache qui revenoient en Angleterre , a fait partir pour cet effet une escadre le 8 Mai , c'est à-dire , six ou sept jours après la prise de la partie la plus précieuse des bâtimens dont elles étoient composées. — Voici un autre trait à-peu-près de la même force sur la prévoyance de l'Amirauté. Il étoit question l'été dernier d'empêcher les escadres Française & Espagnole de se joindre. En conséquence on fait partir l'Amiral Darby. Mais à peine est-il à la mer , qu'il apprend par un bâtiment neutre que les François & les Espagnols réunis avec des forces considérables , sont à une certaine latitude. Comme les siennes étoient fort inférieures , il profite prudemment

de cet avis pour rentrer dans nos ports ; & voilà comme l'Administration remplit ses objets. Quant à la dernière affaire de l'Amiral Kempenfeldt & du départ de M. de Guichen avec un armement si redoutable , heureusement la Providence a bien voulu permettre que cet évènement ne fût pas aussi funeste pour nous que nous avions tout lieu de l'attendre. Mais sans le hasard qui nous a fait intercepter une partie des forces qui auroient dû détruire les nôtres , sans les vents & la mer qui ont empêché les François de poursuivre leur route , de quel désastre n'étions-nous pas menacés ? Nous aurions été trop heureux de n'avoir à déplorer que la perte de la Jamaïque , où notre gloire aux Indes Occidentales étoit pour jamais éclipsée. D'après ces faits ; je conclus l'incapacité absolue du premier Lord de l'Amirauté ; je veux délivrer ce Département d'un Chef sans activité , sans système & sans honneur ; je veux le remplacer par un homme animé de la passion du bien public , dont la conduite irréprochable annonce & garantisse le patriotisme & toute l'énergie d'une ame exercée à bien remplir tous ses devoirs. Je veux enfin couper le mal dans sa racine en écartant pour jamais le Lord Sandwich de la présence & des conseils de son Souverain. Mais pour mieux préparer la voie à un ouvrage aussi important , je crois devoir préalablement faire la motion suivante. — Qu'il paroît au Comité que les affaires de la Marine ont certainement été mal administrées dans le cours de l'année 1781. — Le Lord Mulgrave prit la défense du Comte de Sandwich. Selon lui M. Fox donne beaucoup trop d'importance au service qu'on peut attendre d'une frégate , pour savoir ce qui se passe dans les ports de l'ennemi. Il est impossible que ces bâtimens tiennent la mer en tout tems , & surtout pendant l'hiver , & ce moyen d'information est aussi dangereux qu'incertain. L'Administration , ajouta-t-il , a heu-

reusement des ressources plus efficaces, & les correspondances qu'elle entretient à ce sujet, sont à la fois plus expéditives & plus sûres. Quant à la prise des vaisseaux de St-Eustache par M. de la Motte-Piquet, cet événement ne peut être mis à la charge de l'Amirauté. Il est certain qu'elle avoit envoyé un convoi pour les protéger, & ce n'est pas la faute de ce Département, si des événemens imprévus ont empêché que nos vaisseaux de guerre n'arrivâssent à tems pour prévenir ce malheur. — Le Lord s'efforça aussi d'excuser l'Amirauté sur l'affaire de Kempenfeldt & la supériorité effrayante de l'escadre François aux ordres de M. de Guicheny; il prétendit à ce sujet qu'on n'avoit pu savoir le nombre des vaisseaux François avant leur départ, & il ajouta que quand on l'auroit su, il étoit impossible d'augmenter l'escadre de Kempenfeldt, parce qu'il n'y avoit pas d'autres vaisseaux prêts, & que le ravitaillement & la défense de nos Isles étoit un objet trop intéressant pour qu'on fît aucun détachement de l'escadre confiée à l'Amiral Rodney pour ce service. — Le Lord Howe prit ensuite la parole en faveur de la motion. Il convint avec le Lord Mulgrave, que les correspondances particulières devoient en général procurer des informations plus sûres & plus promptes que des frégates, mais que, lorsqu'il s'agissoit du départ d'une escadre ennemie, celles-ci pouvoient à leur tour en porter plus rapidement la nouvelle. Quant à l'affaire de l'Amiral Kempenfeldt, il demanda pourquoi, selon le propre aveu du Lord Mulgrave, il n'y avoit alors de vaisseaux en état que ceux de cet Amiral & de l'escadre de Rodney? Mais, ajouta-t-il, en admettant même cette excuse, pourquoi faire partir une escadre si inférieure à celle des François, qu'en cas de rencontre on eût dû s'estimer heureux qu'ils ne la prissent pas toute entière, — Le Lord North s'éleva avec feu contre la motion; il assura que jamais,

dans la dernière guerre, on n'avoit eu du merrein d'aussi bonne qualité, ni un aussi grand nombre de vaisseaux que depuis l'administration du Lord Sandwich qui s'étoit montré en tout point un véritable ami de la Nation. » Il n'est, dit-il, ni honnête ni juste de prononcer sur le mérite du Ministre, d'après quelques faits qui ne sont rien moins que prouvés. Quand à la motion actuelle, je la trouve si inconsciente & si peu motivée, qu'elle semble avoir été conçue & arrêtée avant la lecture des papiers qui sont sur le bureau. — A deux heures & demie après midi, la Chambre ayant été aux voix, la motion de M. Fox fut rejetée à la pluralité de 205 contre 103, & la Chambre s'ajourna au 11.

Le même jour, dans la Chambre Haute, lorsque le Duc de Chandos eut proposé pour le 11 un Comité d'Enquête sur la reddition de l'armée du Comte de Cornwallis, prisonnière des Etats-Unis, le Lord Stormont dit qu'il n'avoit point d'objection contre cette enquête en général; car, ajouta-t-il, je ne suppose point que le Duc de Chandos ait dessein d'entrâmer aucune affaire qui puisse retarder les opérations de la campagne prochaine, mais je m'oppose à une partie de la motion dans sa forme présente, & je demande qu'on en retranche ces mots : *comme prisonnière de guerre*, parce qu'ils tendent à reconnoître les Etats-Unis de l'Amérique, & je ne crois point que ce soit là son intention ni celle de la Chambre; en adoptant la question telle qu'elle est énoncée, elle trahiroit certainement les droits de la Nation. — Le Duc de Chandos répondit que sa proposition contenoit les propres termes de la reddition du Lord Cornwallis; que ce Lord s'étoit servi des mêmes expressions dans sa malheureuse capitulation. Deux armées entières, dit-il, rendues dans un si court espace de tems, sont une circonstance dont on ne trouve pas beaucoup d'exemples dans nos annales, & il seroit encore plus

étrange que deux faits de cette nature , se passassent sans aucune enquête de notre part ; si , comme je le desiré , ces malheurs ne proviennent que des hasards de la guerre , nous devons les supporter avec courage , mais s'ils ont été occasionnés par une mauvaise conduite , par de mauvais conseils ou par de mauvaises intentions , par des mesures mal concertées au-dedans & mal exécutées au-dehors , il est absolument nécessaire de donner une ample satisfaction à la Nation. En mettant ma proposition sous les yeux de la Chambre , je n'ai point cherché à employer des expressions qui me fussent particulières , j'ai adopté celles de la capitulation par laquelle le Commandant en chef des forces de S. M. représentant son Souverain , a trahi , s'il y a eu trahison de la part de quelqu'un , les droits de son pays , & a reconnu les Etats d'Amérique. Le Lord Stormont vient de parler d'une campagne prochaine , je voudrois bien savoir s'il a voulu dire qu'il y auroit une autre campagne en Amérique , peut-être avec la reddition d'une autre grande armée. — Le Lord Gower fut d'avis que l'enquête proposée étoit absolument nécessaire , & que les termes dans lesquels la motion étoit énoncée importoit peu à une affaire de si grande conséquence. — Le Duc de Grafton proposa d'éviter toute difficulté en insérant les mots : *soi-disant* les Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale. — Le Lord Chancelier opina que la question étoit très-bonne sans ces mots : *Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale* , & qu'en les laissant subsister la question étoit moins essentiellement vraie que si on les retranchoit ; qu'il s'agissoit de faire une enquête sur les causes de cette reddition ; que l'armée Angloise s'étoit rendue en partie aux Américains & en partie aux François , les soldats s'étant rendus aux premiers , la marine aux derniers ; qu'il falloit prendre des informations sur ce malheur en général , & que l'enquête devenoit partielle par la

forme

forme de la motion , que par conséquent il étoit d'avis qu'on supprimât les expressions qui tendoient à reconnoître l'indépendance de l'Amérique. — Le Lord Gower desira qu'on pût différer l'enquête , pour que le noble Lord qui y étoit le plus intéressé pût se préparer à répondre à toutes les questions qui pourroient lui être faites. — Le Lord Hillsborough dit qu'il ne connoissoit pas parfaitement les formes de la Chambre des Pairs , mais qu'il savoit que dans celle des Communes l'usage étoit de nommer d'abord le Comité , & ensuite de fixer le jour auquel il s'assembleroit ; qu'on pouvoit suivre cet usage dans l'affaire présente , & que , selon lui , c'étoit la meilleure manière de procéder. — Le Duc Chandos ayant alors proposé de nommer un Comité pour le 19 Février , le Lord Stormont dit qu'il étoit persuadé que l'enquête en question étoit nécessaire , mais qu'il croyoit qu'il y avoit bien des choses à dire sur le tems , le lieu , la forme & la manière de la faire ; qu'il n'attendoit pas de bons effets d'une enquête parlementaire , & qu'il espéroit que si on produisoit devant la Chambre quelque preuve tendante à charger une personne absente , on ne feroit rien qui pût affecter son honneur ou sa réputation jusqu'à ce qu'elle pût se présenter elle même. — Le Duc de Chandos fit alors d'autres motions qui furent remises au lundi 11.

La motion relative à la nomination du Lord George Germaine à une Pairie , occasionna de nouveaux débats très-vifs. Le Marquis de Carmarthen dit que le bruit couroit que ce Lord qui avoit subi une sentence plus honteuse que la mort , & dont il n'étoit pas purgé , étoit sur le point d'entrer dans la Chambre ; qu'il étoit bien éloigné de rien ôter à la prérogative de la Couronne , mais qu'il demandoit s'il n'y avoit pas moyen de s'adresser à S. M. pour empêcher que la Pairie ne fût ainsi avilie ; qu'en conséquence il proposoit de faire un

23 Février 1782.

h

arrêté , par lequel il seroit dit que c'est hautement déroger à l'honneur de cette Chambre que d'y introduire des personnes qui ont été dégradées , & dont la sentence n'est pas purgée. — Le Lord Denbigh dit que quatre ans après le Lord Germaine avoit été appelé à l'administration , & que c'étoit une preuve que S. M. pensoit différemment sur le compte d'une personne dont elle avoit besoin d'employer les talens ; que si le noble Marquis persistoit dans sa motion , il demandoit que la Chambre s'ajournât. — Le Marquis de Carmarthen répondit qu'il croyoit que S. M. , en admettant le Lord Germaine dans le ministère , n'avoit pas été bien conseillée ; qu'il étoit beau à un Souverain de pardonner , mais qu'il ne devoit pas oublier. — Le Duc de Richemont témoigna son étonnement de ce que les nobles Lords qui étoient Ministres du Roi entendissent tranquillement une motion de cette nature , & ne se levâssent pas pour défendre un de leurs Collègues dans une occasion aussi critique. — Le Lord Stormont prit alors la parole , & dit : le Duc de Richemond demande pourquoi les Ministres du Roi ne prennent point la défense d'un des principaux Secrétaires d'Etat de S. M. Je réponds que je croirois faire injure au Lord Germaine en le défendant lorsqu'il est ainsi attaqué. C'est toujours avec la plus grande circonspection qu'une Chambre du Parlement doit parler de quelqu'un soit en bien soit en mal. Ce n'est que d'après des faits ou des preuves authentiques qu'elle peut hasarder son opinion dans de pareilles circonstances , & non d'après des bruits populaires. Si le noble Marquis eût mis en avant quelque tache qui empêchât le Lord Germaine d'entrer dans la Chambre des Pairs , je défendrois mon Collègue sur cette attaque ; mais comme il ne s'agit que d'une censure jetée au hasard , & qu'à cette occasion la Chambre est requise de s'ingérer de la prérogative de la

Couronne , je remercie le Lord Denbigh d'avoir suggéré la motion d'ajournement , & je suis absolument de son opinion. — Le Marquis de Carmarthen repliqua qu'il regardoit les Pairs comme Conseillers héréditaires de leur Souverain , & qu'il étoit de leur devoir de lui donner des conseils dans tout ce qui pouvoit intéresser son honneur & celui de l'Etat ; que les Ministres qui avoient conseillé à S. M. d'élever le Lord Germaine à la dignité de Pair , étoient haurement coupables. — Le Comte d'Abingdon dit qu'il avoit eu autrefois , & qu'il croyoit encore avoir en sa possession un papier qu'il produiroit sous les yeux du Lord Germaine , s'il étoit créé Pair , pour prouver qu'il étoit incapable de siéger dans cette Chambre ou dans aucune assemblée honorable & respectable. — Le Comte de Derby parla avec beaucoup de véhémence contre le Lord Germaine , & déclara que si les Pairs étoient obligés de siéger avec un homme qui ne seroit reçu dans aucun corps militaire , ils devoient renoncer à toutes les prétentions que leur donnoit cette dignité. — Le Comte de Shelburne dit qu'étant fort jeune , il avoit lu dans les écrits du Lord Chancelier West sur les Parlemens , que la Chambre des Pairs avoit certains privilèges dont elle ne faisoit point usage , & qui dans des tems de trouble pourroient tourner au désavantage du Souverain ; qu'il croyoit alors que ces tems étoient bien éloignés. Et qui , en effet , ajouta-t-il , eût jamais imaginé qu'il seroit question aujourd'hui d'accorder l'indépendance à l'Amérique ? — La Chambre alla ensuite aux voix sur la question de l'ajournement , qui passa à la pluralité de 77 contre 28.

Le même jour plusieurs Pairs firent la protestation suivante. — Proposé que c'est déroger à l'honneur de cette Chambre , que quelqu'un qui est sous la censure résultante de la Sentence suivante d'un Conseil de guerre & des ordres publics donnés en consé-

quence, soit recommandé à la Couronne pour être élevé à la dignité d'une Pairie «. — » Ce Tribunal, après avoir dûment considéré tous les rapports mis sous ses yeux, est d'avis que le Lord Sackville est coupable d'avoir désobéi aux ordres du Prince Ferdinand de Brunswick, auquel il lui étoit ordonné, par ses commissions & instructions, d'obéir, comme Commandant en Chef, conformément aux règles de la guerre; & en outre, l'opinion de ce Tribunal est que ledit Lord Sackville est jugé incapable de servir jamais S. M. dans aucun emploi militaire«. — Laquelle Sentence a été confirmée, comme il suit, par S. M. — » Veut S. M. que la susdite Sentence soit par tout publiée, afin que les Officiers soient convaincus que ni leur haute naissance ni les grands emplois ne peuvent empêcher qu'on ne punisse des délits de cette nature, & afin que voyant qu'ils sont sujets à des censures pires que la mort pour un homme à qui il reste quelque sentiment d'honneur, ils puissent éviter les fâcheuses conséquences qui résultent de la désobéissance aux ordres«. — Ce qui ayant éprouvé de l'opposition, il a été proposé de s'ajourner, & après un long débat, la question a passé à l'affirmative, à la pluralité de 75 voix contre 28.

Différent d'opinion. Pour les raisons énoncées dans la résolution proposée, & qui a précédé la motion d'ajournement. Signé EFFINGHAM.

F R A N C E.

De VERSAILLES, le 19 Février.

LE Vicomte de Chambray qui avoit précédemment eu l'honneur d'être présenté à LL. MM. & à la Famille Royale le 14. du mois dernier, a eu celui de monter dans les carrosses du Roi & de chasser avec S. M.

(173)

De P A R I S , le 19 Janvier.

- LE silence des lettres d'Angleterre sur l'Amiral Rodney , ne permet plus de penser qu'il ait regagné ses ports , comme on jugeoit qu'il y avoit été forcé , par les tempêtes qui se sont fait sentir sur les mers depuis sa sortie jusqu'à la fin du mois dernier. Il n'est pas douteux cependant qu'il ne les ait éprouvées ; toutes les lettres qu'on en a reçues sont du 19 ; alors il étoit auprès des Sorlingues ; on marquoit à cette époque de Scilly , l'une de ces Isles , que son escadre étoit en vue ; les vents étoient S. S. O. Elle portoit le Cap au Sud , & son intention paroissoit être de reconnoître le port de Brest. S'il a voulu l'exécuter , rien n'est plus vraisemblable que les rapports qui nous sont venus de toutes nos côtes sur une escadre qui a été apperçue très maltraitée par les vents & la mer , & qui ne peut être que celle de cet Amiral. S'il n'est pas retourné en Angleterre , il est difficile qu'il ait fait beaucoup de chemin , & sur-tout qu'il arrive en bon état à sa destination , où le besoin de se réparer va lui prendre nécessairement un tems précieux. Il est à présumer aussi qu'à son arrivée il trouvera bien des changemens. On ne doute pas ici que M. de Grasse & M. de Bouillé n'aient fait quelque chose. Les nouvelles d'Angleterre parlent d'un combat entre les deux escadres près d'Antigues ; mais elles n'en donnent

aucun détail. Nous n'en avons nous-même aucune nouvelle ; nous doutons encore qu'il ait eu lieu. On connoît l'infériorité de l'Amiral Hood ; il est vraisemblable qu'il se sera bien gardé de s'exposer devant l'escadre Française ; on ne présume pas qu'il ait eu cette imprudence ; & si en effet les deux flottes se sont mesurées , il faut qu'il ait été forcé de sortir du port où il pouvoit rester à l'abri, & attendre les renforts que Rodney lui conduit d'Europe.

Le tems est changé , & depuis 10 à 12 jours le vent du nord a pris le dessus , il est favorable au départ de toutes les flottes qui doivent partir d'Europe , & on croit qu'il se soutiendra.

Les lettres de Cadix portent qu'il y est arrivé des Couriers porteurs de paquets de la Cour , & qu'on a fait partir sur-le-champ des avisos pour l'Amérique , & d'autres ont été envoyés à la recherche de D. Louis de Cordova. On avoit eu des nouvelles de son armée par la *Sainte - Elisabeth* , vaisseau qu'une voie d'eau avoit obligé de revenir dans le port. M. de Cordova depuis sa sortie avoit joui d'un fort beau tems ; ce qui prouve que les tempêtes qui ont désolé nos parages n'ont point franchi le Cap Finistère.

» Hier , 3 Février , écrit on de Saint-Sébastien en Espagne , il est entré dans cette baie un parlementaire Anglois , le *Sévère* , de 400 tonneaux ; ce bâtiment faisoit partie du convoi de 22 voiles , qui a appareillé pour l'Inde de l'Isle d'Aix , au mois de Juillet dernier , sous l'escorte de la *Bellone* , & d'une

autre frégate; le *Sévère*, qui appartenoit à Saint-Malo, le *Necker* de Nantes, & un troisieme navire de la Rochelle; ayant été séparés du convoi, furent rencontrés par un vaisseau Anglois de 34 canons, qui croisoit sur le Cap de Bonne-Espérance, & qui les fit amener, tandis qu'on amarinait le *Sévère* & le *Necker*, le vent ayant fraîchi, le navire de la Rochelle cargua toutes ses basses voiles, & eut le bonheur d'échapper. Les deux navires capturés furent conduits à l'Isle Sainte-Hélène, où ils ont resté deux mois en rade, sans avoir aucune communication avec les gens de l'Isle. Le *Sévère* partit de Sainte-Hélène le 8 Décembre, amenant 278 prisonniers, parmi lesquels sont 22 Officiers, tant de terre que de marine, détenus depuis 11 jours sur les côtes de France, sans pouvoir aborder, à cause des vents contraires, & manquant de vivres; il a profité du vent du N. E. qui s'éleva jeudi, pour relâcher ici; les Officiers ne peuvent donner aucune nouvelle de l'Inde, par le soin que les Anglois ont pris de leur cacher ce qu'on pouvoit savoir à Sainte-Hélène.

On est persuadé ici que les nouvelles de l'Inde sont très-bonnes; on a lieu de croire qu'il en est arrivé, & que l'on ne les publie point encore, parce qu'il n'est pas tems de faire connoître la source d'où elles sont tirées; en attendant on a des lettres de Constantinople qui annoncent pour la troisieme fois la prise de Madraff, & qui donnent cette nouvelle comme un fait certain. Les soins qu'on a pris à Sainte-Hélène de cacher aux François tout ce qui se passoit dans l'Inde, la baisse des Actions de la Compagnie au moment de l'arrivée de ses vaisseaux & des captures de Jonhstone, dénotent

véritablement quelque grand coup dans ces contrées.

Les lettres de Madrid, en date du 29, ne font que répéter ce que nous avons rapporté l'ordinaire dernier du siège de Mahon. Le journal de M. de Crillon ne pouvoit manquer de faire mention de l'incendie du 15. On y lit que 3 magasins ont été la proie des flammes.

Nous avons vu ici, écrit-on de Toulon, M. de la Tour d'Auvergne Carrat, Officier du Régiment d'Angoumois, qui servoit comme Volontaire à Mahon, & dont les relations ont parlé avec éloge. Ce jeune Officier, plein d'ardeur & du desir de se distinguer, avoit obtenu la permission d'aller passer le tems de son congé dans l'armée de Mahon. Son terme expiré, il a été obligé de rejoindre son régiment, & il a quitté l'Isle le 19 Janvier. Il nous a confirmé tout ce que nous savions jusqu'à cette époque. Il pense, ainsi que tous les Officiers de l'armée, qu'une fois le Fort Malboroug emporté, la place ne peut tenir tout au plus qu'un mois. Sur ce qu'on lui témoignoit de l'étonnement de ce que les Espagnols qui ont des batteries sur la cale Saint-Etienne, n'empêchent pas pour cela les bâtimens approvisionneurs d'entrer; il a répondu que ces batteries, dès qu'un bâtiment approvisionneur se montre, & qu'il fait ses signaux au Fort, sont alors accablés d'une grêle de bombes lancées du Fort Saint-Philippe; il est impossible de résister à ce feu, & le passage reste libre. Les rapports de plusieurs Officiers s'accordent tous sur la valeur, l'activité & les autres qualités du Général Murray; mais l'armée en lui rendant cette justice, fait bien plus de cas du Général Dapeer, Commandant en second, qui par ses connoissances paroît être plus capable de défendre une place que le Lord Murray. Celui-ci

pourtant ne le consulte guère , & on fait même qu'il affecte de ne jamais suivre les avis qu'il donne. On en a un exemple , par l'inaction dans laquelle est resté le Lord Murray lors de l'établissement des batteries Espagnoles. Dapeer conseilloit de faire un feu continuel sur elles ; & comme les Travailleurs étoient pour ainsi dire à découvert , il est sûr que non-seulement les travaux auroient été retardés , mais on croit que les Espagnols auroient perdu une quantité considérable de leurs meilleurs soldats. Le Général Murray fut d'un sentiment contraire ; la plupart de ses Officiers l'en ont blâmé , & il n'est pas à s'en repentir. Cette division ne peut qu'être fort favorable aux assiégeans : aussi souhaitent ils bien sincèrement que leur feu épargne le principal Commandant.

Les seules nouvelles que nous avons du camp de St-Roch se réduisent à celles-ci. (1).

» Depuis le 20 Décembre jusqu'au 15 Janvier , on a continué les travaux au Camp de Saint-Roch pour achever de combler la Maisonette du centre , en mettant au front opposé à la Place quatre saucissons de hauteur & deux de grosseur , de façon qu'ils égalent l'endroit le plus élevé de la muraille voisine. On a commencé le fossé sur la partie droite dans la largeur de deux verges & profond jusqu'à l'eau. On a fini le premier tuyau jusqu'à la hauteur de dix saucissons , & on a élevé de neuf la queue , prolongée du quart. On a renforcé & rempli de sable deux

(1) On trouve chez le sieur Long-champ, fils, Géographe, rue & Collège des Cholets, trois Plans que l'on peut consulter sur ce siège, le premier est celui des Ville, Château, Mole & Baie de Gibraltar, vis du côté du Nord de la Montagne ; le deuxième est un Plan Géométral de la Montagne & de la Ville de Gibraltar, avec une Carte particulière du Déroit, accompagné d'une Carte générale des Royaumes d'Espagne & de Portugal ; le troisième est un Plan de la Ville de Ceuta, située en Afrique, sur la côte de Barbarie, vis-à-vis la Ville de Gibraltar.

ouvrages. On a ouvert le fossé du cinquième tuyau ; on a placé les madriers du corps-de-garde de la droite, renforçant de sable le mur qui regarde la Place. On a terminé le revêtement du fossé ; on a ouvert celui qui correspond à la gorge de la gauche, & on a revêtu le cinquième tuyau de six saucissons. On s'est aperçu que dans la Place, le 20 à sept heures & demie du soir, on couvroit dans quelques-uns des emplacements des batteries d'Ulisse, de la Reine Anne, de la Princesse Amélie & de la Princesse Caroline, deux dépôts de munitions, l'un de quelque importance, & l'autre qui paroissoit renfermer de la poudre. Dans l'un & l'autre le feu prit à des grenades & à des bombes, ce qui fit sauter en l'air quelques pièces de bois. Les ennemis travaillèrent à réparer la batterie de la Reine Anne, & afin qu'on ne découvrit pas leurs travaux, ils placèrent le long de la batterie un chassis de toile de 46 verges de haut. Les Anglois retirèrent du Fort 15,000 planches, & les mirent dans une petite place, en formant deux piles ; & dans le magasin de poudre qui étoit au milieu de cette place, on remarqua qu'ils préparoient de grandes tables de bois & de sacs-à-terre ; & du côté du Nord ils faisoient quelques épaulemens de tonneaux. Leur feu qui a accompagné ces travaux avec assez de vivacité, nous a blessé pendant tout ce tems-là 22 Soldats, presque tous légèrement de coups de grenades, & nous en a tué un des Gardes Espagnoles. Le 25 Décembre entre 4 & 5 heures du matin, quatre hommes sortirent par un angle de la montagne, soutenus par 30 ou 40 autres ; mais à quelques pas de nous ils firent alte, observant nos troupes avancées, & ils se retirèrent bien vite. Par une dépêche du 27 Décembre le Gouverneur de la place donna part au Commandant-Général de notre Armée de la mort du Baron d'Hermanstadt, Enseigne des Grenadiers des Gardes Wallones, qui,

comme on l'a dit , avoit été blessé & fait prisonnier la nuit du 26 du mois précédent. «

Le 8 de ce mois on donnoit à l'Opéra *Iphigénie en Aulide* ; M. le Marquis de la Fayette y étoit dans une des Loges sur le Théâtre , avec Mesdames la Princesse de Poix , la Princesse d'Hennin , la Duchesse de Lauzun. Le Parterre qui ne le connoissoit pas ne faisoit guère attention à cette Loge ; ce ne fut qu'au moment où l'on chanta *Achille est couronné des mains de la Victoire* , qu'on entendit quelques applaudissemens ; comme les deux tiers des Spectateurs en ignoroient l'objet , ils ne furent pas bien vifs. Mais lorsqu'on présenta une couronne de lauriers à Achille , l'Actrice ayant désigné M. le Marquis de la Fayette , tout le monde se tourna vers la Loge où il étoit ; il fut reconnu , les applaudissemens furent généraux , ils redoublèrent pendant l'entr'Acte , & M. de la Fayette qui , par modestie , se tenoit caché dans le fond de la Loge , fut obligé de se montrer , & de céder à l'empressement du Public , qui reçut ses remerciemens avec les plus vives acclamations.

Le Roi de Suède a écrit ici trois lettres à une Dame très-distinguée , Madame de Boufflers , au sujet de la maladie & de la mort de M. le Comte d'Usson , Ambassadeur de France à sa Cour ; elles donnent la plus grande idée des talens de ce Ministre , & de l'attachement que S. M. Suédoise avoit pour lui. M. le Marquis de Pons , Ministre près

le Roi de Prusse , a été choisi pour le remplacer ; on croit que M. le Comte d'Esterno succédera à celui-ci à Berlin , & on place à Liège M. le Marquis de Ste-Croix.

On lit dans les Affiches de Montpellier l'anecdote suivante.

La croyance aux Revenans n'est pas tout-à-fait bannie. Le moindre événement bizarre , dont la cause n'est pas aussi-tôt apperçue , réveille la superstition , & le peuple à cet égard est toujours peuple. C'est une vérité dont nous avons eu occasion de nous convaincre par un fait tout récent , & qui s'est passé sous nos yeux. — Un particulier de cette Ville venoit de perdre un de ses enfans. La famille étoit inconsolable , & le souvenir du défunt remplissoit tous les esprits de la plus profonde tristesse. Dans ces entrefaites , on prend une nouvelle servante ; peu de jours après , celle-ci met le couvert , comme à son ordinaire , puis rentre dans la cuisine pour rincer les verres ; & lorsqu'elle revint pour les poser sur la table , elle s'apperçoit qu'il manque deux serviettes ; elle cherche par-tout & ne les trouve point , elle court en avertir sa maitresse ; la servante est bien assurée qu'elle a mis chaque serviette à sa place , elle n'a vu entrer personne ; on fait de nouvelles recherches , mais en vain ; on gronde la pauvre fille , on la soupçonne , & le jour se passe. Le lendemain , même aventure , deux autres serviettes disparaissent. Alors on accuse la servante ; elle a beau protester de son innocence , on l'accable d'injures , on la menace de la dénoncer , on la chasse. Le surlendemain , la maitresse met elle-même le couvert , va à la cuisine , revient , & trouve trois serviettes de moins. Alors l'effroi commence à la saisir , elle devient pâle & tremblante , elle ne doute plus que ce ne soit un Revenant qui a pris les serviettes ; & son imagination frappée lui persuade que

cet Revenant n'est autre que ce cher fils dont elle déplore la perte. Elle ne tarda pas à communiquer ces funestes impressions à son époux, à ses autres enfans, à tous les locataires, aux voisins ; on fut d'abord sur le point d'abandonner la maison, on porta de l'argent à un Prêtre pour dire des Messes, enfin une vieille femme qui croyoit beaucoup aux Revenans, & qui savoit l'art de les conjurer, proposa de descendre dans la cave, & d'y faire certaines cérémonies dont elle promit les plus grands effets. Plusieurs personnes y furent avec des cierges allumés, on fit la procession autour en criant d'une voix lamentable : *Ame ! que nous veux-tu ?* L'Ame ne répondit rien ; mais un des assistans apperçut les serviettes amoncelées sous un tonneau. A cet aspect, la surprise fut extrême, les frayeurs se dissipèrent, on s'empressa de rappeler la servante, on la justifia ; mais il restoit toujours à savoir qui avoit pris les serviettes, & les avoit mises dans ce lieu. Pour s'en éclaircir, on mit le couvert, on fit le guet autour, différentes personnes se postèrent de manière à tout découvrir sans être apperçues. On ne tarda pas à prendre le voleur en flagrant délit. C'étoit un gros chat qui, très-délicatement, tiroit les serviettes avec sa patte, & les traînoit ensuite, avec beaucoup d'adresse, jusques dans la cave. C'est ainsi que se termina cette aventure qui, dans le principe, parut si alarmante, & qui, par son dénouement, a fourni matière à bien des plaisanteries.

Mademoiselle d'Orléans, fille aînée de M. le Duc & de Madame la Duchesse de Chartres, est morte au Palais Royal des suites de la rougeole, le 6 Février 1782, âgée de 4 ans & demi. Elle a été ouverte & embaumée le 8 : son cœur & son corps ont été portés au Val-de-Grâce, lieu de la

sépulture de la Maison d'Orléans, ce même jour à 6 heures du soir : ses entrailles avoient été portées , 2 heures auparavant, à Saint-Eustache, sa Paroisse.

Parmi les entreprises intéressantes des Arts nous en annoncerons une qui mérite d'être distinguée par le choix du sujet , & par l'Artiste distingué qui l'a traité. C'est le Couronnement de Voltaire, gravé par M. Gaucher, de l'Académie des Arts de Londres, d'après un dessin de M. Moreau, le jeune, Dessinateur & Graveur du Cabinet du Roi, & de son Académie de Peinture. Cette Estampe, supérieurement exécutée, est l'imitation la plus fidèle de ce spectacle intéressant ; elle paroîtra vers la fin de ce mois ; on en voit des épreuves chez l'Auteur, rue St-Jacques, la porte cochère vis-à-vis St-Ives. Le prix en est de 6 liv. & les personnes qui voudront se faire inscrire auront la certitude d'avoir les premières épreuves.

Édit du Roi, portant Création de sept millions de Rentes viagères ; donné à Versailles au mois de Janvier 1782, & enregistré au Parlement le premier Février audit an.

« Étant nécessaire de pourvoir aux dépenses extraordinaires que la continuation de la guerre exige pendant la présente année, une sage prévoyance nous imposant même le devoir de ne pas borner nos dispositions aux besoins du moment, mais de préparer à l'avance des ressources pour ceux qu'une plus longue durée de la guerre pourroit occasionner ; Nous nous sommes fait rendre compte de nos recettes & dépenses de l'année 1781, & de la situation actuelle de nos finances, afin d'appercevoir d'un même coup-d'œil ce qui a été fait l'année dernière, ce qui est à faire cette année, & ce que nous pouvons espérer pour l'avenir. Nous avons vu avec satisfaction, que les opérations de l'année 1781, nous avoient procuré les moyens, non-seulement

de maintenir avec la plus grande exactitude le paiement de toutes les dépenses , & de faire rentrer utilement à notre Trésor Royal une partie importante des bordereaux viagers de l'Edit du mois de Mars dernier , mais même d'augmenter nos revenus , de manière à offrir un nouveau gage de sûreté aux Créanciers de notre Etat , & à nous dispenser de faire pour cette année des Emprunts aussi considérables que l'ont été ceux de l'année dernière. Celui que nous avons préféré , aura l'avantage de convenir aux différentes vues de tous ceux qui ont des fonds à placer ; en même-temps qu'il présente une création en Rentes viagères , plus favorable aux Prêteurs , sans être plus à charge à nos finances , il accorde à ceux qui ne seroient pas déterminés à constituer dès ce moment, la faculté de recevoir pour valeur des fonds qu'ils remettront en notre Trésor Royal , des Reconnoissances au Porteur de *Mille livres* chacune , produisant cinq pour cent d'intérêts , sans retenue , qu'ils pourront à leur volonté convertir en Contrats des mêmes Rentes viagères jusqu'au premier Janvier 1786 ; & à compter de cette époque , celles de ces Reconnoissances qui n'auroient pas été constituées , seront remboursées par sort de loterie , à raison de six millions au moins par an , le même intérêt continuant d'être payé jusqu'au remboursement effectif. Le succès de cette nouvelle forme d'emprunt , nous paroît d'autant plus assuré , que par un examen attentif de ce qui doit affermir la confiance publique , nous avons reconnu qu'indépendamment des ressources résultantes de la perception des droits additionnels ordonnée par notre Edit du mois d'Août dernier , nous en trouverons successivement de plus importantes dans les économies dont nous ne cessons de nous occuper ; dans la diminution des dépenses , l'augmentation des recettes , & l'accroissement du commerce que la paix doit procurer ; dans l'amortissement de

plusieurs Emprunts à constitution, pour lesquels il y a eu, dès leur origine, des fonds assignés; dans le remboursement prochain des loteries de 1777 & de 1780; dans celui que nous continuerons de faire des Rescriptions, Assignations, Billers des Fermes, & autres objets dont l'acquittement fait partie de l'état de nos dépenses ordinaires; & enfin dans l'extinction graduelle des rentes viagères & des pensions: Nous avons même aperçu que par l'ensemble de ces diverses améliorations, nous pourrions, lorsque le retour de la paix aura comblé le vœu de notre cœur, destiner de nouveaux fonds à l'amortissement des dettes de notre Etat, sans retarder les soulagemens que nous sommes impatiens de procurer à nos Peuples: — 1°. Nous avons créé & créons sept millions de livres actuelles & effectives de Rentes viagères, jusqu'à la concurrence de soixante-dix millions de livres de capital seulement, qui seront vendues & aliénées à nos chers & bien-aimés les Prévôt des Marchands & Echevins de notre bonne Ville de Paris, par les Commissaires de notre Conseil, par nous nommés, à les avoir & prendre sur tous les deniers provenans de nos droits d'Aides & Gabelles & cinq grosses Fermes, lesquels nous affectons, obligeons & hypothéquons par préférence à la partie de notre Trésor Royal, au paiement des arrérages desdites rentes. 2°. Les Rentes viagères, créées par le présent Edit, pourront être acquises sur une seule tête, à raison de 10 pour cent, depuis la naissance jusqu'à 50 ans; de 11 pour cent, depuis 50 ans jusqu'à 60; de 12 pour cent, depuis 60 ans & au-dessus; ou à 9 pour cent sur deux têtes, sans distinction d'âge, le tout au choix des Acquéreurs. 3°. Les arrérages desdites rentes seront exempts à toujours de la retenue du Dixième d'amortissement, du Dixième des Vingtièmes, des Quatre sols pour livre du premier Vingtième, & de toute imposition généralement quelconque qui

pourroit avoir lieu par la suite. 3°. Les constitutions particulières ne pourront être moindres de 500 livres de principal, & elles seront faites par les Prévôt des Marchands & Echevins, sur le pied ci-dessus fixé, à ceux qui en auront fourni les capitaux en deniers comptans, entre les mains du sieur Micault d'Harvelay, Garde de notre Trésor Royal, pour jouir par les Acquéreurs, leur vie durant, soit sur leur tête, soit sur celle de toutes autres personnes qu'ils auront choisies ; & les contrats seront passés par-devant tels Notaires au Châtelet de Paris que lesdits Acquéreurs voudront choisir, & qui seront tenus de leur délivrer leursdits contrats sans frais ; nous réservant de pourvoir auxdits Notaires, de salaires convenables. 5°. Le Bureau sera ouvert au Trésor Royal, immédiatement après la publication de notre présent Edit, pour y recevoir les capitaux desdites rentes qui auront cours en quelque temps qu'elles soient acquises, du premier jour du quartier dans lequel lesdits capitaux auront été fournis entre les mains du Garde de notre Trésor Royal qui en fera mention dans ses quittances. 6°. Les fonds nécessaires pour le paiement des arrérages desdites rentes, seront remis, selon les états qui en seront arrêtés en notre Conseil, aux Payeurs desdites rentes, du produit de nos droits d'Aides & Gabelles & cinq grosses Fermes. 7°. Toutes personnes, de quelqu'âge, sexe & condition que ce puisse être, même les Religieux & Religieuses qui peuvent avoir quelque pécule, pourront acquérir lesdites rentes, en faire passer les contrats sous les noms qu'ils voudront choisir, avec les réserves de jouissance & autres clauses & conditions qu'ils jugeront à propos, dont il sera fait mention dans les quittances du Garde de notre Trésor Royal, pour en jouir pendant la vie des personnes qu'ils auront choisies, tant par eux que par ceux qu'ils nommeront. 8°. Les arrérages desdites rentes, seront payés

de six mois en six mois, par les Payeurs des Rentes de notre Hô tel-de-Ville, en la même forme & manière que les autres rentes viagères, & conformément aux différens Règlemens qui ont été faits pour la police des Rentes. 6°. Les Rentes constituées sur une seule tête, seront payées jusqu'au jour du décès de ceux sur la tête desquels elles auront été constituées, & celles constituées sur deux têtes, seront payées jusqu'au jour du décès du survivant; à compter du jour desquels décès seulement, lesdites rentes demeureront éteintes & amorties à notre profit. 10°. S'il survient quelques contestations sur le paiement des arrérages desdites Rentes viagères, forme ou validité des acquits fournis par les Rentiers, nous en attribuons la connoissance, cour & juridiction en première instance, aux Prévôt des Marchands & Echevins de notre bonne Ville de Paris, pour être jugées sommairement & sans frais, sauf l'appel en notre Cour de Parlement de Paris, sans préjudice duquel les Jugemens rendus par lesdits Prévôt des Marchands & Echevins, seront exécutés par provision.

Le reste à l'Ordinaire prochain.

De BRUXELLES, le 19 Janvier.

On dit que l'Empereur veut établir à Luxembourg un Conseil provincial où les procès de cette province seront jugés en dernier ressort, & que le Conseil Supérieur de Malines sera supprimé.

L'affaire des barrières paroît terminée par l'évacuation de ces places; toutes les garnisons Hollandaises en sont sorties; il n'y a que celle de Namur qui reste encore; on prétend que la République a écrit au Prince de Kaunitz-Riethberg pour lui exposer les raisons qu'ont les Provinces-Unies de ré-

clamer la conservation du droit d'y tenir garnison. On prétend qu'il a été expédié un Courier à Vienne avec un mémoire sur ce sujet.

» On a observé , écrit-on de la Haye , que la pétition générale & l'état de guerre pour cette année ne contenoit rien d'extraordinaire. Le Conseil d'Etat y insiste seulement sur ce que les Provinces respectives doivent se tenir dans un bon état de défense sur terre & sur mer , & qu'elles mettent en usage tous les moyens pour obtenir une paix honorable. L'état extraordinaire de guerre n'est pas encore arrêté ; les provinces n'ayant pas encore donné le consentement à l'augmentation de la solde de la milice. — Nos papiers publics annoncent l'arrivée d'un M. Wentworth , chargé de négocier l'échange des prisonniers Anglois contre les nôtres. Comme les Anglois que nous avons en notre pouvoir sont en très-petit nombre , on est tenté de regarder ce cartel comme un prétexte de la part du Cabinet de Saint-James , pour avoir ici un Agent qui puisse sonder les esprits , & rendre compte de ce qui s'y passe. — Le Duc de la Vauguyon , Ambassadeur de France , est arrivé ici avant-hier , 6 de ce mois «.

Parmi les entreprises littéraires conçues & exécutées dans ce siècle , l'Encyclopédie est la plus importante & celle qui lui fait le plus d'honneur. Ce grand ouvrage a mérité les suffrages de toutes les nations qui se sont empressées de se le procurer ; celle qui l'a donné à l'Europe ne s'est point déguisé les imperfections qui s'y trouvoient , & que d'abord il étoit impossible d'éviter ; elle s'occupe du soin de les faire disparaître , & un travail immense & nouveau va lui donner toute la perfection dont

il étoit susceptible ; on le refond entièrement , on lui donne une forme nouvelle qui en fait un ouvrage absolument neuf ; nous ne pouvons mieux le faire connoître qu'en transcrivant ici l'annonce suivante que nos Lecteurs ne peuvent manquer d'accueillir.

» Encyclopédie par ordre de matières , ou Bibliothèque complète de toutes les connoissances humaines ; par une Société de Gens de Lettres , de Savans & d'Artistes ; in-4°. à trois colonnes , quarante-deux volumes de Discours & sept volumes de Planches , & in-8°. à deux colonnes , en 84 de Discours & sept volumes de Planches ; imprimée sur papier grand-raisin ; proposée par souscription , au même prix de 672 livres pour chaque Edition . — Quarante hommes de Lettres , presque tous de l'Académie Française ou de celle des Sciences , se sont réunis pour former une Encyclopédie par ordre de matières. Cette entreprise n'est point une simple réimpression de la première édition ; c'est un ouvrage absolument neuf , rédigé sur un plan dressé en commun , & qui comprendra plus de trente mille articles nouveaux. — Il y a près de trois ans qu'on s'occupe de cette grande entreprise. Il y a actuellement un volume de planches gravé , & douze volumes de copie prêts à être mis sous presse. — On s'est particulièrement attaché , dans cette Edition , à compléter toutes les parties des Sciences & leur nomenclature , à établir la correspondance la plus exacte entre le discours & les planches ; on a étendu les unes , réduit les autres. Le Graveur & le Dessinateur sont quelquefois parvenus à mettre cinq planches de la première édition en une , & toujours deux. On a précieusement conservé toutes les vignettes , au nombre de plus de huit cens , qui représentent les ateliers des Arts & Métiers mécaniques

& les principales opérations de chacun de ces Arts. — Cette Edition, par la combinaison du format, du papier, du caractère & de la réduction des planches, réunit trois objets importants, & qui étoient bien difficiles à concilier, texte excellent, belle édition & bon marché ; elle comprendra l'équivalent de treize volumes *in-folio* de Discours de plus que la première édition de l'Encyclopédie *in-folio*, compris son supplément, & le même nombre de planches ; & cependant elle ne reviendra aux Souscripteurs qu'à 672 livres, c'est-à-dire, à-peu-près au tiers du prix de la première Edition *in-folio*, puisqu'elle ne coûte que moitié, & qu'elle est augmentée de plus de moitié du Discours, chacun des volumes *in-4^o*. ou deux volumes *in-8^o*. comprenant un volume *in-folio* de la première Edition. — On souscrit actuellement à Paris, hôtel de Thou, rue des Poitevins ; & à Liège, chez Plomteux, Imprimeur des Etats, moyennant la somme de 36 livres. — La souscription sera fermée au mois de Juillet. L'impression du Discours & des Planches finira, en Juillet 1787. Cet Ouvrage paroîtra en vingt-trois livraisons, & le Public n'aura jamais à payer à la fois plus de 24 ou 36 livres. Les Entrepreneurs, se sont obligés, sous toutes les peines de droit, de tenir rigoureusement toutes les conditions de la Souscription, tant pour eux que pour leurs ayans cause. Il paroît actuellement deux *Prospectus* de ce grand Ouvrage. Le grand, composé de vingt-six *Prospectus* particuliers, se distribue *gratis* aux Souscripteurs. L'abrégé se donne *gratis* au Public. ¶

PRÉCIS DES GAZETTES ANG. du 12 Février.

La Compagnie des Indes a reçu des dépêches de tous ses Officiers contre son ordinaire : elle n'a rien publié. — Les dernières lettres des Indes contiennent la nouvelle suivante : » Hyder-Aly a con-

« est un traité d'alliance offensive & défensive avec
 « le Portugal. On croit cependant que ce traité ne
 « sera point ratifié par la Cour de Lisbonne ».
 — L'arrivée des sept vaisseaux de l'Inde sous le
 convoi du Commodore Johnstone, est un évé-
 nement très-heureux pour la Compagnie, la plu-
 part d'entr'eux étant richement chargés. Depuis
 peu de mois nous avons vu arriver en Angleterre
 vingt-cinq vaisseaux de cette Compagnie. Nous
 savons d'ailleurs de bonne part, que le Commodore
 Johnstone a aussi amené avec lui un très-gros
 vaisseau Espagnol, ayant à bord 50,000 livres en
 especes avec une cargaison considérable d'articles
 précieux, & sur-tout de munitions de guerre. On
 ignore quelle étoit sa destination. Mais cette prise,
 indépendamment du bénéfice qu'elle procurera aux
 preneurs, doit être encore considérée comme très-
 avantageuse à la Nation, en ce que la perte de ce
 vaisseau peut déranger les projets & les opérations
 de l'ennemi dans quelque partie éloignée.

Le Commodore Johnstone est, dit-on, allé à
 Lisbonne pour y épouser la fille d'un riche com-
 missionnaire Anglois.

On débite que le Chevalier Hyder-Parker à
 bord du *Goliath*, vaisseau neuf de 74, avec une
 escadre de vaisseaux de 50 & de Frégates, doit
 appareiller incessamment pour la station de Lis-
 bonne, où Johnstone commandoit l'année dernière.
 L'utilité de cette expédition est démontrée par le
 grand nombre de vaisseaux des Isles Françaises qui
 relâchent dans les ports d'Espagne avant de se
 rendre en France. C'est aussi le moyen d'intercepter
 la flotte de la Havane, qui auroit infailliblement
 tombé en notre pouvoir, si nous eussions eu cette
 année une escadre légère en croisière dans ces
 parages.

Il regne parmi nos Matelots, écrit-on de Por-
 smouth, une espece de mutinerie qui s'est mani-

festée sur tous les vaisseaux qui sont à Spithead. Les Equipages de l'*Inflexible* ont refusé de désemparer le vaisseau qu'on ne leur eût payé leurs gages , quoi qu'en vertu de l'Acte du Parlement il ne leur fût rien dû. Trois Capitaines ont été envoyés pour haranguer les séditieux , qui les ont insultés. Le Lord Longford s'y est rendu lui-même avec le Chevalier Bickerton ; mais leurs remontrances n'ont pas eu plus de succès que les précédentes.

Le Secrétaire d'Etat pour le département de l'Amérique vient d'envoyer des ordres au Général Mathews , Commandant en chef des forces de S. M. dans les Isles du Vent , pour qu'il tâchat d'obtenir , le plus promptement possible , l'échange du Colonel Cockburne , ci-devant Gouverneur de Saint-Eustache , afin que cet Officier puisse être envoyé tout de suite en Angleterre.

Il est fâcheux que la guerre soit continuée en Amérique avec tant chaleur ; pour comble de malheur , il n'y a pas lieu de douter que le Général Arnold n'y soit envoyé avec un commandement de seize à dix-huit mille hommes. — Comme on a remarqué que la plupart de nos désastres en Amérique proviennent de ce que tout le pouvoir est entre les mains d'un seul Général en chef. Le bruit court que la campagne prochaine il y aura trois Généraux qui seront indépendans les uns des autres , & qui auront une égale portion d'autorité. En cas que toute l'armée soit réunie , les plans de la majorité des trois Généraux seront adoptés ; & celui qui ne sera pas de l'avis de ses deux collègues , leur obéira. Si le Lord Cornwallis peut être échangé , sa station sera à New-York , à la place du Chevalier Henry Clinton ; & le Lord Dunmore , & le Général Arnold , agiront dans d'autres parties. — Le Colonel Tarleton doit être bientôt échangé. On doit mettre sous ses ordres un Régiment de

Cavalerie de douze cents hommes, qui sera envoyé en Amérique.

Extrait d'une lettre de la Barbade, du 14 Décembre. Depuis trois semaines on nous retient ici avec la flotte de Cork qui doit aller à la Jamaïque, sans vouloir nous donner de convoi. J'ai bien peur que nos instances auprès de l'Amiral Hood ne soient inutiles, le Comte de Grasse étant à la Martinique avec des forces considérables, & notre escadre dans la baie n'étant composée que de 18 vaisseaux de ligne, en y comprenant le *St-Alban* de 64. Je ne sai, en vérité, ce que nous allons devenir. Je ne serois point surpris que la plus grande partie de nos Isles ne subisse le même sort que St-Eustache. Les François enlèvent tout ce qu'ils rencontrent, & ils viennent encore dernièrement de prendre en présence de l'Amiral Hood un brigantin venant d'Irlande.

Une des gazettes du parti de l'Opposition vient de publier l'article suivant qui fixera probablement un instant l'attention, par le tableau frappant de la position actuelle de l'Angleterre. — Une Dame illustre est accablée de la maladie la plus grave & la plus alarmante; son cœur commence à être attaqué, & sa fin est prochaine, si on n'employe à l'instant les remèdes les plus violens pour la sauver du danger qui la menace. Depuis sept ans, cette Dame infortunée est entre les mains de Médecins Ecossois qui ont fait tant de bévues & qui l'ont si fréquemment saignée, que son corps n'est plus qu'un squelette, & son existence un souffle; ses enfans ruinés à jamais par les ordonnances des Médecins, n'ont plus le moyen de l'aider, & ses anciens amis qui trouvoient si souvent des soulagemens dans ses soins charitables, l'abandonnent & se consolent de sa perte, en disant qu'elle a un peu trop abusé de ses forces.

JUN 4 - 1937

